
GYMNAS.AD.S.MAR.S.I.MARIANOP.CAN.OR
IHS





Missions du Canada: relations inédites de la Nouvelle-France, 1672-1679, pour faire suite aux anciennes Relations, 1615-1672. Paris, C. Douniol, 1861.

2v. 18cm. (Voyages et travaux des missionnaires de la Compagnie de Jésus, 3-4)

Introduction signée par Félix Martin.

1. Jésuites--Missions--Canada 2. BQX 4022 R45 M37 3. Indiens de l'Amérique du Nord--Missions BQX 4043 R45 M37 4. Canada--Hist.--1603-1763 (Nouvelle-France)--Sources FC 317 M37 I. Martin, Félix, S.J., 1804-1886, éd. II. T.: Relations inédites de la Nouvelle-France, 1672-1679

VOYAGES ET TRAVAUX

DES

MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PUBLIÉS

PAR DES PÈRES DE LA MÊME COMPAGNIE

POUR SERVIR DE COMPLÉMENT

AUX LETTRES ÉDIFIANTES.

IV

MISSION DU CANADA

II

MISSION DU CANADA

RELATIONS

INÉDITES

DE LA

NOUVELLE-FRANCE

(1672-1679)

POUR FAIRE SUITE

AUX ANCIENNES RELATIONS

(1615-1672)

AVEC DEUX CARTES GÉOGRAPHIQUES

TOME II



PARIS

CHARLES DOUNIOL, ÉDITEUR

RUE DE TOURNON, 29.

1861

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS REMARQUABLE

AUX MISSIONS DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

EN LA NOUVELLE-FRANCE

Pendant les années 1674 — 1675

Envoyée par le R. P. CLAUDE DABLON
Supérieur général de ces missions

AUX RR. PP. PINETTE ET DE CHAMPS
Provinciaux de la même Compagnie en la province de France.

Nous ne possédons, pour les années 1674-1675, que deux mémoires des anciens missionnaires.

Le premier, écrit en forme de lettre, est adressé par le P. Dablon au P. Pinette, provincial de France, pour lui rendre compte de l'état de la Mission du Canada vers la fin de l'année 1674. Cette pièce, qui n'est à proprement parler que le tableau du personnel de la Mission, des travaux et des vertus des missionnaires, n'était pas originairement destinée à l'impression. Les causes qui en auraient alors empêché la publication ayant cessé par la mort de tous ces hommes apostoliques, arrivée depuis longtemps, cette pièce rentre dans le domaine des documents historiques, et en cette qualité, elle mérite d'être donnée au public.

L'exemplaire dont nous nous servons appartient aux archives du Gesù, à Rome.

Le second mémoire, intitulé *État présent de la Mission des Pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France*, a été composé vers la fin de 1675, et envoyé par le même P. Dablon au P. de Champs, provincial de France. Nous en avons trouvé deux copies authentiques, l'une dans la collection canadienne du P. Cazot, l'autre dans la collection romaine des archives du Gesù.

LETTRE

DU P. CLAUDE DABLON

Supérieur des Missions du Canada
et recteur de Québec

AU R. P. PINETTE

Provincial de France.

A Québec, ce 24 octobre 1674.

Mon Révérend Père,

Pax Christi.

J'adresse cette lettre à Votre Révérence pour l'informer en général de l'état de toutes nos Missions. Elle aura la consolation de voir, par ce peu que je lui écris, que le nom de Jésus-Christ retentit en toutes nos forêts, et qu'il est adoré, ou du moins reconnu de tous ces peuples ; nos Pères s'y employant avec un zèle indicible, un courage d'apôtres, et une sainteté digne des vrais enfants de saint Ignace.

Votre Révérence me permettra bien de parcourir un peu toutes les parties de notre Amérique, et après avoir parlé du dehors [1] et des Missions les plus éloignées, je parlerai du dedans et de celles qui sont proches; car partout je ne trouve que du bien à dire et des saints à admirer [2].

Pour commencer par le Nord, Votre Révérence sait que le P. Charles Albanel partit il y a un an pour faire un second voyage à la mer du Nord, afin d'y cultiver beaucoup de chrétiens qu'il y a baptisés, et d'en augmenter le nombre. Il a hiverné en chemin à plus de cent lieues d'ici, mais ce n'a pas été sans beaucoup souffrir. Car outre la famine et les autres misères qui sont ordinaires en ces sortes d'hivernements; après avoir dépensé tout ce qu'il avait porté pour vivre, s'en servant pour gagner et conserver ses

1. *Du dehors,* c'est-à-dire des pays qui sont en dehors des possessions françaises dans l'Amérique septentrionale.

2. Cette lettre pourra paraître à quelques lecteurs n'être qu'un panégyrique continuel des missionnaires de la Nouvelle-France. Mais il faut remarquer que cette pièce n'était pas destinée à la publicité, que c'était une communication intime d'un supérieur qui rendait compte, selon sa conscience, à son supérieur majeur des religieux qu'il avait sous sa conduite. Il faut de plus savoir qu'on avait cherché à noircir ces hommes apostoliques, non-seulement auprès des ministres de Louis XIV, mais même auprès de leur provincial et du P. Ferrier, confesseur du roi. Le P. Dablon remplissait donc un devoir de sa charge en rétablissant la vérité. Enfin le P. Dablon ne dit rien ici qui n'ait été dit, au moins équivalemment, avant ou après lui, par des personnes dignes de foi et tout à fait désintéressées. On peut sur ce sujet voir dans l'*appendice* la pièce intitulée : *Les Missionnaires de la Nouvelle-France* au point de vue religieux, politique, etc.

Sauvages; après avoir été longtemps couché sur terre, sans pouvoir remuer à cause d'une chute fâcheuse, il a été abandonné des Sauvages qui le devaient conduire, et des Français qui le devaient accompagner. Nonobstant tout cela, ayant de plus appris que les Anglais s'étaient rendus par mer dans l'endroit même où il allait, qu'ils s'y étaient fortifiés, et menaçaient de le tuer s'il se hasardait à y venir; nonobstant tout cela, dis-je, ce généreux missionnaire, qui a plus de soixante ans, et qui est tout cassé par ses anciens travaux, et surtout par ceux de son dernier voyage, n'a pas laissé de poursuivre son chemin, ne s'appuyant que sur la Providence, et s'abandonnant à mille et mille dangers qu'il prévoyait, tant il a de zèle pour le salut de ses chères ouailles et pour la gloire du nom de Jésus-Christ, qu'il veut porter à diverses nations qui sont sur les côtes de cette mer lointaine, et qui n'en ont jamais entendu parler.

Après les heureuses tentatives faites, il y a deux ans, par le P. Albanel, pour ménager un accès plus facile vers la mer du Nord, on attendait de notre part de nouvelles entreprises pour découvrir la mer du Midi. C'est ce qu'a fait cette année le P. Marquette, qui, après avoir poussé sa course jusqu'au 33e degré d'élévation, en est revenu heureusement le printemps passé. Il tient pour certain, qu'étant descendu pendant plusieurs jours le grand

fleuve [1] qu'il a découvert, il est arrivé dans la Floride, et que s'il eût continué à descendre encore quarante ou cinquante lieues, il aurait rencontré le golfe du Mexique.

Ce Père, depuis son retour, est resté dans le pays des Outaouais, pour être tout prêt à établir des Missions chez les Illinois, qui sont les plus proches et les plus dociles parmi les peuples qu'il a découverts. S'il ne retourne pas vers eux dès cette année, ce sera parce que nous ne devons pas abandonner ceux que nous avons commencé d'instruire.

Nos autres missionnaires des Outaouais travaillent, chacun à leurs Missions, saintement et utilement. Ils ont baptisé, depuis un an, plus de cinq cents infidèles, et le seul P. Bailloquet a baptisé cet été, en deux mois, une centaine d'enfants et quelques adultes, dont la moitié du moins est assurée pour le paradis. Il a fait cette récolte pendant que les Sauvages, avec qui il était, faisaient celle de certains petits fruits bleus dont eux et le Père ont vécu pendant ces deux mois.

Nous avons chez les Outaouais trois résidences ou trois maisons fixes où l'on vit régulièrement, et où les Pères, qui travaillent dans les Missions, se retirent de temps en temps pour reprendre haleine. La première est située au bout de la baie des Puants,

1. Le *Mississipi*. Voir dans le volume précédent (p. 193 et suiv.) la découverte de la mer du Sud et du Mississipi.

sous le nom de Mission de Saint-François-Xavier; sont attachés à cette maison, le P. Allouez, ce saint et véritable missionnaire; le P. Marquette, dont je viens de parler, et le P. Louis André, qui fait de grands fruits par sa constance et par son assiduité infatigables. Le P. Silvy a été envoyé cette année à leur secours avec un de nos Frères coadjuteurs, pour avoir le soin de cette maison en ce qui regarde le temporel. Les Pères ne s'y arrêtent presque point, étant tous dans les Missions auxquelles ils donnent tout leur temps, afin d'y établir solidement le Christianisme.

La seconde maison est près du lac Huron, à l'endroit où se trouve la Mission de Saint-Ignace [1], et où sont réunis des Hurons et des Algonquins. Le P. Philippe Pierson est chargé des premiers, et s'y est fort bien pris pour mettre parmi eux le Christianisme en honneur; s'il persévère comme il a commencé, il ne se peut rien de mieux.

La troisième maison est celle de Sainte-Marie du Sault, où réside habituellement le P. Henri Nouvel, supérieur de toutes ces Missions; c'est un homme de vertu, et tout apostolique. Le P. Gabriel Dreuillettes y demeure aussi; son grand âge et ses infirmités ne diminuent rien de son zèle. C'est par son moyen que Dieu a opéré grand nombre de merveilles dans

1. Ce lieu est aussi connu sous le nom de Michillimachinac.

la guérison des malades, et autres choses extraordinaires, par l'efficace de l'eau bénite et par les mérites de saint François-Xavier. Le P. Bailloquet se rend aussi en ce lieu de temps en temps; mais le plus souvent il demeure avec les Algonquins du lac Huron et de Nipissing. C'est lui qui, comme je l'ai dit, a vécu cet été, pendant deux mois, avec plus de mille Sauvages, de petits fruits qu'on appelle ici des bleuets, qui ne croissent que sur les rochers ou terres pierreuses; et pendant ce temps-là, il a baptisé une centaine d'enfants au-dessous de deux ans, dont une bonne partie étaient mûrs pour le ciel. Nous avons aussi, à Sainte-Marie, un de nos Frères coadjuteurs, qui a soin du temporel de cette maison, laquelle a été brûlée une seconde fois par suite d'une rixe sanglante où plus de quarante Sauvages se sont cruellement égorgés les uns les autres. C'est merveille que deux des nôtres qui étaient là n'ont point été enveloppés dans cette boucherie. Le diable a suscité ce malheur pour renverser cette Mission, ou du moins pour empêcher le bien qui s'y faisait; mais j'espère que tout tournera à sa confusion.

Après avoir vu ce qui s'est fait au Nord et au Midi, nous pouvons jeter les yeux sur le Levant, je veux dire sur l'Acadie, où le P. Jean Pierron a hiverné pour y assister les Français, dont le spirituel était abandonné depuis longtemps, mais bien plus encore

pour voir s'il y avait moyen d'établir quelques Missions pour les Sauvages de ces quartiers-là. Pendant cet hivernement, il a pris son temps et parcouru toute la Nouvelle-Angleterre, la Marilande et la Virginie, et n'a trouvé partout que désolation et qu'abomination parmi ces hérétiques qui ne veulent pas même baptiser les enfants et encore moins les adultes. Il a rencontré des personnes de 30 et 40 ans, et même jusqu'à dix et douze personnes en une seule maison, qui n'avaient pas reçu le baptême. Il a conféré ce sacrement et les autres à peu de personnes à cause de leur obstination ; il a eu cependant le bonheur de préparer un hérétique à faire son abjuration. Enfin, il a eu quelques conférences avec les ministres de Boston (capitale de la Nouvelle-Angleterre), où il a été fort estimé, et où on parle encore de lui avec honneur. Quoiqu'il fût travesti, on se doutait pourtant bien qu'il était Jésuite à cause de la science peu commune qu'il faisait paraître ; et c'est pour cela qu'il a été cité au Parlement ; mais il n'y a point comparu. Il a trouvé dans la Marilande deux de nos Pères et un Frère anglais : les Pères habillés en gentilshommes, et le Frère en métayer ; aussi a-t-il soin d'une métairie qui sert à soutenir les deux missionnaires. Ils travaillent avec succès pour la réduction des hérétiques du pays, où de fait il y a beaucoup de catholiques, et entre autres le gouverneur. Comme ces deux Pères ne suffisent pas

seuls, le P. Pierron s'offre volontiers à les aller assister, et en même temps à établir une Mission parmi les Sauvages voisins, dont il sait la langue. Mais cette entreprise souffre bien des difficultés et me paraît impossible, soit parce que c'est une Mission qui appartient à nos Pères anglais, et ce serait à eux à demander eux-mêmes le secours du P. Pierron, soit parce qu'elle dépend d'une autre Assistance [1] et que le Père ne désire pas sortir de celle de France; soit enfin, parce qu'il faut un fonds considérable pour commencer et continuer ce dessein. Cependant, le P. Pierron est retourné en Mission chez les Iroquois avec de très-saintes dispositions; c'est un homme de grande et rare vertu.

Puisque nous en sommes aux Iroquois, Votre Révérence entendra volontiers un mot des missionnaires de ce pays-là.

Le P. Jacques Bruyas, qui en est le supérieur, a autant de zèle que de prudence. Il demeure ordinairement à Agnié, où il a eu beaucoup à souffrir de la part des Hollandais, voisins de cette bourgade. Il a même été obligé de se cacher pour se dérober aux mauvais desseins que ces hérétiques avaient sur lui. Mais il semble que ces oppositions n'ont servi qu'à

1. Les *Assistances* sont les grandes divisions de la Compagnie de Jésus. Chaque Assistance a un représentant à Rome qu'on nomme *assistant*. On comptait alors cinq Assistances : l'Assistance d'Italie, celles de Portugal, d'Espagne, de France et d'Allemagne. L'Angleterre dépendait de l'Assistance d'Allemagne.

toucher davantage le cœur des Sauvages qui se convertissent plus que jamais et dont le plus considérable a été baptisé depuis peu et a renoncé publiquement à ses superstitions. Nous en espérons beaucoup, il m'a promis qu'il va travailler fortement à la conversion de ses compatriotes.

Dans le bourg le plus proche, qui est Onneïout habite le P. Millet à qui Dieu donne une bénédiction toute particulière, et telle que les Sauvages de ce bourg, qui étaient les plus fiers et les plus éloignés de la Foi, sont devenus les plus traitables, et demandent tous à être chrétiens. On y fait publiquement toutes les fonctions du Christianisme, et il y a en cela quelque chose de bien surprenant.

Vient ensuite le bourg d'Onnontagué, qui a pour apôtre le P. Jean de Lamberville. C'est lui qui s'est immolé si généreusement pour le salut de ces Missions, et qui s'y emploie avec bien du courage et de la constance.

Plus loin on rencontre le bourg d'Oiogouin, où demeure le P. de Carheil. Ce saint homme est d'un zèle apostolique qui ne trouve pas que ces Sauvages correspondent à ses soins; mais je crois qu'il demande d'eux trop de vertu pour les commencements. S'il n'en sanctifie pas autant qu'il voudrait, il est bien certain qu'il s'y sanctifie lui-même d'une bonne façon, aussi bien que les PP. Garnier et Raffeix dans les bourgs des Sonnontouans qui sont les

plus éloignés de nous et qui semblent l'être aussi de la Foi. Cependant ces deux braves missionnaires ne laissent pas de faire bien des conquêtes sur l'enfer. C'est à eux que le P. Pierron s'est allé joindre pour prendre soin d'une grosse bourgade à laquelle nous n'avons pas pu pourvoir jusqu'à présent [1]. Je dois dire ici en particulier à V. R. quelque chose de ce Père qui la consolera et qui montre sa grande vertu. Avant que de partir pour retourner aux Iroquois, pour lesquels il a une répugnance naturelle très-grande et qu'il surmonte néanmoins très-généreusement, il est venu me trouver; puis s'étant mis à genoux dans mon cabinet, la tête nue et les mains jointes, voulant que je fusse couvert et assis, il m'a demandé à faire deux vœux : le premier, de ne répliquer jamais quoi que ce soit aux ordres de ses supérieurs, et de ne rien proposer qui y soit contraire; le second, par lequel il s'oblige de ne retourner jamais en France, ni de le procurer en aucune façon. Je ne lui ai pas permis le premier, mais bien le second, selon l'intention de l'obéissance; ensuite il m'a remercié de ce que j'avais tenu ferme pour le renvoyer aux Iroquois, parce que j'avais agi en cela contre ses propres sentiments.

Je ne dois pas omettre de dire quelque chose des quartiers de Tadoussac où travaille, hiver et été,

1. Le bourg de *Saint-Jacques*, dont il est parlé au t. I[er], p. 64.

le P. de Crépieul qui est un véritable apôtre. Il a fait ici sa profession, le jour de l'Assomption dernière, ayant mieux aimé différer jusqu'à ce temps-là que de perdre l'occasion d'hiverner avec ses chers Sauvages. Il tombe malade quand je le rappelle ici quelque temps pour se reposer, et n'est pas plus tôt rentré dans les travaux de sa mission qu'il revient en santé. Il m'a prié de lui permettre d'aller luimême cette année avec des peuples fort éloignés d'ici, nommés les Mistassins; c'est à quoi il se dispose pour le moment, et comme il est aussi demandé par deux autres nations, il ira les instruire pendant l'été.

Nous avons deux autres Églises près de nous qui se conservent toujours dans leur splendeur première, et dont la vertu est de très-bonne odeur. L'une est celle de la prairie de la Magdeleine près de Montréal; la ferveur, la piété et les autres vertus chrétiennes des habitants font l'admiration des Français et des Sauvages; et certes, c'est chose merveilleuse de voir comment ces bons néophytes ont su vivre jusqu'à présent dans une rare innocence. Aussi sont-ils gouvernés par le P. Jacques Frémin, que je puis dire avec vérité être un de nos plus habiles et de nos plus saints missionnaires. J'ai fait lire dernièrement au réfectoire une relation qu'il m'a envoyée sur les vertus de ces Sauvages. Cette lecture a tiré les larmes

des yeux de la plupart des nôtres, tant la piété de ces nouveaux chrétiens est touchante !

L'autre Église est celle des Hurons, près de Québec, sous la direction du P. Chaumonot qui est un parfait missionnaire. Nous achevons d'y bâtir pour ces bons Hurons une Église sous le nom de Notre-Dame de Lorette. Elle est toute semblable à celle d'Italie et va devenir un lieu de grande dévotion en ce pays ; et de fait, on y vient déjà en pèlerinage de toutes parts, et on est ravi de voir la sainte camine, la fenêtre par où l'ange entra, les armoires de la Vierge et le reste de ce qui se voit dans la sainte maison de Notre-Dame de Lorette en Italie.

Voilà en peu de mots ce qui regarde l'état de nos Missions, dans lesquelles il semble que c'est assez d'y être occupé pour devenir saint, tant les emplois en sont apostoliques, et tant aussi sont extraordinaires les grâces que Dieu accorde à de si généreux ouvriers. La vie qu'ils mènent au-dehors est des plus misérables. Imaginez ce que c'est que d'être toujours avec des barbares dont il faut souffrir mille emportements, renfermé la plupart du temps dans des cabanes où on est aveuglé par la fumée ; d'être exposé à mille dangers, ou des eaux ou de la barbarie des Sauvages et de leur ivrognerie ; de vivre de rien, pour ainsi dire, et de travailler sans relâche ; et nonobstant tout cela, le plus grand déplaisir que je puisse faire à qui

que ce soit d'entre eux, serait de le rappeler ici pour y vivre un peu plus commodément; et tous les souhaits de ceux qui sont ici sont d'aller participer aux travaux et aux mérites de ces apôtres. Je recommande les uns et les autres, et moi par-dessus tous, aux Saints Sacrifices de Votre Révérence, étant

Votre très-humble et très-obéissant...

Claude Dablon, J.

ÉTAT PRÉSENT

DES MISSIONS

DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

EN LA NOUVELLE-FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1675.

MISSIONS

DES OUTAOUAIS [1].

Nous avons dans le pays des Outaouais plus de douze Missions particulières, entre lesquelles il y en a trois principales, qui ont chacune une grande chapelle très-bien décorée.

La première de ces trois Missions est Sainte-Marie du Sault, à l'extrémité orientale du lac supérieur. Elle est gouvernée par le P. Nouvel, qui, avec les Pères Dreuillettes et Bailloquet, travaillent tantôt

1. *Outaouacs* dans le manuscrit.

conjointement et tantôt séparément, car ils doivent donner leurs soins non-seulement aux Algonquins du Sault, mais aussi à ceux d'Ekaentouton, de Nipissing et de Mississagué ; ce sont trois nations considérables, chez lesquelles les Pères vont hiverner, les unes après les autres.

Ils ont baptisé, depuis un an, plus de 120 personnes, nonobstant toutes les oppositions que le démon apporte à l'Évangile par diverses superstitions, auxquelles ces peuples sont si attachés, qu'ils ont bien osé lever la hache par plusieurs fois sur la tête des missionnaires qui s'opposent à ces coutumes diaboliques.

La seconde mission est celle de Saint-Ignace, à Michillimakinac ; c'est un lieu très-avantageux pour la pêche, qui se trouve précisément situé entre le lac des Hurons et celui des Illinois [1].

C'est là où se sont ramassés, depuis assez peu de temps, les Hurons d'Etionnontaté, et quelques nations algonquines. Un assez bon nombre des uns et des autres font profession publique de la Foi, et y vivent fort chrétiennement ; les premiers sous la conduite du P. Pierson, qui emploie beaucoup de zèle et d'industrie pour les instruire ; les seconds ont eu le P. Nouvel et le P. Marquette pour pasteurs.

La belle chapelle, qui fut achevée il n'y a qu'un

1. Lac Michigan.

an, ne fut pas plutôt ouverte, qu'elle fut comme consacrée par soixante-six baptêmes. On y comptait quarante adultes Hurons avec treize enfants, et quinze adultes Algonquins avec trente-quatre enfants de la même nation. Le vendredi-saint, on y prêcha la Passion en trois langues différentes. L'adoration de la Croix s'y fit avec grande piété par cinq ou six diverses nations de Sauvages; et le jour de Pâques, seize, tant Hurons que Huronnes, y firent leur première communion.

Les cérémonies qui ont eu lieu à Noël, et par lesquelles ces bons Sauvages ont honoré l'Enfant Jésus dans la crèche, sont surprenantes; on ne peut en être témoin sans être touché de dévotion, de voir Notre-Seigneur faire triompher son enfance au milieu de l'infidélité.

La troisième Mission est celle de Saint-François-Xavier, un peu au delà de la baie des Puants. Elle est comme le centre de grand nombre de nations différentes qui sont aux environs.

Le P. André cultive celles qui sont dans la baie des Puants; par sa fermeté, il a su dompter ces esprits, qui étaient les plus féroces et les plus superstitieux, en les assujettissant peu à peu et avec une constance inébranlable, au joug de la Foi. Aussi peut-on dire qu'il a une église toute formée; elle est composée de quatre à cinq cents chrétiens; le Père en a baptisé jusqu'à cent quarante la dernière année.

Le P. Allouez a soin des Outagamis et des Mascoutins[1], dont il a admis au baptême, depuis un an, plus de cent soixante. La croix que ce missionnaire a plantée au milieu de ces bourgades, y est en vénération, et le nom de Jésus-Christ est adoré avec grand respect, dans ces terres sauvages et infidèles... La chapelle d'écorce, que le Père a dressée dans le bourg des Mascoutins, se remplit tous les jours, à diverses reprises. Trente-sept adultes et soixante-quinze enfants y ont été baptisés, et on y compte jusqu'à douze nations, qui sont de trois langues différentes, et qui ne font pas moins de vingt mille âmes ramassées en ce seul bourg. Le P. Silvy est allé pour aider le P. Allouez dans ses travaux auxquels il ne pouvait plus suffire.

Le P. Jacques Marquette a commencé une quatrième Mission, qui est celle des Illinois. Ce sont les premiers peuples qu'il a rencontrés dans le voyage qu'il fit l'an passé, pour la découverte de la mer du Sud. Ce Père est allé, le printemps dernier, jeter les fondements de cette Mission; c'est à son retour qu'il a glorieusement fini sa vie au milieu de ses travaux, sur les bords mêmes du lac des Illinois. Nous donnons ici le narré de sa mort et des circonstances remarquables qui l'ont accompagnée.

—

1. Mascoutins ou *Machoutench,* nation algonquine.

RÉCIT DE LA MORT DU P. JACQUES MARQUETTE, ARRIVÉE LE 19 MAI 1675, A SON RETOUR DE LA MISSION DES ILLINOIS.

Le P. Jacques Marquette, ayant été envoyé dans les Missions des Algonquins supérieurs, qu'on nomme Outaouais, y a travaillé avec tout le zèle qu'on devait attendre d'un homme qui s'était proposé saint François Xavier pour le modèle de sa vie et de sa mort. Il a imité ce grand saint non-seulement par la diversité des langues qu'il a apprises, entre autres la langue algonquine, la huronne et l'illinoise, mais aussi par l'étendue de son zèle, qui lui a fait porter la foi jusqu'à l'extrémité de ce nouveau monde, et à plus de huit cent lieues d'ici, dans les forêts, où jamais le nom de Jésus-Christ n'avait été annoncé.

Ce religieux avait constamment demandé à Dieu la grâce de finir sa vie dans ces pénibles Missions, et de mourir au milieu des bois comme son cher saint Xavier, dans un abandon général de toutes choses. Dans ce but, il offrait tous les jours à Dieu les mérites de Jésus-Christ et l'intercession de la Vierge immaculée, pour laquelle il avait une dévotion tendre et peu commune.

Aussi a-t-il obtenu, par de si puissants médiateurs, ce qu'il a demandé avec tant d'instances, puisqu'il a eu le bonheur de mourir, comme l'apôtre des Indes,

dans une méchante cabane, sur le rivage du lac des Illinois, abandonné de tout le monde, mais avec des douceurs et des consolations célestes si grandes et si délicieuses, qu'elles font bien voir qu'autant il a été délaissé du côté de la terre, autant le ciel s'est intéressé à son bienheureux trépas.

On sait le grand voyage qu'il fit l'an passé, à travers les lacs, les fleuves et les forêts jusque assez proche du golfe de Mexique. Dans sa marche, il rencontra grand nombre de nations auxquelles il annonça l'Évangile; mais il remarqua surtout les Illinois, chez qui il reconnut plus de disposition que chez les autres à recevoir la Foi de Jésus-Christ. Ces peuples ont en effet une docilité, une douceur, une humanité toute particulière (aussi portent-ils le nom d'Illinois, qui signifie les humains, comme si eux seuls étaient hommes, tous les autres n'étant que des Sauvages). Du reste, le P. Marquette avait déjà instruit plusieurs de cette nation lorsqu'il était à la Mission du Saint-Esprit, située à l'extrémité du lac Supérieur, où ces peuples venaient de temps en temps pour faire le commerce.

Le P. Marquette trouva chez ces Illinois un si ardent désir d'avoir avec eux un de nos Pères, qu'il leur promit ou de revenir lui-même, après qu'il aurait rendu compte de son voyage, ou de leur procurer un autre missionnaire. En effet, quoiqu'après son retour, il eût été pendant tout l'été fort malade d'un

flux de sang causé par ses grandes fatigues, il ne laissa, dès qu'il fut un peu mieux, de demander au Père supérieur des Outaouais de lui permettre de retourner vers ces nations pour jeter parmi elles les fondements d'une florissante Mission.

Il partit donc, dans le mois de novembre de l'année 1674, de la baie des Puants, avec deux compagnons dont l'un avait déjà fait le voyage avec lui. Pendant un mois de navigation sur le lac des Illinois, il se porta assez bien, mais sitôt que la neige commença à tomber, il fut repris de son flux de sang, qui l'obligea de s'arrêter près de la rivière qui conduit aux Illinois. Ils bâtirent en ce lieu une cabane pour passer l'hiver; mais ils éprouvèrent de telles incommodités, que son mal s'augmentant de plus en plus, il vit bien que Dieu lui accordait la grâce qu'il lui avait tant de fois demandée. Il le dit même à ses deux compagnons, et il les assura qu'il mourrait de cette maladie et dans ce voyage. Pour y bien disposer son âme, malgré la grande indisposition de son corps, il commença un hivernement si rude par les exercices de saint Ignace qu'il fit avec de grands sentiments de dévotion, et beaucoup de consolations célestes.

Il passa ensuite le reste du temps à s'entretenir avec les habitants du ciel, car il n'avait sur la terre d'autre commerce, au milieu de ces déserts, qu'avec ses deux compagnons qu'il confessait et commu-

niait deux fois la semaine, et qu'il consolait et exhortait autant que ses forces le pouvaient permettre.

Quelque temps après Noël, et dans le dessein d'obtenir la grâce de ne pas mourir sans avoir pris possession de sa chère Mission, il invita ses compagnons à faire une neuvaine en l'honneur de l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge. Il fut exaucé contre toutes les apparences humaines, et se trouvant beaucoup mieux, il fut en état d'aller au bourg des Illinois, dès que la fonte des glaces eut rendu la navigation libre. Il partit donc avec bien de la joie le 29 mars de l'année 1675. Pendant les onze jours qu'il fut en chemin, il eut beaucoup à souffrir, et à cause de sa propre indisposition qui n'était pas entièrement disparue, et à cause du temps qui fut très-rude et très-fâcheux.

Ils arrivèrent enfin au bourg des Illinois le 8e d'avril, et il y fut reçu comme un ange du ciel. Il commença par assembler à diverses fois les chefs de la nation avec tous les anciens pour jeter dans leurs esprits les premières semences de l'Évangile; il porta ensuite ses instructions dans les cabanes qui se trouvaient toujours pleines d'une grande foule de peuple; et à la fin il résolut de parler à tous publiquement dans une assemblée générale, qu'il convoqua en pleine campagne, les cabanes étant trop étroites pour contenir tout le monde. Ce fut une belle prairie proche du bourg qu'on choisit pour ce grand

conseil, et qu'on orna à la façon du pays, la couvrant de nattes et de peaux d'ours. Le Père ayant de plus fait étendre sur des cordes diverses pièces de taffetas de la Chine, il y attacha quatre grandes images de la Sainte-Vierge qui pouvaient être vues de tous les côtés. L'auditoire étant composé de cinq cents tant chefs que vieillards, assis en rond autour du Père, et de toute la jeunesse qui se tenait debout, au nombre de plus de quinze cents hommes; le reste de l'assemblée était formée d'une foule considérable de femmes et d'enfants, car ce bourg renferme cinq à six cents feux. Le Père parla à tout ce peuple, et, selon la coutume, il leur porta dix paroles par dix présents qu'il leur fit. Il leur expliqua les principaux mystères de notre religion, et la fin pour laquelle il était venu en leur pays; mais surtout il leur prêcha Jésus crucifié, la veille même du grand jour auquel il était mort en croix pour eux, aussi bien que pour tout le reste des hommes; enfin, il conclut la cérémonie par la célébration de la sainte messe. Trois jours après, qui était le dimanche de Pâques, les choses étant disposées de la même manière que le jeudi, il célébra les saints mystères pour la seconde fois, et par ces deux premiers sacrifices, qu'on y eût jamais offerts à Dieu, il prit possession de cette terre au nom de Jésus-Christ, et donna à cette Mission le nom de la Conception Immaculée de la Sainte-Vierge.

Il fut écouté avec une joie et une approbation uni-

verselles de tous ces peuples, qui le prièrent avec de grandes instances de revenir au plus tôt chez eux, puisque sa maladie l'obligeait de s'en retourner. Le Père, de son côté, leur témoigna l'affection qu'il leur portait, la satisfaction qu'il avait d'eux, et leur donna parole que lui ou un autre de nos Pères reviendrait pour continuer cette Mission si heureusement commencée. Il le leur promit encore à diverses reprises en se séparant d'avec eux pour se mettre en chemin. Et de leur côté, ces bonnes gens lui donnèrent des grandes marques d'amitié et voulurent l'accompagner par honneur pendant plus de trente lieues de chemin, se chargeant à l'envi l'un de l'autre de son léger bagage.

Ils s'avancèrent ainsi au delà d'un petit portage, où ils prirent congé du Père, remplis d'une grande idée de l'Évangile, et d'un grand désir de le revoir au plus tôt de retour dans leur pays. Mais Dieu en disposait autrement.

Le P. Marquette, après une action aussi glorieuse, n'était plus un homme de ce monde, mais un habitant destiné pour le ciel, où il était appelé à recevoir la récompense d'une ambassade qu'il avait faite avec tant d'honneur pour le service de son maître. Il le sentit bien lui-même, car ayant regagné le lac des Illinois, ses forces diminuèrent si fort que ses compagnons perdirent toute espérance de le pouvoir ramener jusqu'au bout, et lui commença à

espérer qu'il obtiendrait bientôt de Dieu ce dont il le priait depuis tant de temps. C'était par là qu'il tâchait d'adoucir la tristesse que leur causait son état, car le mal l'avait mis si bas, qu'il ne pouvait plus se remuer, et qu'il fallait le retourner et porter comme un enfant, toujours avec une joie et une résignation admirables de son côté, les consolant lui-même et les encourageant à souffrir pour Jésus-Christ, qui ne les abandonnerait pas après sa mort.

Huit jours avant qu'il expirât, il eut la pensée de faire de l'eau bénite pour lui servir pendant le reste de sa maladie, et ensuite à son agonie et à sa sépulture; il eut soin d'instruire ses compagnons comment ils en devaient user.

Enfin, le temps de son départ approchant, et ayant mis pied à terre un vendredi au soir, il leur dit qu'il croyait mourir le lendemain, et les exhorta là-dessus à prendre courage, et à se résigner à la volonté de Dieu.

Avec ce grand sujet de joie pour lui et de tristesse pour ses deux compagnons, ils partirent le lendemain pour continuer leur chemin, pendant lequel il leur parla toujours de sa mort, de la place qu'il fallait choisir pour l'enterrer, de la manière dont il fallait l'ensevelir, et de la marque qu'il fallait mettre au lieu où il serait inhumé. Il parlait de toutes ces choses avec une douceur, un repos et une tranquillité d'esprit si grands, qu'on eût cru qu'il eût parlé de

la mort et des funérailles de quelqu'autre et non pas des siennes.

Comme il avait toujours souhaité qu'ils l'enterrassent près du lac, à l'embouchure de quelque rivière assez considérable, pour qu'on pût trouver facilement le lieu de sa sépulture, en ayant rencontré une fort propre à ce dessein sur les trois heures après midi, il les pria, bien qu'ils eussent beau temps, de ne pas aller plus loin, et de le mettre à terre auprès de cette rivière : « afin, disait-il, de se préparer un peu plus en repos à sa dernière heure qui était proche. » Ils y consentirent d'autant plus volontiers, qu'ils y auraient été obligés d'ailleurs par un grand vent qui se leva pour lors. Ayant donc construit à la hâte une méchante cabane avec quelques écorces d'arbre, ils le couchèrent dedans le mieux qu'ils purent, quoique pourtant, comme ils ont avoué, ils fussent tellement plongés dans la tristesse de la perte de leur bon Père qu'ils aimaient uniquement, qu'ils ne savaient ce qu'ils faisaient.

Dès que le Père fut couché dans cette misérable cabane, son premier soin fut de consoler ses pauvres compagnons, les exhortant à la confiance en Dieu, qui ne les abandonnerait pas dans ces vastes solitudes : il y ajouta quelques préceptes et instructions. Puis leur donnant un peu de temps pour se disposer au sacrement de pénitence qu'il voulait encore leur administrer, il acheva dans l'intervalle ce qui lui

restait à dire de son bréviaire pour ce jour-là. Car quelque incommodité qu'il eût eue dans le voyage, il voulut le réciter jusqu'au dernier jour de sa vie, quoique ce ne fût qu'avec des peines étranges, à cause de son extrême débilité.

Ainsi donc, après avoir satisfait à sa dévotion, il satisfit ensuite à celle de ses bien aimés compagnons, en entendant leurs confessions. Il les remercia ensuite de toutes les charités qu'ils avaient exercées, pendant tout le voyage, en son endroit, leur demanda pardon de toutes les peines qu'il leur avait données, leur promit qu'il ne les oublierait point en paradis. Comme il les voyait très-fatigués du voyage, il les obligea de prendre un peu de repos, les assurant que son heure n'était pas encore venue, et qu'il les avertirait quand il serait temps. Ils le firent pour le contenter, et deux ou trois heures après, il les appela, et leur demanda de l'eau bénite et son reliquaire, et les ayant embrassés pour la dernière fois, pendant qu'ils fondaient en larmes à ses pieds, il ôta son crucifix qu'il portait toujours pendu à son col, et il pria l'un des deux de le lui tenir un peu élevé en l'air, en face de lui, et de le faire ressouvenir, quand, ils le verraient près d'expirer, de prononcer souvent les noms de Jésus et de Marie, si par hasard il ne le faisait lui-même.

Ce fut alors que, sentant son heure approcher, et tirant des forces de sa faiblesse, il fit à haute voix sa

profession de foi, les mains jointes et les yeux doucement attachés sur son crucifix. Il y ajouta tous les autres actes propres de ce temps suprême et finit en remerciant la divine Majesté de la grâce incomparable qu'il lui faisait de mourir en la Compagnie, d'y mourir missionnaire de Jésus-Christ, et surtout d'y mourir, comme il l'avait toujours souhaité, dans une méchante chaumière, au milieu des déserts et dans le dernier abandon de tout secours humain, puisque ses deux compagnons ne lui en pouvaient point, en effet, donner d'autres en cette extrémité que celui de leurs prières.

Après ces actes prononcés à haute voix, il se tut, s'entretenant en lui-même avec son Dieu, et laissant aller de temps en temps quelques paroles, qui ne faisaient que trop voir les sentiments admirables de ce grand cœur, tenant les yeux toujours attachés à son crucifix.

C'est en cet état qu'il entra en son agonie, mais une agonie la plus douce et la plus tranquille du monde, car lorsque l'un de ses gens, selon l'ordre qu'il lui en avait donné, lui cria tout haut *Jésus*, *Maria*, qu'il prononça distinctement plusieurs fois, comme si, au même temps qu'il eut prononcé ces deux noms adorables, quelque chose se fût présenté devant ses yeux, il les haussa tout d'un coup, un peu au-dessus de son crucifix, sur lequel il les avait tenus jusqu'alors, et regardant toujours fixement de ce

même côté, le visage riant et tout enflammé, il rendit paisiblement sa bienheureuse âme à son Créateur, un samedi 19 de mai entre onze heures et minuit.

Voilà comme ce brave missionnaire, âgé de 38 ans, finit par une sainte mort la sainte vie qu'il avait menée, et dans les plus rudes Missions des Outaouais, et dans la pratique de toutes les vertus propres de son ministère, entre lesquelles il avait toujours fait éclater une dévotion incomparable envers la très-glorieuse Vierge. Il avait surtout montré la plus ardente passion pour faire honorer partout la Conception Immaculée, et il en a laissé une marque éternelle, lorsqu'en fondant la Mission des Illinois, il lui a donné le nom de Mission-de-la-Conception. Aussi cette Mère de bonté lui fit-elle la grâce de mourir un samedi, comme il l'en avait prié, et lui fit sans doute plusieurs autres faveurs pour le récompenser de sa tendre affection. Je ne voudrais pas assurer ce qui suit comme une vérité certaine, puisqu'en effet nous n'en avons pas de connaissance certaine ; mais, quoi qu'il en soit, ses deux compagnons ont toujours cru que lorsqu'il prononça les noms de Jésus et de Marie un peu avant d'expirer, et qu'il haussa tout d'un coup les yeux un peu plus haut que son crucifix, cette Reine des anges lui avait apparu, et qu'il avait rendu son âme entre ses divines mains.

Ces deux hommes, après avoir bien versé des larmes sur son corps, plutôt pour contenter leur dé-

votion que leur douleur, quoiqu'elle fut excessive, le mirent en terre, dans le lieu et de la manière qu'il leur avait prescrite, et plantèrent auprès de sa tombe une grande croix pour y servir de marque à l'avenir[1]. Le lendemain, qui était le dimanche, ils se mirent en devoir de continuer leur route avec tous les sentiments que vous pouvez croire d'affliction et de regret d'avoir ainsi perdu celui qui faisait toute leur consolation.

Un des deux, particulièrement, avait eu le cœur si serré de douleur toute la nuit, que le lendemain il se trouva lui-même accablé d'une grande douleur d'estomac, qui l'avait mis dans le dernier abattement. Comme cependant il fallait partir de nécessité, il eut recours avec une grande confiance à celui dont il venait d'inhumer le corps, et qu'il croyait assurément dans la gloire. Si bien que, sans en rien dire à son compagnon, pendant que celui-ci accommodait le canot pour partir, il s'alla jeter à genoux sur le tombeau de son bon Père, et lui ayant fait une fort courte prière, il prit, avec un grand respect et en même temps avec une grande confiance, un peu de la terre de dessus ce tombeau, et ne l'eut pas plutôt mise sur sa poitrine, qu'il fut à l'instant guéri de son mal, et toute sa tristesse et son chagrin se dissipèrent en un

1. La rivière, sur les bords de laquelle a été enterré le saint missionnaire, a longtemps porté le nom de *rivière du P. Marquette*. Voir entre autres *les cartes de Damville, de de l'Isle*, etc.

moment : et ils continuèrent ensuite leur route avec une joie qu'ils étaient persuadés leur être inspirée par leur aimable Père.

Il y aurait ici beaucoup de choses à dire de ses vertus, puisqu'il a eu en un souverain degré toutes celles qui font le véritable missionnaire ; un zèle universel, une chasteté angélique, une débonnaireté et une douceur qui le rendaient aimable à tout le monde, tant aux Sauvages qu'aux Français; une candeur d'enfant envers tous, mais bien plus encore quand il s'agissait de s'ouvrir à ses supérieurs ; une union avec Dieu très-grande ; mais sa principale vertu, et comme son caractère, était la dévotion envers le mystère de l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge.

Il en parlait presque toujours; il l'insérait dans toutes ses lettres, et il ne lui était presque pas libre d'avoir d'autres pensées. Je passe bien d'autres choses assez considérables. J'ajoute seulement que, parmi ses papiers, on a trouvé un cahier intitulé *la Conduite de Dieu sur un missionnaire*, où il fait voir l'excellence de cette vocation, les avantages qu'on y trouve pour s'y sanctifier, et le soin que Dieu prend d'un véritable missionnaire. On reconnaît dans ce petit abrégé l'esprit de Dieu dont il était pénétré.

MISSIONS

DES IROQUOIS

Les Iroquois font cinq nations différentes, et sont séparés en huit bourgades plus considérables, en chacune desquelles nous avons une chapelle où s'assemblent tous les jours les nouveaux chrétiens pour y faire leurs prières et y recevoir les instructions que les missionnaires leur donnent chaque jour aux heures réglées. Le P. Bruyas, qui est le supérieur de tous, a gagné à Jésus-Christ grand nombre des principaux d'Agnié, qui est le bourg de la nation la plus voisine des Hollandais. Voici en peu de mots ce qu'il en mande par ses dernières lettres.

MISSION D'AGNIÉ.

Cette année pourrait fournir une assez ample matière de relations, tant par le nombre de ceux qui ont reçu le baptême, qui monte jusqu'à quatre-vingts,

que par la ferveur des nouveaux chrétiens. Je ne touche que ce qu'a fait un nommé Assendasdé, qui passe sans contredit pour un des plus considérables de la nation. Après que je l'eus baptisé, il voulut que toute sa famille reçût le baptême comme lui. Les maladies et la mort s'étant jetées ensuite dans sa maison, il a souffert constamment tous les reproches que ses parents lui en ont fait, comme s'il eût attiré sur lui tous ces malheurs par son baptême. On en est venu jusque-là, qu'on lui a pensé donner la gloire d'être le premier martyr des Iroquois.

Un de ses proches, ne pouvant souffrir qu'il fût chrétien, s'étant à dessein à demi enivré, se jeta sur lui, lui arracha le chapelet et le crucifix qu'il portait pendus au col, et le menace de le tuer, s'il ne veut renoncer à tout cela. « Tue-moi, dit-il, je serai heureux de mourir pour un si bon sujet. Je ne regrette pas ma vie en la donnant pour preuve de ma foi. »

Comme il a du crédit dans ce bourg, son exemple a attiré à la Foi un nombre très-considérable de ses compatriotes. Il y a eu peu de dimanches cet hiver que je n'aie baptisé quelque enfant ou quelque adulte. Si je racontais tout ce qui se passe ici pour le progrès du Christianisme, ceux qui l'entendraient auraient sujet de louer Dieu, qui commence à être glorifié parmi ces infidèles.

Pour moi, j'attribue ces conversions à la bonté de

la Très-Sainte-Vierge, dont on nous a envoyé une image miraculeuse de Notre-Dame de Foye. Je puis dire que, depuis que nous possédons ce précieux dépôt, l'église d'Agnié a changé entièrement de face. Les anciens chrétiens ont repris leur première ferveur, et le nombre des nouveaux va s'augmentant de jour en jour. Nous exposâmes cette précieuse statue le jour de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge avec toute la pompe possible. Ce fut en chantant les litanies en langue iroquoise. Nous la découvrons seulement le samedi au soir, par le chant des mêmes litanies ; et tout le dimanche elle demeure exposée aux yeux de nos chrétiens, qui s'assemblent ce jour-là trois fois, pour réciter le chapelet devant leur bonne Mère et protectrice. Les infidèles me disent que, depuis que l'image de Marie est dans leur bourg, ils ne craignent plus rien ; et de fait, ils ont reçu des effets bien visibles de sa protection.

Le P. Jacques de Lamberville, qui prend soin de la Mission de Saint-Pierre à Gandaouagué, seconde bourgade du pays d'Agnié, a la consolation d'envoyer au ciel beaucoup de petits enfants, morts après le baptême. Cette Église, quoique la plus petite que nous ayons dans ces Missions, ne le cède à aucune en ferveur.

Le Père espère de l'augmenter en peu de temps d'un nombre très-considérable. Les anciens viennent eux-mêmes à la prière, et y exhortent la jeunesse.

Enfin, si l'eau-de-vie était bannie de ces quartiers, l'on verrait bientôt tout ce bourg devenir chrétien.

MISSION D'ONNEIOUT.

La seconde nation est celle des Onneïouts qui ont toujours passé pour les plus cruels de ces barbares, et qui sont à présent si changés par les soins du P. Millet, qu'on peut dire que de loups ils sont devenus agneaux.

Plusieurs capitaines et beaucoup d'anciens ont embrassé la foi cette année. Un, entre autres, des plus notables a été baptisé publiquement avec sa femme, et marié en face de l'Église. Il a ensuite reçu la sainte Communion, et est devenu catéchiste et prédicateur. Pendant la chasse d'hiver, sa cabane était une chapelle dans les bois, où il faisait les prières le matin et le soir, en bannissant toutes les superstitions, et répandant partout une si bonne odeur, qu'il faisait vivre en chrétiens les infidèles même qui chassaient près de lui. A son retour de la chasse, pour éviter les occasions de l'ivrognerie, qui sont fréquentes en ce temps-là dans le bourg, il s'est éloigné de deux lieues, s'étant fait une cabane séparée, d'où il ne manque

point de venir tous les samedis pour assister, le lendemain, au service divin.

Il y a plusieurs autres des principaux de ce bourg qui sont animés de la même ferveur; ce qui a donné occasion au missionnaire d'établir parmi eux la Sainte-Famille [1], pour conserver et accroître ce premier esprit du Christianisme et ce zèle du salut des âmes.

MISSION D'ONNONTAGUÉ.

Le P. Jean de Lamberville est à Onnontagué; c'est le bourg de la troisième nation, où Garakontié donne toujours des marques de sa fermeté dans la foi, et de l'amitié qu'il a pour les Français.

Le Père s'est acquis un grand crédit par l'usage qu'il sait faire de plusieurs remèdes, ce qui lui donne entrée dans toutes les cabanes, et accès auprès de tous les malades, de sorte qu'il lui en échappe peu qu'il ne baptise avant qu'ils meurent. Outre l'emploi qu'il a dans Onnontagué, il est obligé de faire de temps en temps des courses aux environs. A la dernière qu'il fit jusqu'à dix lieues du bourg, il arriva heureusement pour baptiser un agonisant, qui mourut bien-

[1] *Confrérie de la Sainte-Famille.* (Voir t. I, p. 150.)

tôt après. Puis, ayant passé une rivière, il trouva plusieurs chrétiens malades, qu'il confessa ; puis, y joignant la saignée, il arriva que, par le moyen de la médecine temporelle et de la spirituelle, Dieu leur rendit la santé. Il baptisa encore en ce même endroit un homme et une femme, qui étaient très-bien disposés. Il lui fallut en même temps travailler à préparer au sacrement une autre femme qui avait de grandes aversions des Français et de la Foi, il y réussit si bien qu'elle mérita de recevoir le baptême avant que de mourir. A peine avait-il achevé, qu'il lui fallut promptement repasser la rivière pour saigner un jongleur malade ; mais ne le trouvant pas digne du baptême, le Père se mit incontinent en route pour aller, à deux lieues de là, le conférer à une femme et à un enfant qui reçurent en même temps la santé, après les remèdes qu'il leur donna.

Voilà comme un missionnaire doit être tout à tous, ne laissant échapper aucune occasion pour gagner les âmes à Jésus-Christ. C'est ce que le Père fait et au dedans et au dehors d'Onnontagué. Aussi a-t-il augmenté cette année son église de soixante-douze chrétiens, parmi lesquels quarante sont morts après le baptême, ainsi que plusieurs adultes, entre autres quelques captifs d'Andastogué, qu'il a baptisés au milieu des feux dans lesquels ils sont morts.

MISSION D'OIOGOUIN.

Le P. de Carheil n'est pas si heureux parmi la quatrième nation, qui est celle des Oiogouins ; ils sont devenus si superbes et si insolents, qu'ils l'ont assez rudement maltraité quand ils étaient à l'état d'ivrognerie, ils ont même renversé une partie de la chapelle ; mais ces rebuts ne lui font pas perdre courage, et en récompense Dieu lui a donné la consolation d'avoir mis cette année vingt et un enfants dans le ciel et probablement onze adultes, morts après le baptême ; ce n'a pas été sans livrer bien des combats.

Voici comme il décrit la peine qu'il a eue pour baptiser une jeune femme, d'où l'on jugera des autres. Elle ne s'est rendue, dit-il, qu'à l'extrémité, et je ne l'ai gagnée que par la patience, par la douceur et par la constance à espérer d'elle ce que tous les rebuts que j'en souffrais avaient pensé plusieurs fois me faire désespérer. Elle permettait facilement que je la visitasse, après quelques remèdes que je lui avais donnés. Elle me laissait parler de toutes autres choses que de la principale, qui était le salut de son âme. Sitôt que j'ouvrais la bouche pour lui en insinuer quelques mots, elle entrait dans des emportements qui étaient surprenants, et que je n'avais jamais re-

marqués dans aucun Sauvage. J'étais contraint de me retirer au même instant, de peur de l'irriter encore davantage, et de la porter à un endurcissement sans remède. Comme sa maladie n'était qu'une langueur causée par les vers qui la rongeaient insensiblement, deux mois se passèrent sans que je discontinuasse de la visiter tous les jours, et sans qu'elle cessât de me rebuter de la même manière, et même avec des redoublements de colère, qui m'obligèrent enfin de me présenter seulement devant elle sans lui dire mot. Je tâchais toutefois de lui dire des yeux et d'un visage plein de compassion ce que je n'osais plus lui dire de bouche. Et comme un jour je me fus aperçu qu'elle paraissait touchée extérieurement de quelques petits services que je lui rendais en lui faisant du feu, dans l'abandon où je la voyais, personne n'ayant plus soin d'elle, je crus qu'elle souffrirait que je lui parlasse de ce que je désirais uniquement pour elle, et qu'elle avait toujours repoussé avec horreur. En effet, elle me laissa approcher, et m'écouta assez longtemps, sans entrer dans ses emportements ordinaires ; mais pourtant avec des agitations de corps qui marquaient celles de son esprit combattu des différents mouvements de la grâce et de la nature. Je commençais de concevoir quelque peu d'espérance, lorsque se tournant en furie vers moi, elle me prit au visage, avec tout l'effort dont elle était capable, et assurément elle m'eût peut-être grièvement blessé si ses forces eussent

égalé sa fureur ; mais elle était si faible qu'elle ne me pouvait faire le mal qu'elle voulait. Sa faiblesse fut cause que, lui abandonnant mon visage, je continuai mon instruction en lui disant que l'intérêt que je portais à son âme m'obligeait, quoi qu'elle fît, de ne pas la quitter. Je fus cependant contraint de la laisser encore cette fois, même dans la pensée de n'y plus retourner. Je ne laissai pas d'y retourner le lendemain matin, plutôt pour voir si elle était morte que pour lui parler. Je la trouvai à l'extrémité, mais elle n'avait pas encore perdu l'esprit. « Hé quoi ! lui dis-je, tu n'as plus qu'un moment de vie, pourquoi veux-tu te perdre pour toujours, puisque tu peux encore te sauver ? »

Ce peu de paroles amollit son cœur, que tant d'autres n'avaient pu ébranler. Elle se pencha vers moi, elle fit la prière que je lui suggérais, témoigna de la douleur de ses péchés passés, demanda le baptême pour les effacer, et elle le reçut pour être confirmée dans la grâce par la mort qui suivit peu de temps après.

J'ai appris, par l'exemple de cette malade, que je ne dois jamais abandonner personne, quelque résistance qu'elle puisse apporter pendant qu'elle aura quelque reste de vie et de raison ; mon espérance et mon travail ne devant avoir de terme que là où Dieu en met à sa miséricorde.

MISSION CHEZ LES IROQUOIS QU'ON APPELLE SONNONTOUANS.

Les PP. Pierron, Raffeix et Garnier, qui travaillent dans trois bourgades différentes, sont pour ainsi dire obligés de porter toujours leurs âmes entre leurs mains, car ils sont presque habituellement en danger d'être massacrés par ces barbares.

Depuis, en effet, que les Sonnontouans ont entièrement défait les Andastogués, qui étaient leurs anciens et plus redoutables ennemis, leur insolence ne connaît plus de bornes ; ils ne parlent que de renouveler la guerre contre nos alliés et même contre les Français, et de commencer par la destruction du fort de Catarokoui. Il n'y a pas longtemps qu'ils avaient résolu de casser la tête au P. Garnier, le faisant passer pour sorcier.

Celui qui devait faire le coup était non-seulement désigné, mais aussi payé pour cela ; et nous n'aurions plus ce missionnaire, si Dieu ne l'eût conservé par une providence bien singulière.

Toutes ces insolences n'empêchent pas les Pères de faire leurs fonctions tête levée, d'instruire dans les cabanes et dans leurs chapelles, où ils ont baptisé plus de cent personnes depuis un an ; et ils trouvent

que cinquante, tant enfants qu'adultes, meurent chaque année, après le baptême.

Cependant, si ces barbares prennent les armes contre nous, comme ils nous en menacent, nos Missions sont en grand danger d'être ou ruinées ou du moins interrompues pendant que cette guerre durera.

MISSIONS DU NORD,

CHEZ LES MONTAGNAIS, MISTASSINS, PAPINACHOIS, AU LAC SAINT JEAN, ETC.

Nous ne pouvons rien dire de la Mission de la baie d'Hudson. Le P. Albanel est parti pour ce pays, il y a plus de deux ans, sans que nous ayons reçu de lui aucune lettre depuis son départ. Les Sauvages de ces quartiers-là en parlent diversement. Les uns nous assurent qu'il est mort, et qu'il est probable qu'il aura été tué; les autres prétendent qu'étant tombé entre les mains des Anglais, ils lui ont fait repasser la mer.

Ce que nous avons su de certain, c'est qu'il a eu assez de travaux et de misères à endurer pour y user le peu de forces qui lui restaient et pour y laisser glorieusement la vie.

Les Missions de Tadoussac, du lac Saint-Jean, des Mistassins et des Papinachois ont occupé le P. de Crépieul pendant plus d'un an, sans discontinuer une vie errante dans les bois avec les Sau-

vages, avec mille sortes d'incommodités, soit pendant l'hiver, soit pendant l'été. Ces travaux et ces souffrances, qui ne lui donnaient pas de relâche, l'ont mis en tel état qu'il a été nécessaire de lui faire prendre du repos, après quatre rudes hivernements. En attendant, le P. Boucher est allé prendre sa place.

On peut dire que ces chrétientés vagabondes vivent dans une grande innocence lorsqu'elles sont dans les bois. Elles se sont augmentées depuis un an, non-seulement par le baptême de cinquante-cinq personnes, mais encore par le crédit que leur ont donné plusieurs chefs de quelques nouvelles nations, entre autres des Mistassins qui, nonobstant les maladies dont Dieu les a affligés depuis leur baptême, sont demeurés fermes dans la foi, et en ont fait profession publique, mourant très-bons chrétiens.

Ces Sauvages ont une vénération particulière pour les sacrements, et un si grand désir de les recevoir, que plusieurs sont venus exprès trouver le Père de dix à vingt lieues de loin, uniquement pour se confesser. Un, entre autres, a bien eu le courage d'entreprendre, pour ce sujet, un grand voyage, ayant fait seul en canot quarante lieues, parmi bien des dangers et avec beaucoup de fatigues, mais aussi avec tant de joie, qu'il ne pouvait assez le faire paraître en toutes rencontres; un autre n'eut pas moins de peine ni

moins de consolations, quand, ayant traîné sur les neiges son fils malade, pendant l'espace de vingt-cinq lieues dans des chemins très-difficiles, il le vit heureusement mourir entre les bras du Père, sitôt qu'il lui eût administré les sacrements.

MISSION

DES IROQUOIS

DE S.-FRANÇOIS-XAVIER

A LA PRAIRIE DE LA MAGDELEINE[1]

PENDANT L'ANNÉE 1675.

Les exemples de vertu que donne aux Français cette Église sont si éclatants et si connus, qu'il n'est pas nécessaire d'en parler, puisqu'il n'y a personne de ceux qui les voient qui n'admire les effets de la grâce en la personne de ces pauvres Sauvages. Et, en effet, ces bons chrétiens, qui habitent la prairie de la

1. Dans une note du tome Ier, page 179, il est dit, d'après Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, t. Ier, table, p. 639, que le terrain de la prairie de la Magdeleine avait été donné aux Jésuites par M. de la Ferté, abbé de la Magdeleine. Mais cette assertion n'est pas entièrement exacte, car d'après les *Lettres patentes d'amortissement des biens des Jésuites au Canada*, du 12 mai 1678, il paraîtrait que ce terrain a été concédé aux missionnaires de la Compagnie de Jésus par le sieur de la Martinière, au nom et comme tuteur des enfants de M. de Lauson, ancien gouverneur du Canada. Du reste, l'acte qui donne aux Jésuites la seigneurie de la Prairie est de l'année 1647.

Magdeleine, sont au milieu des feux sans brûler; je veux dire qu'ils sont environnés de toutes parts d'ivrogneries très-scandaleuses, auxquelles ils sont fortement sollicités, mais ils se sont fait jusqu'à présent distinguer à Montréal et partout ailleurs, et l'on n'a point d'autres marques pour les faire reconnaître, qu'en disant que ce sont ceux qui ne boivent point et qui prient bien Dieu. On pourra juger plus particulièrement de la vertu de ces fervents néophytes par le récit de la mort d'un jeune Iroquois, qui s'est endormi il y a peu de mois du sommeil des justes. Ce jeune homme, nommé Skandegorhaksen, était Agnié de nation, âgé d'environ vingt ans, fort bien fait de corps, et d'une humeur très-douce, et qui semblait être né pour la vertu et pour la sainteté.

Dès qu'il eut mis le pied à la prairie de la Magdeleine, il embrassa toutes les choses de la Foi et du culte divin avec tant de ferveur, qu'il se fit incontinent remarquer parmi tous les autres; de sorte que le P. Frémin, qui a soin de cette Mission, en conçut dès lors une si bonne opinion, qu'au lieu qu'il éprouvait les autres Sauvages des deux ou trois ans entiers avant que de leur conférer le saint baptême, il le donna à celui-ci après deux mois seulement d'épreuve. Dès lors ce bon néophyte donna de plus en plus des marques de sa piété et de sa ferveur, et quoique ce soit ici une louable coutume de nos Sauvages chrétiens de venir assez souvent pendant le jour

pour prier dans l'église, Skandegorhaksen surpassait tous les autres en ces saints exercices, et avait ses temps réglés comme un religieux. Il y venait tous les matins à quatre heures; ensuite il assistait à deux messes. Il retournait à la chapelle sur les dix heures; il faisait de même à une heure après midi, puis à trois heures, et encore au soleil couchant, avec tous les Sauvages, et enfin entre les huit et neuf heures du soir.

Ce n'est point exagération de dire qu'il priait dans l'église comme un ange, tant il était modeste. A le voir seulement prendre de l'eau bénite en entrant et en sortant de la chapelle, et faire de profondes inclinations au Saint-Sacrement, on était touché de dévotion. Dès lors les Français, qui ne savent pas les noms des Sauvages, le distinguaient des autres en disant ordinairement que c'est ce jeune homme qui prie Dieu dans la chapelle avec tant de ferveur, et presque à toutes les heures du jour. Il ne faisait pas paraître moins de dévotion dans sa cabane. Il y passait le temps à chanter les prières sur le chant de l'église, et à dire tout haut le chapelet, à quoi il engageait doucement les autres Sauvages de son âge, quand ils le venaient visiter.

Toutes ces choses étaient accompagnées d'une innocence de vie, et d'une tendresse de conscience admirable, et le Père tient pour certain qu'il est mort avec son innocence baptismale, qu'il a conser-

vée ici, deux ans durant, avec un soin et un courage héroïques. Car pendant tout ce temps, le diable lui a fait une guerre continuelle par de furieuses tentations, mais il en est toujours demeuré victorieux, par la grâce de Dieu, à laquelle il a correspondu de son côté par sa ferveur ordinaire et par une merveilleuse crainte d'offenser Dieu, et une grande horreur des moindres péchés. Aussi se confessait-il pour cela tous les huit jours, et quelquefois plus souvent.

Dès qu'il arrivait ici de quelque voyage, il venait droit à la chapelle, et se confessait sur l'heure, ou du moins le même jour. Il communiait avec des sentiments de dévotion et de ferveur, qu'il faudrait avoir vus pour en juger capable un Sauvage de la nation d'Agnié, qui a toujours été estimée une des plus fières et des plus éloignées du royaume de Dieu.

Mais comme la vertu, si elle est vraiment solide, ne se fait jamais mieux voir que dans les occasions, et que l'on pourrait peut-être dire que la ferveur de cette Mission soutenait celle de Skandegorhaksen ; voyons-le au milieu des méchants, et au pays d'iniquité, faire triompher la vertu et la foi de Jésus-Christ.

Ce fut dans le pays des Iroquois, où il eut le courage d'aller exprès pour gagner à Dieu un jeune homme de sa connaissance. Il le trouva à son grand regret plongé dans les vices, ce qui le faisait gémir dans son cœur, d'autant plus qu'il n'y pouvait pas

apporter remède. Il se résout donc de réparer de son côté les fautes de son ami, le mieux qu'il put. — Dans ce but, il se mit à faire l'apôtre au milieu de tous ces infidèles. Il chantait dans la chapelle les prières qu'il avait apprises ici. Cette nouveauté y attirait tout le monde, et il en prenait alors occasion de les instruire. Il allait hardiment dans les cabanes, et y prêchait les mystères de notre religion, et même il reprenait partout les vices avec une étonnante liberté, et c'est ce qui paraîtra presque incroyable à ceux qui connaissent la façon de faire des Sauvages, parmi lesquelles les jeunes gens ne parlent jamais en public, surtout en présence des anciens et des capitaines.

Après qu'il eut passé quelque temps dans ces exercices au milieu de l'infidélité, il retourna ici, et nous reconnûmes qu'il était toujours le même, et qu'il n'avait rien perdu de son innocence dans ce pays si plein d'abominations.

C'était déjà un fruit mûr pour le ciel. Aussi nous fut-il ravi quelque temps après son retour. Car étant allé à la chasse, sur le commencement de l'hiver, dans la résolution néanmoins de l'interrompre pour venir célébrer ici la fête de Noël, il ne put pas contenter sa dévotion, et dès le premier jour de décembre 1675, il se sentit attaqué du mal qui l'emporta, le vingt-deuxième du mois.

Sitôt qu'il se vit en danger, il protesta qu'il ne

craignait point la mort, et qu'au contraire, il espérait qu'elle lui serait un passage à l'éternité bienheureuse, disant toujours à ceux qui étaient auprès de lui, qu'il allait jouir de la vue de Dieu dans le paradis.

Pendant sa maladie, il n'a fait que dire son chapelet, s'exercer dans les actes de douleur de ses péchés, de foi, d'espérance et de charité. Il ne pensait qu'à Dieu et ne parlait que de Dieu; et, ce qui est merveilleux, c'est que, tombant fort souvent dans le délire, pendant tout ce temps, il ne disait autre chose que son chapelet, et tous ses délices étaient de réciter l'*Ave Maria*, et d'y mêler quelques-uns des actes de vertus, marque infaillible de l'habitude qu'il en avait contractée. Il n'a témoigné qu'un seul regret dans sa maladie, c'était de ne pas voir son bon Père (ainsi appelait-il le P. Frémin), et de ne pas mourir entre ses bras; aussi l'aimait-il, et il en était aimé uniquement.

Avant sa mort, étant encore en son bon sens, il exhorta ses parents qui l'environnaient, de persévérer dans le service de Dieu, et les pria d'exhorter aussi de sa part tous les Sauvages de la prairie de la Magdeleine à être constants dans la foi, et leur fit dire qu'il allait devant eux au ciel, comme il l'espérait, et qu'il s'attendait bien qu'ils le suivraient tous. Il les chargea aussi de payer de son petit meuble quelques dettes qu'il avait contractées. Après quoi il ne pensa

plus qu'au paradis, s'entretenant doucement avec Dieu, auquel il rendit son âme très-paisiblement. La nouvelle de cette mort, ayant été apportée ici, remplit tous les esprits de tristesse, mais en même temps d'un certain sentiment de dévotion, que causait la mémoire de sa vertu.

Comme on a changé ici les coutumes ridicules des Iroquois, touchant les meubles des défunts, ou qu'on enterrait avec eux, ou dont on se servait superstitieusement ; comme, dis-je, on les a changées en de meilleurs usages, distribuant les meubles en œuvres pies et aux pauvres, on n'a pas manqué de faire de même en cette rencontre, mais avec une circonstance remarquable ; car tous les parents et les plus considérables ayant convoqué tout ce bourg, comme en un conseil général, pour faire cette distribution ; ces bons Sauvages, touchés par les rares exemples de vertu que le défunt leur avait donnés, parlèrent de Dieu, du paradis et des choses de la foi, en des termes si hauts, si poétiques, si pleins de Dieu et d'une certaine onction de piété, que cela passe toute créance. Le P. Frémin, ravi de ce qu'il venait d'entendre, dit en sortant qu'il ne croyait pas qu'il y eût au monde assemblée de religieux où l'on pût parler plus dignement des choses de Dieu et de la Foi.

Celui qui présidait, présentant à l'assemblée un riche collier de porcelaine, fit un long discours.

Commençant par les choses que le défunt l'avait chargé de leur dire de sa part, et, prenant en main ce beau collier : « Voilà, leur dit-il, mes compagnons, la voix de notre défunt frère. Considérez-la bien, écoutez-la bien. Il prétend qu'elle soit éternelle parmi vous, ou comme un reproche continuel de votre perfidie, si vous quittez la Foi, ou comme un gage précieux qu'il vous laisse de la récompense dont nous jouirons tous avec lui dans le paradis, si nous obéissons à la voix de Dieu et à la sienne. »

Ensuite il prit sujet de s'étendre sur les louanges de la Foi, sur le bonheur des chrétiens et sur la ferveur et la confiance avec laquelle il fallait servir Dieu. Il dit des merveilles là-dessus, les faisant surtout souvenir de la rare dévotion et des beaux exemples de toutes les vertus que leur avait donnés celui dont il leur portait la parole, et qui les regardait toujours du haut du ciel pour les animer à les suivre.

VISITE QUE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUÉBEC ET M. L'INTENDANT ONT RENDUE AUX SAUVAGES DE LA PRAIRIE DE LA MAGDELEINE OU EST ETABLIE LA MISSION DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER.

Le vingtième jour de mai, le R. P. Claude Dablon, supérieur de la Mission de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, étant ici à faire sa visite, nous apprîmes que Mgr de Laval, premier évêque de Québec, n'était qu'à trois lieues de Montréal, où il devait faire son entrée le lendemain. A cette nouvelle, le Père supérieur prit avec lui le P. Cholenec pour s'en aller saluer Sa Grandeur. Ils trouvèrent ce prélat apostolique avec le train et l'équipage d'un prince de la primitive Église. Ce grand homme pour sa naissance et encore plus pour ses vertus, qui ont fait tout récemment l'admiration de la France, et qui, dans son dernier voyage en Europe, lui ont justement mérité l'estime et l'approbation du roi; ce grand homme, dis-je, faisant la visite en son diocèse, était mené dans un petit canot d'écorce par deux paysans, sans aucune suite que d'un ecclésiastique seulement, et sans rien porter qu'une crosse de bois, qu'une mitre fort simple et que le reste des ornements absolument nécessaires à un *évêque d'or*, comme le disent les auteurs, en parlant des premiers prélats du Christianisme. Comme

il se trouvait dans ce misérable canot exposé à toutes les injures de l'air, il arriva à Montréal après avoir reçu toute la pluie qui fut excessive en ces quartiers, le vingt et unième jour du mois.

La fête de la Pentecôte, qui était proche, l'obligeant de s'arrêter dans cette île pour la consolation des Français, dont plusieurs ne l'avaient pas encore vu, il donna parole à nos Pères que, dès le lundi suivant, 25 de mai, il irait visiter leur Mission de Saint-Xavier, à la prairie de la Magdeleine ; et il les pria de témoigner aux Sauvages les tendresses de l'affection qu'il avait pour eux. Cette nouvelle réjouit infiniment tout le bourg ; et comme on a toujours donné à nos catéchumènes et à nos néophytes toute l'estime due au caractère et au mérite d'un si digne évêque, on ne peut exprimer ni la joie que leur causa la seule espérance de le voir, ni la ferveur qu'ils apportèrent d'eux-mêmes à disposer toutes choses pour le recevoir à leur manière le mieux qu'il leur serait possible. C'est pourquoi, dès le même jour, ils commencèrent à nettoyer et à aplanir les avenues, les rues et la place de leur village ; ce qu'ils continuèrent encore le lendemain, veille de la Pentecôte. Le lundi, qui en était la deuxième fête, ayant entendu la sainte messe, ils demandèrent au P. Frémin, leur principal missionnaire, la permission de travailler aux préparatifs qu'ils n'avaient pu faire plus tôt. L'ayant obtenue, ils allèrent tous au bois

et en rapportèrent chacun leur charge de branchages dont ils formèrent une allée agréable dans la grande place, qui est depuis leur chapelle jusqu'au fleuve de Saint-Laurent. Au bout de cette allée, sur le bord de la rivière par où Monseigneur devait arriver, ils avaient placé une petite estrade élevée sur l'eau d'environ deux pieds. Au milieu de la même allée, ils avaient dressé un berceau, et un autre tout au bout qui joignait la chapelle; les travaux achevés, ils s'en allèrent tous se parer de leurs plus beaux vêtements, pour accourir au premier signal qui leur serait donné.

Comme le ciel était très-serein ce jour-là, on découvrit de loin, sur la petite rivière, le canot qui portait notre grand prélat. Tout aussitôt, le Révérend Père supérieur, montant dans le sien, s'en alla au-devant de Sa Grandeur. La cloche de l'église commençant en même temps de sonner, chacun accourut où Monseigneur devait débarquer. Le P. Frémin se mit sur la droite, à la tête de tous ses Sauvages, et le P. Cholenec prit la gauche, ayant avec soi tous les Français qui demeuraient aussi en assez bon nombre à la Prairie. Un des capitaines Hurons et un des anciens de la nation se placèrent sur l'estrade, d'où celui-là cria, en leur langue, à Monseigneur, lorsqu'il était encore à quelques pas du bord : « Évêque, arrête ton canot et écoute ce que j'ai à te dire. » Sa Grandeur s'étant fait expliquer ce compli-

ment sauvage, prit plaisir à cette naïveté, et s'arrêta volontiers pour écouter ces deux orateurs qui le haranguèrent l'un après l'autre, en l'assurant de leur joie et de l'espérance qu'ils avaient qu'il les comblerait des bénédictions du ciel, en le louant de son esprit, de sa vertu et de sa dignité, qui l'élèvent tant au-dessus des autres maîtres de la Foi et de la Prière, et en l'invitant de prendre terre chez eux; qu'ils le conduiraient, selon son désir, dans la maison du grand Maître de nos vies. Monseigneur mit pied à terre; et, étant revêtu de son camail et de son rochet, il donna la bénédiction à tout le monde, qui était à genoux. Le P. Frémin entonna aussitôt le *Veni Creator* en langue iroquoise et fut secondé de tous les Sauvages, hommes et femmes, selon leur coutume. Ils le suivirent aussi dans une espèce de procession qu'il commença le long de l'allée qui avait été faite pour ce sujet. Monseigneur marchait après eux et avait à sa suite M. de Bouy, son prêtre, M. Souar, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, et, enfin, le Père supérieur, le P. Cholenec, fermant cette marche avec les Français, chantaient alternativement en latin avec eux le *Veni Creator*, qui avait été entonné en sauvage; on arriva en cet ordre au premier berceau, sous lequel Monseigneur s'étant arrêté, un capitaine des Onnontagués et un autre des Onneïouts le haranguèrent au nom des cinq nations iroquoises. On s'avança

ensuite jusqu'au second berceau, sous lequel Sa Grandeur fut haranguée pour la troisième fois par notre fervent Dogique, nommé Paul, qui, étant accoutumé de parler souvent en public pour instruire ses frères, fit ici son compliment avec une force d'esprit, une piété et une éloquence incroyables dans un Sauvage. Étant donc monté sur un tronc d'arbre qui lui servait de chaire, il fit le signe de la croix, et, levant les yeux avec sa voix au ciel, il remercia Dieu de la grâce qu'il leur faisait de leur envoyer le saint évêque, son lieutenant, et demanda aussi celle de profiter de sa visite. Puis, s'adressant à Sa Grandeur, il le loua de son zèle et de sa charité pour les âmes, en lui rendant mille actions de grâces pour les soins également étendus sur les Français et sur les Sauvages. Ce discours fini, Monseigneur entra dans l'église, où le P. Cholenec, en surplis, lui présenta l'eau bénite, et donna ensuite le salut et la bénédiction du Saint-Sacrement, où les Français et les Sauvages chantèrent encore à deux chœurs le *Pange lingua*, l'*Ave maris stella* et le *Domine salvum fac regem;* après quoi les Sauvages, alternativement chantèrent un second motet du Saint-Sacrement.

Le salut achevé, Monseigneur étant arrivé dans notre maison, comme il vit que les Sauvages le suivaient, il fit entrer les hommes dans notre chambre, leur donnant à tous sa main à baiser, et leur faisant

plusieurs caresses, nommément à ceux qu'on lui disait être les plus fervents. Étant passé dans une chambre qui est entre celle-ci et la chapelle, il permit aux femmes d'y entrer pour louer leur piété, à proportion du bien qu'on lui disait de chacune d'elles; enfin, il les congédia en donnant à toutes sa bénédiction. Des Iroquois infidèles, arrivés depuis peu de leur pays, et qui ne respiraient que la guerre et la fierté, la reçurent aussi en rendant à Sa Grandeur tous les mêmes devoirs et toutes les mêmes soumissions que nos chrétiens, comme si la présence d'un si bon pasteur eût changé ces cruels loups en de doux agneaux.

Le lendemain, qui était la troisième fête de la Pentecôte, fut véritablement un jour de descente du Saint-Esprit sur cette Mission, par la grâce des sacrements que Monseigneur y conféra avec toute la bonté et la joie possibles, et que nos Sauvages reçurent avec une modestie et une dévotion admirables. Il commença de grand matin par le baptême de dix adultes, quatre hommes et six femmes. Il continua par trois mariages qu'il bénit; après quoi il dit la messe, pendant laquelle nos Sauvages chantèrent de leur mieux et communièrent pour la plupart de sa main. Il leur donna encore la confirmation en permettant ici aux Français qui ne l'avaient pas encore reçue de se joindre aux Sauvages pour lesquels seuls il était venu, à ce qu'il assure. Le P. Frémin leur répéta en

sauvage l'exhortation que Sa Grandeur fit en notre langue.

La matinée s'étant ainsi passée, on fit en son nom un grand festin à tous nos Sauvages dans la cabane du Dogique; comme ils surent que Sa Grandeur voulait y assister, ils préparèrent pour lui et pour sa suite des places qu'ils ornèrent de leurs meilleures couvertures et de leurs plus beaux vêtements. Le festin, qui fut plus long en harangue, en chant et en cérémonie qu'à manger, étant achevé, Monseigneur ne se contentant pas de cette faveur faite à tous en général, voulut encore, par un excès de sa bonté et de sa condescendance ordinaires, visiter chaque famille et chaque particulier dans sa propre cabane, de quoi nos Sauvages ne se furent pas plutôt aperçus que, pour reconnaître une faveur si grande, ils ornèrent leurs cabanes de tout ce qu'ils avaient de plus précieux dans leurs petits magasins, préparant une place pour y faire asseoir Sa Grandeur, et étendant à terre, les uns des branchages, les autres des nattes bien travaillées, d'autres de belles peaux, d'autres des couvertures de ratine et de semblables étoffes. Monseigneur fut on ne peut plus content et édifié de ces sincères témoignages d'affection et de respect. Comme nos meilleurs chrétiens se signalèrent en cette occasion, il fut aisé de remarquer que le principe qui les faisait agir était un vrai motif de piété et un juste désir de la gloire de Dieu, qu'ils regar-

daient par la foi dans leur prélat comme dans sa vive et parfaite image. Quoiqu'il se fît tard quand il eut visité tout le monde, la passion qu'il montrait de leur pouvoir rendre service, et l'ardeur que témoignaient quelques parents à lui faire baptiser leurs enfants, fut cause que nous lui en présentâmes sept, auxquels il conféra tout aussitôt ce sacrement. Il assista ensuite au salut qui fut célébré avec pompe, comme le jour précédent. Le lendemain, Monseigneur, ayant encore voulu dire la messe à nos Sauvages, ils la chantèrent très-bien à leur ordinaire. Sa Grandeur reprit enfin le chemin de Montréal, tout le monde l'accompagnant jusqu'à la rivière, comme on avait fait à son arrivée. Lorsqu'il fut sur le point de rentrer en son canot, on se mit à genoux pour recevoir sa bénédiction, qu'il donna à toute l'assemblée qui le suivit tant qu'elle put, et dont il emporta tous les cœurs en leur laissant le sien.

Une des choses par où ce saint Prélat et sa suite remarquèrent mieux la solide vertu des Sauvages de cette Mission, et qui les ravit davantage, fut que la joie de toute cette fête ne fût point troublée par la plus funeste nouvelle qui pût arriver pour ce bourg. Comme depuis quelque temps on était en peine d'une bande de chasseurs entre lesquels était le capitaine des Agniés, un des plus considérables de tous les Iroquois, et qui de plus est un très-excellent chrétien, le mardi au matin, comme on était prêt de dire la

messe, un Sauvage arriva de Québec, qui assura, qu'en passant par les Trois-Rivières, il avait apprit des Sauvages-Loups que d'autres de leur nation auraient tué les chasseurs dont on était en peine à la Prairie.

Quoique cette nouvelle se soit dans la suite trouvée fausse, grâce à Dieu, cependant elle fut crue de tout le monde pour véritable ; et ainsi, suivant la coutume des Sauvages, dans de pareilles occasions, tous les parents de ceux dont on avait annoncé la mort devaient se tenir renfermés chez eux sans paraître à aucune action publique, si est-ce que non-seulement ils assistèrent tous au divin service, auquel ils reçurent le sacrement de pénitence, d'eucharistie et de confirmation, mais encore la femme de ce capitaine, toute abîmée dans la douleur, ajouta à toutes ses dévotions celle de présenter à la messe le pain bénit qu'elle devait donner ce jour-là, et fit ensuite la quête par l'église avec toutes les civilités d'une dame française, et avec une modestie, une force d'esprit et une résignation aux ordres de Dieu, infiniment plus grande. Monseigneur l'évêque ayant appris après la messe ce qui était arrivé, et ayant été informé de la parfaite amitié que cette femme forte avait pour son mari, loua hautement sa vertu, et lui témoigna, par tout ce qu'il put, la part qu'il prenait à sa perte et à celle des Iroquois qui croyaient leurs gens morts ; ainsi, tout le stratagême qu'il semblait que le

démon n'avait inventé que pour jeter le désordre dans les esprits, et pour empêcher les fruits de la visite de Monseigneur l'Évêque, ne servit qu'à faire éclater davantage la vertu de nos nouveaux chrétiens et qu'à augmenter la juste estime où est cette Mission.

M. l'intendant [1] n'en a pas conçu moins d'opinion dans la visite qu'il y fit peu après. Cet illustre ministre de Sa Majesté, dont l'arrivée a été si heureuse à la Nouvelle-France, et qui, par sa piété, sa douceur, son intégrité, son ardeur d'obliger tout le monde, et son application aux affaires, remplit si dignement toutes les charges, arriva dans la ville de Montréal un samedi au soir, 20 juin ; il prit aussitôt jour pour venir visiter nos Sauvages à la Prairie, où il se rendit en effet le samedi suivant, accompagné de M. Dambrant, son fils aîné, de M. Perrot, gouverneur de Montréal, et de plus de cinquante personnes des plus considérables du pays, entre lesquelles était M. le curé de Montréal.

Comme nos Sauvages ont l'obligation à ce digne intendant d'une belle terre d'une lieue et demie qu'il leur a accordée [2], parce que celle de la Prairie étant dans un fond, n'est pas propre pour le blé

1. Du Chesneau, qui, en 1675, avait succédé à Talon.

2. Cette donation d'un nouveau terrain, ajouté à celui de la prairie de la Magdeleine, ne fut régularisée qu'en 1680. Alors, par *lettres patentes* du 29 mai, Louis XIV confirma cette concession sous le nom de terrain du *Sault-Saint-Louis*. C'est de là que, de-

d'Inde, ce leur fut une indicible joie de le voir arriver sur le soir par un très-beau temps et avec une suite de douze ou quinze canots. Il n'eut pas, lui-même, moins de joie de voir sur le rivage un si grand nombre de Sauves chrétiens, qui étaient venus au-devant de lui, et dont il connaissait la foi et la piété par la réputation qu'ils se sont justement acquise. Après l'avoir salué, selon leur coutume, nos Pères et eux le conduisirent à l'église, où il fit ses prières devant le Saint-Sacrement. Ensuite, pour montrer aux Sauvages qu'il était venu pour eux, il alla à leur village, qui était un peu éloigné de la chapelle, et ayant passé quelque temps dans les cabanes à donner mille marques de son amitié et de sa vertu, il retourna à l'église, d'où on alla processionnellement au bûcher préparé pour la fête de Saint-Jean, qui tombait le lendemain.

Le P. Frémin marchait à la tête des Sauvages, puis le porte-croix avec deux enfants en surplis qui portaient les chandeliers, après lesquels marchait le P. Cholenec qui servait de diacre à M. le curé de Montréal, que l'on avait prié d'officier; M. l'intendant suivait, et avait après lui M. le gouverneur de Montréal et un grand nombre de Français; sur les deux

puis cette époque, l'ancienne chrétienté de la Prairie est appelée tantôt *Mission du Sault-Saint-Louis*, tantôt *Mission de Saint-François-Xavier-du-Sault*. — En 1718, cette Mission fut encore transportée un peu plus loin.

côtés de cette longue procession s'était rangée en haie et en armes, la jeunesse Sauvage à la gauche, et la française à la droite, ayant à sa tête le fils de M. l'intendant. Ils firent tous plusieurs décharges, à l'instant où M. l'intendant eut commencé de mettre le feu au bûcher et où l'officiant eut entonné le chant ordinaire; ce chant fut continué par les Français et les Sauvages qui chantaient en deux chœurs, ceux-ci en latin et ceux-là en iroquois. Si M. l'intendant témoigna après cette cérémonie qu'il avait été ravi du chant et principalement de la dévotion de nos Sauvages qui avaient assisté à cette procession en silence et prière, nos Sauvages ne furent pas moins édifiés de l'y avoir vu toujours nu-tête, son chapelet à la main, et avec les marques de cette haute piété dont il fait une profession exemplaire. Il nous en donna encore de nouvelles preuves, soit par le peu qu'il prit pour la collation de ce jour-là, qui était la vigile de Saint-Jean, soit le lendemain par la dévotion qu'il fit paraître en entendant la messe, et en recevant les sacrements de pénitence et d'eucharistie. Comme, pendant tout ce temps, nos Sauvages chantèrent en leur langue, alternativement les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, il témoigna que leur chant lui avait donné bien de la dévotion et de la joie de voir Dieu loué et servi par des gens qui vivaient, il y a peu d'années, plutôt en bêtes qu'en hommes.

Avant le dîner, il tint chez nous un conseil général de tous les Sauvages qui étaient à la Prairie, savoir des cinq nations iroquoises, des Hurons et des Loups; leur ayant par son interprète donné de grandes louanges de leur zèle et de leur fidélité pour le culte de Dieu et pour le service du roi, il les exhorta de continuer et leur promit tout ce qui pourrait dépendre de sa personne; il accompagna son discours de beaux présents pour ces peuples, au nom desquels il fut remercié par le capitaine de la Prairie. En se mettant à table, il fit asseoir à ses côtés nos capitaines, but à leur santé et voulut qu'ils bussent à la sienne, ne pouvant se lasser de leur témoigner son affection. C'est pourquoi, après son dîner, il fit faire un festin à tout le village dans la plus grande de toutes les cabanes, où il eut la bonté de demeurer plus de deux heures pour assister à toutes leurs cérémonies, quoi qu'il fît un chaud insupportable. Au sortir de là, on lui présenta un petit Sauvage de six à sept ans pour le tenir sur les fonts de baptême, ce qu'il fit en le nommant François-Xavier, à cause de la dévotion qu'il a pour ce grand patron de notre Mission.

Après nous avoir donné toutes ces marques, et plusieurs autres encore de sa solide piété et de sa cordiale affection, il s'en retourna à Montréal avec toute sa suite, pendant que tous nos pauvres Sauvages, l'ayant reconduit jusqu'à la rivière, l'accompagnaient du cœur et des yeux. Il leur rendit comme

une seconde visite quelque temps après, laquelle ne fut pas moins obligeante que la première. Mais, pour ne pas user de redite, je dirai seulement qu'elle fut plus familière, étant venu cette fois, lui troisième, et qu'elle lui coûta beaucoup plus à cause de la pluie et de l'orage dont il fut surpris en chemin. Cependant toute l'eau qui tomba ne ralentit rien du feu de sa charité et de son zèle pour le bien de nos pauvres Sauvages.

MISSION

DES HURONS

A NOTRE-DAME DE LORETTE

PENDANT L'ANNÉE 1675.

Cette Mission, qui portait autrefois le nom de la Mission de Notre-Dame de Foye, et qui, depuis deux ans, est appelée la Mission de Notre-Dame de Lorette, à cause du changement de village qu'il fallut faire l'année passée, comme il a été dit en la précédente relation, est composée présentement d'environ 300 âmes, tant Hurons qu'Iroquois. Il est vrai que ce nombre est petit en comparaison des autres Missions, mais aussi ce sont toutes personnes choisies, qui font profession ouverte du Christianisme et des vertus les plus sublimes, qui s'y pratiquent.

Cette chrétienté a par-dessus les autres chrétientés de naturels du pays, l'avantage d'être une *Église toute formée*, et nous n'y comptons plus les baptisés que par les enfants qui viennent au monde. Si

cependant il arrive encore que quelques Iroquois abandonnent leur pays pour se réfugier en ce village, comme dans un port assuré de salut, après les avoir diligemment instruits, nous les baptisons ; et nous avons bien conféré le baptême cette année à vingt-deux de ces sortes d'adultes. A ce propos je ne dois pas omettre le zèle qu'ont témoigné pour leurs compatriotes nos Iroquois et Iroquoises qui habitent cette Mission depuis plusieurs années. Car je puis dire que le fond des instructions que reçoivent les néophytes nouvellement arrivés leur est donné par les anciens, qui vont fort souvent les chercher dans leurs cabanes pour les instruire des mystères de notre sainte Foi.

Jacques Sogarésé et Marie Tsaouenté se sont particulièrement signalés en ces bons offices, qu'ils ont rendus à ceux de leurs compatriotes que la grâce divine a attirés au milieu de nous. Le premier, depuis quatre ans qu'il est ici, ne s'est jamais démenti, et s'est toujours fidèlement acquitté des devoirs d'un bon et zélé chrétien. Il nous a donné, en plusieurs occasions, des preuves bien sensibles de sa foi ; spécialement lorsqu'il y a deux ans, étant allé faire un voyage en son pays, il aima mieux revenir ici pratiquer le Christianisme dans une grande pauvreté, que de recevoir plusieurs présents que lui offraient ses parents et amis pour l'inviter à ne pas les abandonner. Mais il n'est pas content de posséder

seul le trésor de la Foi, s'il ne le communique aux autres; c'est pourquoi il remplit de préférence les fonctions d'un zélé missionnaire. C'est au point que sa femme, nommée Cécile, qui est elle-même très-bonne chrétienne, se plaint quelquefois d'être trop importunée des prédications continuelles que son mari fait en sa cabane. Ce bon homme, âgé d'environ quarante ans, s'intéresse particulièrement à ce que tout aille bien dans les ménages et dans les familles; que s'il y aperçoit quelque désordre, il en donne aussitôt avis au P. Chaumonot, afin qu'il puisse y apporter remède. On l'avait aussi employé en qualité de catéchiste dans une grande bande de nos Sauvages, qui ont été à la chasse pendant plusieurs mois, l'automne, l'hiver et le printemps passés. Parmi ceux-ci, il y en avait quelques-uns du nombre de ceux dont je viens de parler, qui étaient venus tout nouvellement du pays des Iroquois, et ils sont retournés de leurs chasses bien savants dans nos mystères, instruits par notre Sogarésé.

Que dirai-je ici du voyage que ce brave homme entreprit dans le cœur de l'hiver, pour apporter ici sa petite fille morte, âgée d'environ vingt-cinq mois, afin qu'elle pût être enterrée en terre sainte? Il fit ce voyage de plus de quatre-vingts lieues, tout seul, à travers les neiges et les forêts, chargé de ce fardeau sur ses épaules, marchant jour et nuit pour ne pas, disait-il, séparer les os de son enfant d'avec

ceux des autres croyants, puisque son âme ne doit jamais être séparée du nombre des fidèles dans le ciel. Je sais que plusieurs blâmeraient cette entreprise dans un Français; mais je crois que ce zèle est louable dans un Sauvage, qui ne commence encore qu'à prendre les premières teintures du Christianisme.

Pour Marie Tsaouenté, que tous les Français appellent la Précieuse, et qui est effectivement un trésor bien précieux dans notre Mission à cause de son esprit et de sa foi, elle a fait plus qu'on ne pourrait s'imaginer pour instruire ses compatriotes; car nonobstant la pauvreté dans laquelle elle s'est trouvée cette année aussi bien que nos autres Sauvages, comme nous dirons ensuite, sitôt qu'elle sait que quelque Iroquois ou Iroquoise est arrivé en ce village, elle les va inviter de venir loger en sa cabane, dans l'intention de les nourrir du peu d'aumônes qu'on lui fait, et le dessein qu'elle a est de les instruire à loisir jour et nuit de nos mystères quelle sait à fond. Aussi le P. Chaumonot fut-il bien surpris, il y a quelque temps, faisant voyage et s'étant rencontré avec une bonne femme, venue ici depuis deux mois, d'entendre parler cette pauvre catéchumène si pertinemment de notre religion, qu'il jugeât bien dès lors que ce qu'elle disait était un effet des bonnes instructions que notre Précieuse lui avait données, car elle est du nombre de ceux

que cette bonne chrétienne a attirés dans sa cabane à ce dessein.

Mais que répondront à ce que je vais dire, ceux qui ont tant de soin de leurs corps au préjudice de leurs âmes? Voici une belle leçon que leur va faire notre bonne Sauvagesse. Le P. Vaillant, qui prend soin de cette Mission avec le P. Chaumonot, ayant obtenu permission d'enterrer ici, dans le cimetière des Sauvages, un pauvre enfant français, qui s'était noyé dans une petite rivière que nous appelons la rivière de Lorette, parce qu'elle passe à côté de notre village; il le fit à l'ordinaire, comme on enterre les pauvres Français chrétiens; mais comme on vint à jeter la terre immédiatement sur cet enfant, enseveli seulement par charité dans un linceuil par une Sauvagesse qui en avait déjà vu ensevelir d'autres, le Père s'aperçut que tous les Sauvages qui assistaient à cet enterrement, étaient tous consternés et surpris du mauvais traitement qu'on faisait à ce petit corps. Car pour ce qui est de la façon dont nous permettons à nos Sauvages chrétiens de s'entre-rendre les derniers devoirs de la sépulture, leur ayant ôté toutes les superstitions qu'ils avaient apprises dans le paganisme, nous leur avons laissé le reste qui ne sert qu'à entretenir l'union mutuelle qui existe entre eux, et même à donner la dévotion à ceux qui en voient les cérémonies.

Voici leur pratique : aussitôt que quelqu'un est mort, le capitaine fait un cri lugubre par tout le bourg, pour en donner avis. Les parents du défunt n'ont que faire de se mettre en peine d'autres choses que de pleurer leur mort, parce que chaque famille a soin d'ensevelir, faire la fosse, porter le corps, enterrer, et de faire le reste des frais de l'enterrement, devoir qu'ils se rendent réciproquement les uns aux autres en semblables rencontres.

L'heure venue pour faire l'enterrement, le clergé à l'ordinaire s'en va quérir dans la cabane le corps du défunt, paré de ses plus beaux habits, et ordinaiment couvert par-dessus d'une belle couverture rouge toute neuve. Il ne se fait rien ensuite d'extraordinaire, qui ne se pratique pour les Français jusqu'à la fosse, où, lorsqu'on est arrivé, la famille du défunt qui, jusqu'alors, n'avait eu qu'à pleurer, déploie toutes ses richesses, dont elle fait divers présents par le moyen du capitaine, qui, après avoir prononcé une espèce d'oraison funèbre ordinairement assez courte, offre le premier présent à l'église, qui est communément d'un beau grand collier de porcelaine, afin que l'on fasse prier Dieu pour le repos de l'âme du défunt : ensuite il fait trois ou quatre présents, de tous les meubles du défunt, à ceux qui l'enterrent ; puis, quelques-uns aux plus intimes amis du mort. Le dernier de tous ces présents est celui que font ceux qui enterrent aux parents du défunt : enfin toute la céré-

monie se termine en mettant le corps en terre de la manière suivante. Il y a une grande fosse préparée, profonde de 4 à 5 pieds, capable de tenir plus de six corps, mais toute lambrissée d'écorces d'arbre dans le fond, et aux quatre côtés. Ils couchent le corps dans cette espèce de cave, sur laquelle ils mettent une grande écorce, en forme de tombe soutenue de quelques bâtons, qui portent sur la fosse en travers de peur qu'elle ne s'enfonce dans le tombeau, et afin de soutenir la terre qu'on doit jeter dessus. En sorte que le corps est là dedans comme dans une chambre, sans toucher en aucune façon à la terre. Enfin quelques jours après l'enterrement, les pleurs des parents ayant été un peu essuyés, ils font un festin pour ressusciter le mort, c'est-à-dire pour donner son nom à quelqu'autre, qu'ils invitent à imiter les belles actions du défunt, en même temps qu'il en prend le nom.

Or, pour revenir à ce pauvre enfant français après une si longue parenthèse, on ne fit rien de tout cela en l'enterrant; et cela surprit si fort les assistants, que le Père remarqua sur le visage de chacun d'eux une espèce d'indignation du mauvais traitement qu'on faisait à ce petit corps. C'est pourquoi, s'étant trouvé le lendemain dans une cabane, avec plusieurs Sauvages, du nombre desquels était notre bonne Tsaouenté, il s'adressa à elle, pour savoir ses sentiments sur ce qui s'était passé le jour précédent,

étant bien persuadé qu'il en recevrait quelque réponse favorable pour la Foi. « Hé bien! lui dit-il, Tsaouenté, est-ce que tu n'as pas eu hier l'esprit mal fait (c'est leur façon de parler), aussi bien que les autres, lorsque tu as vu le peu de cérémonie que nous apportons à enterrer nos morts et le peu de soin que nous apportons à les mettre honorablement ? — Non, mon Père, répondit-elle ; au contraire, je jugeai que vous autres Français, vous aviez bien plus de connaissance de l'estime qu'il faut faire de chaque chose que nous qui enterrons nos morts avec tant de cérémonie. Car quand je vis hier les Français jeter de la terre sur les yeux, le nez, la bouche et les autres parties du corps de cet enfant; je dis en moi-même : « Voilà justement ce que nos « Pères nous ont tant de fois enseigné, qu'il n'y « avait dans l'homme que l'âme qui fût précieuse ; « que pour le reste, ce n'était que terre et pous- « sière, et par conséquent le corps étant séparé de « l'âme, il ne doit plus être séparé de la terre, « n'étant lui-même que terre. »

« Oh! mes frères que nous n'avons donc guère d'esprit, nous autres (continuait-elle, adressant son discours à toute l'assemblée), lorsque nous méprisons si fort notre âme, qui est éternelle, pour accorder à notre corps toutes ses petites commodités, lui qui n'est que terre, et doit bientôt être réduit en poudre. » Ensuite elle fit un beau discours sur l'im-

mortalité et la noblesse de notre âme, auquel il n'y avait rien à ajouter.

Ce n'est pas que nous ayons aucun sujet de nous plaindre que nos Sauvages mettent toute leur dévotion à enterrer leurs morts avec honneur; sans nul doute leur soin principal est de les conduire dans le ciel, et c'est pour ce sujet qu'aussitôt qu'ils ont un mort dans le village, ils font une communion générale pour le repos de son âme : et de plus, tous les quatrièmes dimanches du mois, ils communient tous généralement, à dessein de gagner l'indulgence que nous avons ici ces jours-là en faveur des âmes du purgatoire. C'est aussi pour ce sujet que le jour des morts s'est passé ici cette année avec tant de dévotion. Car dès l'après-midi du jour précédent, aussitôt qu'on commença à sonner pour les défunts, notre chapelle fut toute pleine de monde, qui ne désemplit que le lendemain bien tard; au point que nous fûmes obligés de laisser notre église ouverte toute la nuit, pour satisfaire à leur dévotion; et pendant cette nuit nos deux capitaines firent de temps en temps, sans en avoir été avertis, ce qu'avait fait autrefois saint François Xavier, et ce qu'on fait en plusieurs endroits de France, invitant par leurs cris tout le village à venir prier Dieu pour leurs parents défunts.

Au commencement de la Semaine-Sainte, Paule Gaiachinnon vint trouver le Père, et lui dit : « J'ai remarqué, mon Père, lorsque nous étions à Qué-

bec, que lorsqu'on allait adorer la croix le grand vendredi, il y avait un plat à côté du crucifix, et chacun faisait quelque petit présent à notre Seigneur attaché en croix pour notre amour. Pourquoi ne faisons-nous pas de même ici? Nous qui sommes dans le village de la sainte Vierge, et qui sommes ses enfants, ne devons-nous pas lui témoigner la part que nous prenons à son affliction? et ne devons-nous pas lui essuyer, par quelques présents, les larmes qu'elle répand à la mort de son premier-né? Que si nos présents ne sont pas considérables, il ne lui seront pas moins agréables, eu égard à notre bonne volonté. »

Le Père mit un plat le vendredi saint, à l'adoration de la croix, pour contenter la dévotion de cette bonne femme. Elle commença toute la première à mettre dedans plus de 400 grains de porcelaine. Tous les autres l'imitèrent, et à la fin, il s'en trouva plus de 4,000, sans compter quelques canons de porcelaine, et quelques pièces d'argent qui y furent mises. Après midi, tous les anciens s'assemblèrent pour conférer ensemble comment ils pourraient faire pour reconnaître la bonté de notre Seigneur, et n'ayant de paroles plus expressives que les présents, ils lui présentèrent deux colliers de porcelaine, qu'ils mirent entre les mains du Père Chaumonot, qu'ils appelèrent à la fin de ce conseil pour cet effet. Tous ces présents sont d'autant plus con-

sidérables cette année, qu'ils ont été dans une si grande disette de vivres, qu'ils ont été obligés de vendre presque tout ce qu'ils avaient pour subsister.

En effet la famine qu'ils ont soufferte a été si extraordinaire, que je puis dire que, quinze jours après leur récolte de l'année passée, il n'y avait pas six familles dans tout ce village qui eussent du blé. C'est pourquoi nous avons bien à admirer la Providence de Dieu, qui ne délaisse jamais ses fidèles serviteurs, puisque, nonobstant cette famine si universelle, il les a cependant tous conservés, sans avoir permis qu'aucun de notre village soit mort cette année, soit de faim, soit d'autre maladie, sinon un pauvre misérable, dont nous parlerons sur la fin de cette relation. Et cette protection de la divine bonté paraît d'autant mieux que plusieurs Sauvages des autres nations sont morts de faim cette année en grand nombre; et que chez nos Hurons cela était autrefois si commun que, dans leur ancien pays, une famine semblable à celle-ci les ayant affligés, ils moururent presque tous.

Les charités, que nous leur avons rendues avec le secours que nous avons reçu de quelques personnes zélées pour le bien de notre Mission, ont empêché ce malheur qui serait infailliblement arrivé sans ces aumônes.

Et certes, il semble que cela a été envoyé à nos Sauvages par l'aimable Providence de Dieu, comme

5.

une récompense de toutes les charités qu'ils ont exercées depuis quelques années envers plusieurs Français, qui se sont trouvés dans la même nécessité; puisqu'on a remarqué que ceux qui avaient fait autrefois plus de charités, ont été ceux qui ont le moins éprouvé la disette pendant cette année. Au reste, ils ont éte si persuadés que Dieu leur rendrait avec usure ce qu'ils mettraient en la main des pauvres, que, précisément dans cette vue, Marie Gandigonra fit, sur la fin de l'année passée, une bonne aumône du peu qu'elle avait de blé aux pauvres de ce village. Comme elle communiquait son dessein à un oncle qui demeure avec elle, son oncle lui ayant représenté que, leurs champs n'ayant pas réussi, ils s'exposaient eux-mêmes à mourir bientôt de faim si elle était si libérale, elle répondit : « Mon oncle, c'est pour cette raison, parce que nos champs n'ont pas réussi et que nous sommes pour mourir de faim, que j'ai envie de faire des charités du peu qui nous reste, afin d'émouvoir Dieu, qui ne se laissera pas vaincre en libéralités, de nous rendre au centuple ce que je lui offrirai. » Et sur l'heure, touchée elle-même de ce qu'elle venait de dire à son oncle, elle apporta au Père une fois plus de blé qu'elle n'avait résolu, c'est-à-dire plus de deux minots, afin qu'il les distribuât aux plus nécessiteux. Le Père voulait la refuser, sachant sa nécessité à elle-même; elle le pressa si fort de cette raison, qu'il fût obligé d'accepter son présent.

Elle n'a pas été la seule qui ait fait des charités, même pendant cette année, nonobstant cette grande pauvreté. Quelques uns, en fort petit nombre, qui avaient encore du blé des années passées, en ont fait part aux autres, jusqu'à se réduire à n'en avoir plus pour eux-mêmes.

François Otachetak et Catherine Teouachennien, sa femme, qui ont autrefois si bien pratiqué cette vertu de charité, ne l'ont pas oubliée cette année, et se sont particulièrement fait remarquer en ce que je viens de dire; car tant qu'ils ont eu de quoi vivre, ils n'ont jamais pu se résoudre de le manger sans en faire part aux autres, nourrissant entre autres une famille tout entière dans leur cabane; et puis, ils ont été obligés eux-mêmes de vivre des aumônes qu'on leur faisait.

Un de nos Pères, offrant un jour à Marie Oouendraka, de qui il avait reçu quelques petits services, plusieurs boisseaux de pois, qu'on lui avait donné pour subvenir aux besoins de nos Sauvages, cette bonne femme lui répondit: « Mon père, je vous remercie de votre présent, mais je vous prie de m'excuser si je ne le reçois pas; j'ai, Dieu merci, encore un peu de blé d'Inde, et plusieurs dans notre village n'ont pas de quoi manger; ainsi, je vous prie de faire ce présent à quelqu'un qui en a plus besoin que moi. » Cette même femme, qui donnait autrefois jusqu'à douze et quinze minots de

son blé par aumône tout à la fois, rendant un jour compte de conscience à son Père spirituel, elle lui dit : « Vous savez, mon Père, que j'ai eu autrefois une querelle avec une telle de ce village; j'ai tâché aussitôt de chasser de mon esprit tout ce qu'il y avait pu avoir d'aversion pour cette personne; faisant cependant, dernièrement, réflexion sur mes actions, j'ai jugé qu'il y avait encore quelque petit reste de rancune, puisque, faisant dans mon esprit le tour du village, j'ai trouvé qu'il n'y avait que cette seule personne à qui je n'eusse pas fait une aumône de mon blé; ainsi, je m'en vais, si vous le trouvez bon, tout à cette heure, lui en porter pour vaincre ce reste de passion que je pourrais avoir contre elle. »

Que dirai-je de ceux qui font même des charités de ce qu'ils ont reçu par aumône, pour subvenir à leurs nécessités? Que, s'il y a quelque malade dans ce village, c'est pour lui les meilleurs mets, et ils s'arrachent, pour ainsi dire, le morceau de la bouche pour le lui donner. Un pauvre homme, qui a traîné fort longtemps, et qui n'est pas encore guéri, a bien ressenti les effets de ces charités, puisque, dans sa maladie, il a reçu non-seulement des vivres en assez grande abondance pour le nourrir, mais encore des chemises et des capots[1] tout neufs pour se couvrir.

1. *Capot*, espèce de cape ou de grand manteau d'étoffe grossière, où est attaché un capuchon. (*Dict. de l'Académie.*)

Il ne faut pas oublier ici le courage de Marie-Magdelaine Gachinnontiés, qui, ayant appris que son frère qui est aux Outaouais, c'est-à-dire à trois ou quatre cents lieues d'ici, et qui n'est pas encore chrétien, avait dessein de lui envoyer un présent considérable, elle vint prier le Père de lui écrire qu'elle le remerciait de son souvenir et de la volonté qu'il avait de lui faire un présent ; qu'au reste, le présent le plus considérable qu'il pourrait lui faire serait d'apprendre qu'il eût embrassé la Foi, qu'elle le dégageait volontiers de toutes les promesses qu'il pourrait avoir faites de leur envoyer aucune autre chose, pourvu qu'il lui envoyât l'an prochain la bonne nouvelle qu'il s'est fait chrétien, et qu'il a été baptisé. Non-contente de cette lettre, cette bonne néophyte sachant que quelques canots partaient de Québec pour l'endroit où il est, elle les alla attendre au passage, à deux lieues d'ici, pour les prier de dire à son frère qu'elle l'invitait à se faire baptiser, qu'à moins de cela elle perdait espérance de le revoir jamais, puisqu'en ce monde, lui étant déjà bien âgé, et elle étant vieille, ils ne pourraient pas se rencontrer dans un si grand éloignement; qu'en l'autre monde ils seraient encore bien plus séparés ; elle, espérant aller au ciel comme chrétienne, et lui, devant nécessairement aller en enfer comme infidèle et obstiné dans son erreur.

Que si la divine Providence a conservé si précieu-

sement, comme je l'ai déjà dit, les habitants de notre bourg, qui se sont comportés en véritables chrétiens, qu'il n'y en ait pas eu un seul qui soit mort dans une famine si grande qu'ils ont endurée cette année, elle a bien su tirer vengeance d'un pauvre misérable qui, méprisant tous les bons mouvements de la grâce et tous les avertissements qu'on lui donnait, avait renoncé à la promesse qu'il avait faite à son baptême, et s'était laissé aller à de criminels désordres. Il se nommait Jacques Otratenkoui, Huron de nation, et allié par le lien du mariage à une des familles les plus ferventes d'ici, mais dont il ne suivait ni les exemples ni les avertissements. Il y a cinq ou six ans qu'il fut en danger de mort, malade de la petite vérole, et dans cet état, il avait reçu tous les sacrements, heureux s'il fût mort alors en bonne disposition, mais Dieu en avait disposé autrement, ou plutôt ses péchés détournèrent de dessus lui cette grâce du ciel. Il fallait que la mesure de ses infidélités fut pleine pour qu'il mourût. Il était d'un naturel fort sombre, et qui ne se communiquait pas facilement, sinon, lorsqu'il s'agissait de certaines matières peu chastes, sur lesquelles dit-on, il était fort éloquent. On avait remarqué qu'il n'avait guère de dévotion, et il l'a bien fait paraître dans le voyage qu'il entreprit l'été passé à Michillimakinac, dans lequel il est mort. Ce pauvre homme partit d'ici, disait-il, pour aller en traite à Nipissing, mais il alla

jusqu'à la Mission de Saint-Ignace, aux Étionnontatés, qui est gouvernée par le P. Pierson. Sitôt qu'il y fut arrivé, le Père lui donna de bons avis, de la façon dont il devait se comporter parmi ses frères, qui n'étaient pas encore bien fermes dans la Foi. Tous les jours il le voyait et lui parlait en particulier pour l'exhorter et fortifier contre les assauts du diable et de la chair. Il garda quelque temps la promesse qu'il avait donnée au Père de combattre le démon, qui ne manquait pas de le tenter de ce côté-là ; mais il ne s'est pas servi une seule fois pour cet effet des sacrements, quoique le Père l'y exhortât fort souvent. C'est pourquoi, n'étant pas muni de ces préservatifs, si nécessaires dans ces sortes d'occasions, il quitta tout d'un coup et la Prière, et sa première femme qu'il avait à Notre-Dame de Lorette, pour prendre en ce pays-là une seconde femme qui n'était pas encore chrétienne, mais seulement catéchumène. Depuis, le Père, de qui il fuyait l'abord, ne lui parla que deux ou trois fois, mais toujours avec beaucoup de charité et de compassion, le priant de se reconnaître et d'avoir recours à la miséricorde de Dieu ; il fit la sourde oreille à toutes ces remontrances, et son cœur s'endurcissant contre toutes les attaques qu'on lui pourrait donner sur ce sujet, il se ferma lui-même la porte de la miséricorde de Dieu, se fermant la porte de l'Église volontairement, et renonçant à sa Foi dans la réso-

lution de ne plus aller prier Dieu. Quelques mois après, il partit pour la chasse d'hiver sans se reconnaître, et emmena avec lui cette femme et une petite fille qu'elle avait ; il tomba malade dès le commencement et traîna tout l'hiver, sans jamais avoir recours à Dieu et à la prière. Mais c'était trop pour que le ciel ne tirât enfin vengeance de ce misérable. Le Père apprit, sur la fin du mois de Mars, que ce pauvre homme était à deux journées du village, malade à mort. Il part aussitôt de grand matin pour aller guérir son âme qui était encore plus malade que son corps : mais ce fut trop tard ; car le soir du même jour qu'il partit, il apprit en chemin qu'il venait d'expirer et qu'il était mort comme un Judas, avec le désespoir de son salut.

Voici quelques circonstances de sa mort, que rapportent ceux-mêmes qui y ont assistés. Il perdit la parole trois jours avant celui où il rendit son âme à Dieu, toujours assisté par sa seconde femme qui resta auprès de lui jusqu'à son dernier soupir. Cinq jours avant sa mort, il dit adieu à tous les assistants : « Nous nous allons séparer, leur dit-il, je vais faire un grand voyage dans l'enfer, où je serai éternellement malheureux. »

Et peu de temps après, un charbon ardent ayant jailli sur son bras, je ne sais comment on lui dit : « Mon frère, le feu te brûle.

— N'importe, répondit-il, qu'il demeure-là, aussi

bien en vais-je souffrir bien d'autres en enfer. »

On l'invita à recourir à Dieu, et à lui demander pardon. Il répartit que son péché était trop grand pour l'obtenir, vu principalement qu'il n'y avait pas là de Robe noire pour l'assister et lui effacer son péché. Hélas! si le Père eût eu à temps connaissance de sa maladie mortelle! Mais le malheureux avait lassé la miséricorde de Dieu, et il s'en était rendu indigne par son endurcissement.

Nous avons appris d'une bonne chrétienne, qu'elle dit l'automne passé à ce pauvre Sauvage, lorsqu'il commençait à se comporter mal : « Je ne te vois plus à l'église, d'où vient cela? ta venue nous a bien réjouis, nous autres, qui ne faisons que commencer à apprendre ce que c'est que la Foi, et qui ne l'avons pas encore bien enracinée : nous pensions que tu nous donnerais bon exemple, toi qui es chrétien depuis si longtemps, et qui vis au milieu du Christianisme ; mais je ne vois pas que tu fasses autrement que ceux parmi nous qui n'ont pas encore d'esprit. »

Il répondit en riant : « Tu as raison, mais qu'y ferions-nous? Pour moi, je n'ai point d'esprit ; je veux souffrir cet hiver, après quoi le printemps revenu, je ferai pénitence, et me repentant de mon péché, je me raccommoderai avec l'Église, et mon péché me sera pardonné. »

Hélas! il n'a été qu'à demi-prophète. Il a effective-

ment bien souffert l'hiver passé de la maladie, mais il souffre encore, et souffrira pendant toute l'éternité. Le printemps venu, il n'a pas eu le loisir de rentrer en lui-même; ah! que le malheureux s'est bien trompé, qui pensait avoir le temps de faire pénitence après l'hiver, et pendant l'hiver, il a eu une maladie qui l'a entraîné dedans l'enfer.

Je prie Dieu que notre Mission, et tous les pécheurs profitent d'une fin si funeste, et se souviennent de cette belle parole de saint Isidore : «On doit se hâter de revenir à Dieu par la pénitence, quand on le peut ; car si on ne le veut pas lorsqu'on le peut, on ne le pourra pas quand on le voudra, mais trop tard. [1] »

Depuis la relation écrite, il est arrivé une guérison surprenante qui mérite d'être jointe ici pour nous consoler un peu de la perte de ce pauvre misérable dont nous venons de parler.

Marie Oouendraka, étant en son champ de blé d'Inde, éloigné du village d'environ une lieue, elle tomba malade d'une grosse fièvre, accompagnée de pleurésie, qui l'obligea de retourner ici, ce qu'elle fit avec bien de la peine.

Le P. Vaillant, ayant appris son retour et sa maladie, l'alla visiter, et après l'avoir entretenue de Dieu quelque temps, il lui parla de lui procurer des remè-

1. Festinare debet ad Deum pœnitendo, unusquisque dum potest, ne si cum potest noluerit, cum tarde voluerit, non possit.

des nécessaires à son mal, à quoi elle répartit qu'étant déjà âgée (elle avait environ cinquante ans), il ne fallait pas tant se mettre en peine de sa santé, et que le paradis, où elle espérait aller après sa mort, valait bien plus que la vie qu'on lui voulait prolonger. Cependant on la saigna sur l'heure même, et quelque temps après, on la saigna deux autres fois en un jour, après quoi elle se porta un peu mieux, et même elle s'assoupit, en sorte cependant qu'elle entendait tout ce qui se passait dans sa cabane, ce qui fit résoudre le médecin à la saigner pour une quatrième fois; ce qui se fit le matin ; et l'après-dîner du même jour, qui fut le sixième de la maladie, nos deux Pères l'étant allé visiter, ils la trouvèrent avec un grand redoublement de fièvre, ne pouvant plus parler ni quasi respirer, ni même ouvrir les yeux qu'avec bien de la peine pour regarder les objets, sans pouvoir les discerner. Sa faiblesse devint si grande qu'elle ne pouvait plus se remuer, et elle n'avait pas même assez de forces pour attirer sur soi sa couverture.

Le P. Chaumonot la voyant si bas, eut recours à Dieu, pour obtenir de lui la guérison de cette pauvre femme ; engagea les deux enfants de la malade, qui étaient là présents, à la lui demander par les mérites de la Sainte-Vierge ; et il leur fit promettre de réciter, neuf jours durant, le chapelet dans notre chapelle de Lorette, si la malade retournait en santé. Sur les quatre heures du soir, elle s'assoupit dere-

chef, en sorte qu'elle ne sait elle-même, si elle dormait ou si elle veillait, tenant néanmoins les yeux toujours fermés; et pour lors, il lui sembla sentir la présence de deux personnes à ses côtés. Celle qui était au côté droit, lui dit : « Prends ma robe, afin que je te guérisse. » Elle, craignant que ce ne fût une illusion, refusa de le faire, et en même temps, cette même personne, lui passant cette robe dessus son visage, ces deux personnes parlant toutes deux ensemble, elles lui dirent : *annen onne onsesarik*, « ma mère, vous voilà guérie. »

Cette bonne femme ne sait point comment étaient faites ces deux personnes, ni comment elles étaient vêtues, ni même de quelle matière ou couleur était cette robe, dont elle fut touchée. Ce qu'elle sait, c'est qu'étant revenue de cet assoupissement, elle crut que c'était un songe, jusqu'à ce qu'effectivement, faisant réflexion sur soi, elle ne sentit aucun mal de tête, aucune douleur du corps, aucune pointe de pleurésie, ni même de faiblesse. Elle se lève promptement, elle s'habille sans peine, elle marche dans sa cabane, elle sort dehors, elle se promène sans difficulté, et comme si jamais elle n'avait été malade. Sa fille, qui était seule alors dans la cabane, et qui lui vit faire tous ces tours, crut d'abord qu'elle était tombée en délire, mais elle fut rassurée par sa mère qui lui raconta sa guérison, et lui envoya quérir le P. Chaumonot, pour lui racon-

ter le tout, et pour se mettre hors de peine, car elle appréhendait toujours que ce ne fût quelque illusion.

Le Père y alla sans savoir rien de tout ce qui s'était passé, et entrant dans la cabane, il fut bien surpris de la voir sur son séant; mais il le fut encore plus quand il la vit se lever debout fort lestement, et faire la révérence, lui disant d'une parole dégagée : « Bonjour, mon Père. » D'abord, il jugea aussi bien que sa fille que la malade était en délire. Il la fit incontinent donc asseoir, craignant qu'elle ne se livrât à quelques extravagances, et lui dit de se tenir en repos et en silence, de peur d'augmenter son mal. « Quel mal? répliqua-t-elle, je n'ai plus de mal; je suis guérie. » Plus elle parlait, plus le Père se confirmait qu'elle extravaguait, jusqu'à ce qu'elle lui eût raconté le tout en secret, de peur, dit-elle, de tomber en vanité, parce que j'appréhende que cette soudaine guérison ne soit un stratagème du démon pour me perdre, voyant qu'il lui reste si peu de temps à me tenter.

Le Père ayant ouï ce qui s'était passé, l'assura que ce n'était point illusion, mais que très-probablement la Sainte-Vierge, à qui les deux enfants avaient promis une neuvaine de chapelet dans la chapelle de Lorette, avait eu la bonté d'envoyer deux autres de ses enfants qui sont morts comme de petits anges, il y a déjà quelques années, pour lui rendre la santé; puis il l'amena dans la chapelle remercier sa bien-

faitrice, et faire offre à Dieu de sa nouvelle vie, pour ne l'employer plus qu'à son service.

Comme elle sortait de sa cabane pour cet effet, elle rencontra son fils, âgé d'environ vingt ans, qui ne savait encore rien de cette guérison, et qui, l'ayant aperçue sortir avec un visage gai, s'enfuit et s'alla cacher, car il s'imaginait que c'était un spectre, en se rappelant l'état où il l'avait laissée quelque temps auparavant. Dès le soir, tout le monde fut d'autant plus surpris de la voir assister au salut du Saint-Sacrement, à deux genoux, sans aucune peine, que le même jour on était allé prier Dieu dans sa cabane, selon la louable coutume de ce village, comme pour une moribonde; et à la sortie de l'église, elle affirma qu'elle n'avait senti aucune incommodité ni faiblesse depuis cette guérison. Au reste, deux raisons font juger que cette guérison a été opérée par une spéciale faveur du ciel : la première, est l'état où l'avait réduite la maladie, qui lui faisait éprouver des douleurs si aiguës et la tenait dans une si grande faiblesse, qu'elle n'osait ni ne pouvait pas même se remuer. Or, de revenir en un moment d'un tel état en une santé telle que je viens de le dire, même après quatre saignées en moins de de deux jours, je ne pense pas que cela se puisse faire naturellement sans aucun remède.

La deuxième raison est la bonne et sainte disposition dans laquelle elle souffrait son mal, en y exer-

çant quasi toutes les vertus chrétiennes dont une personne malade est capable. Elle s'était détachée de tout ce qui la pouvait empêcher de penser à Dieu : Ayant, dès le second jour de sa maladie, disposé du peu de hardes qu'elle avait, en faveur des pauvres du village, ne s'étant réservé qu'une méchante couverture pour être ensevelie après sa mort ; elle avait dit adieu à ses enfants et leur avait donné ses instructions qu'ils devaient garder après sa mort, qui tirèrent les larmes des yeux de toute l'assemblée. Elle avait fait un sacrifice à Dieu de sa propre vie, dans une grande indifférence de vivre ou de mourir, selon son bon plaisir. Elle était entièrement résignée à la mort, qu'elle attendait avec assurance et grande joie. Elle souffrait en outre les douleurs les plus cuisantes avec une patience admirable, unissant et comparant continuellement ses souffrances avec celles que Notre-Seigneur a endurées en sa passion. Enfin, elle avait une présence continuelle de Dieu et de la Sainte-Vierge, à qui elle avait particulièrement recours dans ses plus grandes douleurs ; tout cela, dis-je, joint à la neuvaine de ses deux enfants, n'aura-t-il pas pu exciter le cœur de la Sainte-Vierge à obtenir de son cher Fils une guérison miraculeuse, en faveur d'une si généreuse chrétienne ?

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS REMARQUABLE

AUX MISSIONS DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

EN LA NOUVELLE-FRANCE

Pendant les années 1676 — 1677

Envoyée par le R. P. CLAUDE DABLON
Supérieur général de ces missions

AU R. P. CLAUDE BOUCHER
Assistant de la Compagnie de Jésus pour la France, à Rome.

Les documents d'après lesquels nous publions la relation des années 1676-1677 se trouvent intégralement les mêmes dans la collection canadienne et dans la collection romaine.

Il n'y a de différence que dans le titre que nous donnons d'après la collection des Missions de la Nouvelle-France qui est conservée aux archives du Gesù, à Rome.

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ

AUX MISSIONS IROQUOISES

PENDANT L'ANNÉE 1676.

La guerre, dont les Iroquois menacent les Français, expose les Pères qui sont chez ces Sauvages à un danger imminent d'être massacrés, et de plus elle apporte du retardement au progrès de l'Évangile.

Ces barbares, depuis qu'ils ont enfin exterminé les Andastogués, qui leur tenaient tête depuis plus de vingt ans, sont devenus si insolents qu'ils ne parlent que de casser la tête aux missionnaires pour donner commencement à la guerre. L'ivrognerie, qui est horrible parmi eux, leur inspire une licence effrontée de tout entreprendre.

Les Iroquois supérieurs, c'est-à-dire ceux dont les terres sont plus éloignées des habitations françaises, spécialement les Sonnontouans et les Oïgouins sont les plus orgueilleux et les plus insolents de tous;



ils vont jusqu'à courir après les missionnaires, la hache à la main, les poursuivant à coups de pierres, renversant leurs chapelles et leurs petites cabanes, et leur faisant mille autres sortes de traitements les plus indignes.

Les Pères souffrent tout et sont prêts à tout, sachant bien que les apôtres n'ont pas planté la Foi dans le monde autrement que par les persécutions et par les souffrances. Ils ont pourtant une grande consolation dans l'état pitoyable où ils se trouvent, c'est de voir les fruits que Dieu en tire pour sa gloire et pour le salut de ces mêmes Sauvages dont ils sont si maltraités. En effet, depuis un an que ces brouilleries ont commencé, ils ont baptisé plus de trois cent cinquante Iroquois, desquels, outre vingt-sept adultes, il y a cent soixante et onze enfants morts après le baptême, qui est un gain certain pour le ciel.

Je ne peux extraire autre chose des lettres des PP. de Carheil, Pierron, Raffeix et Garnier, qui sont parmi les Iroquois supérieurs ; leur plus grand et quasi leur unique emploi est de souffrir et, pour ainsi dire, mourir à tout moment, sous le coup des menaces continuelles et des insultes que ces barbares leur font sans relâche. Ils ne laissent pas, malgré tout cela, d'enlever encore bien des âmes à l'enfer. Le P. Pierron, pour sa part, a baptisé depuis un an quatre-vingt-dix de ces Sauvages, presque tous en-

fants, dont cinquante sont morts après le baptême.

Le P. de Carheil écrit d'Oïgouin que le gain de cette année est, pour le spirituel, de trente-huit Iroquois baptisés, dont six sont adultes, et de trente-six, qui sont morts après le baptême, tous enfants, à l'exception de trois grandes personnes. En un bourg des Sonnontouans[1], où est le P. Garnier, il y est mort, depuis un an, quarante enfants et quatorze adultes baptisés. Pour le P. Raffeix, qui est en un autre bourg des Sonnontouans[2], il mande qu'il a bien profité d'un rhume dont Dieu a châtié ces habitants barbares et qui leur a enlevé, en un mois, soixante petits enfants. « Je ne me suis pas épargné, afin de pouvoir leur procurer la grâce du baptême, ainsi qu'à ceux des adultes que Dieu fit connaître être siens dans le cours de la maladie meurtrière. »

Les Pères, qui demeurent chez les Iroquois inférieurs, à Agnié, à Onneïout et à Onnontagué, n'éprouvent pas une persécution aussi générale et aussi continuelle; ils ont même avancé beaucoup parmi ces Sauvages l'œuvre et le royaume de Dieu. On pourra en juger par les lettres de ces missionnaires, dont nous donnons ici des extraits.

1. Dans les relations précédentes, ce bourg est appelé *Mission de Saint-Michel.*

2. Bourg ou *Mission de l'Immaculée-Conception.*

Extrait d'une lettre du P. Jacques Bruyas, supérieur des Missions iroquoises, écrite à Agnié, le 31 juillet 1676.

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'obéis au commandement que votre Révérence m'a fait de lui écrire en détail ce qui se passe dans la Mission d'Agnié. Je lui mandai, l'année dernière, que Dieu m'avait fait la grâce de baptiser un ancien des plus considérables de ce bourg, duquel la ferveur et le zèle me faisaient espérer de voir bientôt cette Église augmenter en nombre et en ferveur. En effet, elle ne fut jamais plus féconde qu'en ce temps-là; mais, ô que les jugements de Dieu sont impénétrables à la faiblesse de nos esprits, et que les desseins de sa Providence sont adorables! Pierre Assendasé, qui est le néophyte dont je parle et qui semblait devoir être la pierre fondamentale de cette Église, lui a été enlevé lorsque sa personne lui eût été plus nécessaire. Ce bon néophyte, qui donnait de de si grandes espérances, nous fut ravi le mois d'août 1675, après avoir été éprouvé de Dieu d'une maladie d'environ six mois, pendant laquelle il a donné de grandes preuves de sa constance, n'ayant jamais voulu souffrir que les médecins du pays fissent rien auprès de lui. Vainement ses proches et les principaux du bourg, qui le regardaient comme la

meilleure tête qui fut parmi eux, et qui craignaient avec raison que sa mort ne fût la ruine de leur pays, l'en avaient sollicité ; il était demeuré inflexible. Il me disait toujours : « Je veux mourir chrétien, et tenir la parole que j'ai donnée à Dieu dans mon baptême, auquel je n'attribue point ma mort, comme mes parents se l'imaginent faussement.

« Nous mourrons tous, ajoutait-il, et les infidèles mourront aussi bien que moi. Il y a un Dieu qui a mis les bornes à ma vie, il fera de moi ce qu'il lui plaira ; j'accepte volontiers tout ce qui vient de sa main, soit la vie, soit la mort. » C'est dans ces sentiments qu'il est passé à une meilleure vie. J'aurais sujet de le regretter, si je n'étais moralement assuré de son bonheur, et si je n'espérais qu'il priera Dieu dans le ciel pour ses compatriotes. En effet, peu de jours après sa mort, je baptisai trois adultes ; beaucoup d'autres infidèles moribonds ont reçu la même grâce, et j'en compte des uns et des autres environ cinquante depuis un an.

Extrait d'une lettre du P. Jacques de Lamberville, écrite de Gannaougué [1] le 6 mai 1676.

Quoique je ne sois pas encore très-versé dans la langue des Iroquois, chez qui je ne suis que depuis un an, et par conséquent que je ne puisse pas m'occuper à leur conversion autant que je le voudrais, Dieu n'a pas laissé d'avoir pitié de quelques-uns de ces Sauvages qui sont sous ma conduite. J'ai baptisé treize personnes avant Pâques, en deux mois; et sept depuis lors, en fort peu de temps. La mort de deux adultes m'a donné bien de la consolation. Le premier était âgé de près de quarante ans; il s'était arrêté chez les Flamands [2], nos voisins, mais Dieu l'en a retiré pour son salut par une fièvre lente, qui l'a obligé de venir chercher ici quelque soulagement au milieu de ses parents. J'en ai pris soin, et je l'ai assisté en tout ce que j'ai pu. Ces bons offices l'ont gagné et l'ont engagé à m'écouter volontiers, toutes les fois que je lui parlais de son salut. Je le faisais prier Dieu tous les jours, et il s'y portait de lui-même si volontiers, qu'il me querellait agréablement quand je passais quelques jours sans le voir ; ce qui m'arrivait quelquefois, à cause des courses que j'é-

1. Gannaougué, ou *Gandahouagué*, une des principales bourgades du pays des Agniers.
2. Les Hollandais de la Nouvelle-Orange.

tais obligé de faire en un village proche d'ici, dont je suis aussi chargé. Notre malade baissait de plus en plus, et sa ferveur s'augmentait, de sorte qu'il me dit un jour : « Tu n'as pas pitié de moi, tu me laisseras mourir sans baptême ; ne diffère point davantage, baptise-moi au plus tôt, car je ne serai pas longtemps sans mourir. » Le voyant en cette disposition, je l'instruisis encore deux ou trois jours, et le baptisai ensuite. Dès lors, il ne cessa plus de prier tous les jours jusqu'à ce qu'il ne pût plus parler. La conversion du second adulte est un trait particulier de la grâce divine et une faveur particulière obtenue par les mérites du P. Isaac Jogues, qui a ici répandu son sang pour la querelle de Dieu, ayant été massacré par ces barbares en haine de la Foi. Cet homme dont je parle était malade depuis huit mois; ses parents avaient usé de toutes les jongleries imaginables, aussi sont-ils les plus superstitieux du pays, jusque-là que la grand'mère de ce malade se dit sœur du Maître du ciel ; je ne savais comment l'aborder, l'entrée de sa cabane m'était entièrement fermée. En cette extrémité, j'eus recours au V. P. Jogues auquel je recommandai cet homme, et incontinent après les portes de sa cabane me furent ouvertes, ce qui me donna moyen de l'instruire et de le baptiser. Il me consola beaucoup par sa ferveur à prier Dieu qu'il conserva jusqu'à la mort, et d'une manière bien extraordinaire.

Depuis un an que je suis ici, j'ai baptisé près de cinquante personnes, dont neuf ou dix sont heureusement mortes après le baptême. Trois ou quatre m'ont échappé : deux enfants et une vieille femme, qui, malgré nous, sont morts sans baptême ; le cœur m'en saigne, et j'en suis inconsolable.

Extrait d'une lettre du P. Pierre Millet écrite à Onneïout, bourgade des Iroquois, le 1er juin 1676.

On peut dire sans exagération que, pendant cette année, le service de Dieu s'est bien augmenté, et le culte du démon bien diminué en cette Mission ; deux choses y ont contribué.

La première a été la conversion et le baptême solennel d'un des plus considérables de cette nation, nommé Soënrèse. Ce Sauvage avait fait de grandes instances pour obtenir la grâce du baptême, et après l'avoir demandé en présence de tous ses parents, qui sont en grand nombre et des plus considérables, il l'a reçu le premier jour de l'an, et a déclaré hautement à nos principaux chrétiens qui y assistaient, qu'il renonçait à toutes les superstitions du pays, et qu'il voulait désormais vivre et mourir en parfait chrétien.

La deuxième, qui contribue beaucoup au progrès de la Foi, est la Sainte-Famille que j'ai établie ici de-

puis un an, et dans laquelle je n'admets que ceux et celles qui se rendent le plus recommandables par leur piété et leur ferveur à pratiquer les devoirs du Christianisme, par leur zèle à faire baptiser et instruire leurs enfants, par leur charité envers le prochain, par le courage qu'ils montrent à combattre les superstitions et à résister aux mauvaises coutumes du pays. Voilà ceux qui composent la Sainte-Famille; toutes nos prières et dans les assemblées les charités que nous faisons pratiquer se rapportent à gagner à Dieu les parents de nos chrétiens qui ne le sont pas encore, et nous voyons par la grâce de Dieu un très-bon succès de cette dévotion, car la Foi commence à s'affermir et à s'étendre de plus en plus.

Nous en sommes aussi redevables aux prières et charités des personnes de vertu qui portent jusqu'ici le zèle qu'ils ont pour le salut de nos pauvres Sauvages. Votre Révérence m'a extrêmement consolé de m'envoyer les noms de nos bienfaiteurs pour lesquels nous faisons prier nos nouveaux chrétiens, ce sont eux qui nous ouvrent la porte des cœurs et qui nous facilitent la conversion de ces peuples.

Les affaires se brouillent bien du côté des Sonnontouans qui veulent faire la guerre aux Français. Plaise à Dieu que cela ne trouble point les progrès que fait ici le Christianisme !

Extrait d'une lettre du P. Jean de Lamberville, écrite d'Onnontagué, bourgade iroquoise, le 18 janvier 1676.

Ce sera aussi bien de nos quartiers que de l'Europe que Votre Révérence entendra parler de guerre. Nos Iroquois en ont toujours l'esprit possédé, et il n'y a nulle apparence qu'ils cessent de tuer les hommes (comme ils disent), tandis qu'ils en trouveront dans les bois.

Ils emmènent actuellement cinquante captifs de deux cents lieues d'ici, à qui ils ont laissé la vie, parce qu'ils les destinent à travailler leurs terres. Ils n'en ont pas agi de même à l'égard de quelques prisonniers qu'ils ont faits dans la guerre qu'ils ont actuellement avec les Loups [1]. Ceux d'entre ces captifs qu'on a amenés ici ont été cruellement brûlés; mais aussi ont-ils eu le bonheur de recevoir le baptême, que j'ai pu leur administrer avant leur mort. Un de ces malheureux me pria, lorsqu'il était déjà à demi-brûlé, de revenir auprès de lui pour lui faire prier Dieu. Je fus sensiblement touché de lui voir faire le signe de la croix au milieu des flammes, où il professa humblement et à haute voix qu'il mourait chrétien au milieu de cette cruelle boucherie.

Nous avons toujours à combattre les jongleurs,

1. Loups, ou Mahingans.

qui nous sont opposés, parce que nous les décréditons, et que nous faisons voir que toutes les charlataneries dont ils usent pour guérir les malades ne sont que sottises et impertinences. On en a eu dernièrement un exemple dans la guérison qu'ils entreprirent d'une fille qui était devenue folle au point qu'elle courait les rues. Pour réussir dans leur dessein, ils persuadèrent à ses parents qu'elle avait vu neuf festins en songe, et que si ces festins avaient lieu, elle guérirait. Ceux-ci y consentent, et font de tous côtés de grands amas de viande pour accomplir parfaitement ces songes. Nos grands Esculapes, dont le dessein était de faire bonne chère, préparèrent un grand cercle d'écorce où la folle fut placée, et disposèrent tout à l'entour sept ou huit personnes, qui faisaient sonner de petites calebasses pleines de pois. Les jongleurs se mirent aussi dans le cercle, où ils brûlèrent du pétun, les uns en l'honneur du cerf, les autres du hibou, d'autres de l'ours, contrefaisant tous la voix de la bête à qui ils offraient cet espèce de sacrifice. Ensuite celui d'entre eux qui était le plus versé dans l'art de la jonglerie fit des incisions aux tempes de la malade d'où il suçait le sang, qu'il rendait, tantôt avec des dents d'ours, tantôt avec des cheveux d'homme et du poil de cerf qu'il avait cachés dans sa bouche, et qu'il faisait sortir comme s'ils eussent été des sorts qu'on avait jetés sur cette fille. On fit de grands remercîments à ces

braves médecins, mais la malade n'en fut pas plus sage; du reste cela n'était que le prélude des neuf festins auxquels ils devaient avoir la meilleure part.

Les deux premiers commencèrent par une cérémonie assez ordinaire parmi ces peuples, par laquelle tous ceux qui avaient songé quelque chose, pendant l'année, venaient dans la cabane de la folle y faire deviner leurs songes pour en avoir l'accomplissement. Cette fète dura deux jours, et tous ceux qui voulurent se tirer de la nécessité où ils étaient de blé, de viande, de nattes, de robes d'ours ou de tigre et de choses semblables, n'avaient qu'à dire qu'ils les avaient songés, aussitôt on leur en donnait. Il s'y trouva une femme assez impertinente pour chanter qu'elle avait rêvé ma soutane et qu'elle mourrait si je ne lui en faisais présent. Il ne me fut pas difficile de répondre à ces sottises, et à celui qui m'en vint porter parole; je pris de là occasion pour les désabuser de la folle persuasion où ils sont que l'accomplissement de leurs songes est un moyen de prolonger la vie.

Le troisième festin fut une mascarade de gens habillés en ours, qui dansaient d'une manière assez surprenante.

Le quatrième était une espèce de querelle dans laquelle on se jeta des cendres les uns aux autres.

Le cinquième fut une danse qui se faisait sur un air assez agréable.

Au sixième, on s'entrejetait des sorts et puis on se les ôtait. Voici comment : Les conviés étaient couverts de plumes depuis les pieds jusqu'à la tête, ils étaient tous masqués, et pendant qu'ils se préparaient à la cérémonie, quatre femmes d'un côté, et quatre de l'autre racontaient, en chantant et remuant en cadence leurs calebasses, que toute cette action avait été inspirée par le génie du songe. Toutes choses étant en état, huit masques sortirent de la cabane suivis de huit autres qui portaient des sacs pleins de sorts, et ayant pris chacun leur poste ; ils se rangèrent comme en bataille dansant au son des calebasses ; huit d'un côté, huit de l'autre étaient sur une ligne et représentaient un combat. Ils firent leurs approches toujours en cadence, puis ils commencèrent tous à six pas les uns des autres par se jeter des sorts emplumés, après quoi ils se mêlèrent, et dans cette mêlée on voyait les uns tomber à demi-morts, les autres se débattre, et se rouler par terre ; quelques-uns devenaient ou frénétiques, ou aveugles, ou frappés d'autres sortes de maladie, par la violence des sorts qu'on leur jetait, jusqu'à ce que les victorieux jetant des contre-sorts guérirent les ensorcelés par des vomissements contrefaits et par des cataplasmes qu'ils leur appliquaient ; il s'en trouva néanmoins d'incurables qu'il fallut rapporter en leur logis.

Le septième festin fut une danse de guerriers vêtus en Américains du Sud.

Les huitième et neuvième n'étaient pas honnêtes, ce qui m'obligea de m'y opposer par les voies ordinaires, c'est-à-dire par des présents. Je le fis en leur remontrant que ces sortes de festins attireraient tôt ou tard la colère de Dieu sur eux, et tant s'en faut qu'ils contribuassent à la guérison de leurs malades, qu'au contraire ils leur causeraient la mort par une juste punition du ciel. Ce fut en effet ce qui arriva à cette folle pour laquelle ils le faisaient; car elle mourut peu après cette ridicule cérémonie, que je n'ai rapportée que pour faire voir la folie et l'aveuglement de ces pauvres barbares.

Il est vrai que tous ne sont pas dupes ou esclaves de ces charlataneries. Garakontié, qui est ce brave capitaine chrétien dont on a déjà parlé plusieurs fois, s'est opposé de tout son pouvoir à toutes ces superstitions. Il témoigna encore dernièrement combien il en avait d'éloignement en présence des plus considérables du bourg. Dans ce dessein il a fait trois festins solennels; dans les deux premiers, il déclara d'abord aux assistants qu'il n'avait pas *songé* [1] ces festins auxquels il les avait invités, et qu'il avait renoncé à toutes ces superstitions inutiles; ensuite, il déclama fortement contre les excès de bouche qui se font dans les *festins à tout manger* [2].

Dans le troisième, comme il était fort vieux, il

1. *Songé*, vu en songe ou rêvé.
2. Repas superstitieux où on ne doit laisser aucun reste.

chanta sa chanson de mort; il salua le Maître de la vie qu'il reconnaissait pour le souverain de nos fortunes, et de qui dépendait notre vie et notre mort, et non pas des songes. Il salua aussi Monseigneur l'Evêque du Canada et les autres personnes considérables du pays, leur disant, comme s'ils eussent été présents, qu'il voulait mourir chrétien, et qu'il espérait qu'ils prieraient Dieu pour lui; enfin, il fit publiquement sa profession de foi, et désavoua toutes les erreurs dans lesquelles il vivait avant son baptême. Pendant tout son discours, les conviés mangèrent en grand silence et écoutèrent avec une attention admirable.

Ses ennemis et les infidèles ne goûtèrent pas cette sorte de chanson, et dirent que la Foi lui avait renversé l'esprit. Ils font tout ce qu'ils peuvent par leurs méchants discours pour le rendre odieux et méprisable, mais il se soutient toujours par la force de son esprit, et conserve son rang et sa réputation, qui est telle que, quand on parle de lui, on se contente de dire l'Ancien ou le Considérable, sans le nommer autrement.

Il se trouva à Noël à la messe de minuit pendant un très-grand froid, où lui, sa femme et quelques autres personnes, une femme entre autres venue de plus d'une demi-lieue pendant la nuit à travers les neiges, firent leurs dévotions. Il s'entretint avec moi fort longtemps des principaux mystères de notre

sainte Religion, principalement de l'adorable Sacrement de l'eucharistie et de la Passion de Notre-Seigneur, pour laquelle il éprouve de grands sentiments de piété.

Il est ravi quand il sait que quelque personne décédée a reçu le baptême ; il m'avertit soigneusement lorsqu'il apprend qu'il y a dans le bourg quelques malades, afin que je les exhorte à se faire baptiser.

Sept adultes sont morts depuis l'an passé, qui ont eu le bonheur, comme j'ai sujet de le présumer, de passer de la vie sauvage à celle des bienheureux. Un huitième mourut qui ne voulut jamais m'écouter, quelques instances que lui firent ses parents. J'ai aussi baptisé quarante-cinq enfants, dont près de quarante sont devant Dieu ; c'est la moisson la plus heureuse et la plus assurée.

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ

AUX

MISSIONS DES OUTAOUAIS[1]

PENDANT L'ANNÉE 1676.

Les Missions des Outaouais ont donné depuis un an à l'Église trois cent soixante-sept nouveaux fidèles, qui ont été tous baptisés avec les cérémonies ordinaires, à la réserve de quelques malades à qui on a été obligé de conférer ce sacrement dans les cabanes ou au milieu des bois. Dans tout ce nombre, il n'y a pas plus de soixante adultes, le reste sont des enfants qui, la plupart, sont allés au ciel après le baptême.

Les affaires du Christianisme se sont passées cette année à peu près comme les précédentes, c'est pourquoi je n'en dirai pas davantage. Je donnerai seulement ici l'extrait de quelques lettres des Pères qui

1. *Outaouacs, Ottawas,* ou Algonquins supérieurs.

travaillent en ces Missions pour la consolation de ceux qui les connaissent.

Extrait d'une lettre du P. Claude Alloüez, écrite de Saint-François-Xavier, le 26 mai 1676.

Depuis le printemps passé, je n'ai pu faire que des Missions volantes pour ne pas abandonner les unes en m'attachant trop aux autres. Dans le peu de temps que j'ai séjourné en celle des Mascoutins [1] et des Miamis, Dieu m'a donné la consolation de trouver dans les cabanes deux enfants qui se mouraient; l'un était Miami et l'autre Mascoutin, je me hâtai de les baptiser avant leur mort, qui suivit de près. J'en avais baptisé auparavant trois autres qui s'étaient déjà envolés au ciel. La veille de mon départ, ma première hôtesse chez les Mascoutins reçut le même sacrement avec des sentiments de dévotion, et ne survécut que peu de temps à la grâce qui la faisait entrer dans l'Eglise. En quittant un de nos fervents chrétiens, nommé Joseph, capitaine d'une nation des Miamis, je lui donnai un petit crucifix et lui expliquai comme il s'en devait servir. Il le prit, le mit sur son cœur, et le serrant étroitement (car il n'est pas selon leurs coutumes de le baiser), il l'apostropha en des termes et avec un visage qui ne respi-

1. Autrement *Machkouten*, nation algonquine.

raient que tendresse et dévotion. Il le conserve bien chèrement et le tient avec respect au nombre des choses les plus précieuses qu'il possède.

Je ne sais si j'ai marqué l'année passée que, recommandant à quelques filles chrétiennes d'être bien vertueuses, conformément à la profession qu'elles faisaient du Christianisme, et qui demandait d'elles beaucoup plus de retenue et de modestie que de celles qui n'étaient pas baptisées, elles me montrèrent dessous leurs couvertures les griffes d'un aigle qu'elles tenaient pendues à leurs côtés, « comme un soldat porte son épée pour s'en défendre, me dirent-elles, contre l'insolence des Sauvages encore païens. »

Pour la Mission des Outagamis, où nous plantâmes l'an passé une croix au milieu de leur bourg, nous devons bien espérer de leur conversion, puisque Notre-Seigneur leur fait part de sa croix et qu'il les afflige en beaucoup de manières. Pendant l'hiver, ils furent défaits par les Nadouessis ; l'été suivant leurs blés d'Inde gelèrent, et ils en recueillirent peu, et ce peu s'est pourri l'automne dans les lieux de réserve où ils l'avaient caché. L'hiver passé, plusieurs sont morts de maladie ; les Illinois ont fait contre eux des actes d'hostilité, et en ont enlevé plusieurs en captivité. Pendant les visites que j'ai faites chez eux, j'en ai baptisé dix-sept, entre lesquels il y avait deux adultes qui sont morts après le baptême. Des anciens chrétiens qui, dans cette Mission étaient au

nombre de cent quarante-quatre, il en est mort vingt-sept, et nous avons sujet de croire, vu leur foi et leur piété, que Dieu leur aura fait miséricorde.

Les Winipégoucks [1] et les Sakis qui se sont arrêtés ici auprès de notre Église, pendant tout le Carême, venaient assidûment écouter nos instructions et prier Dieu; nous y avons baptisé sept de leurs enfants.

Extrait d'une lettre du P. Louis André, écrite de la baie des Puants, le 30 avril 1676.

La baie des Puants, qui est le lieu de ma Mission, comprend six nations répandues dans la profondeur et dans les deux côtés de la baie; elles sont éloignées les unes des autres plus ou moins, les unes de dix lieues, les autres de quinze ou plus, ce qui m'oblige d'être toujours en campagne, pendant l'été en canot, et pendant l'hiver sur les glaces, pour les aller instruire les unes après les autres. Je dirige quatre à cinq cents chrétiens dans cette baie; depuis ma dernière lettre du mois d'avril de l'année passée, j'ai augmenté cette église par le baptême de quarante-cinq personnes. Ce n'a pas été sans beaucoup souffrir de la part de ceux d'entre ces barbares qui ne sont pas

1. Autrement nation des *Puants*.

chrétiens. Un d'eux m'a brûlé ma petite maison que je m'étais bâtie près de son bourg, il l'a fait probablement pour apaiser la douleur qu'il a éprouvée de la mort de ses deux enfants qui furent tués il y a quelque temps par un Sauvage. L'un de ces enfants était baptisé et n'avait que trois ans, l'autre qui ne l'était pas était âgé de cinq à six ans. Comme j'étais entré un jour dans sa cabane et que j'y faisais faire les prières, tout près des ossements de ses enfants que j'ignorais être en ce lieu, il me dit : « As-tu de l'esprit? » Je lui répondis : « Qu'en penses-tu? — Je pense que tu n'en a pas, me dit-il; mon enfant a été baptisé et a été tué. » Je lui déclarai que j'improuvais cette action et que j'avais blâmé l'assassin; ensuite, je lui parlai du bonheur de celui qui avait été baptisé, de quoi il me parut assez satisfait; mais quand je fus parti, il ne laissa pas de brûler ma cabane.

Après être demeuré quinze jours chez cette nation à qui on donné le nom de la *Folle-Avoine* [1], et y avoir baptisé six enfants, j'en suis parti pour aller instruire une autre nation qui n'a point de nom français, mais qui est appelée dans la langue des Sauvages Otiaraouatenon. J'y suis resté trois semaines et j'y ai donné le baptême à dix personnes; puis, étant entré plus avant dans la baie, j'ai reçu dix-neuf de ces infidèles dans le sein de l'Église. Je m'arrêtai ensuite

1. Nation de la Folle-Avoine ou des *Maloumines*.

chez les Winipégoueks où douze enfants, et un vieillard qui mourut peu après, reçurent la grâce du sacrement qui fait les chrétiens. Je ne rapporterai point ici tous les troubles que le Démon m'a suscités, et comme il s'est servi des impertinences de quelques Sauvages pour se venger de la proie que je lui enlevais par ces baptêmes.

Nous avons vu cette année chez les Winipégoueks sept ou huit familles d'une nation qui est restée neutre entre nos Sauvages et les Nadouessis actuellement en guerre. On les appelle Aiara ou Mascoutins-Nadouessis. Leur bourgade, qui est à deux cents lieues d'ici du côté de l'Ouest, est fort peuplée, mais très-pauvre, puisque leurs plus grandes richesses sont des peaux de bœuf et des calumets rouges. Comme ils parlent la langue des Puants [1], j'ai pu leur prêcher Jésus-Christ. Interrogés sur la mer de l'Ouest, ils ont répondu qu'ils n'en ont pas connaissance, bien qu'ils soient à douze journées au delà de la grande rivière appelée Mississipi. Mais ils assurent avoir vu des Sauvages qui disent avoir rencontré un grand lac, fort éloigné du côté du soleil couchant, dont l'eau est fort mauvaise.

Le même Père André a fait quelques remarques assez curieuses sur les marées de la baie des Puants

1. *Puants*, c'est-à-dire Winipégoueks.

où elles ont un effet très-sensible. Cette baie a plus de trente lieues de long sur sept ou huit de large en quelques endroits. Elle reçoit toutes ses eaux du grand lac Illinois, ou bien elle lui en envoie elle-même, les recevant de plusieurs rivières qui se déchargent dans son sein. Le Père a dressé un journal très-exact des marées d'hiver sous les glaces, et un autre des marées d'été; il a trouvé qu'elles sont peu réglées; que, dans l'espace de vingt-quatre heures, il y a tantôt deux marées pleines, tantôt trois, tantôt quatre; et même que, lorsqu'il n'y a que deux marées, tantôt elles retardent, tantôt elles avancent. Il a aussi remarqué les rapports qu'elles ont avec les jours de la lune; mais il n'a pas encore pu, quelque soin qu'il y ait apporté, dire justement à quel rumb de vent est la lune lorsque la marée est pleine, à cause de ses inconstances. Il s'est étudié avec beaucoup de peine à rechercher qu'elles pouvaient être les causes de ces marées; il estime quelles proviennent du lac des Illinois plutôt que des vents qui peuvent il est vrai contribuer à l'inconstance de ces marées, étant eux-mêmes extraordinairement inconstants dans cette baie. Il y a de plus remarqué qu'il n'est point de vent, si violent qu'il soit, qui puisse empêcher la marée de monter et de descendre; cependant il l'altère et est cause qu'elle est basse lorsqu'elle devrait être haute; mais il s'en faut qu'elle descende toujours sans jamais monter, ni qu'elle monte

sans jamais descendre, quoiqu'il règne plusieurs jours de suite dans la même force. Enfin, ce journal comprend ce que l'on peut souhaiter de plus curieux en ces matières.

Extrait d'une lettre du P. Antoine Silvy, écrite des Mascoutins, ou Nation du Feu, le 6 avril 1676.

Après plus de 300 lieues de chemin depuis Québec, me voici rendu en ce pays pour prendre soin de cette Mission. Ce bourg est composé de deux sortes de peuples qui sont de langue entièrement différente: ce sont les Miamis avec six autres nations sauvages, et les Mascoutins qui comprennent aussi cinq ou six autres nations avec eux, en sorte que je me trouve au milieu de plusieurs milliers de Sauvages à instruire.

J'ai trouvé ici trente-six chrétiens adultes, cent vingt-six enfants baptisés. Sitôt que je fus arrivé, j'allai saluer les anciens; après quoi, je commençai l'exercice de ma charge, en m'occupant à faire les prières aux Sauvages et à les instruire sur les mystères de notre sainte Religion. Le concours est toujours grand autour de notre chapelle; les infidèles y viennent aussi bien que les fidèles, les uns par curiosité, les autres pour prier Dieu.

J'ai donné le baptême à cinq enfants et à quatre

adultes; c'est un petit commencement qui servira à augmenter cette nouvelle Église. Parmi les anciens chrétiens, le plus remarquable est un nommé Joseph qui maintient toute sa famille dans la pratique du Christianisme. Il arriva dernièrement à ce bon néophyte un accident qui me causa beaucoup de surprise; car, pendant que je disais la messe à laquelle il assistait fort dévotement, lorsque je fus à la consécration et que j'élevais la sainte hostie, il tomba subitement dans de telles convulsions qu'il paraissait comme un possédé. On le fit cependant revenir à lui, et après la messe voulant savoir la cause de cet accident, je fus bien consolé d'apprendre qu'il n'y en avait point d'autre que la crainte respectueuse que ce fervent chrétien avait éprouvée alors de cet auguste mystère. Il ressent une satisfaction particulière d'être auprès des missionnaires, et il vient souvent me trouver pour me demander de petites prières et oraisons jaculatoires accommodées à ses besoins. « Comment, me dit-il, parlerai-je à Dieu; enseigne-moi, mon Père, ce que je dois lui demander pour mon fils qui est allé à la guerre. » Il me priait aussi de lui faire dire un petit chapelet composé de sept ou huit mots seulement, et le récitait avec une affection si particulière qu'il me donnait de la dévotion et me causait un plaisir non pareil. Ce me serait une grande consolation si j'en avais beaucoup de semblables; Dieu me les donnera *quand il lui plaira.*

Extrait d'une lettre du P. Pierson, écrite de Saint-Ignace à Michimillimakinac, près le lac Huron, le 25 avril 1676.

Dieu a donné jusque à présent à la Mission des Hurons de Tionnontaté [1], et donne encore tous les jours tant de bénédictions, que j'ai de la satisfaction de voir croître cette petite Église doucement en nombre et fortement en la Foi. Elle a augmenté cette année de quatre enfants et de quelques adultes que j'ai baptisés. Je passe sous silence beaucoup de belles actions que je pourrais rapporter pour dire que la Foi s'établit si bien avec la grâce de Notre-Seigneur, que j'ai grand sujet de le louer et le bénir, et supplie Votre Révérence de l'en remercier pour moi.

Depuis que les médecins jongleurs m'ont donné, il y a plus de deux ans, parole d'abandonner leurs jongleries et superstitions accoutumées, ils l'ont assez bien gardée; il y a cependant encore quelques abus parmi les infidèles que nous tâcherons, Dieu aidant, d'abolir et d'exterminer entièrement.

Les Iroquois de Sonnontoüan sont venus ici, cet hiver, en ambassade et ont fait de grands présents à nos Hurons, sous prétexte de se vouloir joindre

1. Tionnontaté ou Etionnontates, tribu huronne retirée à Michimillimakinac.

à eux pour aller ensemble combattre les Nadouessis avec qui ils sont en guerre; mais nous craignons bien que, sous cette belle apparence, ils n'y cachent un autre dessein, qui est d'attirer en leur pays tous nos Sauvages[1], ce qui serait sans doute la ruine de cette Église. Je prie Notre-Seigneur qu'il détourne ce malheur.

Voici un court extrait des lettres de quelques autres missionnaires. Le P. Dreuillettes nous apprend qu'il y a eu cette année plus de cinquante baptêmes dans l'Église de Sainte-Marie du Sault. Le P. Pierre Bailloquet, qui fait des missions volantes tout autour du lac Huron et de celui des Nipissiriniens à diverses nations qui y habitent, écrit qu'en une seule excursion d'un mois, il a baptisé cinquante enfants avec des marques admirables de la conduite de Dieu sur le salut de ces petits innocents. Enfin le P. Nouvel mande que, depuis un an, il y a eu dans la Mission de Saint-Ignace cent quarante Algonquins baptisés, parmi lesquels il s'y trouve vingt adultes.

1. Les Iroquois qui n'étoient Sauvages que de nom, lorsqu'il s'agissait de tromper leurs ennemis, travaillaient sous main à détacher les Outaouais et les Hurons, établis entre le lac Michigan et le lac Huron, de l'alliance des Français pour les unir aux Anglais par les liens d'un mutuel commerce. On peut consulter à ce sujet l'*Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. de Charlevoix, t. Ier, p. 407 *et passim*.

JOURNAL DU DERNIER HIVERNEMENT DU P. HENRI NOUVEL, SUPÉRIEUR DES MISSIONS DES OUTAOUAIS.

Extrait d'une lettre du même Père datée de l'ancien pays des Sakis, près le lac Érié, le 1er jour de janvier 1676.

Après avoir demandé à Notre-Seigneur nos étrennes, en le priant de nous appliquer les mérites de son sang et de son nom très-adorable et sur nous et sur toutes nos Missions, je prends le moment que je puis, au milieu des travaux de mon gouvernement, pour rendre compte à Votre Révérence de la mission dont Dieu m'a voulu charger cet hiver.

Le gros de la nation des Amicouets [1], passant par notre maison de saint Ignace, me déclarèrent qu'ils allaient tous hiverner ensemble vers le lac Érié, et me demandèrent un missionnaire pour les accompagner, je m'offris moi-même à eux pour les suivre partout où ils iraient. Ils prirent le devant, et moi je partis le 8 novembre, avec deux Français, sans autre guide que la carte que nous avions dressée.

1. Ou autrement *Nation des Castors;* on les nomme aussi les *Nez-percés;* ils habitaient à trois journées des Hurons, vers le nord.

Nous avons navigué d'abord pendant huit jours, tantôt à l'est, tantôt au sud-est, passant presque toujours par de très-mauvais pays, sans rivière, et sans aucune belle forêt, car l'on n'y voit que de petits sapins et autres méchants arbres dont toutes les terres sont couvertes.

Après dix jours de navigation je rencontrai une cabane de certains sauvages nommés Pennengous mariés à des Algonquines, que j'ai vues autrefois à Tadoussac et à Sillery. Comme elles sont chrétiennes et leurs enfants baptisés, elles témoignèrent bien de la joie de rencontrer si inopinément un missionnaire qu'elles avaient vu autrefois à plus de 400 lieues de là. Je n'eus pas moins de joie qu'elles de leur rendre tous les bons offices de mon ministère. Nous partîmes ensemble dès le lendemain, et allant vers le sud nous trouvâmes un tout autre pays ; quantité de grands chênes, érables, et autres excellents bois, même de beaux pommiers, où les Hurons et les Algonquines ne manquèrent pas de faire bonne provision.

A notre douzième journée, ayant changé de rumb de vent vers le sud-ouest, nous arrivâmes dans des pays marécageux, ou nous eûmes bien de la peine à trouver gîte. Nous y fûmes si mal que, pressés d'ailleurs par le mauvais temps, nous en délogeâmes dès le lendemain matin pour nous jeter dans le fond d'un autre où nous ne fûmes pas mieux ; j'y eus

néanmoins la consolation d'y trouver une cabane d'Oupennengous, mariés à des Nipissiriniennes, que j'eus le moyen d'instruire.

Le lendemain, étant parti d'un temps fort couvert de brouillard, nous nous jetâmes dans une petite baie où la pluie et le tonnerre nous arrêtèrent un jour, mais un vent de nord-est refroidit tellement l'air, la nuit suivante, que toute l'anse était glacée; nous demeurâmes comme en prison pendant six jours, sans espérance de pouvoir passer outre, jusqu'à ce que nous étant adressés à la très-sainte Vierge Immaculée, par l'intercession de saint Ignace et de saint François Xavier, elle nous inspira de porter nos canots et tout notre bagage dans un îlot qui était tout proche, où brisant la glace nous nous embarquâmes heureusement.

Le lendemain, premier jour de décembre, nous quittâmes le lac pour entrer dans une belle rivière où la navigation est bien plus douce. L'hiver qui s'approchait nous obligeait à faire diligence, et comme nous avançions de toutes nos forces, nous ne prîmes pas garde à un bras de rivière dans lequel nous devions entrer pour suivre notre route; cela nous obligea à retourner sur nos pas pour aller coucher au cabanage que nous avions quitté; mais ce fut par une providence divine, car ce retard nous procura l'avantage de célébrer la messe de saint François Xavier en bonne compagnie, ayant trouvé

en ce lieu là plusieurs chrétiens qui assistèrent au saint sacrifice de la messe.

Le lendemain j'arrivai au cabanage que venaient de quitter les Sauvages que je cherchais, et avec qui je devais hiverner. J'y vis des marques de la bonne chasse qu'ils avaient faite, les dépouilles des ours, des chevreuils et des coqs d'Inde qu'ils avaient tués, des brochets et autres poissons qu'ils avaient pris. Cela réjouit nos gens ; mais je fus affligé de voir un grand chien pendu au haut d'une perche peinte, ce qui était un sacrifice fait au soleil. Nous renversâmes tout, brisâmes la perche, jetâmes le chien à la rivière avec la peau de la tête d'un ours extraordinairement grand et affreux, qui était aussi immolé. Ensuite nous nous mîmes à genoux pour demander pardon à Dieu, et le prier pour ceux de ces pauvres Sauvages, qui, n'étant pas encore chrétiens, reconnaissaient dans le soleil une divinité à laquelle ils s'adressaient dans leurs besoins. Le quatre décembre, nous arrivâmes en un lieu où la rivière se divise en deux branches. De ce côté est le pays des Sakis, qui est très-avantageux pour la chasse, car il s'y trouve des animaux de toutes sortes, cerfs, chevreuils, ours, chats sauvages et autres. Le gibier y est en abondance ; on y voit de vastes campagnes couvertes de pommiers sauvages et de noyers très-hauts, dont les noix sont plus grosses que de celles de France ; elles sont longues et semblables à des oranges mé-

diocres. Sur le bord de cette rivière nous avons vu certains arbres extraordinairement beaux : ils sont plus hauts et plus grands que les chênes, tout touffus, et ont l'écorce faite en forme d'écaille. Comme les feuilles étaient tombées nous n'avons vu que les fruits qu'ils portent ; ils sont tous ronds et pendent aux branches, auxquelles ils tiennent par de petites queues longues d'un doigt.

Nous avons continué notre route dans un bras de la rivière sans rencontrer ni saule ni rapide ; et enfin le sept décembre, veille de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, nous sommes arrivés au lieu de l'hivernement. J'ai trouvé les Sauvages qui m'attendaient avec impatience et qui me reçurent avec bien de la joie. Notre cabane fut bientôt dressée aussi bien que la chapelle. Trois billes d'un grand chêne en furent le fondement, sur lesquelles on l'éleva en forme de berceau ; le pavé, les murailles et les voûtes n'étaient que d'écorce ; et Notre-Seigneur y a pris autant de plaisir à être honoré pendant l'hiver que dans tous les plus somptueux édifices de l'Europe. Dès le soir de mon arrivée, je visitai toutes les cabanes pour disposer les Sauvages à la fête du lendemain, et pour commencer notre mission sous les auspices favorables de la glorieuse Vierge.

Je ne puis pas expliquer la consolation que j'eus le lendemain de célébrer nos adorables mystères dans cette humble chapelle, en un lieu si désert, au

milieu de ces grandes forêts, et d'y administrer les sacrements à ceux qui en étaient dignes.

O vocation apostolique à ces chères Missions, que tu es précieuse! parmi tes peines et tes fatigues que tu caches de trésors! ô que le Père Marquette, d'heureuse mémoire, qui est mort assez près d'ici, à eu raison de s'obliger par vœu à ne quitter jamais ces rudes mais aimables Missions que lorsque la sainte obéissance l'en retirerait! Dieu lui a accordé la grâce d'y mourir; pouvait-il obtenir un plus grand bonheur?

Depuis ce temps-là, j'eus le moyen de dire tous les jours la messe, où tous nos Sauvages assistèrent selon que leur chasse le pouvait permettre. J'avais aussi occasion d'y instruire plus commodément nos gens que je ne le faisais dans leurs cabanes.

Dieu a voulu se servir de cette chapelle d'écorce pour opérer des guérisons extraordinaires. Outre celles de deux enfants, qui y furent délivrés d'un flux de sang, après la récitation de quelques prières, je rapporterai seulement deux guérisons dans lesquelles Notre-Seigneur a fait voir combien il agréait que nous nous adressions à la sainte Vierge, et à ses saints, pour obtenir ce que nous lui demandons.

Un jeune garçon de dix à onze ans, nommé François, attaqué d'un violent mal de tête et d'une grosse fièvre, qui l'avaient mis très-bas, fut amené par sa grand'mère à notre chapelle. Cette bonne femme,

pleine de confiance, me dit : « Je t'amène mon petit-fils malade, je n'ai recours qu'à la Prière pour sa guérison ; il a été déjà guéri par ce moyen, il espère qu'il le sera encore. » La foi de ces pieux néophytes a été exaucée, car après que j'eus récité sur le malade un évangile à la fin de la sainte messe, il fut parfaitement guéri, et le lendemain je le vis sans aucun mal.

Une grâce semblable fut accordée à une femme infidèle, que son mari, Mississaki de nation, amena ici du pays du nord où habitent ces Sauvages. Elle était gravement malade, comme je le reconnus dès le soir de son arrivée que je vins la visiter. Je lui donnai un peu de thériaque, et je me mis à l'instruire pour la disposer au baptême. Je continuai mes instructions pendant trois jours, et comme je vis que son mal ne diminuait point, j'eus la pensée de l'inviter à avoir recours à un remède surnaturel, qui était de prendre pendant trois jours, dans un peu d'eau, de la poudre de la grotte de Manrèze, où saint Ignace a fait pénitence et composé ses Exercices spirituels. Nous invoquons cinq fois le nom de Jésus, et trois fois celui de sa sainte Mère, en priant ce grand saint d'obtenir à cette femme la santé du corps, et la grâce d'être baptisée. Elle fut exaucée et parfaitement guérie, et elle vint trois jours après en notre chapelle remercier Dieu, et y recevoir le saint baptême.

Nous célébrâmes la fête de Noël avec beaucoup de dévotion, ayant dressé une petite crèche à côté de notre autel. Nos chrétiens y vinrent à minuit et pendant le jour faire retentir ces forêts de leurs cantiques à l'honneur de Jésus nouveau-né. Quelle joie pour nous, et, pendant la messe de la nuit et du jour, de voir l'enfant Jésus, reconnu et adoré par ces tribus barbares, en un pays où le démon avait si longtemps régné!

Ma mission ne se bornait pas aux Sauvages qui étaient cabanés avec moi, mais je l'étendais, par des excursions, jusqu'à ceux qui faisaient leurs chasses aux environs.

Je partis pour cela le 29 décembre, afin d'aller au quartier des Nipissiriniens, à 8 ou 10 lieues dans les bois, pour les faire prier Dieu et les instruire. Je remarquai dans ce voyage les grands dégâts que causent les castors dans ce pays, où on ne leur fait pas la chasse. Je trouvai grand nombre de leurs cabanes, faites à diverses étages, avec une industrie qui nous fit admirer la force de ces animaux pour couper de gros arbres avec les dents, pour les traîner, et les ajuster avec tant d'adresse qu'ils y sont très-commodément logés.

Je fis une seconde excursion jusques au pays des Mississakis, à quelques journées de notre demeure. Le froid était alors très-violent, c'était vers le mois de janvier; les nuits surtout, extrêmement rudes, nous

donnèrent de riches occasions de gagner quelque chose pour le ciel. J'arrivai enfin chez les Sauvages, et j'allai aussitôt visiter les cabanes, afin de voir le bien qu'il y avait à procurer aux âmes de ces pauvres barbares et dans l'intérêt du Christianisme. Je trouvai d'abord une malade à instruire et trois enfants nouveau-nés à baptiser; je passai quelques jours à faire le catéchisme, à enseigner de cabane en cabane et préparer plusieurs catéchumènes.

Je fis encore quelques autres courses, après lesquelles, m'étant rendu au lieu de mon hivernement, j'appris qu'un catéchumène malade avait eu recours au soleil, qu'il lui avait offert en sacrifice un chien, qu'il avait immolé et ensuite attaché au haut d'une longue perche. Je le réprimandai comme il le méritait, ainsi que ceux qui avaient coopéré à cette impiété. Je leur ordonnai, pour réparer cette faute, de préparer une grande croix et de la planter sur le bord de la rivière, vis à vis de la chapelle. Ils obéirent, et après que j'eus béni cette croix, tous les coupables vinrent faire réparation à Jésus-Christ et demander pardon à Dieu. Ils protestèrent qu'ils le reconnaissaient pour le maître absolu et le souverain Seigneur de toutes les créatures et particulièrement du soleil qu'il n'a créé que pour nos usages. Après quoi tous les chrétiens saluèrent la croix en chantant en leur langue *O crux ave.* J'ai continué mes fonctions jusqu'à la mi-mars, instruisant les infidèles, disposant les ca-

téchumènes au sacrement de la régéneration, baptisant les enfants et adultes que j'en trouvais dignes. Enfin la saison propre à notre retour s'approchant, je mis fin à notre mission d'hiver par des actions de grâces solennelles, que je fis faire à Dieu par tous nos Sauvages, pour le remercier de ce qu'ils avaient passé tout cet hiver et dans les exercices de dévotion et dans l'abondance de la chasse que Dieu leur avait accordée. Ils reconnurent encore mieux la grandeur de ce bienfait par la comparaison qu'ils en firent avec ceux qui n'étaient pas de notre bande; car nous avons appris que parmi les Sauvages Mississakis, qui s'étaient séparés de nous pour aller chasser à quelques journées de l'endroit où nous étions, soixante-cinq sont morts de faim et de misère. Ma consolation dans ce désastre a été que de ce nombre il y avait beaucoup d'enfants, et même plusieurs adultes, qui avaient été baptisés.

Voilà, mon Révérend Père, le succès de mon hivernement pendant lequel, si j'ai eu quelque chose à souffrir pour le salut de ces pauvres Sauvages, ce n'a pas été sans avoir ressenti beaucoup de joie et de consolation de voir Notre-Seigneur tant honoré dans ce pays, où il n'avait jamais été glorifié par aucune créature raisonnable.



MISSION

DES ABÉNAQUIS[1]

A SILLERY

La guerre que les Anglais ont avec les peuplades Sauvages, parmi lesquelles ils demeurent, a donné naissance à cette Mission. On connaissait le sujet de cette guerre, mais on n'en avait pas aussi bien connu le succès. Il a été très-désavantageux et très-funeste aux Anglais, par suite de leur imprudence. Car au lieu de chercher à se venger uniquement d'une nation en particulier, celle des Onnonihagamis, qui s'étaient révoltés, ils ont attaqué à la fois toutes les nations Sauvages qui les environnent et qui sont en très-grand nombre. Le mépris extraordinaire qu'ils avaient pour ces peuples, qu'ils ont toujours traités avec beaucoup de rigueur, leur faisait croire qu'il leur serait très-facile ou de les détruire entièrement, ou de les réduire en tel état qu'ils n'en auraient plus

1. *Abnakis,* dans le manuscrit.

à craindre de révolte ; mais ils ont été bien trompés dans leurs prétentions, car ils ne les ont presque jamais attaqués, qu'ils n'en aient été repoussés, même avec de très-grandes pertes; une fois entr'autres, de quatre cents hommes qu'ils étaient, il en est revenu, à grand'peine, sept ou huit soldats; en outre, une partie du pays qu'ils habitent a été saccagée, plusieurs villages ont été pillés, détruits et brûlés, et grand nombre de personnes, de l'un et de l'autre sexe, ont été massacrées ou faites esclaves par ces barbares.

Dieu a tiré sa gloire de ces malheurs, et il s'est servi de cette guerre comme d'un moyen pour faire connaître l'Évangile à une de ces nations Sauvages à qui les Anglais non-seulement ne l'annonçaient pas, mais encore ne souffraient pas qu'on l'annonçât. Nous trouvons ces détails dans lettre du P. Jacques Vaultier qui gouverne la mission Algonquine de Sillery.

Extrait d'une lettre du P. Jacques Vaultier, écrite de Sillery, le 1er janvier 1677.

Dès le commencement de la guerre que les Abénaquis ont avec les Anglais, plusieurs de ces Sauvages, en appréhendant les suites, résolurent de se retirer dans le pays habité par les Français et de

s'approcher ainsi, sans y penser, de leur bonheur, en s'approchant des missionnaires, qui n'eussent pu les aller trouver dans leur pays. Deux nations, parmi les autres peuples de ces contrées, les Sokokis et les Abénaquis exécutèrent ce dessein et se mirent en route vers le commencement de l'été de l'année 1675.

Les Sokokis prirent leur direction vers la ville des Trois-Rivières [1], où ils se sont fixés; et les Abénaquis, dont on parlera plus spécialement dans cette relation, se retirèrent au lieu appelé Sillery, qui fut autrefois si célèbre par les Missions Algonquines. Ils y arrivèrent au milieu du printemps de l'année 1676, après avoir souffert pendant l'hiver une famine si étrange qu'un grand nombre en moururent. Ils ne s'y furent pas plus tôt établis qu'on leur parla de l'affaire de leur salut et des mystères de notre religion. L'extrême froideur si naturelle à tous les Sauvages, leurs idées grossières et tout à fait éloignés de ce qu'on leur prêche, leur vie libertine fort opposée à la sainteté des mœurs du Christianisme, ne permettaient pas de croire qu'ils dussent obéir si facilement aux sollicitations pressantes qu'on leur faisait de se soustraire au malheur éternel, en quittant le démon, et de se rendre heureux pour jamais, en se donnant à Dieu le maître de leur vie; mais la grâce surmonta tous

1. *Trois-Rivières*, ville du Bas-Canada, sur le bord du Saint-Laurent, à l'endroit où trois rivières réunies se déchargent dans ce fleuve.

ces obstacles plus promptement qu'on ne se le fût imaginé. Car non-seulement ces barbares écoutèrent d'abord très-volontiers ce qu'on leur dit pour leur salut, mais même ils ne tardèrent point à se faire instruire avec toute la ferveur imaginable, et, en très-peu de temps, il y en eût fort peu d'entre eux qui ne vinssent exactement à l'église le soir et le matin; ils y récitaient leurs prières avec une modestie ravissante. En outre ils écoutaient avec une pareille attention le catéchisme, et quoiqu'ils fussent pour la plupart âgés, ils se laissaient tous interroger comme des enfants, sans se rebuter jamais de ce que, leur âge n'étant plus propre à retenir des choses aussi nouvelles que celles qu'on leur enseignait, ils faisaient plusieurs fautes dans leurs réponses en public et devant les autres. Dans la suite ils passèrent plus avant; car comme quelques-uns d'entre eux avaient appris plus tôt les prières que les autres, ceux qui ne les savaient pas encore se faisaient instruire par eux, sans qu'on leur eût ordonné ou même suggéré ce moyen. Ils s'assemblaient pour cet effet dans plusieurs cabanes. C'était une chose merveilleuse de les voir en troupe autour de quelque jeune enfant, lui faire réciter tout haut le *Pater* et l'*Ave*, et le répéter avec lui, ou l'interroger sur la manière de réciter le chapelet, ou enfin lui demander quelque point du catéchisme qu'ils n'avaient pas bien retenu. Le temps de la nuit, qu'ils choisissaient comme le plus

propre à n'être pas détournés de cet exercice, montrait assez que ce n'était pas par aucune considération humaine qu'ils le pratiquaient, puisqu'ils ne croyaient pas alors devoir être observés de personne. Ainsi la plupart d'entre eux eurent bientôt appris les prières et le catéchisme, autant et plus qu'il n'était nécessaire pour recevoir le baptême. On le leur eût accordé, si l'inconstance qui est ordinaire aux Sauvages n'eût fait appréhender raisonnablement qu'une si grande ardeur ne serait pas suivie d'une égale fermeté pour résister aux occasions du péché qui ne leur manquent pas, et qu'ainsi, en reprenant leurs mœurs corrompues, ils ne profanassent la sainteté du sacrement. Car celui qui le reçoit n'est pas moins obligé à pratiquer les maximes de la morale évangélique qu'à croire les vérités spéculatives. Il est vrai qu'il parut un changement notable dans les mœurs de la plupart d'entre eux; et que, pour ce qui concerne les jongleries et superstitions, ils déclarèrent d'abord publiquement y avoir renoncé; qu'ils refusèrent même, d'une commune voix, un étranger qui osa leur dire que le remède le plus court dans les maladies était d'avoir recours au démon; que, nonobstant les grandes maladies dont plusieurs d'entre eux furent affligés pendant tout l'été, ils ne se servirent jamais de tous ces remèdes diaboliques, et qu'enfin quelques-uns, sollicités par un jongleur de lui préparer ce qui lui était nécessaire pour converser

avec le démon, ils lui résistèrent ouvertement. D'un autre côté, pour ce qui est de l'ivrognerie, qui est leur plus grand faible, ils s'en abstinrent presque tous, et plusieurs parurent même s'en être entièrement corrigés, fuyant les occasions d'y tomber. Quelques-uns même ajoutèrent qu'ils ne s'y laisseraient jamais aller s'ils pouvaient une fois obtenir le baptême. Enfin quant à l'impureté pour laquelle ils n'avaient gardé aucune modération avant que de se faire instruire, depuis qu'ils le furent, il ne parut plus aucun vestige de leur ancien libertinage. Mais comme ils n'étaient venus en ce lieu que depuis le mois de mai de l'année 1676, et qu'ils en partirent presque tous dès le mois de décembre de la même année, pour aller chacun de son côté pour leur hivernement, on jugea qu'ils avaient besoin d'une plus longue épreuve. Pour s'assurer de leur constance et pour leur donner plus d'estime de l'excellence du baptême, on crut devoir différer de le leur accorder, afin qu'à l'extrême envie qu'ils avaient de le recevoir, ils joignissent une crainte véritable de le profaner ou d'en perdre la grâce, lorsqu'ils l'auraient reçu. Ainsi, outre les enfants qui furent presque tous baptisés, parce que la plupart de ces raisons n'avaient pas lieu à leur égard, on n'a accordé cette grâce qu'à quelques jeunes garçons et à quelques jeunes filles, dont l'âge peu avancé ne permettait pas de croire qu'ils eussent déjà contracté des habi-

tudes criminelles bien enracinées, et enfin à un fort petit nombre d'hommes et de femmes plus avancés en âge, dont la ferveur extraordinaire s'était fait remarquer et pouvait tenir lieu d'une plus longue épreuve. Entre ces derniers fut un de leurs capitaines, nommé Pirenakki, à qui ses belles qualités, la bonté de son esprit, la douceur de son naturel, ont donné beaucoup d'autorité sur tous ceux de sa nation, et dont l'ardeur incroyable pour se faire chrétien et pour exciter les autres à se procurer le même bonheur, mérite bien qu'on dise quelque chose de lui en particulier. La première fois qu'on lui parla de se rendre à l'église, il obéit sur-le-champ, et fit venir ceux sur qui il avait plus de pouvoir, parce qu'ils étaient ses plus proches parents; il ne cessa d'exhorter les autres à faire de même dans les harangues qu'il leur adressait presque tous les jours, dans lesquelles il invectivait contre les principaux vices auxquels il les voyait attachés, particulièrement contre l'ivrognerie qu'il tâchait d'empêcher de toutes les manières possibles. Il était ordinairement le premier à la Prière, et en s'y rendant, il passait de cabane en cabane, pour avertir les autres d'y venir avec diligence. Dans l'église il surpassait les autres en modestie, et y portait même un air de dévotion qui n'est point ordinaire aux Sauvages nouvellement convertis. Le désir extrême qu'il avait de recevoir au plus tôt le baptême, l'engagea à employer tous les

exercices que pratiquaient les plus fervents pour apprendre le catéchisme et les prières, et lui fit faire outre cela deux choses remarquables.

La première est que, comme il était âgé et qu'il ne pouvait pas retenir les prières aussi facilement qu'il eût souhaité, il avait inventé une espèce d'écriture pour soulager sa mémoire. Dans ce but, il avait fait sur du papier une sorte de figures que lui seul connaissait, pour représenter la première demande du *Pater noster*, une autre pour la seconde, et ainsi du reste ; il prenait incessamment ce papier la nuit et le jour, et répétait, d'une façon fort aimable et comme en se divertissant, la prière qu'il avait écrite, pour se la mieux imprimer dans la mémoire.

La seconde chose est que, nonobstant la disette qu'il avait à endurer avec les autres, pendant une partie du printemps et pendant tout l'été, il ne voulut jamais pendant tout ce temps aller une seule fois à la chasse, afin, comme il le déclara depuis, de ne point quitter le missionnaire de vue, et de pouvoir par le moyen des instructions fréquentes qu'il recevait de lui, se disposer plus promptement au baptême. Cette ferveur, qui peut passer pour héroïque, particulièrement dans un Sauvage, ne permit pas qu'on lui refusât une grâce qu'il avait d'ailleurs méritée par sa vie extraordinairement exemplaire et par des mœurs vraiment dignes d'un chrétien. Il fut donc baptisé après l'avoir demandé avec empressement et avec de

grandes protestations que son désir lui inspirait de ne jamais contrevenir aux promesses qu'il ferait à Dieu en recevant ce sacrement. Sa femme, pour qui il demanda la même grâce, fut aussi baptisée avec lui, parce qu'elle avait toujours imité sa ferveur et sa vertu. Il y a sujet d'espérer que, dans la suite, il ne servira pas peu à conserver dans les exercices de piété ceux de sa nation qui se sont convertis et à en engager d'autres à se convertir. Il est aussi à croire que cette nation particulière, qui commence d'embrasser la Foi, pourra bien être la cause, dans la suite, que Jésus-Christ soit connu d'une infinité d'autres nations qui leur sont alliées et qui surpassent en nombre toutes celles à qui on a prêché l'Évangile jusqu'à présent.

MISSION

DE TADOUSSAC[1]

La mission de Tadoussac comprend grand nombre de nations qui viennent du côté du Nord pour faire commerce avec les Français; le P. de Crépieul et le P. Boucher ont hiverné avec eux. Voici un extrait du journal que le P. Crépieul a fait de son hivernement.

Mon Révérend Père,

Pour satisfaire aux ordres de Votre Révérence, je commence le journal par où je crois avoir fini le précédent.

Le 5 septembre, il plut à Notre-Seigneur, après avoir un peu exercé notre patience, de nous accorder, par l'intercession du V. P. François Régis, ce que

1) Cette Mission, comme il a été dit précédemment, comprend plusieurs nations, spécialement les Algonquins inférieurs ou Montagnais, et autres peuplades de la langue algonquine.

nous avions demandé avec bien de la confiance pendant quelques jours.

Le 6, les Sauvages abordèrent de toutes parts, et en peu de jours composèrent treize grandes cabanes, qui me donnèrent bien de l'ouvrage à les instruire et à leur conférer les Saints Sacrements. Je ne sais lesquels furent plus assidus à la Prière et aux instructions, soit Montagnais, Algonquins, Abénaquis, Esquimaux, Outabitibeux[1], Papinachois, soit Mistassins et Kouakouachiouets, qui pour la première fois étaient descendus en ce lieu. Ils furent ravis de voir notre nouvelle église si avancée et si bien ornée, n'ayant jamais vu jusqu'alors de semblable édifice.

Un Sauvage de Némiskau, à quatre ou cinq cents lieues d'ici, ne pouvait assez témoigner sa joie, assurant qu'il irait au plus tôt chercher ses parents, afin de les rendre participants de son bonheur. Quatre de ses enfants furent baptisés et, sa femme, dangereusement malade, reçut peu après le baptême. Trois semaines s'étant écoulées dans ces saints exercices, nous partîmes de Chécoutimi, le P. Boucher et moi, pour nous rendre au lac Saint-Jean. Pendant quatre jours que nous fûmes en chemin, nous endurâmes bien du mauvais temps, de la neige, du vent et du froid, étant tout glacés dans nos canots, mais remplis de joie de souffrir quelque peu pour l'amour de Dieu et le salut des âmes.

1. *Outabitibeux*, ou Outabitibecs.

Les Sauvages ne nous consolaient pas peu par leur ferveur à la prière, et par leur patience à supporter les fatigues qu'ils avaient à endurer sur les rivières et sur les lacs. Le 2 de novembre, après avoir offert à Dieu nos souffrances pour les âmes du purgatoire, nous arrivâmes à Métabetchouan, où plusieurs Sauvages nous attendaient depuis huit jours, et où ils nous régalèrent le mieux qu'ils purent.

Nous fûmes ravis d'y voir et de pouvoir instruire cinq cabanes de nos Sauvages du lac Saint-Jean, et quatre familles d'Algonquins des Trois-Rivières, qui n'y étaient venus qu'à ce dessein, ayant appris que nous y devions hiverner. D'autres, ayant su notre arrivée, ne manquèrent pas de nous venir trouver. Une pauvre femme vint de quatre lieues pour avoir la consolation d'assister à la messe, de se confesser et de communier, ce qu'elle fit le dimanche avec bien de la joie. Le lendemain, deux hommes vinrent à travers les bois, dans un temps fort incommode, pour recevoir la même grâce, que je leur accordai bien volontiers. Si ce fut pour moi un sujet de consolation, ce n'en fut pas un moindre d'édification pour un pauvre Abénaquis, et pour un Iroquois, marié à une de nos Montagnaises, et surtout pour trois Français, qui ne purent s'empêcher de dire avec admiration : « Ah ! mon Père, combien y a-t-il de Français qui ne feraient pas ce que ces bons Sauvages font pour l'amour de Dieu ! »

Presque en même temps quelques Mistassins arrivèrent et me prièrent de les secourir. Le P. Boucher, dont le zèle est infatigable, s'embarqua incontinent à ce dessein, et alla cabaner à deux lieues d'ici, confessa deux familles d'Etchemins, et consola une pauvre veuve avec ses parents, sur la mort de son mari, qui depuis peu de jours s'était noyé dans le lac. Il avait été surpris du mauvais temps, s'étant voulu lui seul s'embarquer dans un canot pour nous venir trouver à Chécoutimi et nous amener avec lui chez les autres Sauvages de sa nation.

Le Père alla ensuite hiverner aux Outabitibeux; pour moi, je partis le 30 novembre, et je quittai la compagnie de huit familles pour entrer dans le bois. Nous endurâmes beaucoup de mauvais temps avant que de pouvoir nous cabaner. Le lendemain, Dieu nous donna un élan pour notre subsistance. La faim nous obligea de cabaner le jour de Saint-François-Xavier, mais avec bien de la peine et des incommodités, que j'étais ravi de souffrir pour témoigner un peu d'amour à mon aimable Père et Seigneur. Nous nous logeâmes assez avant dans les bois, vis-à-vis de l'île Manitouguagouch, dont la vue me faisait ressouvenir du péril que j'y avais évité en canot par la seule miséricorde de mon Dieu, et l'intercession de mon grand saint François-Xavier. Nous demeurâmes en ce lieu jusqu'au 7 janvier 1677, continuant toujours à instruire ces pauvres Sauvages avec bien de la satis-

faction, et y endurant bien volontiers, en ces cabanes d'écorce, l'âpreté du froid bien piquant, la disette des vivres et mille autres incommodités, les uniques apanages de ces saintes Missions. Mais Dieu qui a plus d'égard à ses bontés et à ses miséricordes qu'à mes péchés, m'y conserve toujours la santé et les forces pour les supporter constamment. Ensuite il me fallut assister trois ou quatre malades; instruire et disposer deux Abénaquis, trois Etchemins à leur première communion, qu'ils firent à la messe de minuit avec bien de la joie. Tous, jusqu'aux enfants de 3 à 4 ans, voulurent assister à la solennité de cette sainte nuit, que nous passâmes presque entière, soit en prière, soit en cantiques spirituels, les bois semblant se joindre à nous par leurs agréables échos. Nous eûmes tous le bonheur de recevoir notre divin Sauveur dans nos cœurs, et de le loger dans une nouvelle étable de Béthléem, car à vrai dire, nos cabanes lui étaient fort semblables.

Le 7 janvier nous allâmes loger à la rivière de l'Iroquois, ainsi nommée à cause qu'il y fut tué et défait [1]. A peine fûmes-nous cabanés que la petite Catherine Rarabanakouan, âgée de huit à neuf ans, entra en agonie. Sur la fin des recommandations de l'âme, elle expira entre les bras de sa chère mère,

1. Cette rivière de l'*Iroquois* ou des Iroquois se jette dans la rivière de Nékoubau, quelques lieues avant que celle-ci se décharge dans le lac Saint-Jean.

femme de défunt Tékouarimat, qui avait été chef de ce bourg et de celui de Sillery. La mort de cette enfant m'a donné plus de joie que de chagrin, parce qu'elle avait conservé l'innocence baptismale, et qu'elle mourait dans une parfaite disposition et résignation aux volontés de Dieu. Elle avait souffert avec beaucoup de patience les incommodités d'une maladie de quinze jours, et m'avait bien promis de penser à moi dans le ciel, surtout quand je serais arrivé à l'heure de la mort.

D'un côté, la fumée qui remplissait la cabane, et de l'autre, le mauvais temps sans neige qui empêcha les chasseurs de courir l'élan, nous firent extraordinairement souffrir ; toutefois sans interrompre les exercices de piété et les instructions.

Le 4 de février, je fus obligé de retourner à la maison [1] pour y instruire d'autres Sauvages qui venaient des environs. Nous y arrivâmes après deux ou trois jours de fatigues, et nous y trouvâmes, entre autres, un jeune Sauvage qui avait fait plus de douze lieues pour demander du secours et venir se confesser. Celui-ci était à peine retourné chez lui que d'autres arrivèrent de neuf lieues pour avoir le bonheur d'être instruits, et de se confesser, et de communier, ce que

1. Le P. de Crépieul n'indique pas où était cette maison ou domicile du missionnaire, qui était comme le centre de leurs courses apostoliques pendant leur hivernement. Ce n'était pas Chécoutimi le rendez-vous général, mais Métabetchouan, où les Français avaient un poste et les Jésuites une Mission près du lac Saint-Jean.

je leur accordai bien volontiers. Je fus fort surpris de voir un père et une mère qui avaient porté tour à tour leur enfant à travers les bois pendant neuf lieues, et dans un temps fort incommode. Comme je leur représentais que je n'approuvais pas cette imprudence, ils me répondirent que le salut de leurs âmes et celui de leur petit enfant, qu'ils m'apportaient pour être baptisé, était préférable à toutes choses, et qu'ils s'en retourneraient bien consolés si je voulais seulement les confesser, communier, et baptiser leur enfant, appréhendant uniquement qu'il ne mourût sans avoir reçu cette grâce.

Le 15 mars, on vint me chercher de quatre lieues pour administrer les sacrements à une moribonde; je ne lui eus pas plutôt rendu ce devoir, que cinq Sauvages me vinrent rappeler en un autre endroit. J'y demeurai fort occupé, jusqu'à ce qu'on vint m'appeler ailleurs pour confesser une femme qu'on pensait être suffoquée par l'abondance du sang qu'elle jetait par la bouche. Je fis ce voyage avec beaucoup de peine, la neige étant très-mauvaise et la chaleur excessive, mais aussi avec bien de la consolation de l'entendre en confession et de voir les saintes dispositions de cette âme vraiment élue. Dix-sept familles, tant d'Etchemins que d'Algonquins, arrivèrent avec tout leur petit équipage, et se cabanèrent auprès de la chapelle pour pouvoir assister plus facilement aux instructions.

Le 5 juin, je partis de Métabetchouan avec quinze canots, et nous vînmes cabaner à Kouspahigan [1] où sept grandes cabanes de Sauvages nous attendaient. Je demeurai en ce lieu deux jours entiers; tous les chefs et vieillards y renouvelèrent dans leurs harangues leur résolution d'embrasser sérieusement le Christianisme, de quitter les superstitions du pays, et de se rendre assidus à la Prière et aux instructions dans la chapelle.

Le 6 juin, nous arrivâmes à Chécoutimi ; je fus fort occupé parmi plus de quatre cents personnes que j'avais à instruire, auxquelles j'avais à conférer les sacrements de baptême, de pénitence, d'eucharistie et de mariage, autant qu'ils en étaient capables et qu'ils s'y étaient suffisamment préparés. Ensuite, je m'embarquai pour la Mission de Tadoussac où l'on m'appelait pour différents ministères. Je reviendrai de Tadoussac à Chécoutimi le plus tôt que je pourrai, et de là au lac Saint-Jean, pour contenter tant de peuples et tant de différentes nations qui m'invitent à venir les instruire et les disposer au baptême. Ainsi se passèrent l'hiver et l'été dans ces travaux, pendant lesquels j'ai baptisé cinquante ou soixante tant enfants qu'adultes.

1. Probablement sur les bords de la rivière de Kouspahiganich, qui se jette dans le lac Saint-Jean.

Extrait d'une lettre du P. Boucher.

Quoique les fatigues et les souffrances soient inséparables des hivernements qu'on fait avec les Sauvages errants, qui ne demeurent aux mêmes lieux qu'autant de temps que la chasse leur y fournit de quoi vivre, je puis dire néanmoins avec vérité que j'ai passé l'hiver avec bien de la douceur. Car j'ai reçu beaucoup de consolation de la piété et de la ferveur des Sauvages que j'ai accompagnés dans le bois; mon hôte entre autres et sa femme se sont très-bien comportés, et je leur dois rendre témoignage que je n'ai point encore vu de meilleurs chrétiens.

Comme je devais aller au printemps chez les Papinachois, j'ai été obligé de partir de bonheur du lac Saint-Jean, afin de ne pas perdre l'occasion de la barque qui devait me prendre à Tadoussac. Nous fûmes onze jours en chemin au lieu de trois qu'on a coutume d'employer; nous souffrîmes, durant ce temps-là, tout ce que peuvent endurer des gens qui sont obligés de marcher la plus grande partie du temps dans l'eau à demi-glacée, jusqu'aux genoux, chargés de leurs paquets; et qui, après avoir bien fatigué, se trouvent le soir sans hache pour couper du bois, sans écorces pour se couvrir, et sans autre lit

que la neige. Il fallut aussi que les provisions, que nous avions prises pour trois jours, nous en durassent onze, n'ayant ni poudre ni plomb pour chasser. Après m'être reposé un instant à Tadoussac, je m'embarquai pour me rendre chez les Papinachois et aux Sept-Iles. J'y ai trouvé des Sauvages qui témoignaient un grand désir d'être instruits, et d'autres qui ne sont plus chrétiens que de nom, ayant été fort longtemps sans voir aucun missionnaire. La Providence est admirable sur quelques-uns de ces pauvres abandonnés qui, sans le secours des sacrements et sans aucune instruction, passent plusieurs années dans une merveilleuse innocence. Si ces projets qu'on a faits d'aller passer avec eux une partie de l'année s'exécute, j'espère qu'on rétablira les anciens chrétiens dans leurs premières ferveurs, et que bon nombre d'infidèles entreront dans l'Église. J'ai baptisé depuis six mois trente-neuf personnes, parmi diverses nations que j'ai visitées.

Je crois que la reconnaissance m'oblige de ne pas taire un *trait* de la protection de sainte Anne à notre égard. Ayant perdu le mouillage où nous devions nous mettre à l'abri du gros temps, le nord-ouest fraîchissant devint si furieux, pendant une nuit fort obscure, qu'il nous obligea de mettre à la cape, et, ce qui est surprenant, qu'il nous fit faire dix-huit lieues de traversée en quatre ou cinq heures; de sorte que, lorsque nous croyions n'être pas fort éloignés de la

terre du Nord, nous étions au Sud, à la pointe de l'île du Bik, entre trois îlets de roche. La mer était si grosse et ses coups si fréquents, que tout l'équipage était obligé de demeurer dans la chambre. Enfin, un coup de mer plus rude que les autres ayant tout renversé à fond de cale, et deux matelots ayant été commandés pour y aller, s'aperçurent que nous étions à la côte et se mirent à crier : « *terre! terre!* nous sommes perdus; que chacun sorte de la chambre. » Aussitôt on jeta l'ancre, et nous nous trouvâmes heureusement mouillés à quinze brasses d'eau; il ne fallait plus que l'espace d'un *miserere* pour être perdus sans ressources. Le coup de mer fut assurément un avertissement de Dieu, que chacun attribua aux mérites de sainte Anne, dont nous avions exposé la Relique et dit les litanies.



MISSION
DU BON PASTEUR
CHEZ LES
ETCHEMINS ET LES GASPÉSIENS
A LA RIVIÈRE DU LOUP

Extrait d'une lettre du P. Morain écrite le 20 juin 1677.

Cette mission est composée de deux nations, savoir : les Gaspésiens et les Etchemins, l'une desquelles n'a pas encore été évangélisée [1], aussi est-elle bien éloignée du Christianisme et extrêmement adonnée à l'ivrognerie, à la jonglerie et à la pluralité des femmes ; l'autre, qui est celle des Gaspésiens, a été instruite, il est vrai, mais il y a si longtemps qu'elle n'a vu de missionnaire, qu'elle a presque oublié

1. Les Etchemins n'avaient pas eu encore de Mission ouverte dans leur pays, mais un grand nombre de ces Sauvages avaient reçu la lumière de la Foi, ou chez les Abénaquis, ou dans la Mission de Tadoussac, chez les Algonquins inférieurs.

l'instruction chrétienne, et qu'il y en a peu, parmi ces Sauvages, qui sachent les prières. Je vais parler de chacune de ces nations en particulier.

Les Etchemins composent une nation d'environ quatre à cinq cents âmes, à ce que j'en puis juger. Elle habite un pays situé au Sud du fleuve Saint-Laurent, et qui est arrosé par trois rivières, le Pentagouët[1], la Pertemagouate[2] et la rivière Saint-Jean. Cette dernière, comme elle est la plus considérable et une des plus belles du Canada après le fleuve Saint-Laurent, est aussi plus peuplée que les autres. Quoique ces nations n'aient qu'une même langue, cette langue a cependant quelque chose de différent, à mesure que ceux qui la parlent s'éloignent d'ici; et les habitants du Pentagouët, étant plus près des Abénaquis, ont aussi plus de rapport dans leur langage avec eux. Ces peuples sont errants et vagabonds plus qu'aucun autre de ce pays; ils ont communication également avec nous et avec les Anglais de la Nouvelle-Angleterre. Pour ceux de Pentagouët, ils sont alliés avec les Abénaquis dans la guerre que ceux-ci font aux Anglais.

1. *Pentagouët*, aujourd'hui Penobscot, dans les États-Unis, État du Maine.

2. *Pertemagouate* (sic). Cette rivière, qu'on ne trouve ainsi désignée sur aucune carte géographique, est probablement celle que le P. de Charlevoix appelle *rivière des Etchemins*, ou Peskadamioukkanti, et qui se jette dans le Saint-Laurent, presque vis-à-vis de Québec.

Comme la rivière du Loup [1], sur les bords de laquelle est établie la Mission du Bon-Pasteur, appartient à leur pays, ils sont en plus grand nombre en cette Mission, qu'on peut appeler naissante, au moins à leur égard. Ils m'ont paru d'abord faire un grand mépris de la Prière, à laquelle beaucoup ne se mettaient guère en peine d'assister, quoiqu'ils fussent à la porte de la chapelle. Mais dans la suite, à force de les exhorter, soit en public, par le rapport que ceux qui venant à l'instruction leur faisaient part de ce que j'avais dit, soit en particulier, en les visitant chacun dans leur cabane, tous se sont déterminés à y venir assez assidûment, à la réserve d'un fort petit nombre. J'ai même remarqué, sur la fin, que beaucoup commençaient à s'y accoutumer, et à ne trouver pas cela si étrange. Quelques-uns ont quitté plusieurs de leurs femmes et n'en ont gardé qu'une, et d'autres m'ont déjà parlé de la résolution où ils étaient d'embrasser le Christianisme. L'image d'un damné, que j'ai exposée dans la chapelle, n'a pas laissé de leur donner quelques bonnes pensées, comme me l'ont témoigné plusieurs d'entre eux, dont je ne l'attendais pas. Il me semble aussi que, pour le peu de temps qu'on les a instruits, ils sont déjà beaucoup moins enclins à l'ivrognerie. Vous diriez de quelques-uns qu'ils commencent à concevoir que c'est mal fait de s'enivrer,

1. *La rivière du Loup* se jette dans le Saint-Laurent, vis-à-vis de l'île du Lièvre.

et à ne le pouvoir pas faire si librement. Lorsque je les vais visiter, je leur fais ordinairement dire les prières, afin qu'ils les apprennent plus aisément; mais ils n'attendent pas que je leur en fasse la proposition, ils me préviennent et me disent d'abord que j'entre : « Fais-nous prier. » Ou bien, s'il m'arrive de m'en aller sans leur en avoir parlé, ils m'en avertissent et m'arrêtent, jusqu'à ce que j'aie satisfait à leurs désirs. Aussi sont-ils persuadés par leur propre expérience, et ils l'ont témoigné plus d'une fois, que ce n'est pas une chose inutile que d'invoquer Dieu. J'ai entendu dire à quelques-uns, que quand ils manquaient de chasse et qu'ils se trouvaient dans la nécessité, ils avaient recouru à Dieu, et qu'il leur était souvent arrivé d'être incontinent exaucés. C'est pourquoi ils me demandent quelquefois, quand ils partent, de prier Dieu pour eux et pour leurs gens, quand ils sont en peine. Entre autres, une des femmes que j'ai baptisées, ayant ouï-dire qu'on avait vu un canot brisé et emporté par le courant dans la grande rivière, et appréhendant que son mari n'eût été un de ceux qui avaient péri dans cette rencontre, elle vint me trouver et me demander : « As-tu prié Dieu pour lui lorsqu'il s'est embarqué ? » Je lui répondis que oui, et elle fut tout incontinent consolée, et n'en eut plus d'inquiétude, mettant toute son assurance dans la prière que j'avais adressée à Dieu pour son mari. La même néophyte vint une autre

fois avec ses parents me demander de prier pour leurs gens dont le long retard les mettait en peine. Ils furent soulagés dès que je leur eus annoncé qu'ils reviendraient bientôt, ce qui arriva.

J'ajouterai à ceci un bel exemple de la Foi d'une autre femme que j'ai reçue depuis peu au nombre de nos fidèles. Son petit enfant étant malade, elle me demanda de le baptiser. Je différai d'abord, parce que je ne le voyais pas encore en danger ; mais cette mère vraiment chrétienne vint me trouver et me dit : « Pourquoi ne veux-tu pas baptiser mon enfant? c'est peut-être le démon qui le tourmente ainsi par ces convulsions, et qui cherche encore à le faire mourir sans baptême, comme il en a déjà fait mourir deux autres : baptise-le, ou pour le guérir, ou au moins pour qu'il ne soit pas perdu s'il meurt. »

Ce qui me fait espérer qu'avec le temps, ces gens se soumettront à l'Évangile, et qu'avec l'aide de Dieu, on les pourra porter au bien, c'est qu'ils ne manquent pas de respect pour les patriarches (c'est ainsi que les Sauvages du Sud appellent les missionnaires). Ils les écoutent assez volontiers et comprennent assez bien les observations qu'on leur fait sur leur vie errante et vagabonde, qui est le principal obstacle à leur instruction. J'espère aussi que les champs qu'on leur a offerts pour y semer du blé d'Inde, et la chapelle qu'on doit bâtir sur leurs terres, les arrêteront un peu, ou du moins les feront venir

ici plus constamment tous les printemps. Je ne crois pas qu'on puisse raisonnablement demander, dans ces commencements et dans le peu de temps que je les ai vus, la ferveur qu'on voit dans les Eglises établies depuis longues années. Du reste, je n'ai pu que jeter quelques semences de Christianisme dans ces terres sauvages, et lui donner les premières dispositions à produire un jour quelques fruits. Je n'ai pas laissé toutefois de baptiser huit adultes de cette nation, dont six avaient été suffisamment instruits; les deux autres ont reçu le sacrement à l'heure de la mort; un petit enfant baptisé depuis peu s'est aussi envolé dans le ciel. En outre, j'ai baptisé sept petits enfants de la même nation, qui étaient en danger de mort, ou qui appartenaient à des parents déjà chrétiens. Je vois encore plusieurs autres de ces Sauvages, surtout parmi les femmes qui, n'étant si profondément engagées que les hommes dans les vices de leur nation, ne sont pas aussi éloignées du royaume de Dieu; j'en vois, dis-je, plusieurs qui se disposent à bien faire, mais je ne me presse pas de les baptiser, jusqu'à ce que j'aie, avec le temps, une épreuve suffisante de leur probité et de leur constance.

La seconde nation est celle des Gaspésiens; elle se compose aussi de quatre à cinq cents âmes répandues sur le bord de la mer, depuis Gaspé jusqu'au cap Breton. Leur langue est différente de celle des Etche-

mins. Aussi, quoiqu'ils soient voisins, ils ne s'aiment pas beaucoup, et n'ont pas grande communication les uns avec les autres. Les Gaspésiens sont ici comme dans un pays étranger, c'est pourquoi toute la nation ne s'y assemble pas; on n'y voit qu'une bande de près de deux cents Sauvages qui, à ce qu'on m'a dit, sont sous la conduite d'un chef qui a pris affection pour ce pays-ci. Par ce que j'en ai vu, ils me paraissent bien plus humains et bien plus modérés que les Etchemins et ne sont pas aussi portés au vice. Je n'en dirai pas grand chose maintenant, soit parce que je n'en ai pas encore vu beaucoup, et encore je ne les ai vus que sept ou huit jours. Du reste, ils ont oublié l'instruction chrétienne qu'ils avaient reçue, parce que depuis plusieurs années ils n'ont pu être cultivés que l'espace de deux mois. Ce fut alors, il y a environ deux ans, que le P. Richard, qui les avait instruits autrefois, alla les visiter. Ces Sauvages ont néanmoins quelque chose de la douceur et de la bonté de leur ancien Christianisme, et quoiqu'ils retiennent encore beaucoup de choses de leurs superstitions et de leurs jongleries, je crois qu'on pourrait aisément leur ôter cela si on les pouvait fixer quelque temps. Mais ce sont des chasseurs perpétuels, qui n'arrêtent point et qui n'ont pas la patience d'être huit jours dans un lieu sans retourner à leurs chasses.

Ce que j'ai pu faire pendant le peu de temps que

je les ai vus, le printemps dernier, a été de leur remettre en mémoire les principaux mystères de notre foi et de les exhorter à prier Dieu, à se souvenir souvent de lui, et enfin à se confesser. Après les avoir instruits sur cela, plusieurs se sont confessés en effet avec beaucoup de sincérité et de dévotion. Deux femmes et un homme ne furent pas plus tôt arrivés, qu'ils me vinrent demander à se confesser. J'ai trouvé une personne âgée de près de 30 ans, d'une pureté et d'une candeur admirables; je ne remarquai pas dans toute sa vie que je jugeasse être péché mortel. Quelques-uns se sont encore confessés avant leur départ, et j'ai aussi remarqué dans plusieurs un grand désir de communier; mais je suis bien aise de les instruire à fond sur ce mystère et de leur faire concevoir sa grandeur. J'ai commencé par baptiser huit petits enfants de cette nation ; plusieurs adultes m'ont demandé le baptême, mais leur départ trop prompt ne m'a pas permis de les instruire. J'espère de les voir l'automne en plus grand nombre.

MISSION

DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DU-SAULT

PRÈS DE MONTRÉAL

PENDANT LES ANNÉES 1676-1777.

Les Sauvages iroquois qui s'étaient retirés à la prairie de la Magdeleine pour y être instruits et vivre chrétiennement, comme ils ont fait depuis plusieurs années, se sont toujours plaints que ces prairies étaient trop humides pour leur blé d'Inde, et nous ont demandé avec instance une autre terre, qu'ils puissent cultiver avec plus de succès. C'est ce qui leur fut accordé l'an passé, et on leur désigna les terres qui sont au-dessus de la prairie de la Magdeleine et qui bordent le Sault-Saint-Louis, d'où cette Mission a tiré le nom de Saint-François-Xavier-du-Sault. C'est là où ils se sont établis pour y continuer la vie toute chrétienne qu'ils menaient auparavant, et pour faire de nouveaux progrès dans les pratiques de toutes les vertus, comme on pourra juger par

l'extrait d'une lettre du P. Cholenec, qui aide le P. Frémin à cultiver cette belle Mission.

Extrait d'une lettre du P. Pierre Cholenec,
de Saint-François-Xavier-du-Sault, le 2 janvier 1677.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Je prie Votre Révérence, au commencement de cette année, que je lui souhaite très-heureuse, d'agréer ces faibles étrennes que je lui présente. J'ai cru que je ne lui en pouvais donner de plus agréables que si je lui envoyais un narré court et simple de la vie toute chrétienne que nos bons Sauvages continuent de mener dans ce nouvel établissement de la Mission de Saint-François-Xavier, comme ils faisaient auparavant à la prairie de la Magdeleine [1]. Je le fais d'autant plus volontiers que Votre Révérence me l'a recommandé, et j'espère en outre qu'elle aura la bonté, elle et toutes les personnes qui liront ce récit, de nous aider à remercier Dieu, qui verse incessamment tant de bénédictions et de grâces sur cette Mission.

La Mission de Saint-François-Xavier, outre la chapelle et notre maison, se compose de vingt-deux

1. Voir ci-dessus la note 1 de la page 66 sur la donation du terrain du Sault-Saint-Louis.

cabanes habitées par des Hurons et des Iroquois. Elle est gouvernée par les mêmes capitaines qu'à la Prairie, savoir : deux capitaines hurons et deux capitaines iroquois. Il y a lieu d'espérer qu'on y aura bientôt quatre capitaines des principales nations iroquoises.

C'est une chose belle, et qui cause sans doute bien de la joie à tout le paradis, de voir le repos, la douceur, l'union, la piété, la dévotion et la ferveur de nos Sauvages dans ce nouvel établissement. Comme leurs dévotions ne sont pas gênées par la concurrence des Français, on peut dire que la liberté qu'ils ont à présent de faire les choses à temps et à leur façon, a servi à augmenter et à affermir la piété, en ce qu'elle y apporte l'ordre et la règle. On le remarque bien clairement pendant le cours de la semaine, mais plus particulièrement le dimanche, qu'ils donnent tout à Dieu et au salut de leurs âmes. Ils s'y disposent dès le samedi après midi, où ils commencent à se confesser, selon leur louable et ancienne coutume; les plus fervents et surtout ceux de la Sainte-Famille le font tous les huit jours, et les autres tous les quinze, pour l'ordinaire. Après ces confessions suit le salut de la très-sainte Vierge, qu'ils font d'une manière si dévote qu'on juge seulement à les voir, ou qu'ils se sont déjà disposés par la confession à célébrer pieusement le dimanche, ou qu'ils pensent à se confesser le lendemain matin, comme en effet ils

viennent dès la pointe du jour, et occupent le P. Frémin jusqu'à la messe dans cet exercice de son saint ministère.

Le dimanche matin, le Père dit la messe sur les huit heures; les Sauvages y chantent presque autant qu'elle dure, les hommes d'un côté et les femmes de de l'autre, alternativement et à deux chœurs. Ils en agissent toujours ainsi maintenant, lorsqu'ils chantent dans la chapelle; aussi, pour cet effet, les hommes sont placés du côté de l'évangile et les femmes du côté de l'épître. Après l'évangile, le Père donne le sermon ou le fait donner par le dogique, qui est incomparable en ce point. Il le fit bien paraître dernièrement, le jour de Noël; car le Père l'ayant averti la veille qu'il eût à prêcher le lendemain sur la fête, et ne lui ayant dit rien autre chose, ce bon néophyte prêcha fort longtemps et très-bien. Il sut renfermer et expliquer dans son instruction tout ce qui regardait le mystère du jour, le voyage de la sainte Vierge enceinte et de saint Joseph son époux, leur entrée dans Bethléem, le refus qu'on leur fit dans toutes les maisons de leur donner le logement, leur retraite dans l'étable, comment la sainte Vierge y accoucha, et tout le reste qui regarde les anges, les pasteurs, etc.; en sorte que le Père en était dans l'admiration, comme il me l'a avoué depuis lui-même.

Après le sermon, le dogique entonne le *Credo* en

leur langue, sur le ton de l'église, et ils continuent ainsi leurs chants jusqu'à la fin de la messe. Vers les dix heures, on sonne derechef pour venir à la chapelle, et pour lors, au lieu de la seconde messe qu'ils avaient coutume d'entendre, ils disent le chapelet de la très-sainte Vierge tout au long. Environ une heure après midi se fait l'assemblée de la Sainte-Famille, où le Père leur fait réciter les prières accoutumées et leur dit un petit mot de l'obligation particulière qu'ils ont de travailler avec ferveur à leur salut, et de se faire l'exemple et le modèle de tous les autre dans le village. Véritablement ils le sont, hommes et femmes, et d'une manière qu'on aurait de la peine à croire si on ne le voyait de ses propres yeux. Si j'en voulais parler ici, ou plutôt si j'avais le temps de raconter dans le détail tous les traits édifiants qui prouvent l'estime qu'ils font de ce beau nom, l'idée qu'en ont tous les autres qui n'appartiennent pas à cette pieuse confrérie, en outre les bons exemples des membres de la Sainte-Famille et même leurs fautes, si quelquefois ils en font, je suis assuré que je ferais rougir de confusion plusieurs de nos Français qui font gloire d'en être [1]. C'est tout dire, qu'une faute légère faite par quelqu'un d'eux ira par toutes les cabanes et donnera matière, toute une journée, non pas à la médisance ou à la raillerie, selon la

1. Cette confrérie avait été établie à Québec pour les habitants de la ville.

mode de nos Français, mais à l'étonnement et à une sainte indignation, chacun mettant la main sur sa bouche et s'entre-disant : « Chose étrange! une personne de la Sainte-Famille faire cela! »

Sur les trois heures du soir on sonne vêpres, pour lesquelles il y a deux rangs de siéges de chaque côté de l'église, depuis l'autel jusqu'au bas de la chapelle, où les Sauvages s'asseoient, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, pendant que le Père, avec le dogique et deux petits choristes, prennent le surplis vers la gauche de l'autel; et puis ils viennent tous quatre vers le milieu de l'autel, où le Père, ayant les deux enfants sauvages à ses côtés et le dogique derrière lui, ils font tous quatre la génuflexion au très-saint Sacrement. Au même temps, tout le monde s'étant levé, le dogique entonne le *Deus in adjutorium,* que tous chantent ensemble avec le *Gloria Patri.* Après quoi le dogique entonne les psaumes. Ils disent les vêpres à deux chœurs, se levant tous à chaque *Gloria Patri,* etc., qui se chante, comme parmi nous, à la fin de chaque psaume; le reste du temps ils se tiennent assis.

Les psaumes que chantent nos Sauvages sont tirés de leurs prières, que le Père [1] a choisis et mis sur les principaux tons de l'Église : — 1°. La prière qu'ils disent au lever et au coucher, sur le huitième ton. —

1. Le Père Frémin, fondateur et premier pasteur de l'Église de la Prairie.

2° La prière pour l'élévation, sur le premier ton. — 3° La prière pour l'Ange gardien, sur le quatrième ton. — 4° L'action de grâce pour le don de la Foi, sur le premier ton. — 5° Les commandements de Dieu, sur l'*In exitu.* — Ils disent après l'hymne sur le chant *Iste confessor;* puis l'*Ave Maria*, sur le huitième ton, pour remplacer le *Magnificat.* Enfin, se dit l'oraison avec le verset et répons qui la précèdent; tous y répondent aussi bien qu'à l'*Amen.*

Après les vêpres on donne le Salut du Saint-Sacrement. De la sorte, le soleil est déjà couché quand tout est fini; et ainsi le Père tient ses Sauvages en haleine et leur fait passer tout le dimanche en dévotion, et toutes les fêtes de même.

O mon Père, quelle gloire pour Dieu, quelle joie pour le Paradis, quelle édification pour les Français qui voient ce bel ordre, et qui entendent ces saintes et célestes harmonies! Ils en sont tous enchantés, lorsqu'ils y assistent, et le publient ensuite partout, et certes avec raison : car pour moi j'avoue que, de tout ce que j'ai vu jusqu'ici parmi ces bons néophytes, rien ne m'a tant charmé que de les voir chanter ainsi dans leurs vêpres les louanges de Dieu; car ils s'en acquittent, hommes et femmes, avec tant de dévotion et de modestie que je puis dire, sans hyperbole et dans la pure vérité, que notre église ressemble plutôt à un chœur de religieux qu'à une chapelle de Sauvages. Voilà comme nos chrétiens passent les di-

manches et les fêtes; pour les jours ouvriers, quoiqu'ils n'aient pas tant de dévotions extérieures, ils ne laissent pas de les passer saintement.

Dès la petite pointe du jour, on dit la première messe pour ceux qui sont plus pressés de se rendre au travail; puis, quelque temps après le soleil levé, on dit la seconde pour tout le monde. Il n'y en a point qui n'entendent une de ces deux messes, et presque tous les entendent toutes deux, même celle qui se dit à la pointe du jour, quelque froid qu'il fasse, comme il en a déjà fait en ces quartiers, des plus grands du Canada. Après les deux messes, chacun s'occupe à son travail sans presque interrompre ses prières; car leur emploi le plus ordinaire étant ici d'aller aux bois ou dans leurs champs, ils ont toujours gardé cette sainte coutume, dont chacun fait hautement profession, d'aller et revenir en disant le chapelet qu'ils portent à la main pour ce sujet, ainsi que dans leurs autres voyages de plus longue durée. Le Père Frémin m'a assuré qu'il y en a plusieurs parmi eux qui sont dans une continuelle union avec Dieu pendant tout le cours de la journée.

Mais afin de prouver que toutes ces dévotions ne sont point de pures simagrées ni hypocrisies auxquelles les Sauvages sont assurément très-sujets, et qui trompent facilement ceux qui ne les connaissent point, je veux montrer ici en peu de mots comment nos néophytes agissent sincèrement et du fond de

leur cœur, et combien leur vie et leurs actions s'accordent merveilleusement avec leurs dévotions et leurs pratiques religieuses.

Tout le monde sait combien les Sauvages, dans leurs maximes et façons d'agir, sont sensibles aux affronts et aux injures, et que même ils se donnent souvent la mort pour ne vouloir digérer une parole un peu piquante. Jusqu'ici ils avaient tous paru incapables de se faire violence en ce point; les nôtres cependant ont appris à se vaincre à l'école de Jésus-Christ. Entre autres, nos capitaines agniers et onnontagués nous en ont donné dernièrement un bel exemple. Un des capitaines des Hurons qui avait voulu, l'été dernier, aller demeurer à Montréal, avait fort mal parlé de cette Mission, et par là il avait blessé plusieurs particuliers, entre autres ces deux capitaines qui, se voyant extrêmement offensés par son procédé et par ses paroles, ne l'avaient plus regardé, au lieu qu'auparavant ils lui rendaient beaucoup de déférence en tout, comme au premier et au plus ancien des capitaines. Cependant cet homme étant enfin resté avec nous, le Père a remontré qu'il était de la gloire de Dieu et du bien de la Mission que les autres se réunissent à lui, et qu'il fallait en cela sacrifier son ressentiment à Dieu et au bien public. Aussitôt dit, aussitôt fait; et comme ces deux capitaines ne faisaient que de revenir de leur chasse, ils ont invité l'un après l'autre à un festin le capitaine Huron; le

remettant ainsi sur pied, bien plus le remettant ainsi sur leurs têtes pour être de nouveau le premier, le chef de tous; n'est-ce pas là une action de parfait chrétien?

La chose qui embarrasse le plus ici quand on baptise les adultes, c'est le point de la restitution, infiniment plus difficile parmi les Sauvages que parmi les Européens. Car il est bien rude à un barbare d'être obligé, s'il veut recevoir le baptême, de se dépouiller, pour ainsi dire, lui, sa femme et ses enfants de tout ce qu'ils possèdent, afin de réparer le tort qu'ils ont fait aux autres, dans un temps où ils s'imaginaient avoir la liberté de tout faire. Nos Sauvages passent néanmoins sur cette considération, et par un esprit vraiment chrétien, ils se mettent plus en peine de pourvoir au bien de leurs âmes qu'à celui de leurs corps, apportant aux pieds du Missionnaire le fruit de leur chasse pour les restitutions qu'ils croient être obligés de faire.

Notre dogique vint l'autre jour trouver le Père et lui détailla, article par article, tous les torts qu'i pensait avoir fait aux Iroquois et à son prochain; à chaque article, il mettait entre ses mains de quoi y satisfaire. Ce même dogique, deux ou trois jours après, fit dans la chapelle une exhortation à tous les Sauvages pour les disposer à la fête de Noël qui approchait, et leur dit que la meilleure disposition était de rendre leur conscience nette devant Dieu, surtout

au regard du bien d'autrui mal acquis, et leur parla très-bien à propos de la restitution, tout comme aurait fait un Casuiste dans sa chaire de théologie. Le même soir, un de nos fervents chrétiens, que nous avons souvent cité sous le nom du bon Israélite, vint trouver le Père et lui dit qu'après avoir bien repassé sur sa conscience, il se trouvait redevable de deux castors à son prochain. « Je n'en ai qu'un à présent, dit-il, le voilà, et je promets à Dieu de donner l'autre sitôt que je reviendrai de la chasse; car je suis bien aise que tu me décharges entièrement la conscience en ce monde, afin qu'il ne me reste rien à payer dans l'autre. »

Toutes ces choses font assez voir qu'il y a de vrais chrétiens parmi nos bons Sauvages, et qu'ils sont bien convaincus de l'éternité des châtiments et des récompenses. Mais ils n'ont pas seulement le soin de leurs propres âmes, ils ont de plus un zèle admirable pour celles des autres; nous avons ici certaines cabanes comme celle du dogique, du capitaine des Agniers, de l'Israélite, et quelques autres semblables, où l'on ne parle que de Dieu et des choses qui peuvent porter tout le monde à le servir. Pour ceux qui viennent du pays des Iroquois, il suffit d'entrer dans leurs cabanes, seulement en passant, pour être touchés et contraints de se rendre, et de demander à être admis dans l'Église, tant on y a d'adresse, hommes et femmes, pour les instruire, les exhorter, les convaincre! Ajoutez les

bons exemples qu'ils leur donnent, la plus forte puissance sur les cœurs, et à laquelle nous ne voyons point qu'ils résistent. Cela est si vrai que tous les Iroquois, qui descendent ici et qui se font chrétiens, doivent leur conversion pour la plupart au zèle de leurs parents, et le Missionnaire assure qu'ils y contribuent cent fois plus que lui.

Joseph Rontagarha, jeune homme d'environ vingt-cinq ans et un de ceux qui ont fait le voyage de France, avait été jusqu'ici assez bon chrétien; mais étant allé à la chasse, cet automne, avec Téouatescon, notre capitaine des Agniers, il a été si touché des bons discours et plus encore des bons exemples de ce fervent capitaine, un des membres de la Sainte-Famille, qu'il est revenu tout changé. Il a commencé en arrivant par une confession très-exacte de ces trois mois passés hors du village. Depuis ce temps-là, ce bon chrétien, par un zèle qui n'avait point encore eu d'exemple parmi les Sauvages, s'est érigé en maître d'école du village. Et de son pur mouvement, sans en avoir parlé ni au Père ni à qui que ce soit, il s'est mis à rassembler tous les enfants dans sa cabane, le soir après toutes les prières; et la verge en main pour les maintenir dans l'ordre, il leur apprend les vérités chrétiennes, et particulièrement toutes les prières qu'on chante, ainsi que la manière de les chanter. Tous ces enfants sont rangés dans la cabane du zélé néophyte, sages et modestes, immo-

biles comme des statues, sans oser bouger, et, au milieu d'eux, ce bon maître apprend à ces petits innocents à honorer Dieu et à chanter ses louanges d'une manière si dévote qu'il attire les yeux et l'admiration de tous les habitants du village. On conçoit qu'il ne peut y avoir rien de plus chrétien et de plus édifiant.

Voilà, mon Révérend Père, la moindre partie des merveilles que la divine bonté continue d'opérer dans cette Mission ; je crois m'être acquitté de l'ordre que Votre Révérence m'a donné de lui en donner de temps en temps des nouvelles, je le fais purement pour lui obéir.

MISSION

DE

NOTRE-DAME DE LORETTE

PRÈS QUÉBEC

PENDANT LES ANNÉES 1676-1677.

Les vertus que nos Hurons et nos Iroquois ont pratiquées cette année dans cette Mission peuvent servir d'exemples aux personnes qui font profession de la plus haute piété, en voici quelques preuves.

Dieu les ayant éprouvés par de grandes maladies qui ont enlevé douze ou treize personnes, ils ont signalé, les uns leur patience à souffrir, les autres leur charité à donner aux malades toutes sortes de secours; aussi plusieurs ont-ils gagné la maladie par leur assiduité à veiller, à visiter, à assister les moribonds, et ils le faisaient avec tant de zèle qu'ils en oubliaient le soin de leurs champs, de leurs chasse et de leurs autres affaires.

Pour les malades ils n'avaient point de plus ardents désirs que de faire continuellement des actes

de toutes les vertus, et de recevoir au plus tôt les derniers sacrements de l'Église.

Ceux auxquels Dieu a rendu la santé ont semblé reprendre une nouvelle ferveur en reprenant leurs forces, et ceux que la violence du mal a emportés sont morts avec des marques bien frappantes de prédestination; nous ne parlerons que de ce qui nous a paru le plus digne d'intérêt ou le plus propre à donner de l'édification.

La première personne qui mourut, fut une femme nommée Marie Gentéhaon; elle était revenue du pays des Iroquois, après vingt ans de captivité, durant lesquels elle ne se relâcha jamais dans la pratique de la prière qu'elle ne craignait pas de faire publiquement. A son retour parmi ses compatriotes, sa ferveur lui mérita d'être mise au nombre des meilleures chrétiennes de cette Église. Jamais elle n'allait travailler dans les champs qu'elle ne fût venue auparavant à la chapelle pour offrir son travail à Dieu. Dès qu'elle se sentit malade, elle demanda les sacrements qu'elle reçut avec une dévotion qui ravit tout le monde. Lorsqu'on lui administra l'extrême-onction, elle demandait pardon à Dieu, en déclarant tout haut les fautes qu'elle avait commises par le mauvais usage de ses sens; elle continua ensuite de prier jusqu'au dernier soupir.

Sa fille, nommée Françoise Gannendok, la suivit cinq jours après. Elle avait été si assidue à secourir

sa bonne mère, étant jour et nuit auprès d'elle, qu'elle prit bientôt son mal. Mais elle ne se rendit pas d'abord; elle avait peur, ou qu'on n'eût pas assez de soins de sa mère, ou que sa mère s'affligeât de la voir malade. L'ayant perdue, elle disposa tout pour son enterrement, et même s'efforça d'y assister; mais son mal ayant redoublé, elle fut obligée de se coucher. Le lendemain matin, se sentant un peu mieux, elle vint à l'église se confesser, et communier pour sa mère; et le jour suivant, elle mourut très-chrétiennement entre les bras de son mari. Ce bon néophyte témoigna lui-même dans cette occasion, et sa constance à supporter les pertes qu'il faisait, et son amour envers sa femme, en donnant aux pauvres tout ce qui lui avait servi, ainsi que beaucoup de blé qui lui restait dans sa cabane et un très-beau champ où il n'y avait plus qu'à faire la récolte.

La mort nous ayant ainsi enlevé la mère et la fille dans une même cabane, elle nous ravit dans une autre le mari et la femme. La femme s'appelait Jeanne Assenragéhaon; elle avait été l'hôtesse des Pères le Mercier, Ragueneau, Châtelain et Chaumonot, dans le pays des Hurons. Dieu l'a disposée à la mort par un pressentiment tout particulier. Un peu avant sa maladie, elle convint avec une de ses parentes, que la première des deux qui tomberait malade ne serait point abandonnée de l'autre, qui l'assisterait jusqu'à la mort; la raison en était que la violence du mal

abattant notre esprit, nous avions besoin de quelqu'un pour nous suggérer de bonnes pensées et nous faire prier Dieu. Jeanne ayant été la première attaquée d'un mal violent, sa parente s'acquitta fidèlement de sa promesse, quoique la malade n'en eût guère besoin, étant toujours très-unie à Dieu et ayant continuellement son crucifix ou devant les yeux ou entre les mains. Un peu avant sa mort, le Père Chauchetière trouva sa petite-fille étendue auprès d'elle qui disait le chapelet; c'était cette bonne grand'mère qui l'en avait priée ne pouvant plus le dire toute seule; enfin en prononçant le sacré nom de Jésus elle expira. Sa belle mort a été une récompense des belles actions qu'elle avait pratiquées pendant plus de trente années. Elle avait perdu, étant encore fort jeune, son premier mari, ses biens, ses enfants et même sa liberté, ayant été prise par les Iroquois, mais jamais elle ne perdit sa foi. Elle se maria chez eux avec un infidèle qu'elle instruisit si bien, qu'un Missionnaire l'étant allé voir lorsqu'il était malade, le trouva parfaitement instruit et le baptisa peu avant sa mort. Plus tard elle s'est unie à un troisième mari qui était de sa nation, mais encore païen. Elle l'a gagné à Dieu et l'a engagé à venir à Québec pour y faire avec plus de liberté profession du Christianisme. Une fois qu'elle se fut fixée, d'abord à Notre-Dame de Foye, puis à Notre-Dame de Lorette, elle reprit toutes ses pratiques de piété. Elle assistait tous les jours à toutes

les messes qu'elle pouvait entendre, communiait souvent, et rendait toutes sortes de bons offices aux Français et aux Sauvages qui l'ont également regrettée. Elle a nourri un petit Français de trois ans qui avait perdu son père; elle le portait habituellement à son cou, comme font ordinairement nos femmes Sauvages: pendant quatre ans elle en a eu soin comme une mère a soin de son propre fils.

Elle venait de si grand matin prier Dieu avec son mari dans la chapelle qu'on fut obligé de leur ordonner de ne plus s'y rendre avant quatre heures. L'hiver, lorsqu'il avait neigé, elle faisait dans la neige un grand chemin afin qu'on pût aller commodément à la chapelle. Les dimanches et les fêtes, elle préparait un bon feu pour chauffer les Français qui venaient de loin à la messe, et il ne se passait pas une semaine qu'elle ne fît des aumônes considérables; et cela alla si loin qu'après sa mort on trouva qu'elle s'était dépouillée pendant sa vie de tout ce qu'elle possédait.

Un peu avant sa dernière maladie, Jeanne Assenragéhaon fit un acte bien héroïque. Un jeune étourdi avait par malice blessé dangereusement son mari d'un coup de levier; peu de temps après, elle l'alla trouver la première et lui porta un sac de blé, parce qu'elle savait qu'il était dans une grande nécessité. Le coupable reconnut alors sa faute et vint se présenter aux anciens, qui s'assemblèrent et qui

firent parler au blessé, pour savoir de lui quelle satisfaction il désirait. Il répondit qu'il pardonnait de bon cœur, sans rien exiger de celui qui l'avait offensé. Cependant on condamna le coupable à travailler dans le champ du blessé, ce qu'il fit avec tant d'ardeur qu'il en devint malade.

Dieu, qui semblait ne vouloir pas prendre alors le mari de Jeanne, nommé Pierre Andahiaçon, l'a appelé à lui huit jours après la mort de sa femme, qu'il avait accompagnée dans toutes ses pratiques de dévotion. Depuis trois ans ils vivaient ensemble en continence, le mari pour honorer la pureté de saint Joseph, la femme pour honorer la pureté de la sainte Vierge. La mort de sa femme toucha si sensiblement Pierre Andahiacon qu'il ne pensa plus qu'à la suivre. Il lui disait à tout moment : « Jeanne, emmène-moi au ciel avec toi. » Sa prière fut exaucée, puisqu'il ne lui eut pas plus tôt rendu les derniers devoirs qu'il tomba malade. Nous avons sujet de croire que sa mort lui a été révélée et sa place montrée dans le paradis, puisqu'il ne parlait que comme un homme qui en serait revenu, qu'il nommait les personnes qu'il y avait vues, entre autres nos Pères martyrisés chez les Hurons [1]. Sa joie redoubla lorsqu'on lui parla de lui donner le viatique et l'extrême-onction ; il prit lui-même ses plus beaux habits pour recevoir

1. Probablement les PP. Antoine Daniel et Charles Garnier, massacrés chez les Hurons, de la main des Iroquois.

les sacrements avec plus de décence. Il répondait à ceux qui le voyaient si joyeux qu'il s'en allait au ciel; et comme un homme qui n'est plus de ce monde, loin de rien demander pour son corps, il ne pensait qu'au bien de son âme. C'est pourquoi il pressait tous ceux qui venaient le voir de le faire prier Dieu; et comme pendant sa dernière agonie on lui eut suggéré ces paroles : « Jésus, ayez pitié de moi et enlevez-moi avec vous dans le ciel, » il fit un nouvel effort pour les répéter, et y ajouta plusieurs autres paroles pieuses et touchantes; mais son cœur en disait encore plus que sa bouche. Ensuite il s'adressa au P. Chaumonot, qui récitait son office auprès de lui pour savoir comment s'appelait l'ange qui chasse les démons, et dont on faisait la fête le jour suivant; le Père lui ayant répondu qu'il se nomme l'archange saint Michel, il repartit qu'il y en avait aussi un autre bien considérable, qui se nommait Gabriel. Il se mit aussitôt à les invoquer tous les deux avec son ange gardien, et puis il expira en baisant son crucifix.

Il n'est pas jusqu'aux enfants de neuf à dix ans qui n'aient donné des exemples d'une belle mort. Le petit François-Xavier n'avait d'autres plaisirs, pendant sa maladie, que de chanter en sa langue des hymnes et des airs qu'il avait entendus et appris à l'église. La voix lui manquant, il demanda qu'on lui fît venir ses compagnons pour chanter en sa place.

Jamais il ne témoigna la moindre appréhension de la mort ; au contraire, lorsqu'on lui faisait espérer la santé, il répondit que très-assurément il mourrait et qu'il irait au plus tôt en paradis. Lorsqu'il fut tombé en léthargie, il ne fallait que lui parler de Dieu et de la Prière pour le faire revenir à lui, et sur-le-champ il formait quelque acte de vertu ou récitait quelque pieuse oraison. Il mourut ainsi, après avoir donné tant de marques de son bonheur futur que ses parents, qui l'aimaient tendrement, ressentaient plus de joie de sa mort qu'ils n'en avaient de tristesse.

Un vieillard nommé Joseph Andekerra, qui n'attendait plus que la mort, fut toute une nuit dans l'impatience de voir son confesseur, pour apprendre de lui, d'abord si les péchés qu'il avait commis avant son baptême lui avaient été pardonnés, parce qu'il craignait n'en avoir pas une douleur suffisante ; et en second lieu s'il pourrait payer avec un canot une dette de deux castors, et si ce n'était pas tromper son créancier que de lui donner autre chose que ce qu'il lui avait promis, quoique pour le moment il ne pût faire autrement.

La plupart de nos malades demandaient à Dieu qu'il ne diminuât rien de leurs douleurs, afin qu'ils qu'ils pussent expier en ce monde ce qu'ils devaient souffrir en l'autre. D'autres encore, au plus fort de leur mal, se disaient : « Mon corps, cela est

bien, tu n'as que ce que tu mérites, et il est juste que je satisfasse à présent par la douleur pour les plaisirs passés. »

Pour en venir à d'autres exemples de leurs vertus, un Iroquois, nommé Jacques Sogarésé, tout pauvre qu'il est, a longtemps nourri trois de ses compatriotes, afin de les instruire et de leur procurer le baptême.

Un Huron, dont on a déjà parlé, Louis Thaondéchoren, qui est fort éloquent dans sa langue maternelle, parcourt les cabanes pour y répéter les exhortations qu'on a faites à l'église; et, tout âgé qu'il est, il a fait ce printemps dernier un voyage de cent vingt lieues pour aller trouver ses compatriotes, qui étaient venus à Montréal pour la traite, afin de les exhorter à se faire chrétiens.

Le P. Chaumonot leur ayant fait un discours sur l'aumône, une jeune femme, nommée Nicolle Aoueyatensti, lui apporta une belle couverture de ratine rouge, afin qu'il la donnât à une pauvre fille qu'elle lui nomma. Sur la représentation que fit le Père qu'elle pouvait se contenter d'en offrir une autre de moindre prix, elle répondit : « Mon Père, il faut donner à Dieu ce qu'il y a de mieux, et comme c'est à lui que je fais l'aumône, ne m'empêchez pas de lui donner ce que j'ai de plus beau. »

Une autre fois le missionnaire, en prêchant sur la pénitence, leur dit qu'il était bon d'obliger ceux qui

retombaient dans les mêmes péchés de faire quelques aumônes, pour les rendre par ce moyen plus attentifs sur eux-mêmes. Les Iroquois, par suite de cette exhortation, s'assemblèrent et convinrent entre eux que, lorsque quelqu'un de leur nation commettrait quelque faute véritable, ils seraient tenus de faire un présent applicable aux pauvres. Les Hurons se sont aussi imposé la même loi, qui se garde fidèlement depuis ce temps-là.

Une Iroquoise, ayant appris que les vrais pénitents mortifient leur chair, importuna tant son confesseur qu'il lui prêta une rude discipline de fer, dont elle s'est servie plusieurs fois. Son esprit de pénitence lui fit encore demander d'autres instruments de mortification, « afin, disait-elle, que Notre-Seigneur ne souffre pas tout seul de nos péchés. »

Deux Iroquois ayant été fort offensés par deux Hurons, ceux-ci leur firent demander quelle satisfaction ils désiraient; ils répondirent qu'il leur suffisait qu'on fît satisfaction à Dieu seul. Les anciens de la nation huronne ayant appris cela, dirent qu'il fallait au moins donner exemple : les Iroquois répliquèrent qu'ils ne le voulaient pas souffrir, parce qu'ils ne pourraient plus dire à Dieu « pardonnez-nous nos offenses, » s'ils ne pardonnaient tout à fait.

Il reste encore une infinité de choses à dire de cette fervente Mission; mais la crainte d'être trop long nous fait même passer sous silence la réception qu'ils

ont faite, l'été dernier, à Mgr l'évêque de Québec. Si l'on veut cependant s'en former quelque idée, on n'a qu'à se souvenir comment les Sauvages de la Prairie, qui sont maintenant à Saint-Xavier-du-Sault, ont reçu l'été précédent notre vénérable prélat, qui est ici le protecteur, le père et le bienfaiteur de nos Missions.

RELATION

DES ANNÉES 1677 ET 1678

ET

RECIT DES VOYAGES ET DÉCOUVERTES

DU P. JACQUES MARQUETTE

de la Compagnie de Jésus

en l'année 1673 et aux suivantes

ENVOYÉS

AU R. P. PIERRE DE VERTHAMONT

Provincial de la même Compagnie en la province de France.

L'exemplaire manuscrit romain de la relation des années 1677-1678, ainsi que deux exemplaires conservés l'un à Paris, et l'autre à Montréal en Canada, et qui se complètent mutuellement, ne portent pas le titre ordinaire des autres relations. C'est sans doute pour laisser place à celui des voyages du P. Marquette, qui devaient en être la partie la plus importante.

Au reste, les voyages de ce Père appartiennent à une autre époque, et ils auraient dû ce semble, d'après leur date, être insérés dans les relations précédentes; mais leur rédaction avait éprouvé des retards, et la distance des lieux avait obligé d'attendre longtemps avant d'avoir ce qui devait les compléter. Nous voyons par une lettre adressée, en 1678, par le R. P. Dablon, supérieur de Québec, au R. P. Assistant de France à Rome, que ce ne fut qu'à cette époque qu'il acheva son travail : « J'ai recueilli, dit-il, et mis en ordre tous les mémoires du P. Marquette. »

Le manuscrit porte en effet beaucoup de corrections autographes du P. Dablon, et il y a même un paragraphe copié tout entier de sa main.

RELATION

DES ANNÉES 1677 ET 1678

ET

RÉCIT DES VOYAGES ET DES DÉCOUVERTES

DU P. JACQUES MARQUETTE

de la Compagnie de Jésus

en l'année 1673 et aux suivantes

ENVOYÉS

AU R. P. PIERRE DE VERTHAMONT

Provincial de la même Compagnie en la province de France.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Avant de commencer ce récit, je prie votre Révérence, d'avoir agréable que je lui fasse un court abrégé du bien que nos Pères font à présent dans toutes nos Missions et des maux qu'ils y souffrent. C'est avec tant de bénédictions que, malgré toutes les oppositions que le démon et l'enfer y forment, ils ont baptisé cette année jusqu'à douze cents Sauvages.

MISSIONS

DES IROQUOIS

Le père Jean de Lamberville, qui est supérieur de ces Missions, me mande que nos Pères y souffrent de grandes persécutions, soit de la part des Sauvages adonnés à la boisson, qui se rendent de plus en plus insupportables, soit de la part de ceux qui veulent renouveler la guerre contre les Français; les uns et les autres portent si loin l'insolence, que nos missionnaires sont souvent frappés, poursuivis dans les rues, chassés des cabanes et menacés d'être cruellement massacrés, pour donner par leur mort commencement à la guerre.

Malgré tout cela ils tiennent bon; ils sont résolus de mourir plutôt que de quitter la place; car ils ne laissent pas d'avancer beaucoup le Christianisme, et de travailler avec autant de succès que de courage à la conversion de leurs persécuteurs.

Le Père Jean de Lamberville ajoute que, pour ce qui le concerne, quoiqu'il ait vu plusieurs fois la

hache levée sur sa tête, il n'a pas laissé de baptiser, à Onnontagué, depuis un an, trente-six enfants et vingt-trois adultes qui tous, à la réserve de douze, sont morts après le baptême. Dans le même temps, son frère, le P. Jacques de Lamberville, et le P. Bruyas, qui prennent soin des bourgades d'Agnié, y ont baptisé plus de quarante personnes, dont la plupart ont déjà pris possession du ciel.

D'un autre côté, le P. Millet a baptisé cinquante-deux personnes, à Onneïout, où la Confrérie de la Sainte-Famille, qu'il a établie, est déjà assez nombreuse. Le P. de Carheil, qui a le plus ressenti les effets de la fureur Iroquoise et qui, depuis deux ans, est toujours dans un danger prochain de mort, n'a pas laissé depuis ce temps-là, d'administrer, à Oiogouin, le baptême à plus de cinquante personnes, et d'envoyer en Paradis plus de quarante enfants morts avec la grâce baptismale.

Plus loin, les PP. Raffeix et Garnier, qui sont à Sonnontouan, et où le péril est plus grand (parce que c'est la nation qui veut plus particulièrement la guerre), ont conféré, pendant cette année, le baptême à deux cent douze Sauvages, parmi lesquels il y a plus de soixante-dix enfants, dont une partie est allée augmenter l'Église triomphante...

Le P. de Lamberville m'apprend aussi la mort de Garakontié, ce capitaine si renommé et dont on a tant parlé depuis plus de vingt ans dans toutes

nos relations. La vertu si connue de ce brave Iroquois, mérite que je mette ici tout au long, ce que le Père m'en écrit en ces termes : « Je fais savoir à Votre Révérence la mort de notre cher hôte, de l'ancien et constant ami des Français, Daniel Garakontié, que nous avons mis en terre avec bien des larmes.

« On sait les obligations que toute la colonie lui avait. Il a tiré des feux des Iroquois plus de vingt-six Français, qu'il a rachetés et qu'il a nourris et entretenus dans sa cabane jusqu'à ce qu'il pût nous les ramener lui-même, comme il y a en effet réussi. Il a sauvé la vie à plus de soixante autres Français, par les avis secrets qu'il donnait du dessein qu'avaient les Iroquois de faire un massacre général de tous ceux qui étaient montés chez eux avec nos Pères pour les instruire; et comme la résolution en était prise, ils allaient l'exécuter, si, par ses conseils, on ne fut soustrait à la rage et à la perfidie de ces barbares. Il est le premier qui a porté ses compatriotes à faire la paix avec nous, qui est venu pour cela bien des fois en ambassade à Québec, qui l'a fait conclure, et qui, depuis ce temps-là, nous l'a conservée par son autorité et par ses conseils, détournant toujours ailleurs les armes des Iroquois. De sorte que nous pouvons dire que si la guerre n'a pas recommencé avec les funestes et terribles effets qu'elle traîne avec soi, nous lui avons la principale obligation.

« Il n'a pas été seulement très-considéré parmi ceux de sa nation, dont il était comme la tête, par le grand crédit qu'il s'était acquis, mais nos Français même en faisaient tant d'état, qu'il a eu l'honneur de recevoir le saint baptême de Monseigneur notre évêque, et d'être tenu sur les fonts par M. de Courcelles, notre gouverneur. Depuis ce temps-là, il ne s'est point démenti. Il a partout fait profession publique d'être chrétien, non-seulement parmi ses compatriotes, dont il combattait hautement les superstitions ; mais même parmi les Hollandais, chez lesquels il allait en voyage, il n'avait pas de honte de se déclarer catholique, portant publiquement son chapelet pendu au cou. Une fois même qu'il se trouvait à la Nouvelle-Hollande [1], il alla prier Dieu à deux genoux, au milieu du prêche, lorsque les sectaires y étaient rassemblés, et comme le ministre voulut l'avertir de se retirer, il lui répondit tout haut : « Attendez ; je n'ai pas encore achevé ma prière ; « vous faites bien voir que vous n'êtes pas chrétien, « car vous n'aimez pas la Prière. »

« Il m'a touché sensiblement dans un festin solennel qu'il donnait le jour de Noël. Ayant fait apporter un tableau de Notre-Seigneur, et s'étant mis en un lieu d'où il pouvait être vu de toute l'assemblée, il prit le tableau et le salua quatre ou cinq

1. New-York.

fois à la française, le baisa et dit : « Voici l'unique « maître de nos vies. C'est le seul, et non pas Agres- « koué, qui doit être invoqué. Il gouverne nos vies. « Ce ne sont pas nos songes qui nous font vivre « longtemps. Jésus, fils d'une Vierge, vous êtes « sans égal en beauté. Faites-nous asseoir auprès de « vous au Ciel. — Nous qui sommes chrétiens, sou- « venons-nous de ce que nous lui avons promis « quand on nous a baptisés. »

« Sitôt qu'il fut attaqué du flux de sang, il me vint trouver, et après avoir prié Dieu, il me dit : « Je suis mort, » et demanda à se confesser, ce qu'il fit avec toutes les marques d'un véritable chrétien. Je lui rendis pendant sa maladie de grandes assiduités, et il ne cessait de me dire : « prions Dieu ensem- « ble. » Il le faisait souvent seul, et voulut que je dise de bonne heure les prières de l'Église pour les agonisants. Je ne pus pas lui donner le saint Viatique, parce qu'il avait un dévoiement d'estomac continuel. Il excita sa femme à vivre en bonne chrétienne, et ses parents à se convertir. Il résista constamment à l'importunité de ceux qui voulaient appeler les jongleurs pour le guérir par leurs superstitions ordinaires; il leur répondait que sa vie était entre les mains de Dieu, et que, puisqu'il jugeait à propos de le retirer de ce monde, il en était content.

« Il voulu en outre faire un festin solennel, pour

y déclarer en public ses dernières volontés. C'est ce qu'ils appellent le festin d'Adieux. Il y fit parler deux hommes des plus considérables, qui dirent de sa part, tant aux anciens qu'aux jeunes gens [1], qu'il les exhortait à respecter notre gouverneur, comme leur père; — qu'ils tournassent leurs armes contre les Outagamis; — qu'ils se souvinssent après sa mort que le meilleur adieu qu'il leur laissait, était de vivre toujours en bonne intelligence avec nous; — enfin qu'il les conjurait de se faire tous bons chrétiens et de quitter leurs superstitions, comme il avait fait. — Puis, se tournant vers moi : « Vous « écrirez, dit-il, à M. le gouverneur, qu'il perd le « meilleur serviteur qu'il avait parmi les Iroquois; « et je supplie Monseigneur l'évêque, qui m'a bap- « tisé, et tous les missionnaires de prier Dieu que je « ne reste pas longtemps en purgatoire. »

« Les conviés s'étant retirés, il m'appela près de lui. « Il faut donc enfin, me dit-il, nous séparer; je « le veux bien, puisque j'espère d'aller au ciel. » — Il me pria ensuite de réciter le chapelet avec lui, ce que je fis avec quelques chrétiens, et ensuite après la recommandation de l'âme, il m'appela, et me dit : « *Anne ga a gehiaia*, voilà que je me meurs. » Et puis il rendit fort paisiblement l'esprit. Je me mis aussitôt à genoux aupès du corps, avec toute la pa-

1. Les jeunes gens ou la jeunesse est synonyme de *guerriers* chez les Sauvages du Canada.

renté, pour prier Dieu pour le repos de son âme : mais les pleurs nous ôtèrent la voix. Pendant qu'il expirait, son frère aîné lui prit la tête, disant : « cou-« rage, vous allez au ciel, où vous serez heureux. « O vous êtes bon chrétien ; Jésus vous aime, il « aura pitié de vous. »

« Il me demanda deux choses, un jour avant sa mort : la première de le faire enterrer à la française ; que je ne permisse pas qu'on remplît la fosse de ses habits et des autres choses qui avaient été à son usage, suivant la coutume des Sauvages, et que je lui fisse un cercueil de quatre ais qu'il fit apporter sur l'heure.

« La seconde, que je dressasse une haute croix auprès de sa tombe, afin qu'on la vît de loin, et qu'après sa mort, on se souvînt qu'il avait été chrétien. J'exécutai exactement ce qu'il souhaitait de moi. Étant sur le bord de la fosse, je fis cesser les cris et les pleurs ordinaires de ses parents et amis, qui étaient venus pour escorter le corps, et lui rendre les honneurs d'une pompe funèbre. Je les exhortai à se faire chrétiens, s'ils voulaient avoir le bonheur de le revoir et d'être éternellement heureux avec lui ; — que leur tour viendrait de mourir. Ensuite, je me mis à genoux et priai d'une voix haute et en leur langue pour le repos de l'âme du défunt. Après quoi, lui penchant la tête, je lui dis le dernier adieu, me réjouissant avec lui de ce qu'il avait hautement pro-

fessé le Christianisme, et que dans l'affliction que notre séparation me causait je me consolais dans la pensée qu'étant mortel aussi bien que lui, j'espérais de nous revoir dans le Ciel.

« L'assemblée fut touchée de mes paroles, et ne pouvant plus contenir leurs sentiments, je fus interrompu par leurs cris et leurs lamentations. Les uns disaient que j'étais digne de compassion, les autres qu'un si bon chrétien devait vivre plus longtemps, et d'autres enfin qu'il était heureux dans le Ciel. Je ne pus alors me dispenser de verser des larmes, et d'en arroser le corps du défunt que je tenais embrassé. Les trois Français qui étaient auprès de moi ne furent pas peu attendris en cette rencontre. Nous lui couvrîmes la face, et après l'avoir mis dans le cercueil que je lui avais fait du mieux que j'avais pu, nous le descendîmes dans la fosse, sans qu'aucun de ses parents y mît la main, que pour arrêter la terre avec des écorces, de peur qu'elle ne touchât le cercueil, ce qu'ils font fort proprement. Étant de retour à mon logis, je gardai le grand deuil pendant huit jours à la façon du pays et de toute la parenté, pendant quoi je reçus les visites.

« Voilà, mon Révérend Père, quelle a été la fin de Daniel Garakontié, notre bon ami, et le meilleur de tous les chrétiens Iroquois.

« Il avait différé plus de dix ans à se faire baptiser, apportant pour raison qu'il ne connaissait pas

encore assez bien les obligations du Christianisme, ou qu'il ne se sentait pas encore assez fort pour les garder. Mais dès que Dieu lui eût fait la grâce de recevoir le baptême, il s'est déclaré si hautement pour la Foi, qu'il a toujours combattu publiquement les superstitions de sa nation, et a partout donné des marques de son zèle pour notre sainte religion.

« L'innocence dans laquelle il a vécu depuis son baptême a été telle, qu'à peine trouvait-on dans sa conscience les péchés qui sont ordinaires aux gens de bien. Il est vrai qu'étant chez les Hollandais, il y a cinq ou six semaines, il fut pris de quelques coups de vin qu'on lui donna, et qu'il but, ne pensant pas que le vin eût la force d'enivrer, mais seulement l'eau-de-vie. Il fut tellement touché de s'être laissé ainsi surprendre, qu'à son arrivée ici, il fit une confession publique, et me dit qu'il avait commis un grand péché, donnant toutes les marques d'un aussi grand regret que s'il n'eût pas fait cette faute par inadvertance. Je reconnus par là de plus en plus quelle était la tendresse de sa conscience.

« Je n'ajouterai que ce mot à bien d'autres choses que je pourrais dire à sa louange, et qu'on pourra trouver dans les Relations qui ont fort souvent parlé de lui. Il y quelque temps que, se trouvant à la Nouvelle-York, les hérétiques lui demandèrent s'il était encore chrétien. Il leur répondit hardiment que sa

foi durerait autant que sa vie. Ils furent si édifiés de cette réponse, qu'ils louèrent sa constance, et même l'exhortèrent à persévérer jusqu'à la mort. C'est la grâce que Notre-Seigneur lui a faite. Il s'est trop recommandé aux prières de Votre Révérence pour l'inviter à se souvenir de lui en ses saints sacrifices; je la prie de n'y pas oublier.

« Mon Révérend Père,

« Son très-humble, etc.

« JEAN DE LAMBERVILLE. »

MISSION

DES HURONS

A NOTRE-DAME DE LORETTE

Comme cette Église persévère dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes, il n'est pas nécessaire de répéter ici ce que nous en avons déjà dit, j'ajouterai seulement que plusieurs mènent une vie fort spirituelle, et ne se contentent pas de faire méditation dans l'église, ils la font aussi dans les champs pendant leur travail.

C'est ainsi qu'en usait une bonne chrétienne qui, semant son blé d'Inde, en mettait dans chaque fosse cinq grains en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur sur lesquelles elle méditait.

S'ils se divertissent en travaillant, c'est à chanter des cantiques spirituels. Ils joignent à l'oraison la mortification, car ils se servent de tous les instruments de pénitence qui sont en usage dans l'Église. Ils ont tant de désir de souffrir pour expier leurs pé-

chés, qu'une pauvre veuve, ayant un grand mal de dents qui la tourmentait beaucoup, refusa un remède qu'on lui présentait pour la soulager, disant qu'elle était bien aise d'endurer ce tourment pour honorer la mort de Notre-Seigneur.

Ils ont aussi une dévotion toute particulière envers la sainte Vierge. C'est ce qui les attache si fortement à sa chapelle de Lorette, que, quoique depuis trois ans les gelées et les pluies ayant empêché les blés de murir, et qu'on les ait invités d'aller ailleurs où ils pourraient trouver des vivres en abondance, ils ont néanmoins préféré le bonheur de demeurer près de la maison de la sainte Vierge; quelques-uns même ont fait vœu de ne s'en éloigner jamais.

Ils ont établi parmi eux une pratique assez singulière pour assister les âmes du Purgatoire. Outre les offrandes qu'ils font pour cela à l'Église, et les aumônes qu'ils donnent aux pauvres, outre la dévotion des quatrièmes dimanches du mois, auxquels est attachée l'indulgence pour les âmes du Purgatoire, qui est si grande que ces jours sont comme des jours de Pâques; sitôt que quelqu'un est mort, ses proches parents vont faire une quête spirituelle de communions dans toutes les familles, les sollicitant à en offrir le plus qu'ils pourront pour le repos du défunt.

Il y aurait bien d'autres choses à dire de cette Mission, et particulièrement des communications intimes que quelques-uns de ces Sauvages ont avec Dieu, et

réciproquement de la bonté que Dieu a à leur égard, en se communiquant à eux par des visions et par des grâces extraordinaires; mais sans nous arrêter à ces choses qui ont de l'éclat, nous nous contenterons du seul exemple qui suit, parce qu'il offre quelque chose de plus solide.

Vous saurez donc que cette Mission a donné au ciel un petit ange, par ses mœurs, par son esprit et par sa vertu. C'était Ignace Tokakion, âgé seulement de sept ans et deux mois, né d'une très-vertueuse Iroquoise, nommée Marie Tsaouenté. Dès l'âge de deux ans, il fut apporté ici par sa mère, qui, quoiqu'elle fût des plus considérables du bourg d'Agnié, a quitté son pays, parce qu'elle ne pouvait pas librement prier Dieu. Elle avait alors deux garçons, et depuis son arrivée, s'étant mariée en secondes noces à un Huron, elle n'a eu de lui qu'une fille, parce qu'il y a bientôt quatre ans qu'ils vivent en continence. Le fils aîné de cette femme mourut très-chrétiennement l'année 1676; et le second, dont nous parlons, est décédé au mois d'août dernier.

Celui-ci était du plus doux et du plus docile naturel qui se puisse voir, non-seulement parmi les Sauvages, mais encore parmi les Français, qui étaient ravis de voir un enfant si bien né. Jamais il n'a désobéi à ses parents. Jamais il n'a donné aucune marque de dépit ou de dédain. Jamais il n'a ni injurié ni frappé ses compagnons; que s'ils le maltraitaient,

tout son recours était à ses larmes, encore était-il facile à apaiser.

La bonté de son esprit répondait à la beauté de son naturel, comme il le faisait paraître soit dans sa conduite, qui n'avait presque rien d'enfant, soit dans ses demandes et dans ses réponses, qui étaient très-judicieuses. Ce petit Sauvage n'avait pas cinq ans, qu'il répondait déjà parfaitement à la messe et au catéchisme, et qu'il savait par cœur toutes les prières que l'on chante et que l'on récite dans cette Mission. On lui doit donner la gloire d'avoir, cette année, plus contribué qu'aucun autre à enseigner la langue huronne à un de nos Pères, nouveau-venu de France [1]. Ce Père ayant toujours Ignace avec soi, lui communiquait ce qu'il voulait dire dans ses catéchismes et dans ses visites, et l'enfant le lui répétait plusieurs fois en bon huron. Ensuite, il l'avertissait en particulier des fautes contre la langue, qu'il lui avait entendu faire en public. La reconnaissance qu'il exigeait du Père était qu'il lui racontât quelque histoire et qu'il lui apprit par cœur quelque cantique. Le soir, étant dans sa cabane, il tâchait de rappeler en sa mémoire ce qu'il avait appris pendant le jour; la nuit, même en dormant, il y pensait. Un matin, sa mère ayant remarqué qu'il savait très-bien, par cœur, une longue oraison, et qu'il la réci-

1. Le Père François Vaillant.

tait, mot pour mot, sans manquer à rien, lui qui, le soir d'auparavant, avait pu à peine en dire quelques mots ; elle lui demanda : « Mon fils, comment avez-vous appris cette prière? — C'est, répondit-il, que pendant mon sommeil, comme je tâchais de m'en souvenir et de la chanter, un beau jeune homme est venu me la répéter et chanter avec moi. »

La dévotion de notre Ignace nous fait croire que c'était son Ange Gardien qui lui rendait ce bon office. En effet, on ne peut avoir plus de piété qu'en avait cet enfant. Depuis l'âge de deux ans, qu'il a su faire le signe de la croix, il l'a toujours fait avant que de manger ; il le faisait de même à son réveil ; c'était ordinairement de grand matin, parce qu'il voulait entendre toutes les Messes. Quelque endormi qu'il fût, il se levait aussitôt que sa mère l'avait éveillé. Souvent il ne se donnait pas la patience de s'habiller entièrement ; même en hiver, il accourait pieds nus à la chapelle, afin qu'y étant arrivé avant ses compagnons, on le prît pour répondre à la Messe. Il était inconsolable, lorsqu'on lui refusait cette grâce, et quelquefois, après avoir déjà servi la Messe à un prêtre, il demeurait avec la robe et le surplis fort longtemps, afin de servir encore à un autre. Les Messes achevées, il avait coutume de se retirer derrière l'autel, pour y réciter le chapelet devant l'image de la Sainte Vierge.

Sa maladie commença par une fièvre lente, qui

l'a emporté en six semaines, quelques remèdes qu'on ait pu lui donner. Vers le 20 de juillet, on l'apporta à l'hôpital de Québec, où les Religieuses n'obtinrent rien pour sa guérison. Lorsqu'on lui demandait s'il guérirait de cette maladie, ou s'il en mourrait, il répondait agréablement : « Comme il plaira à Dieu; c'est à lui d'en décider. — Mais encore, Ignace, lui disait-on, ne craignez-vous point la mort? — Non, répétait-il, parce que Jésus et Marie auront pitié de moi. »

Le 2 d'août, voyant que les remèdes ne lui servaient de rien, il témoigna à sa mère, qui l'était venu voir, qu'il souhaitait de mourir à Lorette. Il y fut donc reporté, et la première chose qu'il demanda en entrant dans sa cabane, fut qu'on lui dressât son autel, afin qu'il pût encore, avant sa mort, représenter ce qui se fait à la Messe. Cela lui fut accordé, et beaucoup plus, parce que le P. Chaumonot, qui a le principal soin de cette Mission, l'ayant trouvé très-bien instruit de tous nos mystères, lui ordonna de se disposer à la sainte communion. Ce qu'il fit par une exacte confession de toutes ses fautes, bien légères sans nul doute; il y joignit divers actes de contrition, de foi et d'amour.

Le jour pris pour lui donner le Saint-Sacrement, sa mère le porta à la chapelle, où, à la fin de la Messe qu'il entendit très-dévotement, il fut communié en forme de viatique. Après son action de grâce, il s'of-

frit à Notre-Seigneur. On le reporta dans sa cabane. Là, il continua ses pieux exercices, et promit de lui-même qu'étant au Ciel, il se ressouviendrait des Pères qui avaient eu soin de son instruction. Tant qu'il eut l'usage libre de la parole, il pria presque continuellement; même en cessant de parler, il ne cessa pas de prier. Car, comme sa mère l'exhortait une fois de faire en forme de prières quelques actes de vertu, il lui répondit : « C'est ce que je fais aussi; mais sans parler, parce que je ne le puis plus. » Une autre fois, comme il eut amoureusement proféré ce mot ; « Ma mère ! » sa mère accourut et lui demanda ce qu'il désirait, il répondit : « C'est la Vierge Marie que j'invoque, et non pas vous que j'appelle. » La voix lui ayant manqué, il ne laissa pas de continuer lui-même à son ordinaire de faire souvent le signe de la croix. Ayant ainsi passé quatre jours entiers dans une longue agonie, il expira doucement le 19 d'août 1678.

Au reste, après la grâce de Dieu, la bonne éducation que sa mère lui a donnée a été une des principales causes de sa vertu et de son bonheur. Elle nous a avoué que, dès qu'il vint au monde, elle l'offrit à Notre-Seigneur, et qu'elle l'a toujours élevé pour lui dans le dessein de le consacrer à l'Église ou à la religion, s'il eût vécu.

Dans cette vue, elle lui apprit ses prières, dès qu'il commença à bégayer. Lorsqu'il fut un peu

plus grand, elle lui faisait répéter les exhortations des Pères. Il n'avait que quatre ans et demi, qu'il répétait tout ce qu'on avait dit dans un sermon, même plusieurs jours après. Sa pieuse mère n'avait pas moins de soin de rompre toutes les inclinations naturelles de son fils. Si lorsqu'elle avait fait cuire de la viande, ce qui ne lui arrivait pas souvent, le petit Ignace marquait quelque empressement, elle le tançait, et pour pénitence, elle lui faisait dire une dizaine de son chapelet, à quoi il obéissait aussitôt. Ensuite elle lui donnait une portion dont il devait faire part à sa sœur. Comme la mère remarquait qu'il donnait toujours le meilleur et le plus gros morceau à la petite, elle ajoutait quelque chose à ce qu'il s'était réservé pour lui. Cette sage mère en usait de la sorte afin qu'il n'imitât pas le commun des enfants, qui se dépitent s'ils voient leurs frères et leurs sœurs mieux partagés qu'eux.

Lorsqu'après une absence de quelques jours, Ignace venait, à son retour, lui témoigner son amour par ses caresses, elle le reprenait en lui disant : « Mon fils; c'est à Marie, qui est proprement notre Mère, à qui il faut témoigner de l'affection, et non pas à moi qui ne suis rien. » S'il arrivait que quelque enfant frappât le sien, au lieu de s'enquérir par qui il avait été maltraité, elle lui apprenait à offrir à Dieu son mal. Comme un soir elle s'entretenait sur ce sujet avec son Directeur, elle dit : « Lorsqu'on

fait quelque chose à mes enfants, je me comporte comme je ferais, si je les voyais malades. Je ne leur dirais pas : « Vengeons-nous de la fièvre ; » mais je chercherais les remèdes propres à les guérir ; de même je n'ai garde de leur dire : « Je me vengerai « du mauvais traitement qu'on vous a fait. » Ce ne serait pas là un bon remède à ces sortes de maux, puisque Notre-Seigneur veut que nous les prenions de sa main, et que nous aimions ceux dont il se sert pour nous punir. »

Mais cette mère n'a jamais paru plus admirable qu'en la résignation qu'elle a témoignée en la mort de son cher Ignace. Lorsqu'elle le vit en danger, elle alla offrir à la Sainte Vierge un beau collier de porcelaine, pour lui dire qu'elle lui présentait son fils. Ensuite, parlant à son Directeur, elle lui dit : « C'est malgré moi qu'il m'échappe quelques larmes, car j'accepte de tout mon cœur la privation de mes enfants en punition de mes péchés. J'ai bien mérité d'être abandonnée d'eux dans ma vieillesse, puisque dans ma jeunesse je n'ai pas servi Dieu, qui est notre Père. Afin donc de lui témoigner que je prends le parti de sa justice contre moi-même, je lui veux aussi donner ma fille, en la mettant chez les mères Ursulines ; et je la lui veux donner afin que, s'il l'agrée, elle soit religieuse. »

Ignace étant prêt de rendre l'âme, sa mère s'adressa à son fils aîné, qui était mort depuis deux

ans, et elle l'invoqua pour obtenir, par son moyen, la grâce de porter chrétiennement cette perte. Sa prière finie, elle se sentit si fortifiée que, voyant tous les assistants pleurer, elle les exhorta à bien prendre la mort de ce petit innocent, qui allait au ciel. Après, elle lui ferma les yeux et la bouche, sans verser une larme. Sa constance ne fut pas moindre à l'enterrement, pendant lequel elle se tint modestement à genoux auprès du corps du petit Ignace, et à la fin, elle lui demanda de prier pour elle et pour tous les assistants [1].

1. On ne doit pas omettre que ce fut au mois de juin de cette année 1678 que le P. Chaumonot, le missionnaire et le Père des Hurons de Notre-Dame de Lorette, envoya à Notre-Dame de Chartres, en France, un vœu ou consécration de ces bons chrétiens, avec un collier ou ceinture de porcelaine, comme témoignage de leur vénération et de leur dévouement envers la Vierge, mère du Dieu Sauveur. Cette ceinture, d'un mètre quarante-six centimètres de long, et de *quatre doigts de large*, est faite de grains de porcelaine blancs et noirs, bordée de soie de porc-épic rouge. On y lit :

VIRGINI PARITURÆ VOTUM HURONUM.

Les lettres sont formées par les grains noirs, les blancs servent de fond. Cette ceinture, ainsi qu'une autre envoyée par les Abénaquis, en 1699, se conservent dans une des chapelles de la crypte de l'église de Notre-Dame de Chartres. — Pour remercier ces bons Hurons et honorer leur piété, le chapitre de Chartres leur fit don, en 1680, d'une grande *chemise* d'argent du poids de 5 à 6 marcs remplie de diverses reliques. Ce précieux reliquaire se voit encore dans la chapelle de la Nouvelle-Lorette, près Québec. — On trouvera dans l'*Appendice* la formule du *vœu des Hurons* à Notre-Dame de Chartres.

MISSION

DES IROQUOIS

DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DU-SAULT

PENDANT L'ANNÉE 1677.

Le P. Frémin, qui est supérieur de cette Mission iroquoise, me fait savoir, par une lettre du P. Cholenec, le bon état où elle se trouve, depuis qu'elle est établie un peu au-dessus de la prairie de la Magdeleine, au pied du Sault-de-Saint-Louis, dans le fleuve Saint-Laurent. Voici le contenu de cette lettre, datée du 15 janvier 1678.

Mon Révérend Père,

Pax Christi.

Après avoir offert nos vœux au ciel, à l'entrée de cette nouvelle année, pour la conservation de Votre Révérence, qui continue toujours d'avoir tant de bonté pour cette Mission, nous n'avons pas cru lui en pouvoir mieux témoigner la reconnaissance que

nous en avons qu'en lui envoyant un court narré des merveilles que la miséricorde divine opère de plus en plus dans cette Église, à laquelle il me semble qu'on peut donner avec raison le titre d'Épouse de Jésus-Christ, que l'Écriture donne à l'Église universelle, et d'Épouse bien chère à ce divin Sauveur, tant les personnes qui la composent font paraître de zèle à son service. On peut les considérer en trois états différents : le premier est celui des catéchumènes aspirant au saint baptême ; le second de ceux qui, ayant déjà reçu ce sacrement, commencent à travailler sérieusement à leur salut ; le troisième, de nos plus anciens et fervents chrétiens.

Pour les premiers, quoiqu'on ne puisse pas dire qu'ils soient encore dans un grand train de vertu, puisque à peine sortent-ils du milieu du vice, si faut-il pourtant avouer que c'est une chose merveilleuse de voir qu'ils se font si facilement et en si peu de temps à notre genre de vie et aux habitudes chrétiennes. Car, bien qu'ils viennent ici, quelques-uns avec peu de disposition pour embrasser notre Foi, d'autres, en plus grand nombre, dans une complète indifférence, plutôt par complaisance ou par nécessité que par inclination, et plusieurs même avec des dispositions toutes contraires, et formellement déterminés à ne pas croire et à ne pas écouter en ce point les Pères qui les instruisent ; cependant on les voit et les uns et les autres tellement changés, lors-

qu'ils ont demeuré quelque temps dans le village, qu'ils auraient place, avec raison, parmi nos meilleurs chrétiens, s'ils en avaient le nom, comme ils en ont l'apparence; je ne dis pas seulement l'extérieur, qui pourrait provenir ou de la nécessité de faire comme les autres ou de la honte de ne pas faire comme ils font, mais même l'estime et le respect intérieur pour toutes les choses qui regardent le culte divin.

En effet, est-il rien de plus aimable que de voir ces bons catéchumènes les premiers et les plus ardents à la Prière, et, quand tout le monde sort de l'église, y rester après les autres, et même sans savoir encore les prières, louer Notre-Seigneur et lui parler du fond du cœur? C'est ce que nous voyons tous les jours avec joie; et nous sommes contraint d'avouer, en le voyant, qu'il n'appartient qu'à Celui qui est le maître des cœurs de les changer de la sorte en si peu de temps. C'est ainsi que ces Sauvages, encore catéchumènes, après avoir été méchants chez les Iroquois avec les méchants, et y avoir fait gémir nos Pères, viennent se faire ici gens de bien parmi nos bons chrétiens, et nous combler de consolation par ce changement.

Quant à ceux qui sont déjà baptisés, et que nous avons mis au second rang, ne feraient-ils que cela de bien, c'est-à-dire de servir à attirer les autres, leurs parents ou amis, à suivre leur exemple, ce serait

toujours beaucoup. Mais ils ne se contentent pas d'attirer ceux-là après eux, ils tâchent de suivre eux-mêmes les exemples des plus fervents; en sorte que s'ils ne font pas tout à fait si bien en toutes choses pour la pratique des vertus, au moins peut-on assurer que cette émulation les retire de plus en plus de leurs vices, et que si nos Sauvages ne sont pas tous arrivés à la dernière ferveur, il y en a, grâce à Dieu, très-peu de méchants, et pas un, que je sache, en des péchés scandaleux, ce qui est chose vraiment merveilleuse dans un si grand nombre de Sauvages.

Nous voyons même de temps en temps, dans les personnes de ce second ordre, de grands sentiments de piété, et ensuite des actions qui y correspondent, et qui montrent que ce ne sont pas de pures simagrées de Sauvage. Au commencement de cet hiver, une bonne vieille et trois de ses filles, toutes trois mariées et dans une même cabane avec elle, ayant manqué un matin à la première messe, qui se dit à la pointe du jour, pour n'avoir pas entendu la cloche, elles revinrent le lendemain dès les deux heures après minuit à la chapelle, crainte que le même malheur ne leur arrivât; mais voyant qu'elles s'étaient trop pressées, elles s'en retournèrent dans la cabane, et se rendormirent si bien qu'elles ne se réveillèrent qu'avec le jour. Elles courent derechef à l'église, bien tristes, dans la crainte qu'elles n'eussent encore perdu la première messe ce jour-là. En effet, elles

trouvèrent qu'elle était dite. De quoi la vieille, entre les autres, s'indigna tellement contre elle-même de sa paresse qu'elle alla sur l'heure, pour expier sa faute, faire tout le tour de son champ, qui est assez grand, les pieds et les jambes nues dans la neige.

Une autre, qui allait tous les ans, dès le commencement de l'hiver, avec son mari à la chasse, est ici restée avec lui jusqu'après la Purification, sur la promesse qui lui a été donnée de faire en ce jour sa première communion, sacrifiant ainsi généreusement ses intérêts temporels au salut de son âme.

Mais pour dire aussi un mot des hommes de ce second ordre, entre plusieurs autres, nous en avons un qui a fait tout récemment une action qui a fort édifié tout le bourg. C'est un Onneïout, âgé de trente ans ou environ, et baptisé ici cet été passé. Ce bon chrétien s'étant trouvé dernièrement dans la maison d'un Français au haut de l'île de Montréal, avec plusieurs Iroquois de son pays non chrétiens; d'abord on y parle de boire, selon leur coutume, et le Français, apparemment plus pressé de leur en donner qu'ils ne l'étaient de lui en demander, ne mit rien moins qu'une chaudière pleine d'eau-de-vie sur le plancher, au milieu de tous ces Sauvages. L'on fume, l'on cause, et l'on puise tour à tour dans cette douce fontaine, qui venait comme de sourdre au milieu d'eux.

Notre Onneïout jugeant qu'il pouvait faire comme

les autres et profiter de l'occasion, pourvu que Dieu n'y fût pas offensé, prit le gobelet à son tour et but deux ou trois coups, comme les autres; mais après avoir satisfait à la soif et à la complaisance qu'il devait avoir pour ses compatriotes, il crut qu'il en devait avoir davantage pour son Dieu, et prit là-dessus résolution de ne plus boire, de peur de l'offenser. Il passe plus avant; il joint au zèle de son salut celui du salut de son prochain et de la gloire de Dieu, qu'il voit être intéressée dans cette rencontre. Ainsi il prend son parti; il veut ne pas offenser Dieu et même empêcher que les autres ne l'offensent. Mais c'est un jeune homme au milieu des anciens, pour lesquels on sait que ceux de son âge ont la dernière déférence dans leur pays. Voilà pourquoi voulant exécuter son dessein, et l'exécuter cependant sans les choquer, il s'avisa tout d'un coup (car le temps pressait, tant ils étaient diligents à faire la ronde) de se lever de terre, comme s'il eût quelque chose à faire, et fit exprès un faux pas, mais si adroitement que son pied alla, comme de cas fortuit, donner sur la chaudière, et renversa ainsi toute la boisson qui y était contenue. Cet accident donna bien à rire à tous ces Sauvages, mais je crois qu'il donna incomparablement plus de plaisir à leurs bons anges, qui le voyaient; et Dieu bénit si bien l'industrie de son serviteur, qu'après avoir bien ri ils ne pensèrent plus, la nuit étant déjà avancée, qu'à s'aller coucher, chose fort rare parmi les Sau-

vages, quand ils sont une fois en train de boire. Voilà ce qu'à fait un Sauvage et un chrétien de quatre mois, qui a déjà le zèle de la gloire de Dieu et qui le sait accompagner de prudence.

Mais pour voir ce zèle dans son plus beau jour, il faudrait parler à présent de nos plus fervents chrétiens, puisque nous n'avons parlé jusqu'ici que des médiocres et des commençants. Certes, si je voulais entrer dans de longs détails, il me faudrait une seconde relation; c'est pourquoi, me contentant de laisser Votre Révérence juger de ce troisième ordre par ce que j'ai rapporté des deux autres, dont celui-ci est comme l'âme et le soutien, je lui dirai en peu de mots que les Sauvages de ce troisième degré vivent comme de parfaits chrétiens, qui savent faire la guerre à leur appétit et dompter leurs passions avec étude et réflexion, qui demeurent les jours et les semaines entières sans faire un péché véniel, qu'on appelle de malice, de propos délibéré, et qui, sans attendre aux dimanches ou aux fêtes les plus proches, se viennent confesser en tout temps sur le moindre scrupule de conscience. Enfin, ce sont des chrétiens qui ne haïssent pas seulement le péché en eux-mêmes, mais aussi dans les autres.

Oh! que c'est un beau spectacle, dont il serait à souhaiter que tout le monde pût être témoin, comme nous avons le bonheur de l'être, de voir ces fervents chrétiens, qui sont la plus sainte partie de cette Mis-

sion, tirer des soupirs enflammés de leur cœur aux pieds des prêtres pour des fautes des plus légères, et approcher ensuite de la Sainte Table comme de fervents religieux. Je n'ajoute rien à la vérité ; c'est ce que nos Pères et les Français ont pu remarquer à cette dernière fête de Noël, célébrée avec pompe en notre chapelle, et où il ne s'était jamais trouvé un si grand nombre de Sauvages. Les confessions, les communions, les vêpres, les saluts et autres dévotions, se sont faites avec tant de piété, que l'on n'a encore rien vu de pareil depuis le commencement de cette Mission, dont tous les néophytes, si l'on en excepte deux ou trois petites bandes, s'étaient tous rassemblés, comme de concert, dans le village, et avaient tous quitté la chasse, pour y venir solenniser cette grande fête ; jusque-là que plusieurs Sauvages, qui ne connaissaient encore cette fête que de nom et qui ne sont pas chrétiens, s'y sont voulu rendre, comme les autres, pour y assister.

Que si de la chapelle je rentrais dans les cabanes, j'y trouverais de nouveaux sujets de relation, voyant tout ce qui s'y dit et se fait par ces fervents chrétiens, tant pour avancer le service de Dieu, que pour empêcher qu'il ne soit offensé. On serait surpris avec raison d'entendre des choses si admirables de la part de Sauvages.

Et si enfin parmi tous ces fervents serviteurs de de Dieu, je m'étendais sur les louanges des membres

de la Sainte Famille; si je parlais de nos deux dogiques, de notre capitaine Agnieronnon, de notre bon Israëlite, de trois autres néophytes qui firent les fonctions d'apôtres avec tant de gloire et de profit dans leur pays; si j'ajoutais encore que les femmes de ces bons chrétiens ne le cèdent pour la plupart en rien à leurs maris; si enfin je donnais quelques détails sur une douzaine d'autres, tant hommes que femmes, qui appartiennent tous à cette sainte assemblée, oh! que je dirais des choses surprenantes et capables de faire rougir les meilleurs chrétiens parmi les Français. *Vere non inveni tantam fidem in Israël;* s'il m'est permis de me servir de ces termes après Notre-Seigneur dans un pareil sujet. J'ai bien vu des Français, dans le peu d'expérience que j'ai, qui faisaient une particulière profession de vertu, et cependant, à moins que de m'arrêter sur les communautés séculières et régulières, j'avoue que je n'ai rien vu qui approche de ce que j'ai le bonheur de voir ici tous les jours; et j'y sens, pour mon particulier, plus de plaisir en un seul jour, parmi eux, qu'en plusieurs mois parmi les Français; oh! qu'il y a aussi de différence!

J'ajouterai seulement ce que nous écrit d'Agnié le P. Bruyas de trois de nos Sauvages, qui furent l'été passé exercer une espèce d'apostolat chez les Iroquois : « Vos trois bons chrétiens, dit-il, arrivèrent ici le jour de saint Bonaventure; je puis dire que

Dieu nous les a envoyés, justement au temps et au moment qu'ils y étaient nécessaires, pour y trouver ceux qui les accompagnent à leur retour. Car quelques-uns de ces derniers seraient allés en guerre, s'ils eussent tardé huit jours d'arriver. O! les deux véritables chrétiens que vos deux bons dogiques. Ils ont changé toute la face de notre petite Église, dans le peu de temps qu'ils y ont demeuré. Ils ne se contentaient pas d'aller dans les cabanes pendant le jour prêcher Jésus-Christ crucifié, ils y ont employé même une bonne partie de la nuit : Kinnouskouen, ce fervent prédicateur, assemblait nos chrétiens le soir, ne pouvant pas le faire pendant le jour à cause des travaux des champs, et passait deux et trois heures de nuit à les instruire et à leur apprendre à chanter. Un homme comme lui serait plus efficace que dix missionnaires comme moi. Je souhaiterais bien pour la consolation et l'avancement de cette Église d'avoir souvent de semblables visites. J'ai tâché de leur témoigner toutes les caresses que j'ai pu dans notre pauvreté. O! la sainte; ô l'heureuse Mission, qui a de si saints chrétiens, encore plus saint le missionnaire[1] qui les a formés par ses soins et ses fatigues. « *Crescat in mille millia.* »

Voilà, mon R. Père, un petit échantillon des choses d'édification qui se passent en notre Mission. Nous

1. Le P. Frémin.

supplions Votre Révérence d'en bien recommander à Notre-Seigneur la conservation et le progrès dans les saints sacrifices pour moi, et la conjurer d'y donner quelque part à celui qui est avec tout le respect possible,

Mon Révérend Père,

Son très-humble et très-obéissant serviteur en Notre-Seigneur,

Pierre CHOLENEC,
de la Compagnie de Jésus.

MISSIONS

DES OUTAOUAIS.

Le Père Henri Nouvel, qui est supérieur de ces Missions, m'écrit qu'il a toute la consolation qu'il peut souhaiter de ces Sauvages, qui sont de deux nations différentes. La première et la plus nombreuse est celle des Kiskakons[1], où l'on compte cinq cents âmes ou environ. « Ils ont, dit-il, leur bourgade

1. *Kiskacons* ou Kiskacoüak, Sauvages de la langue algonquine, voisins des Ponteouatamis.

près de notre chapelle de Saint-Ignace à Michillimakinac. Les chefs et les anciens les plus considérables des Kiskakons sont chrétiens, et font bien leur devoir, aussi bien que la plus grande partie des femmes et des enfants. On peut dire que le Christianisme est chez eux en estime, et leurs anciennes superstitions dans le mépris. Je suis occupé depuis le matin jusqu'au soir à cultiver cette Église, et je n'ai que le temps de satisfaire à mes exercices spirituels, surtout pendant l'hiver. Aussi vois-je le fruit de mes peines dans le baptême de vingt-cinq adultes et de quarante-huit enfants depuis une année. »

Le Père ajoute qu'il est témoin des travaux que le P. Pierson prend pour son Église des Hurons de Tionnontaté, parmi lesquels il a baptisé cette année cinq adultes et vingt-six enfants, dans notre chapelle de Saint-Ignace. Ces néophytes continuent à se distinguer par leur assiduité aux prières, et une grande ferveur à s'acquitter de tous les devoirs de la vie chrétienne.

Pour le P. Bailloquet, il ne fait pas moins de bien dans les environs du lac Huron, où il dirige une chrétienté fervente. Voici ce qu'il m'écrit à la date du 24 mai 1677 : « La Providence de Dieu a voulu nous sanctifier pendant tout l'hiver. Les occasions de patience et de charité ne nous ont point manqué ; nos Sauvages ont été malades et moi aussi. Plusieurs d'entre eux sont morts, et Dieu ne m'a pas encore

voulu appeler à lui. J'ai visité en canot, pendant l'automne, et sur les glaces, pendant l'hiver, les nations éparses autour du lac Huron. J'ai baptisé trente-cinq enfants ; et de tous les adultes, il n'en est mort qu'un seul, à qui je n'ai pu conférer le sacrement de pénitence ou de baptême.

Le P. Dreuillettes gouverne la mission de Sainte-Marie-du-Sault, où les Sauvages abordent de tous côtés pendant l'été. Tout cassé d'âge et tout épuisé qu'il est des fatigues passées et de nombreuses infirmités, ce bon Père ne laisse pas de travailler avec une vigueur qui n'a guère d'exemple. Aussi compte-t-on soixante et quinze baptêmes faits en cette Mission depuis un an.

Le P. Charles Albanel [1], qui est supérieur des Missions de Saint-François-Xavier, dans la baie des Puants, me fait savoir quel est le succès de ses travaux, et de ceux de nos Pères, qui sont occupés à l'instruction des nations circonvoisines. Il m'écrit que la Mission de Saint-François Xavier est comme un centre, et que, de toutes parts, les Sauvages s'y rendent de temps en temps et viennent prier et se faire instruire dans la belle chapelle que nous y avons bâtie. Il s'occupe, dans cette résidence, à don-

1. Le P. Albanel était revenu à Québec, en 1676, après un séjour de deux ans dans les pays qui avoisinent la baie d'Hudson. Le mauvais vouloir des Anglais ne lui avait pas permis de continuer son apostolat auprès des Sauvages de ces contrées.

ner l'instruction à tous ceux qui se présentent; et depuis le peu de temps qu'il y est, il a conféré le baptême a plus de quarante Sauvages. D'un autre côté, le P. André a administré le même sacrement à plus de cent Catéchumènes; le P. Silvy, à une trentaine, chez la nation du Feu, et le P. Alloüez, à un nombre assez considérable chez les Outagamis et ailleurs. Un si grand fruit ne se peut pas recueillir sans bien des sueurs, des peines, ni sans beaucoup de dangers auxquels les missionnaires sont continuellement exposés parmi ces nations barbares. Le P. André a pensé faire naufrage deux fois; le P. Silvy s'est trouvé aussi dans un péril semblable. Ils ont été maltraités par les infidèles; c'est ce qui fait le sujet de leur joie et de leur triomphe.

Comme la Mission des Illinois est de la dépendance de celle des Outaouais, ce serait ici le lieu d'en parler, mais on verra ce qui s'y est passé dans le récit que nous donnerons de l'établissement de cette Mission illinoise.

MISSIONS DE TADOUSSAC

à l'est et au nord de Québec.

Ces Missions comprennent celle des Gaspésiens et des Etchemins, celle des Papinachois et celle des Montagnais et autres peuples du Nord. Le P. Morain a soin de la première, le P. Boucher de la deuxième, et le P. Crépieul de la troisième.

Le P. Morain, qui a sa résidence à la Mission du Bon-Pasteur, près la rivière du Loup, a été obligé, pendant une partie de l'été, d'aller chercher ses ouailles dans les bois, où il en a baptisé en un jour quatorze, qu'il avait déjà instruites et disposées à recevoir ce sacrement.

Le P. Boucher a passé l'hiver avec les Papinachois qui sont au-dessous de Tadoussac, ce qu'aucun missionnaire n'avait encore fait [1].

L'opposition qu'il a trouvée à l'exécution des projets qu'il avait faits pour l'instruction de ces Sauvages pendant l'hiver, nous font juger que le Démon s'y est opposé, dans la crainte de perdre ce qu'il avait gagné, ayant non-seulement fait quitter la Prière à

1. Vers l'embouchure de la rivière des Betsiamites, et à la baie des Papinachois.

quelques-uns, mais même les ayant fait retourner à leurs anciennes superstitions jusqu'à faire des festins, qui sont une espèce de sacrifice au Démon. Le Père voyant toutes ses mesures rompues par l'infidélité de ceux qui le devaient conduire au lieu de l'assemblée des Sauvages, ne laissa pas de se mettre en chemin, quoique fort abattu d'une longue indisposition et d'une grande disette de vivre qu'il avait eue à souffrir pendant plus de trois mois. Ce fut dans le plus rude de l'hiver, sans vivres et sans écorces pour se mettre à l'abri pendant la nuit, après huit jours de fatigues qu'on ne peut concevoir sans l'avoir expérimenté, qu'il arriva sur le lac où il y avait quelques cabanes de Sauvages.

Aussitôt qu'on sut son arrivée, ceux qui n'en étaient qu'à douze ou quinze lieues s'y rendirent incontinent. La ferveur des anciens chrétiens, le regret de ceux qui avaient failli, et la bonne disposition de plusieurs infidèles pour le baptême, lui firent bientôt oublier les fatigues passées. Il demeura le reste de l'hiver avec eux à les instruire et à leur administrer les sacrements, et en est retourné avec la consolation de voir parmi eux les commencements d'une véritable Église, et l'espérance de la voir augmenter tous les jours.

Le P. de Crépieul m'apprend comme il a passé toute cette dernière année dans des courses continuelles pour chercher la brebis égarée. Sur la fin de

l'été dernier, la Providence lui fit faire soixante lieues, depuis Chécoutimi jusqu'à Tadoussac, pour le salut d'une fille Sauvage qui l'attendait pour aller au ciel, et pour donner le baptême à onze enfants.

Après quoi il est remonté à Chécoutimi pour y exercer la même charité à l'égard d'une autre fille sauvage, qui est morte saintement entre ses mains. A l'enterrement de cette bonne néophyte, il a donné la Communion à vingt-huit Sauvages, qui en ont appliqué le mérite à l'âme de la défunte.

Le P. de Crépieul a quitté ensuite ce lieu pour monter au lac Saint-Jean, où il ne fut pas plus tôt rendu, que vingt canots de Sauvages y arrivèrent pour être instruits dans la belle chapelle, qui est bâtie sur le bord de ce lac [1]. Les journées n'étaient pas assez longues pour l'instruction de ce peuple, qui remplissait l'église deux fois chaque jour, et auxquels le Père conféra les sacrements du baptême, du mariage et les autres, selon qu'il les trouvait disposés.

Après quelque temps, il fallut laisser ce poste, étant appelé à Chécoutimi, où plusieurs autres Sauvages l'attendaient, et auxquels il fit pratiquer tous les exercices du Christianisme dans une autre chapelle qui est bâtie en ce lieu.

Il y séjourna quelques jours et en partit pour ve-

1. A Métabetchouan.

nir à Québec, où il n'avait point été depuis un an. Il n'eut que le temps d'y faire les exercices spirituels, après lesquels il s'embarqua pour retourner à Tadoussac. Il trouvait presque partout sur le chemin, ou à fructifier ou à souffrir, surtout en montant à Chécoutimi et à Saint-Jean, car ces voyages, qui se font en canot et sur l'arrière-saison, sont très-rudes. Il faut être exposé aux pluies, aux neiges, aux gelées, coucher sur le sable ou sur les rochers, trembler de froid toute la nuit, sans pouvoir s'échauffer, endurer la faim, passer par mille dangers au milieu des bouillons et des rapides.

Après avoir essuyé bien des fois toutes ces incommodités, allant et venant de Tadoussac au lac Saint-Jean, enfin, il s'y arrêta au commencement de l'hiver dernier, pour le passer à recevoir les Sauvages, qui y viennent de quinze à vingt lieues de tous côtés, se confesser et se faire instruire; ou pour faire des excursions aux environs, où il est appelé pour assister les malades.

Voici comme il décrit une de ces courses, qu'il fit dans le mois de novembre : « On me vint quérir, dit-il, pour assister à la mort un fameux jongleur qui, depuis quelque temps, avait renoncé à ses superstitions. Je me mis en chemin pour cela le 24 de novembre. Il fallut marcher toute la journée, ayant la neige jusqu'aux genoux, gravir des montagnes très-difficiles, passer des lacs, sans craindre

la froideur des eaux dans lesquelles nous marchions, traverser des bois épais qui nous déchiraient le visage et les habits, sauter d'arbre en arbre pour se tirer de certains endroits où le vent les a culbutés les uns sur les autres. Cependant, les forces me manquant sur le soir, il nous fallut jeter des branches de sapin sur la neige pour nous y coucher et passer la nuit, sans abri et sans écorces pour nous couvrir, contre la neige qui nous mouillait et nous gelait en même temps.

« Toute la nuit se passa à prendre patience du mieux que nous pûmes; au point du jour, je partis à jeûn, croyant avoir assez de forces pour gagner la cabane du malade et y dire la messe. Mais la longueur et la difficulté du chemin, dont les arbres embarrassaient le passage, me causèrent plusieurs blessures aux jambes, et m'ayant entièrement épuisé, je fus obligé de prendre un peu de thériaque, qui me donna assez de vigueur pour arriver à la cabane sur les deux heures après-midi.

« Je ne saurais expliquer avec quelle joie ces bonnes gens me reçurent. Je rendis au malade tous les services spirituels et corporels que je pus. Puis, l'ayant laissé bien consolé, je m'en retournai en mon poste du lac Saint-Jean, où j'eus la consolation de jouir des doux entretiens d'un vieillard Sauvage qui est aveugle. Il me confond par la ferveur de ses prières, de ses soupirs et des cantiques spirituels

auxquels il emploie presque tout le jour et une bonne partie de la nuit. Tout âgé qu'il est, il veut garder, comme nous, le jeûne du carême et tous les autres que prescrit l'Église. Il veut toujours parler ou entendre parler de nos mystères. Sa vertu a particulièrement éclaté en sa dernière maladie et en sa mort, qui fut telle, que j'estimerais que Notre-Seigneur me ferait une grande faveur de m'en donner une semblable, avec une innocence et une sainteté de vie égales à celles que j'ai remarquées en ce pieux néophyte. »

A ce récit, j'ajoute celui que le même Père nous a fait d'une maladie très-grave, dont il a pensé mourir. Cette maladie avait été occasionnée par les travaux et les fatigues extrêmes qu'il est obligé d'endurer pour le salut de tous ces peuples errants.

« Le 23 décembre, dit le Père, vers le milieu de la nuit, il plut à sa divine bonté de m'honorer de sa sainte visite par une violente maladie, que je crus devoir être la dernière de ma vie, comme elle est la première. Dieu me donna assez de forces pour pouvoir célébrer, les trois premiers jours. Le quatrième, le mal me pressa si vivement, que je croyais devoir être bientôt emporté dans ma fosse, que j'avais faite à huit ou dix pas de moi. J'eus encore la consolation de confesser un Sauvage, venu de vingt-cinq lieues de loin pour se purifier dans les sacrements de l'Église. Le cinquième jour, après avoir imploré l'as-

sistance de mon grand Saint-François-Xavier et du saint Père François Régis, à qui j'avais commencé une neuvaine, et qui nous a fait paraître, depuis un an, plusieurs fois les effets miraculeux du crédit qu'il a auprès de Dieu, je reçus par leur intercession assez de force pour dire la messe, et me munir du saint Viatique.

« Le sixième jour, le bruit de ma mort prochaine s'étant répandue aux environs, un pauvre Sauvage de la nation des Esquimaux, vint de dix lieues pour me saigner. Il n'était pas très-habile chirurgien ; je crus néanmoins que j'étais obligé de m'abandonner à lui. Il ne m'épargna pas et me fit une ouverture de la veine si large et si profonde, qu'elle fut plusieurs jours sans se pouvoir refermer. Avant que de me mettre entre ses mains et comme à sa discrétion, je remerciai mon Dieu de toutes ses bontés, et de la grâce qu'il me faisait de mourir en cet abandon, parmi les emplois de ces apostoliques Missions. Je fus un peu soulagé de la saignée, et par l'intercession de mon bon Père Régis, Dieu me rendit les forces, à la fin de la neuvaine, pour pouvoir dire la sainte messe, et pour assister spirituellement les Sauvages qui venaient de tous côtés, pour être instruits et pour recevoir les sacrements. Il arriva, en un seul jour, jusqu'à 30 canots. Ce qui me comblait de joie et me rendait visiblement les forces, de manière à pouvoir faire tous les jours deux fois le catéchisme aux plus

jeunes, et aux plus âgés une exhortation sur le soir, outre les autres exercices de dévotion qui se faisaient à l'ordinaire. »

Voilà comme le Père de Crépieul a passé son hiver. Dès le printemps suivant, il fut contraint de quitter le lac Saint-Jean pour se rendre à Chécoutimi, où il était attendu par un grand nombre de Sauvages, Mistassins, Etchemins, Abénaquis, Papinachois, Outabitibecs, Algonquins, Montagnais, qui lui donnèrent bien de l'occupation pendant le temps qu'il fut avec eux, et qu'il ne quitta que pour aller rendre à d'autres les mêmes assistances.

RÉCIT

DES VOYAGES ET DES DÉCOUVERTES

DU R. P. JACQUES MARQUETTE

de la Compagnie de Jésus

en l'année 1673 et aux suivantes,

LA

CONTINUATION DE SES VOYAGES

PAR LE P. CLAUDE ALLOUEZ

ET

LE JOURNAL AUTOGRAPHE

DU P. MARQUETTE

EN 1674 ET 1675

avec la carte de son voyage tracée de sa main.

Le récit des voyages et des découvertes du P. Marquette a déjà été imprimé à New-York, en 1855, mais à un petit nombre d'exemplaires, par les soins de M. John Gilmary Shea. Voici l'*Avant-Propos* qu'il a mis en tête de la première édition :

Ce précieux manuscrit, que nous devons à l'obligeance du R. P. Félix Martin, recteur actuel du collége Sainte-Marie, à Montréal, avait été déposé dans les mains des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec par le R. P. Cazot, le dernier des anciens Jésuites du Canada, mort en 1800. Il est resté en leur possession jusqu'à ce qu'elles l'aient donné aux Jésuites revenus au Canada, en 1842.

La carte et la lettre, jointes au journal, sont de la main même du P. Marquette. Le journal a été rédigé vers l'an 1674, par l'ordre du R. P. Claude Dablon, alors supérieur général des Missions de la Compagnie de Jésus au Canada. Les corrections que porte le manuscrit et le dernier paragraphe de la page 144 sont de la main même du P. Dablon.

Malheureusement il manquait deux feuilles dans la sixième section, depuis la page 55 jusqu'à la page 63. Pour y suppléer, il a fallu avoir recours à l'extrait qu'en avait fait le P. Lafitau (*Mœurs des Sauvages*, t. II, p. 320), et à un manuscrit conservé chez les Jésuites, à Paris, où l'on voit le chant noté de la danse du calumet et le commencement de la septième section. La lacune se trouve ainsi complétement remplie.

RÉCIT

DES

VOYAGES ET DÉCOUVERTES

DU P. JACQUES MARQUETTE

de la Compagnie de Jésus.

CHAPITRE I

DU PREMIER VOYAGE QU'A FAIT LE P. MARQUETTE VERS LE NOUVEAU MEXIQUE, ET COMMENT S'EN EST FORMÉ LE DESSEIN.

Il y avait longtemps que le Père préméditait cette entreprise, porté d'un très-ardent désir d'étendre le royaume de Jésus-Christ, et de le faire connaître et adorer par tous les peuples de ce pays. Il se voyait comme à la porte de ces nouvelles nations, lorsque, dès l'année 1670, il travaillait en la Mission de la pointe du Saint-Esprit, qui est à l'extrémité du lac Supérieur, aux Outaouais; il voyait même quelquefois plusieurs de ces nouveaux peuples, desquels il prenait toutes les connaissances qu'il pouvait; c'est

ce qui lui a fait faire plusieurs efforts pour commencer cette entreprise, mais toujours inutilement, et même il avait perdu l'espérance d'en venir à bout, lorsque Dieu lui en fit naître cette occasion.

En l'année 1673, M. le comte de Frontenac, notre gouverneur, et M. Talon, alors notre intendant, connaissant l'importance de cette découverte, soit pour chercher un passage d'ici jusqu'à la mer de la Chine par la rivière qui se décharge à la mer Vermeille ou de Californie, soit qu'on voulût s'assurer de ce qu'on a dit depuis, touchant les deux royaumes de Théguaio et de Quivira[1], limitrophes du Canada, où l'on tient que les mines d'or sont abondantes, ces messieurs, dis-je, nommèrent en même temps pour cette entreprise le sieur Jolliet, qu'il jugèrent très-propre pour un si grand dessein, étant bien aises que le P. Marquette fût de la partie.

Ils ne se trompèrent pas dans le choix qu'ils firent du sieur Jolliet, car c'était un jeune homme natif de ce pays, qui a pour un tel dessein tous les avantages qu'on peut souhaiter. Il a l'expérience, et la connaissance des langues du pays des Outaouais, où il a passé plusieurs années; il a la conduite et la sagesse, qui sont les principales parties pour faire réussir un voyage également dangereux et difficile. Enfin, il a

1. Ces royaumes, que des voyageurs prétendent avoir découverts, et qui semblent fabuleux, seraient, d'après la carte du P. de Charlevoix, situés à l'ouest des sources du Mississipi.

le courage, pour ne rien appréhender où tout est à craindre ; aussi a-t-il rempli l'attente qu'on avait de lui, et si, après avoir passé mille sortes de dangers, il ne fût venu malheureusement faire naufrage au port, son canot ayant tourné au-dessous du Sault-de-Saint-Louis, proche de Montréal, où il a perdu et ses hommes et ses papiers, et d'où il n'a échappé que par une espèce de miracle, il ne laissait rien à souhaiter au succès de son voyage.

SECTION I

Départ du P. Jacques Marquette pour la découverte de la grande rivière appelée par les Sauvages Mississipi, qui conduit au Nouveau-Mexique.

Le jour de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, que j'avais toujours invoquée depuis que je suis en ce pays des Outaouais, pour obtenir de Dieu la grâce de pouvoir visiter les nations qui sont sur la rivière de Mississipi, fut justement celui auquel arriva M. Jolliet avec les ordres de M. le comte de Frontenac, notre gouverneur, et de M. Talon, notre intendant, pour faire avec moi cette découverte. Je fus d'autant plus ravi de cette bonne nouvelle, que je voyais que mes desseins allaient être accomplis, et que je me trouvais dans une heureuse nécessité d'exposer ma vie pour le salut de tous ces peuples, et

particulièrement pour les Illinois, qui m'avaient prié avec beaucoup d'instance, lorsque j'étais à la pointe du Saint-Esprit, de leur porter chez eux la parole de Dieu.

Nous ne fûmes pas longtemps à préparer tout notre équipage, quoique nous nous engageassions en un voyage dont nous ne pouvions pas prévoir la durée; du blé d'Inde avec quelque viande boucanée furent toutes nos provisions, avec lesquelles nous nous embarquâmes sur deux canots d'écorce, M. Jolliet et moi, avec cinq hommes bien résolus à tout faire et à tout souffrir pour une si glorieuse entreprise.

Ce fut donc le dix-septième jour de mai 1673, que nous partîmes de la Mission de Saint-Ignace, à Michillimakinac, où j'étais pour lors; la joie que nous avions d'être choisis pour cette expédition, animait nos courages et nous rendait agréables les peines que nous avions à ramer depuis le matin jusqu'au soir; et parce que nous allions chercher des pays inconnus, nous apportâmes toutes les précautions que nous pûmes, afin que si notre entreprise était hasardeuse, elle ne fût pas téméraire; pour ce sujet nous prîmes toutes les connaissances que nous pûmes des Sauvages qui avaient fréquenté ces endroits-là, et même nous traçâmes sur leur rapport une carte de tout ce nouveau pays; nous y fîmes marquer les rivières sur lesquelles nous devions naviguer, les noms des peu-

ples et des lieux par lesquels nous devions passer, le cours de la grande rivière, et quels rumbs de vent nous devions tenir quand nous y serions.

Surtout je mis notre voyage sous la protection de la sainte Vierge Immaculée, lui promettant que si elle nous faisait la grâce de découvrir la grande rivière, je lui donnerais le nom de la Conception, et que je ferais aussi porter ce nom à la première Mission que j'établirais chez ces nouveaux peuples, ce que j'ai fait de vrai chez les Illinois.

SECTION II

Le Père visite en passant les peuples de la Folle-Avoine; ce que c'est que cette folle avoine; il entre dans la baie des Puants; quelques particularités de cette baie; il arrive à la nation du Feu.

Avec toutes ces précautions, nous faisons jouer joyeusement les avirons sur une partie du lac Huron et celui des Illinois, et dans la baie des Puants.

La première nation que nous rencontrâmes fut celle de la Folle-Avoine; j'entrai dans leur rivière pour aller visiter ces peuples, auxquels nous avons prêché l'Évangile depuis plusieurs années; aussi se trouve-t-il parmi eux plusieurs bons chrétiens.

La folle avoine, dont ils portent le nom parce qu'elle se trouve sur leurs terres, est une sorte d'herbe qui croît naturellement dans les petites rivières, dont

le fond est de vase, et dans les lieux marécageux; elle est bien semblable à la folle avoine qui croît parmi nos blés. Les épis sont sur des tuyaux noués d'espace en espace; ils sortent de l'eau vers le mois de juin et vont toujours montant jusqu'à ce qu'ils surnagent de deux pieds environ; le grain n'est pas plus gros que celui de nos avoines, mais il est une fois plus long, aussi la farine en est-elle bien plus abondante. Voici comme les Sauvages la cueillent et la préparent pour la manger. Dans le mois de septembre, qui est le temps propre pour cette récolte, ils vont en canot au travers de ces champs de folle avoine, ils en secouent les épis de part et d'autre dans le canot; à mesure qu'ils avancent, le grain tombe aisément, s'il est mûr, et en peu de temps ils en font leur provision; mais, pour le nettoyer de la paille et le dépouiller d'une pellicule dans laquelle il est enfermé, ils le mettent sécher à la fumée, sur un gril de bois sous lequel ils entretiennent un petit feu pendant quelques jours; et lorsque l'avoine est bien sèche, ils la mettent dans une peau en forme de poche, laquelle ils enfoncent dans un trou fait à ce dessein en terre; puis ils la pilent avec les pieds, tant et si fortement que le grain s'étant séparé de la paille, ils le vannent très-aisément; après quoi ils le pilent pour le réduire en farine, ou même, sans être pilé, ils le font cuire dans l'eau, qu'ils assaisonnent avec de la graisse; et, de cette façon, on trouve la folle avoine presque aussi

délicate qu'est le riz, quand on n'y met pas de meilleur assaisonnement.

Je racontai à ces peuples de la Folle-Avoine le dessein que j'avais d'aller découvrir ces nations éloignées, pour les pouvoir instruire des mystères de notre sainte religion. Ils en furent extrêmement surpris, et firent tout leur possible pour m'en dissuader; ils me représentèrent que je rencontrerais des nations qui ne pardonnent jamais aux étrangers, auxquels ils cassent la tête sans aucun sujet; que la guerre qui était allumée entre divers peuples qui étaient sur notre route nous exposait à un autre danger manifeste, d'être tué par les bandes de guerriers qui sont toujours en campagne; que la grande rivière est très-dangereuse quand on n'en sait pas les endroits difficiles; qu'elle était pleine de monstres effroyables qui dévoraient les hommes et les canots tout ensemble; qu'il y a même un démon qu'on entend de fort loin, qui en ferme le passage et qui abîme ceux qui osent en approcher; enfin, que les chaleurs sont si excessives, en ces pays-là, qu'elles nous causeraient la mort infailliblement.

Je les remerciai de ces bons avis qu'ils me donnaient, mais je leur dis que je ne pouvais pas les suivre, puisqu'il s'agissait du salut des âmes, pour lesquelles je serais ravi de donner ma vie; que je me moquais de ce démon prétendu; que nous nous defenderions bien de ces monstres marins, et qu'au

reste nous nous tiendrions sur nos gardes pour éviter les autres dangers dont ils nous menaçaient. Après les avoir fait prier Dieu, et leur avoir donné quelque instruction, je me séparai d'eux, et, nous étant embarqués sur nos canots, nous arrivâmes, peu de temps après, dans le fond de la baie des Puants, où nos Pères travaillent utilement à la conversion de ces peuples, en ayant baptisé plus de deux mille depuis qu'ils y sont.

Cette baie porte un nom qui n'a pas une si mauvaise signification en la langue des Sauvages, car ils l'appellent plus tôt la baie Salée que la baie des Puants, quoique parmi eux ce soit presque le même, et c'est aussi le nom qu'ils donnent à la mer; ce qui nous a fait faire de très-exactes recherches pour découvrir s'il n'y avait pas en ces quartiers quelques fontaines d'eau salée, comme il y en a parmi les Iroquois; mais nous n'en avons point trouvé. Nous jugeons donc qu'on lui a donné ce nom à cause de quantité de vase et de boue qui s'y rencontre, d'où s'effluent continuellement de méchantes vapeurs qui y causent les plus grands et les plus continuels tonnerres que j'aie jamais entendus.

La baie a environ trente lieues de profondeur et huit de large en son commencement; elle va toujours se retrécissant jusques dans le fond, où il est aisé de remarquer la marée qui a son flux et reflux réglé, presque comme celui de la mer. Ce n'est pas ici le

lieu d'examiner si ce sont de vraies marées, si elles sont causées par les vents ou par quelqu'autre principe, s'il y a des vents qui sont les avant-coureurs de la lune, et attachés à sa suite, lesquels par conséquent agitent le lac et lui donnent comme son flux et reflux toutes les fois que la lune monte sur l'horizon. Ce que je peux dire de certain est que, quand l'eau est bien calme, on la voit aisément monter et descendre suivant le cours de la lune, quoique je ne nie pas que ce mouvement ne puisse être causé par les vents, qui sont bien éloignés, et qui, pesant sur le milieu du lac, font que les bords croissent et décroissent de la façon qui paraît à nos yeux.

Nous quittâmes cette baie pour entrer dans la rivière qui s'y décharge; elle est très-belle en son embouchure, et coule doucement. Elle est pleine d'outardes, de canards, de sarcelles et d'autres oiseaux qui y sont attirés par la folle avoine, dont ils sont fort friands; mais quand on a un peu avancé dans cette rivière, on la trouve très-difficile, tant à cause des courants que des roches affilées, qui coupent les canôts et les pieds de ceux qui sont obligés de les traîner, surtout quand les eaux sont basses. Nous franchîmes pourtant heureusement ces rapides, et en approchant des Maskoutens, la nation du Feu, j'eus la curiosité de boire des eaux minérales de la rivière qui n'est pas loin de cette bourgade. Je pris aussi le temps de reconnaître un simple qu'un Sauvage, qui

en sait le secret, a enseigné au P. Allouez avec beaucoup de cérémonies. Sa racine sert contre la morsure des serpents, Dieu ayant voulu donner ce remède contre un venin qui est très-fréquent en ces pays. Elle est fort chaude et elle a un goût de poudre quand on l'écrase sous la dent. Il faut la mâcher et la mettre sur la piqûre du serpent, qui en a une si grande horreur, qu'ils s'enfuit même de celui qui s'en est froité. Elle produit plusieurs tiges, hautes d'un pied, dont la feuille est un peu longue, et la fleur blanche est beaucoup semblable à la giroflée. J'en mis dans mon canot, pour l'examiner à loisir, pendant que nous avancions toujours vers Maskoutens, où nous arrivâmes le 7 juin.

SECTION III

Description de la bourgade des Mascoutens; ce qui s'y passa entre le Père et les Sauvages. Les Français commencent d'entrer dans un pays nouveau et inconnu, et arrivent à Mississipi.

Nous voici rendus à Maskoutens; ce mot en Algonquin peut signifier nation du Feu, aussi est-ce le nom qu'on lui a donné. C'est ici le terme des découvertes qu'ont faites les Français, car ils n'ont point encore passé plus avant.

Ce bourg est composé de trois sortes de nations qui s'y sont ramassées, des Miamis, des Maskoutens, et

des Kikabous. Les premiers sont les plus civils, les plus libéraux, et les mieux faits; ils portent deux longues moustaches sur les oreilles, qui leur donnent bonne grâce; ils passent pour guerriers et font rarement des parties sans succès; ils sont fort dociles, ils écoutent paisiblement ce qu'on leur dit, et ont paru si avides d'entendre le P. Allouez quand il les instruisait, qu'ils lui donnaient peu de repos, même pendant la nuit. Les Maskoutens et les Kikabous sont plus grossiers et semblent être des paysans en comparaison des autres. Comme les écorces à faire des cabanes sont rares en ce pays-là, ils se servent de joncs qui leur tiennent lieu de murailles et de couvertures, mais qui ne les défendent pas beaucoup des vents, et bien moins des pluies, quand elles tombent en abondance. La commodité de ces sortes de cabanes est qu'ils les mettent en paquets, et les portent aisément où ils veulent, pendant le temps de leur chasse.

Lorsque je les visitai, je fus extrêmement consolé de voir une belle croix, plantée au milieu du bourg, et ornée de plusieurs peaux blanches, de ceintures rouges, d'arcs et de flèches, que ces bonnes gens avaient offerts au grand Manitou, (c'est le nom qu'ils donnent à Dieu), pour le remercier de ce qu'il avait eu pitié d'eux pendant l'hiver, leur donnant une chasse abondante lorsqu'ils appréhendaient le plus la famine.

Je pris plaisir de voir la situation de cette bourgade. Elle est belle et bien divertissante ; car d'une éminence, sur laquelle elle est placée, on découvre de toutes parts des prairies à perte de vue, partagées par des bocages, ou par des bois de haute futaie : la terre y est très-bonne, et rend beaucoup de blé d'Inde. Les Sauvages ramassent quantité de prunes et de raisins, dont on pourrait faire beaucoup de vin, si l'on voulait.

Nous ne fûmes pas plus tôt arrivés, que nous assemblâmes les anciens, M. Jolliet et moi ; il leur dit qu'il était envoyé de la part de monseigneur notre Gouverneur pour découvrir de nouveaux pays, et moi de la part de Dieu pour les éclairer des lumières du saint Évangile ; qu'au reste le Maître souverain de nos vies voulait être connu de toutes les nations, et que, pour obéir à ses volontés, je ne craignais pas la mort à laquelle je m'exposais dans des voyages si périlleux ; que nous avions besoin de deux guides pour nous mettre dans notre route ; nous leur fîmes un présent, en les priant de nous les accorder, ce qu'ils firent très-civilement, et même voulurent aussi nous parler par un présent qui fut une natte, pour nous servir de lit pendant tout notre voyage.

Le lendemain, qui fut le dixième de juin, deux Miamis, qu'on nous donna pour guides, s'embarquèrent avec nous, à la vue d'un grand monde, qui ne pouvait assez s'étonner de voir sept Français, seuls,

et dans deux canots, oser entreprendre une expédition si extraordinaire et si hasardeuse.

Nous savions qu'à trois lieues des Maskoutens était une rivière qui se décharge dans Mississipi ; nous savions encore que le rumb de vent que nous devions tenir pour y arriver était l'ouest-sud-ouest, mais le chemin est partagé de tant de marais et de petits lacs, qu'il est aisé de s'y égarer, d'autant plus que la rivière[1] qui y mène est si chargée de folle avoine qu'on a peine à en reconnaître le canal ; c'est en quoi nous avions bien besoin de nos deux guides, aussi nous conduisirent-ils heureusement jusqu'à un portage de 2,700 pas, et nous aidèrent-ils à transporter nos canots pour entrer dans cette rivière, après quoi ils s'en retournèrent, nous laissant seuls en ce pays inconnu, entre les mains de la Providence.

Nous quittons donc les eaux qui vont jusqu'à Québec, à 4 ou 500 lieues d'ici, pour prendre celles qui nous conduiront désormais dans des terres étrangères. Avant que de nous y embarquer, nous commençâmes tous ensemble une nouvelle dévotion à la sainte Vierge Immaculée, que nous pratiquâmes tous les jours, lui adressant des prières particulières pour mettre sous sa protection et nos personnes et le succès de notre voyage; et, après nous être encouragés les uns les autres, nous montons en canot.

La rivière[1] sur laquelle nous nous embarquâmes

1. La rivière des Renards ou des Outagamis.

s'appelle Meskousing[1]; elle est fort large, son fond est du sable, qui fait diverses battures, lesquelles rendent cette navigation très-difficile; elle est pleine d'îles couvertes de vignes; sur les bords paraissent de bonnes terres entremêlées de bois, de prairies et de côteaux; on y voit des chênes, des noyers, des bois blancs, et une autre espèce d'arbres, dont les branches sont armées de longues épines. Nous n'avons vu ni gibier, ni poisson, mais bien des chevreuils et des vaches en assez grande quantité; notre route était au sud-ouest, et après avoir navigué environ 30 lieues, nous aperçûmes un endroit qui avait toutes les apparences d'une mine de fer, et de fait un de nous, qui en a vu autrefois, assure que celle que nous avons trouvée est fort bonne et très-abondante; elle est couverte de trois pieds de bonne terre, assez proche d'une chaîne de rochers, dont le bas est plein de fort beau bois. Après 40 lieues sur cette même route, nous arrivons à l'embouchure de notre rivière, et nous trouvant à 42 degrés et demi d'élévation, nous entrons heureusement dans Mississipi, le 17 juin, avec une joie que je ne peux pas expliquer.

1. *Mescousing*; d'autres exemplaires ont *Mesconsing*, ce qui se rapproche plus du vrai nom qui est Wisconsin. Cette rivière de Wisconsin donne son nom à un des états ou provinces des États-Unis d'Amérique.

SECTION IV

De la grande rivière appelée Mississipi; ses plus notables particularités; de divers animaux et particulièrement des pisikious ou bœufs sauvages; leur figure et leur naturel; des premiers villages des Illinois où les Français arrivent.

Nous voilà donc sur cette rivière si renommée dont j'ai tâché de remarquer attentivement toutes les singularités. La rivière de Mississipi tire son origine de divers lacs, qui sont dans le pays des peuples du nord ; elle est étroite à la décharge de Miskous[1] ; son courant, qui porte du côté du sud, est lent et paisible; à la droite on voit une grande chaîne de montagnes fort hautes , et à la gauche de belles terres. Elle est coupée d'îles en divers endroits ; en sondant nous avons trouvé dix brasses d'eaux ; sa largeur est fort inégale , elle a quelquefois trois quarts de lieues , et quelquefois elle se rétrécit jusqu'à trois arpents. Nous suivons doucement son cours, qui va au sud et au sud-est jusqu'au 42ᵉ degré d'élévation. C'est ici que nous nous apercevons bien qu'elle a tout changé de face. Il n'y a presque plus de bois ni de montagnes ; les îles sont plus belles et couvertes de plus beaux arbres; nous ne voyons que des chevreuils et des vaches , des outardes et des cygnes sans ailes, parce qu'ils quittent leurs plumes en ce pays. Nous

1. De *Miskous*, c'est-à-dire du Mescousing ou Wisconsin.

rencontrons de temps en temps des poissons monstrueux, un desquels donna si rudement contre notre canot, que je crus que c'était un gros arbre qui l'allait mettre en pièces. Une autre fois nous aperçûmes sur l'eau un monstre qui avait une tête de tigre, le nez pointu comme celui d'un chat sauvage, avec la barbe et des oreilles droites élevées en haut; la tête était grise et le col tout noir; nous n'en vîmes pas davantage. Quand nous avons jeté nos rets à l'eau, nous avons pris des esturgeons et une espèce de poisson fort extraordinaire; il ressemble à la truite, avec cette différence qu'il a la gueule plus grande; il a proche du nez, qui est plus petit, aussi bien que les yeux, une grande arête faite comme un busc de femme, large de trois doigts, long d'une coudée, au bout de laquelle est un rond large comme la main. Cela l'oblige souvent, en sautant hors de l'eau, de tomber en arrière. Étant descendus jusqu'à 41 degrés 28 minutes, suivant le même rumb, nous trouvons que les coqs d'Inde ont pris la place du gibier, et les pisikious[1] ou bœufs sauvages, celle des autres bêtes.

Nous les appelons bœufs sauvages, parce qu'ils sont bien semblables à nos bœufs domestiques; ils ne sont pas plus longs, mais ils sont près d'une fois plus gros et plus corpulents; nos gens en ayant tué un,

1. Le manuscrit romain porte pisikions.

trois personnes avaient bien de la peine à le remuer. Ils ont la tête fort grosse, le front plat et large d'un pied et demi entre les cornes, qui sont entièrement semblables à celles de nos bœufs, mais elles sont noires et beaucoup plus grandes. Ils ont sous le col comme une grande falle[1], qui pend en bas, et sur le dos une bosse assez élevée. Toute la tête, le col, et une partie des épaules sont couverts d'un grand crin comme celui des chevaux. C'est une hure longue d'un pied, qui les rend hideux, et, leur tombant sur les yeux, les empêche de voir devant eux. Le reste du corps est revêtu d'un gros poil frisé, à peu près comme celui de nos moutons, mais bien plus fort et plus épais; il tombe en été, et la peau devient douce comme du velours. C'est pour lors que les Sauvages les emploient pour s'en faire de belles robes qu'ils peignent de diverses couleurs. La chair et la graisse des pisikious est excellente et fait le meilleur mets des festins. Au reste, ils sont très-méchants, et il ne se passe point d'année qu'ils ne tuent quelque Sauvage. Quant on vient les attaquer, ils prennent, s'ils peuvent, un homme avec leurs cornes, l'enlèvent en l'air, puis ils le jettent contre terre, le foulent des pieds, et le tuent; si on tire de loin sur eux ou de l'arc ou du fusil, il faut, sitôt après le coup, se jeter par terre et se cacher dans l'herbe; car s'ils

1. *Falle* ou Fale, vieux mot, qui signifie *jabot* (*Dict. de Trévoux*). Falle est ici pour *fanon*, la peau qui pend au cou d'un taureau.

aperçoivent celui qui a tiré, ils courent après et le vont attaquer. Comme ils ont les pieds gros et assez courts, ils ne vont pas bien vite pour l'ordinaire, si ce n'est lorsqu'ils sont irrités. Ils sont épars dans les prairies, comme des troupeaux; j'en ai vu une bande de quatre cents.

Nous avançons toujours; mais comme nous ne savions pas où nous allions, ayant fait déjà plus de cent lieues, sans avoir rien découvert que des bêtes et des oiseaux, nous nous tenons bien sur nos gardes; c'est pourquoi nous ne faisons qu'un petit feu à terre sur le soir, pour préparer nos repas, et après souper, nous nous en éloignons le plus que nous pouvons, et nous allons passer la nuit dans nos canots, que nous tenons à l'ancre sur la rivière, assez loin des bords; ce qui n'empêche pas que quelqu'un de nous ne soit toujours en sentinelle, de peur de surprise. Allant par le sud et le sud-sud-ouest, nous nous trouvons à la hauteur de 41 degrés, et jusqu'à 40 degrés, quelques minutes en partie par sud-est et en partie par le sud-ouest, après avoir avancé plus de 60 lieues, depuis notre entrée dans la rivière, sans rien découvrir.

Enfin le 25 juin nous aperçûmes sur le bord de l'eau des pistes d'homme, et un petit sentier assez battu, qui entrait dans une belle prairie. Nous nous arrêtâmes pour l'examiner, et jugeant que c'était un chemin qui conduisait à quelque village de Sau-

vages, nous prîmes résolution de l'aller reconnaître. Nous laissons donc nos deux canots sous la garde de nos gens, leur recommandant bien de ne se pas laisser surprendre, après quoi M. Jolliet et moi entreprîmes cette découverte assez hasardeuse pour deux hommes seuls, qui s'exposent à la discrétion d'un peuple barbare et inconnu. Nous suivons en silence ce petit sentier, et après avoir fait environ 2 lieues, nous découvrîmes un village sur le bord d'une rivière, et deux autres sur un coteau écarté du premier d'une demi-lieue. Ce fut pour lors que nous nous recommandâmes à Dieu de bon cœur, et ayant imploré son secours, nous passâmes outre sans être découverts, et nous vînmes si près que nous entendions même parler les Sauvages. Nous crûmes donc qu'il était temps de nous découvrir, ce que nous fîmes par un cri que nous poussâmes de toutes nos forces, en nous arrêtant sans plus avancer. A ce cri, les Sauvages sortent promptement de leurs cabanes, et nous ayant probablement reconnus pour Français, surtout voyant une Robe noire, ou du moins n'ayant aucun sujet de défiance, puisque nous n'étions que deux hommes, et que nous les avions avertis de notre arrivée, ils députèrent quatre vieillards, pour nous venir parler, dont deux portaient des pipes à prendre du tabac, bien ornées et empanachées de divers plumages. Ils marchaient à petit pas, et élevant leurs pipes vers le soleil, ils sem-

blaient lui présenter à fumer, sans néanmoins dire aucun mot. Ils furent assez longtemps à faire le peu de chemin depuis leur village jusqu'à nous. Enfin, nous ayant abordés, ils s'arrêtèrent pour nous considérer avec attention. Je me rassurai, voyant ces cérémonies qui ne se font parmi eux qu'entre amis, et bien plus quand je les vis couverts d'étoffe, jugeant par là qu'ils étaient de nos alliés. Je leur parlai donc le premier, et je leur demandai qui ils étaient; ils me répondirent qu'ils étaient Illinois, et pour marque de paix, ils nous présentèrent leur pipe pour pétuner. Ensuite ils nous invitèrent d'entrer dans leur village, où tout le peuple nous attendait avec impatience. Ces pipes à prendre du tabac s'appellent en ce pays des calumets; ce mot s'y est mis tellement en usage que, pour être entendu, je serai obligé de m'en servir, ayant à en parler bien des fois.

SECTION V

Comment les Illinois reçurent le Père dans leur bourgade.

A la porte de la cabane où nous devions être reçus était un vieillard qui nous attendait dans une posture assez surprenante, qui est la cérémonie qu'ils gardent quand ils reçoivent des étrangers. Cet homme était debout et tout nu, tenant ses mains

étendues et levées vers le soleil, comme s'il eût voulu se défendre de ses rayons, lesquels néanmoins passaient sur son visage entre ses doigts. Quand nous fûmes proche de lui, il nous fit ce compliment : « Que le soleil est beau, Français, quand tu nous viens visiter; tout notre bourg t'attend, et tu entreras en paix dans toutes nos cabanes. » Cela dit, il nous introduisit dans la sienne, où il y avait une foule de monde, qui nous dévorait des yeux, et qui cependant gardait un profond silence. On entendait néanmoins ces paroles qu'on nous adressait de temps en temps et d'une voix basse : « Que voilà qui est bien, mes frères, de ce que vous nous visitez. »

Après que nous eûmes pris place, on nous fit la civilité ordinaire du pays, qui est de nous présenter le calumet. Il ne faut pas le refuser, si on ne veut passer pour ennemi ou du moins pour incivil ; pourvu qu'on fasse semblant de fumer, c'est assez. Pendant que tous les anciens pétunaient après nous, pour nous honorer, on vient nous inviter de la part du grand capitaine de tous les Illinois, de nous transporter en sa bourgade, où il voulait tenir conseil avec nous. Nous y allâmes en bonne compagnie, car tous ces peuples, qui n'avaient jamais vu de Français chez eux, ne se lassaient point de nous regarder. Ils se couchaient sur l'herbe le long des chemins, ils nous devancaient, puis ils retournaient sur leurs pas, pour nous venir voir encore; tout

cela se faisait sans bruit et avec les marques d'un grand respect qu'ils avaient pour nous.

Étant arrivés au bourg du grand capitaine, nous le vîmes à l'entrée de la cabane, au milieu de deux vieillards, tous trois debout et nus, tenant leur calumet tourné vers le soleil. Il nous harangua en peu de mots, nous félicitant de notre arrivée ; il nous présenta ensuite son calumet et nous fit fumer, en même temps que nous entrions dans sa cabane, où nous reçûmes toutes leurs caresses ordinaires.

Voyant tout le monde assemblé et dans le silence, je leur parlai par quatre présents que je leur fis. Par le premier, je leur disais que nous marchions en paix pour visiter les nations qui étaient sur la rivière jusqu'à la mer. Par le second, je leur déclarai que Dieu qui les a créés avait pitié d'eux, puisqu'après tant de temps qu'ils l'ont ignoré, il voulait se faire connaître à tous ces peuples, que j'étais envoyé de sa part pour ce dessein, que c'était à eux à le reconnaître et à lui obéir. Par le troisième, que le grand capitaine des Français leur faisait savoir que c'était lui qui mettait la paix partout, et qui avait dompté l'Iroquois. Enfin, par le quatrième, nous les priions de nous donner toutes les connaissances qu'ils avaient de la mer, et des nations par lesquelles nous devions passer pour y arriver.

Quand j'eus fini mon discours, le capitaine se leva, et tenant la main sur la tête d'un petit esclave

qu'il nous voulait donner, il parla ainsi : « Je te remercie, Robe noire, et toi, Français, — s'adressant à M. Jolliet, — de ce que vous prenez tant de peine pour nous venir visiter ; jamais la terre n'a été si belle ni le soleil si éclatant qu'aujourd'hui, jamais notre rivière n'a été si calme, ni si nette de rochers que vos canots ont enlevés en passant ; jamais notre pétun n'a eu si bon goût, ni nos blés n'ont paru si beaux que nous les voyons maintenant. Voici, mon fils, ce que je te donne pour te faire connaître mon cœur, je te prie d'avoir pitié de moi et de toute ma nation. C'est toi qui connais le grand Génie qui nous a tous faits. C'est toi qui lui parle et qui écoute sa parole. Demande-lui qu'il me donne la vie et la santé, et viens demeurer avec nous pour nous le faire connaître. » Cela dit, il mit le petit esclave proche de nous, et nous fit un second présent, qui était un calumet tout mystérieux, dont ils font plus d'état que d'un esclave. Il nous témoignait par ce présent l'estime qu'il faisait de monsieur notre Gouverneur, sur le récit que nous lui en avions fait ; et par un troisième, il nous priait, de la part de toute sa nation, de ne pas passer outre, à cause des grands dangers où nous nous exposions.

Je répondis que je ne craignais point la mort, et que je n'estimais point de plus grand bonheur que de perdre la vie pour la gloire de Celui qui a tout

fait. C'est ce que ces pauvres peuples ne purent comprendre.

Le Conseil fut suivi d'un grand festin, qui consistait en quatre mets qu'il fallut prendre avec toutes leurs façons. Le premier service fut un grand plat de bois plein de sagamité, c'est-à-dire de farine de blé d'Inde qu'on fait bouillir avec de l'eau qu'on assaisonne de graisse. Le maître des cérémonies, avec une cuiller pleine de sagamité, me la présenta à la bouche par trois ou quatre fois, comme on ferait à un petit enfant; il fit de même à M. Jolliet. Pour second mets, il fit paraître un second plat, où il y avait trois poissons; il en prit quelques morceaux pour en ôter les arêtes, et, ayant soufflé dessus pour les rafraîchir, il nous les mit à la bouche, comme l'on donnerait la becquée à un oiseau. On apporta pour troisième service un grand chien, qu'on venait de tuer; mais ayant appris que nous n'en mangions point, on le retira de devant nous. Enfin, le quatrième fut une pièce de bœuf sauvage, dont on nous mit à la bouche les morceaux les plus gras.

Après ce festin, il fallut aller visiter tout le village, qui est bien composé de trois cents cabanes. Pendant que nous marchions par les rues, un orateur haranguait continuellement pour obliger tout le monde à nous voir sans nous être importuns; on nous présentait partout des ceintures, des jarretières et autres ouvrages faits de poil d'ours et de bœuf, et

teints en rouge, en jaune et en gris. Ce sont toutes les raretés qu'ils ont. Comme elles ne sont pas bien considérables, nous ne nous en chargeâmes point.

Nous couchâmes dans la cabane du capitaine, et le lendemain nous prîmes congé de lui, promettant de repasser par son bourg dans quatre lunes. Il nous conduisit jusqu'à nos canots avec près de 600 personnes, qui nous virent embarquer, nous donnant toutes les marques qu'ils pouvaient de la joie que notre visite leur avait causée. Je m'engageai en mon particulier, en leur disant adieu, que je viendrais l'an prochain demeurer avec eux pour les instruire. Mais avant de quitter le pays des Illinois, il est bon que je rapporte ce que j'ai reconnu de leurs coutumes et façons de faire.

SECTION VI

Du naturel des Illinois; de leurs mœurs et de leurs coutumes; de l'estime qu'ils ont pour le calumet ou pipe à prendre du tabac, et de la danse qu'ils font en son honneur.

Qui dit Illinois, c'est comme qui dirait, en leur langue, les hommes, comme si les autres Sauvages, auprès d'eux, ne passaient que pour des bêtes ; aussi faut-il avouer qu'ils ont un air d'humanité que nous n'avons pas remarqué dans les autres nations que nous avons vues sur notre route. Le peu de séjour

que j'ai fait parmi eux ne m'a pas permis de prendre toutes les connaissances que j'aurais souhaitées, de toutes leurs façons de faire ; voici ce que j'en ai remarqué.

Ils sont divisés en plusieurs bourgades, dout quelques-unes sont assez éloignées de celle dont nous parlons, qui s'appelle Peoüarea. C'est ce qui met de la différence en leur langue, laquelle universellement tient de l'Algonquin, de sorte que nous nous entendions facilement les uns les autres. Leur naturel est doux et traitable, nous l'avons expérimenté dans la réception qu'ils nous ont faite. Ils ont plusieurs femmes dont ils sont extrêmement jaloux. Ils les veillent avec un grand soin, et ils leurs coupent le nez ou les oreilles quand elles ne sont pas sages. J'en ai vu plusieurs qui portaient les marques de leurs désordres. Ils ont le corps bien fait, ils sont lestes et fort adroits à tirer de l'arc et de la flèche. ils se servent aussi des fusils qu'ils achètent des Sauvages nos alliés, qui ont commerce avec nos Français. Ils en usent particulièrement pour donner l'épouvante par le bruit et par la fumée à leurs ennemis, qui n'en ont point l'usage, et n'en ont jamais vu, pour être trop éloignés vers le couchant. Ils sont belliqueux et se rendent redoutables aux peuples éloignés du sud et de l'ouest, où ils vont faire des esclaves, desquels ils se servent pour trafiquer, les vendant chèrement à d'autres nations pour d'autres

marchandises. Ces Sauvages si éloignés chez qui ils vont en guerre n'ont aucune connaissance d'Européens; ils ne savent ce que c'est ni de fer ni de cuivre, et n'ont que des couteaux de pierre. Quand les Illinois partent pour aller en guerre, il faut que tout le bourg en soit averti par le grand cri qu'ils font à la porte de leurs cabanes, le soir et le matin, avant que de partir. Les capitaines se distinguent des soldats par des écharpes rouges qu'ils portent. Elles sont faites de crin d'ours, et du poil de bœufs sauvages, avec assez d'industrie ; ils se peignent le visage d'un rouge de sanguine, dont il y a grande quantité à quelques journées du bourg. Ils vivent de chasse, qui est abondante en ce pays, et de blé d'Inde dont ils font toujours une bonne récolte ; aussi n'ont-ils jamais souffert de famine ; ils sèment aussi des fèves et des melons qui sont excellents, surtout ceux qui ont la graine rouge. Leurs citrouilles ne sont pas des meilleures; ils les font sécher au soleil pour les manger pendant l'hiver et le printemps ; leurs cabanes sont fort grandes ; elles sont couvertes et pavées de nattes faites de joncs ; ils trouvent toutes leurs vaisselles dans le bois, et leurs cuillers dans la tête des bœufs, dont ils savent si bien accommoder le crâne, qu'ils s'en servent pour manger aïsément leur sagamité.

Ils sont libéraux dans leurs maladies, et croient que les médicaments qu'on leur donne opèrent à

proportion des présents qu'ils auront faits au médecin. Ils n'ont que des peaux pour habits ; les femmes sont toujours vêtues fort modestement, et dans une grande bienséance, au lieu que les hommes ne se mettent pas en peine de se couvrir. Je ne sais par quelle superstition quelques Illinois, aussi bien que quelques Nadouessis, étant encore jeunes, prennent l'habit des femmes qu'ils gardent toute leur vie. Il y a du mystère; car ils ne se marient jamais, et font gloire de s'abaisser à faire tout ce que font les femmes. Ils vont pourtant en guerre, mais ils ne peuvent se servir que de la massue, et non pas de l'arc ni de la flèche qui sont les armes propres des hommes. Ils assistent à toutes les jongleries et aux danses solennelles qui se font à l'honneur du calumet. Ils y chantent, mais ils n'y peuvent pas danser. Ils sont appelés aux conseils, où l'on ne peut rien décider sans leurs avis. Enfin par la profession qu'ils font d'une vie extraordinaire, ils passent pour des manitous, c'est-à-dire pour des génies ou des personnes de conséquence.

Il ne reste plus qu'à parler du calumet; il n'est rien parmi eux ni de plus mystérieux ni de plus recommandable. On ne rend pas tant d'honneur aux couronnes et aux sceptres des rois qu'ils lui en rendent. Il semble être le dieu de la paix et de la guerre, l'arbitre de la vie et de la mort. C'est assez de le porter sur soi et de le faire voir pour marcher en assu-

rance au milieu des ennemis, qui, dans le fort du combat, mettent bas les armes quand on le montre. C'est pour cela que les Illinois m'en donnèrent un pour me servir de sauvegarde parmi toutes les nations par lesquelles je devais passer dans mon voyage. Il y a un calumet pour la paix et un pour la guerre, qui ne sont distingués que par la couleur des plumages dont ils sont ornés; le rouge est marque de guerre. Ils s'en servent encore pour terminer leur différends, pour affermir leurs alliances, et pour parler aux étrangers.

Il est composé d'une pierre rouge, polie comme du marbre, et percée d'une telle façon qu'un bout sert à recevoir le tabac et l'autre s'enclave dans le manche, qui est un bâton de deux pieds de long, gros comme une canne ordinaire, et percé par le milieu. Il est embelli de la tête et du cou de divers oiseaux, dont le plumage est très-beau; ils y ajoutent aussi de grandes plumes rouges, vertes et d'autres couleurs, dont il est tout empanaché. Ils en font état particulièrement, parce qu'ils le regardent comme le calumet du soleil; et de fait, ils le lui présentent pour fumer quand ils veulent obtenir du calme, ou de la pluie, ou du beau temps. Ils font scrupule de se baigner au commencement de l'été, ou de manger des fruits nouveaux, qu'après l'avoir dansé. En voici la façon.

La danse du calumet, qui est fort célèbre parmi ces peuples, ne se fait que pour des sujets considé-

rables; quelquefois c'est pour affermir la paix, ou se réunir pour quelque grande guerre; c'est d'autres fois pour une réjouissance publique : tantôt on en fait honneur à une nation qu'on invite d'y assister, tantôt ils s'en servent à la réception de quelque personne considérable, comme s'ils voulaient lui donner le divertissement du bal ou de la comédie. L'hiver, la cérémonie se fait dans une cabane; l'été, c'est en rase campagne. La place étant choisie, on l'environne tout à l'entour d'arbres pour mettre tout le monde à l'ombre de leurs feuillages, pour se défendre[1] des chaleurs du soleil. On étend une grande natte de joncs, peinte de diverses couleurs, au milieu de la place; elle sert comme de tapis pour mettre dessus avec honneur le dieu de celui qui fait la danse; car chacun a le sien, qu'ils appellent leur manitou : c'est un serpent ou un oiseau, ou une pierre, ou chose semblable, qu'ils ont rêvé en dormant, et en qui ils mettent toute leur confiance pour le succès de leur guerre, de leur pêche et de leur chasse; près de ce manitou, et à sa droite, on met le calumet en l'honneur de qui se fait la fête, et tout à l'entour on fait comme un trophée, et on étend les armes dont se servent les guerriers de ces nations, savoir la massue, la hache d'armes, l'arc, le carquois et les flèches.

Les choses étant ainsi disposées et l'heure de la

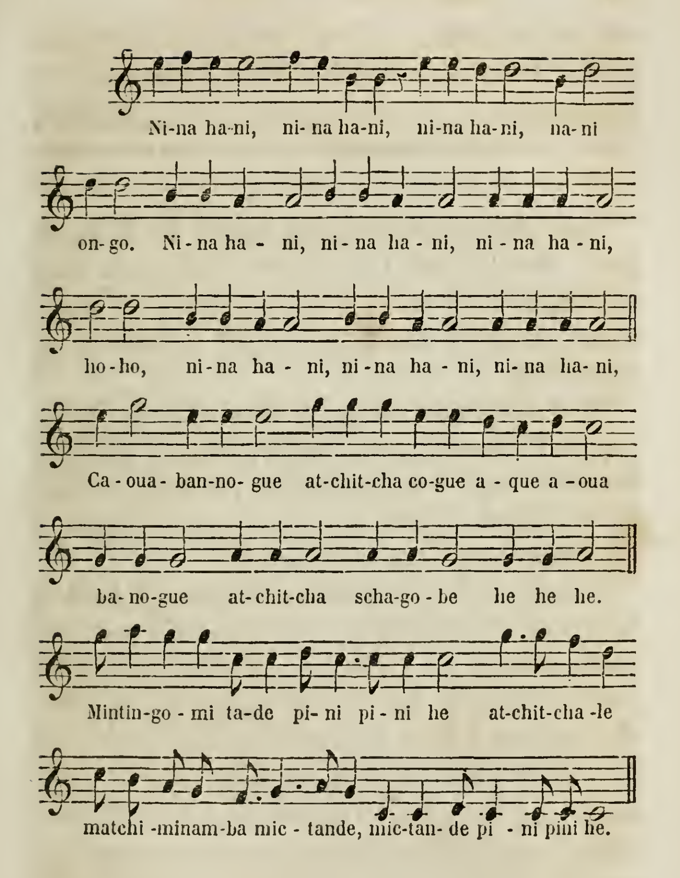
1. Manuscrit romain, *et se défendre des chaleurs*, etc.

danse approchant, ceux qui sont nommés pour chanter prennent la place la plus honorable sous les feuillages; ce sont les hommes et les femmes qui ont les plus belles voix, et qui s'accordent parfaitement bien ensemble; tout le monde vient ensuite se placer en rond sous les branches, mais chacun en arrivant doit saluer le manitou, ce qu'il fait en pétunant et jetant de sa bouche la fumée sur lui, comme s'il lui présentait de l'encens. Après cela, celui qui doit commencer la danse paraît au milieu de l'assemblée, et va d'abord avec respect prendre le calumet; et le soutenant des deux mains, il le fait danser en cadence, s'accordant bien avec l'air des chansons; il lui fait faire des figures bien différentes; tantôt il le fait voir à l'assemblée, se tournant de côté et d'autre, et tantôt il le présente au soleil, comme s'il le voulait faire fumer; tantôt il l'incline vers la terre, et tantôt il lui étend les ailes comme pour voler; d'autres fois il l'approche de la bouche des assistants, afin qu'ils fument, le tout en cadence; et c'est comme la première scène du ballet.

La seconde consiste en un combat qui se fait au son d'une espèce de tambour, qui succède aux chansons, ou même qui s'y joignant s'accorde fort bien ensemble; le danseur fait signe à quelque guerrier de venir prendre les armes qui sont sur la natte, et l'invite à se battre au son des tambours; celui-ci s'approche, prend l'arc et la flèche, avec la hache d'ar-

mes, et commence le duel contre l'autre, qui n'a point d'autre défense que le calumet. Ce spectacle est fort agréable, surtout se faisant toujours en cadence; car l'un attaque, l'autre défend ; l'un porte des coups, l'autre les pare; l'un fuit, l'autre le poursuit, et puis celui qui fuyait tourne visage, et fait fuir son ennemi; ce qui se passe si bien par mesure et à pas comptés et au son réglé des voix et des tambours, que cela pourrait passer pour une assez belle entrée de ballet en France. La troisième scène consiste en un grand discours que fait celui qui tient le calumet; car le combat étant fini sans sang répandu, il raconte les batailles où il s'est trouvé, les victoires qu'il a remportées; il nomme les nations, les lieux, et les captifs qu'il a faits; et pour récompense, celui qui préside à la danse lui fait présent d'une belle robe de castor, ou de quelque autre chose, et l'ayant reçue, il va présenter le calumet à un autre, celui-ci à un troisième, et ainsi de tous les autres, jusqu'à ce que tous ayant fait leur devoir, le président fait présent du calumet même à la nation qui a été invitée à cette cérémonie, pour marque de la paix éternelle qui sera entre les deux peuples.

Voici quelqu'une des chansons qu'ils ont coutume de chanter ; ils leur donnent un certain ton qu'on ne peut assez exprimer par la note, qui néanmoins en fait toute la grâce :


Ni-na ha-ni, ni- na ha-ni, ni-na ha-ni, na-ni
on- go. Ni - na ha - ni, ni - na ha - ni, ni - na ha - ni,
ho - ho, ni - na ha - ni, ni - na ha - ni, ni- na ha- ni,
Ca - oua - ban-no- gue at-chit-cha co-gue a - que a - oua
ba- no-gue at- chit-cha scha-go - be he he he.
Mintin-go - mi ta-de pi- ni pi - ni he at-chit-cha -le
matchi -minam-ba mic - tande, mic-tan- de pi - ni pini he.

SECTION VII

Continuation du voyage : diverses raretés qui se rencontrent sur la route; de la rivière de Pekitanouï[1], par où on peut aller en Californie.

Nous prenons congé de nos Illinois sur la fin de juin; vers les trois heures après-midi, nous nous embarquons à la vue de tous ces peuples, qui admiraient nos petits canots, n'en ayant jamais vus de semblables.

Nous descendons suivant le courant de la rivière appelée Pekitanouï, qui se décharge dans le Mississipi venant du nord-ouest, de laquelle j'ai quelque chose de considérable à dire, après que j'aurai raconté ce que j'ai remarqué sur cette rivière.

Passant proche des rochers assez hauts qui bordent la rivière, j'y aperçus un simple qui m'a paru fort extraordinaire. La racine est semblable à de petits naveaux attachés les uns aux autres par de petits filets qui ont le goût de carotte; de cette racine sort une feuille large comme la main, épaisse d'un demi-doigt, avec des taches au milieu; de cette feuille naissent d'autres feuilles semblables aux plaques qui servent de flambeaux dans nos salles, et chaque feuille porte cinq ou six fleurs jaunes en forme de clochettes.

Nous trouvâmes quantité de mûres aussi grosses

1. *Pekitanouï*, actuellement le Missouri.

que celles de France, et un petit fruit que nous prîmes d'abord pour des olives, mais il avait le goût d'orange, et un autre fruit gros comme un œuf de poule; nous le fendîmes en deux, et parurent deux séparations, dans chacune desquelles il y a huit ou dix fruits enchâssés; ils ont la figure d'amande et sont fort bons quand ils sont mûrs. L'arbre néanmoins qui les porte a très-mauvaise odeur, et sa feuille ressemble à celle du noyer; il se trouve aussi dans les prairies un fruit semblable à des noisettes, mais plus tendre. Les feuilles sont fort grandes, et viennent d'une tige au bout de laquelle est une tête semblable à celle d'un tournesol, dans laquelle toutes ses noisettes sont proprement arrangées; elles sont fort bonnes et cuites et crues.

Comme nous côtoyions des rochers affreux pour leur hauteur et pour leur longueur, nous vîmes sur un de ces rochers deux monstres en peinture, qui nous firent peur d'abord, et sur lesquels les Sauvages les plus hardis n'osent pas arrêter longtemps les yeux. Ils sont gros comme un veau; ils ont des cornes en tête comme des chevreuils, un regard affreux, des yeux rouges, une barbe comme d'un tigre; la face a quelque chose de l'homme, le corps couvert d'écailles, et la queue si longue qu'elle fait tout le tour du corps, passant par-dessus la tête et retournant entre les jambes. Elle se termine en queue de poisson. Le vert, le rouge et le noirâtre sont les trois couleurs qui le composent. Au reste, ces deux mons-

tres sont si bien peints que nous ne pouvons pas croire qu'aucun Sauvage en soit l'auteur, puisque les bons peintres en France auraient peine à si bien faire, vu que d'ailleurs ils sont si haut sur le rocher, qu'il est difficile d'y atteindre commodément pour les peindre. Voilà à peu près la figure de ces monstres comme nous l'avons contretirée.

Comme nous nous entretenions sur ces monstres, voguant paisiblement dans une belle eau claire et dormante, nous entendîmes le bruit d'un rapide dans lequel nous allions tomber. Je n'ai rien vu de plus affreux; un embarras de gros arbres entiers, de branches, d'ilets flottants, sortait de l'embouchure de la rivière Pekitanouï avec tant d'impétuosité, qu'on ne pouvait s'exposer à passer au travers sans grand danger. L'agitation était telle que l'eau en était toute boueuse, et ne pouvait s'épurer.

Pekitanouï est une rivière considérable, qui venant d'assez loin du côté du nord-ouest, se décharge dans le Mississipi; plusieurs bourgades de Sauvages sont placées le long de cette rivière, et j'espère par par son moyen faire la découverte de la mer Vermeille ou de Californie.

Nous jugeons bien par le rumb de vent que tient le Mississipi, s'il continue dans la même route, qu'il a sa décharge dans le golfe du Mexique; il serait bien avantageux de trouver celle qui conduit à la mer du Sud, vers la Californie, et c'est, comme j'ai dit, ce que

j'espère de rencontrer par Pekitanouï, suivant le rapport que m'en ont fait les Sauvages, desquels j'ai appris qu'en refoulant cette rivière pendant cinq ou six journées, on trouve une belle prairie de vingt ou trente lieues de long. Il faut la traverser allant au nord-ouest ; elle se termine à une autre petite rivière, sur laquelle on peut s'embarquer, n'étant pas bien difficile de transporter les canots par un si beau pays tel qu'est cette prairie. Cette seconde rivière a son cours vers le sud-ouest pendant dix ou quinze lieues, après quoi elle entre dans un petit lac qui est la source d'une autre rivière profonde, laquelle va au couchant, où elle se jette dans la mer. Je ne doute presque point que ce ne soit la mer Vermeille, et je ne désespère pas d'en faire un jour la découverte, si Dieu m'en fait la grâce et me donne la santé, afin de pouvoir publier l'Évangile à tous les peuples de ce nouveau monde, qui ont croupi si longtemps dans les ténèbres de l'infidélité.

Reprenons notre route, après nous être échappés comme nous avons pu de ce dangereux rapide, causé par l'embarras dont j'ai parlé.

SECTION VIII

Du nouveau pays que le Père découvre; diverses particularités; rencontre de quelques Sauvages; premières nouvelles de la mer et des Européens; grand danger évité par le moyen du calumet.

Après avoir fait environ vingt lieues droit au sud, et un peu moins au sud-est, nous nous trouvons à

une rivière nommée Ouaboukigou[1], dont l'embouchure est par les trente-six degrés d'élévation. Avant que d'y arriver, nous passons par un lieu redoutable aux Sauvages, parce qu'ils estiment qu'il y a un manitou, c'est-à-dire un démon qui dévore les passants, et c'est de quoi nous menaçaient les Sauvages, qui nous voulaient détourner de notre entreprise. Voici ce démon, c'est une petite anse de rochers haute de vingt pieds, où se dégorge tout le courant de la rivière, lequel étant repoussé contre celui qui le suit et arrêté par une île, qui est proche, est contraint de passer par un petit canal, ce qui ne se fait pas sans un furieux combat de toutes ces eaux, qui rebroussent les unes sur les autres, et sans un grand tintamarre qui donne de la terreur à des Sauvages, qui craignent tout.

Mais cela ne nous empêche point de passer et d'arriver à Ouaboukigou. Cette rivière vient des terres du Levant, où sont les peuples qu'on appelle Chaoüanons, en si grand nombre, qu'en un quartier on compte jusqu'à vingt-trois villages et quinze en un autre, assez proche les uns des autres. Ils ne sont nullement guerriers, et ce sont ces peuples que les Iroquois vont chercher si loin pour leur faire la guerre sans aucun sujet; et parce que ces pauvres gens ne savent pas se défendre, ils se laissent prendre et emmener comme des troupeaux, et tout innocents qu'ils

1. *Ouaboukigou*, l'Ohio, ou belle rivière.

sont, ils ne laissent pas de ressentir quelquefois la barbarie des Iroquois, qui les brûlent cruellement.

Un peu au-dessus de cette rivière dont je viens de parler sont des falaises, où nos Français ont aperçu une mine de fer, qu'ils jugent très-abondante; il y en a plusieurs veines, et un lit d'un pied de hauteur ; on en voit de gros morceaux liés avec des cailloux. Il s'y trouve d'une terre grasse de trois sortes de couleur, de pourpre, de violet et de rouge. L'eau dans laquelle on la lave prend la couleur de sang. Il y a aussi d'un sable rouge fort pesant. J'en mis sur un aviron qui en prit la couleur si fortement, que l'eau ne la put effacer pendant quinze jours, que je m'en servais pour nager.

C'est ici que nous commençons à voir des cannes ou gros roseaux qui sont sur le bord de la rivière. Elles ont un vert fort agréable; tous les nœuds sont couronnés de feuilles longues, étroites et pointues. Elles sont fort hautes, et en si grande quantité que les bœufs sauvages ont peine de les forcer.

Jusqu'à présent nous n'avions point été incommodés des maringoins, mais nous entrons comme dans leur pays. Voici ce que font les Sauvages de ces quartiers pour s'en défendre; ils élèvent un échafaud, dont le plancher n'est fait que de perches, et par conséquent est percé à jour, afin que la fumée du feu qu'ils font dessous passe au travers, et chasse ces petits animaux qui ne la peuvent supporter; on

se couche sur ces perches, au-dessus desquelles sont des écorces étendues contre la pluie. Cet échafaud leur sert encore contre les chaleurs excessives et insupportables de ce pays; car on s'y met à l'ombre à l'étage d'en bas, et on s'y garantit des rayons du soleil, prenant le frais du vent qui passe librement au travers de cet échafaud.

Dans le même dessein, nous fûmes contraints de faire sur l'eau une espèce de cabane avec nos voiles, pour nous mettre à couvert et des maringouins et des rayons du soleil. Comme nous nous laissions aller en cet état au gré de l'eau, nous aperçûmes à terre des Sauvages armés de fusils avec lesquels ils nous attendaient. Je leur présentai d'abord mon calumet empanaché, pendant que nos Français se mettent en défense, et attendaient à tirer que les Sauvages eussent fait la première décharge; je leur parlai en huron, mais ils me répondirent par un mot qui me semblait nous déclarer la guerre. Ils avaient néanmoins autant de peur que nous, et ce que nous prenions pour signal de guerre, était une invitation qu'ils nous faisaient de nous approcher, pour nous donner à manger.

Nous débarquons donc et nous entrons dans leurs cabanes, où ils nous présentent du bœuf sauvage et de l'huile d'ours, avec des prunes blanches qui sont très-excellentes. Ils ont des fusils, des haches, des houes, des couteaux, de la rassade,

des bouteilles de verre double, où ils mettent leur poudre. Ils ont les cheveux longs, et se marquent par le corps à la façon des Iroquois; les femmes sont coiffées et vêtues à la façon des huronnes. Ils nous assurèrent qu'il n'y avait plus que dix journées jusqu'à la mer, qu'ils achetaient les étoffes et toutes autres marchandises des Européens qui étaient du côté de l'est, que ces Européens avaient des chapelets et des images, qu'ils jouaient des instruments, qu'il y en avait qui étaient faits comme moi, et qu'ils en étaient bien reçus; cependant je ne vis personne qui me parût avoir reçu aucune instruction pour la Foi. Je leur en donnai autant que je pus avec quelques médailles.

Ces nouvelles animèrent nos courages, et nous firent prendre l'aviron avec une nouvelle ardeur. Nous avançons donc, et nous ne voyons plus tant de prairies, parce que les deux côtés de la rivière sont bordés de hauts bois. Les cotonniers, les ormes, et les bois blancs y sont admirables pour leur hauteur et grosseur. La grande quantité de bœufs sauvages que nous entendions meugler nous fait croire que les prairies sont proche; nous voyons aussi des cailles sur le bord de l'eau. Nous avons tué un petit perroquet qui avait la moitié de la tête rouge, l'autre et le col jaunes, et tout le corps vert. Nous étions descendus proche des trente-trois degrés d'élévation ayant presque toujours été vers le sud, quand nous aperçûmes un village sur le bord de l'eau nommé Mitchigamea.

Nous eûmes recours à notre patronne et à notre conductrice, la sainte Vierge Immaculée; et nous avions bien besoin de son assistance, car nous entendîmes de loin les Sauvages qui s'animaient au combat par leurs cris continuels. Ils étaient armés d'arcs, de flèches, de massues et de boucliers. Ils se mirent en état de nous attaquer par terre et par eau; une partie s'embarque dans de grands canots de bois, les uns pour monter la rivière, les autres pour la descendre, afin de nous couper chemin, et nous envelopper de tous côtés; ceux qui étaient à terre allaient et venaient, comme pour commencer l'attaque. De fait, de jeunes hommes se jetèrent à l'eau, pour se venir saisir de mon canot; mais le courant les ayant contraints de reprendre terre, un d'eux nous jeta sa massue, qui passa par-dessus nous sans nous frapper. J'avais beau montrer le calumet, et leur faire signe par gestes que nous ne venions pas en guerre, l'alarme continuait toujours, et l'on se préparait déjà à nous percer de flèches de toutes parts, quand Dieu toucha soudainement le cœur des vieillards qui étaient sur le bord de l'eau, sans doute par la vue de notre calumet qu'ils n'avaient pas bien reconnu de loin; mais comme je ne cessais de le faire paraître, ils en furent touchés, arrêtèrent l'ardeur de leur jeunesse, et même deux de ces anciens, ayant jeté dans notre canot, comme à nos pieds, leurs arcs et leurs car-

quois pour nous mettre en assurance, ils y entrèrent et nous firent approcher de terre, où nous débarquâmes non pas sans crainte de notre part. Il fallut au commencement parler par gestes, parce que personne n'entendait rien des six langues que je savais ; il se trouva enfin un vieillard qui parlait un peu l'Illinois.

Nous leur fîmes paraître par nos présents que nous allions à la mer ; ils entendirent bien ce que nous leur voulions dire, mais je ne sais s'ils conçurent ce que je leurs dis de Dieu et des choses de leur salut ; c'est une semence jetée en terre qui fructifiera en son temps. Nous n'eûmes point d'autre réponse, sinon que nous apprendrions tout ce que nous désirions d'un autre grand village nommé Akansea[1], qui n'était qu'à huit ou dix lieues plus bas. Ils nous présentèrent de la sagamité et du poisson, et nous passâmes la nuit chez eux avec assez d'inquiétude.

SECTION IX

Réception qu'on fait aux Français dans la dernière des bourgades qu'ils ont vues ; les mœurs et façons de faire de ces Sauvages ; raisons pour ne pas passer outre.

Nous nous embarquâmes le lendemain de grand matin avec notre interprète ; un canot, où étaient dix Sauvages, allait un peu devant nous, étant arrivés à

1. Actuellement *Arkansas*, un des états particuliers des États-Unis.

une demi-lieue des Akansea, nous vîmes paraître deux canots qui venaient au-devant de nous. Celui qui y commandait était debout, tenant en main le calumet avec lequel il faisait plusieurs gestes, selon la coutume du pays. Il vint nous joindre en chantant assez agréablement, et nous donna à fumer; après quoi il nous présenta de la sagamité, et du pain fait de blé d'Inde, dont nous mangeâmes un peu. Ensuite il prit le devant, nous ayant fait signe de venir doucement après lui; on nous avait préparé une place sous l'échafaud du chef des guerriers. Elle était propre et tapissée de belles nattes de jonc, sur lesquelles on nous fit asseoir, ayant autour de nous les anciens, qui étaient plus proche après les guerriers, et enfin tout le peuple en foule. Nous trouvâmes là par bonheur un jeune homme qui entendait l'Illinois beaucoup mieux que l'interprète que nous avions amené de Mitchigamea. Ce fut par son moyen que je parlai d'abord à toute cette assemblée par les présents ordinaires; ils admiraient ce que je leur disais de Dieu et des mystères de notre sainte Foi; ils faisaient paraître un grand désir de me retenir avec eux pour les pouvoir instruire.

Nous leur demandâmes ensuite ce qu'ils savaient de la mer; ils nous répondirent que nous n'en étions qu'à dix journées, que nous aurions pu faire ce chemin en cinq jours; qu'ils ne connaissaient pas les nations qui l'habitaient, à cause que leurs ennemis les empê-

chaient d'avoir commerce avec ces Européens ; que les haches, couteaux et rassades que nous voyions, leur étaient vendues en partie par des nations de l'est et en partie par une bourgade d'Illinois, placée à l'ouest, à quatre journées de là ; que ces Sauvages que nous avons rencontrés, qui avaient des fusils, étaient leurs ennemis, lesquels leur fermaient le passage de la mer et les empêchaient d'avoir connaissance des Européens, et d'avoir avec eux aucun commerce ; qu'au reste nous nous exposions beaucoup de passer plus outre, à cause des courses continuelles que leurs ennemis font sur la rivière, qui, ayant des fusils et étant fort aguerris, nous ne pouvions pas sans un danger évident avancer sur cette rivière qu'ils occupent continuellement.

Pendant cet entretien, on nous apportait continuellement à manger dans de grands plats de bois, tantôt de la sagamité, tantôt du blé entier, tantôt d'un morceau de chien ; toute la journée se passa en festins.

Ces peuples sont assez officieux et libéraux de ce qu'ils ont, mais ils sont misérables pour le vivre, n'osant aller à la chasse des bœufs sauvages à cause de leurs ennemis ; il est vrai qu'ils ont le blé d'Inde en abondance, qu'ils sèment en toutes saisons. Nous en vîmes en même temps qui était en maturité, d'autre qui ne faisait que pousser, et d'autre qui était en lait, de sorte qu'ils sèment trois fois l'an. Ils le font cuire dans de grands pots de terre qui

sont bien faits. Ils ont aussi des assiettes de terre cuite, dont ils se servent à divers usages. Les hommes vont nus, portent les cheveux courts, ont le nez percé d'où pend de la rassade, aussi bien que de leurs oreilles. Les femmes sont vêtues de méchantes peaux, nouent les cheveux en deux tresses, qu'elles jettent derrière les oreilles, et n'ont aucune rareté pour se parer. Leurs festins se font sans aucune cérémonie; ils présentent aux invités de grands plats dont chacun mange à discrétion, et se donnent les restes les uns aux autres. Leur langue est extrêmement difficile, et je ne pouvais venir à bout d'en prononcer quelques mots, quelque effort que je pusse faire. Leurs cabanes qui sont faites d'écorce, sont longues et larges; ils couchent aux deux bouts, élevés de deux pieds de terre. Ils y gardent leur blé dans de grands paniers faits de cannes, ou dans des gourdes grosses comme des demi-barriques. Ils ne savent ce que c'est que le castor. Leurs richesses consistent en peaux de bœufs sauvages; ils ne voient jamais de neige chez eux, et ils ne connaissent l'hiver que par les pluies qui y tombent plus souvent qu'en été. Nous n'y avons pas mangé de fruits que des melons d'eau. S'ils savaient cultiver leur terre, ils en auraient de toutes les sortes.

Le soir, les anciens firent un conseil secret, dans le dessein que quelques-uns avaient de nous casser la tête pour nous piller; mais le chef rompit toutes ces

menées. Nous ayant envoyé quérir, pour marque de parfaite assurance, il dansa le calumet devant nous, de la façon que j'ai décrite ci-dessus, et, pour nous ôter toute crainte, il m'en fit présent.

Nous fîmes, M. Jolliet et moi, un autre conseil, pour délibérer sur ce que nous avions à faire, si nous pousserions outre, ou si nous nous contenterions de la découverte que nous avions faite. Après avoir attentivement considéré que nous n'étions pas loin du golfe du Mexique, dont le bassin étant à la hauteur de 32 degrés 60 minutes, et nous nous trouvant à 33 degrés 40 minutes, nous ne pouvions pas en être éloignés de plus de deux ou trois journées; qu'indubitablement la rivière Mississipi avait sa décharge dans la Floride ou golfe du Mexique; non pas du côté de l'est, dans la Virginie, dont le bord de la mer est à 34 degrés que nous avons passés sans néanmoins être encore arrivés à la mer; non pas aussi du côté de l'ouest à la Californie, parce que nous devions pour cela avoir notre route à l'ouest ou à l'ouest-sud-ouest, et nous l'avons toujours eue au sud. Nous considérâmes de plus que nous nous exposions à perdre le fruit de ce voyage, duquel nous ne pourrions pas donner aucune connaissance si nous allions nous jeter entre les mains des Espagnols, qui sans doute nous auraient du moins retenus captifs. En outre, nous voyions bien que nous n'étions pas en état de résister à des Sauvages alliés des Européens,

nombreux et experts à tirer du fusil, qui infestaient continuellement le bas de cette rivière. Enfin, nous avions pris toutes les connaissances qu'on peut souhaiter dans cette découverte. Toutes ces raisons firent conclure pour le retour, que nous déclarâmes aux Sauvages, et pour lequel nous préparâmes après un jour de repos.

SECTION X

Retour du Père et des Français; baptême d'un enfant moribond.

Après un mois de navigation en descendant sur le Mississipi, depuis le 42e degré jusqu'au 34e et plus, et après avoir publié l'Évangile, autant que j'ai pu, aux nations que j'ai rencontrées, nous partons le 17 juillet du village des Akansea pour retourner sur nos pas. Nous remontons donc le Mississipi, qui nous donne bien de la peine à refouler ses courants; il est vrai que nous le quittons vers le 38e degré, pour entrer dans une autre rivière[1], qui nous abrége de beaucoup le chemin, et nous conduit avec peu de peine dans le lac des Illinois.

Nous n'avons rien vu de semblable à cette rivière où nous entrons, pour la bonté des terres, des prairies, des bois, des bœufs, des cerfs, des chevreuils, des chats sauvages, des outardes, des cygnes, des ca-

1. Elle est connue sous le nom de rivière des Illinois.

nards, des perroquets, et même des castors; il y a quantité de petits lacs et de petites rivières. Celle sur laquelle nous naviguons est large, profonde, paisible, pendant soixante-cinq lieues; le printemps et une partie de l'été, on ne fait de transports que pendant une demi-lieue. Nous y trouvâmes une bourgade d'Illinois nommée Kaskaskia, composée de soixante-quatorze cabanes. Ils nous y ont très-bien reçus, et ils m'ont obligé de leur promettre que je retournerais pour les instruire. Un des chefs de cette nation, avec sa jeunesse, nous est venu conduire jusqu'au lac des Illinois[1], d'où enfin nous nous sommes rendus dans la baie des Puants sur la fin de septembre, d'où nous étions partis vers le commencement de juin.

Quand tout ce voyage n'aurait causé que le salut d'une âme, j'estimerais toutes mes peines bien récompensées, et c'est ce que j'ai sujet de présumer; car, lorsque je retournais, nous passâmes par les Illinois de Peouarea. Je fus trois jours à leur publier la Foi dans toutes leurs cabanes; après quoi, comme nous nous embarquions, on m'apporta au bord de l'eau un enfant moribond, que je baptisai un peu avant qu'il mourût, par une providence admirable pour le salut de cette âme innocente.

1. Lac Michigan.

CHAPITRE II

RÉCIT DU SECOND VOYAGE QUE LE P. JACQUES MARQUETTE A FAIT AUX ILLINOIS POUR Y PORTER LA FOI, ET LA GLORIEUSE MORT DU MÊME PÈRE DANS LES TRAVAUX DE CETTE MISSION.

SECTION I

Le Père part une seconde fois pour les Illinois; il y arrive nonobstant sa maladie, et y commence la Mission de la Conception.

Le P. Jacques Marquette ayant promis aux Illinois qu'on appelle Kaskaskia qu'il retournerait chez eux pour leur enseigner nos mystères, eut bien de la peine à tenir sa parole. Les grandes fatigues de son premier voyage lui avaient causé un flux de sang et l'avaient tellement abattu, qu'il était hors d'espérance d'entreprendre un deuxième voyage. Cependant, son mal ayant diminué, et presque entièrement cessé sur la fin de l'été de l'année suivante, il obtint permission de ses supérieurs de retourner aux Illinois, pour y donner commencement à cette belle Mission.

Il partit pour cela, dans le mois de novembre de l'année 1674, de la baie des Puants, avec deux

hommes, dont un avait déjà fait le voyage avec lui. Pendant un mois de navigation sur le lac des Illinois, il se porta assez bien ; mais, sitôt que la neige commença à tomber, il fut repris de son flux de sang, qui l'obligea de s'arrêter dans la rivière qui conduit aux Illinois. C'est là qu'ils firent une cabane pour passer l'hiver avec de telles incommodités, que, son mal s'augmentant de plus en plus, il vit bien que Dieu lui accordait la grâce qu'il lui avait tant de fois demandée, et même il le dit tout simplement à ses deux compagnons, qu'assurément il mourrait de cette maladie et dans ce voyage. Pour y bien disposer son âme, malgré la grande indisposition de son corps, il commença un hivernement si rude par les exercices de saint Ignace, qu'il fit avec grand sentiment de dévotion et beaucoup de consolations célestes; et puis il passa le reste du temps à s'entretenir avec tout le ciel, n'ayant autre commerce avec la terre, au milieu de ces déserts, qu'avec ses deux compagnons, qu'il confessait et communiait deux fois la semaine, et exhortait autant que ses forces le pouvaient permettre.

Quelque temps après Noël, pour obtenir la grâce de ne pas mourir sans avoir pris possession de sa chère Mission, il invita ses compagnons de faire une neuvaine à l'honneur de l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge. Il fut exaucé, contre toutes les apparences humaines, et, se portant mieux, il se vit

en état d'aller au bourg des Illinois, sitôt que la navigation serait libre, ce qu'il fit avec bien de la joie, partant pour cela le 29 mars.

Il fut onze jours en chemin, où il eut occasion de beaucoup souffrir, et par sa propre indisposition, n'étant pas entièrement rétabli, et par un temps très-rude et très-fâcheux.

Étant enfin arrivé dans le bourg le 8 d'avril, il y fut reçu comme un ange du ciel ; et après avoir assemblé par diverses fois les chefs de la nation avec tous les anciens pour jeter dans leur esprit les premières semences de l'Évangile, après avoir porté les instructions dans les cabanes, qui se trouvaient toujours pleines d'une grande foule de peuple, il prit résolution de parler à tous publiquement dans une assemblée générale, qu'il convoqua en pleine campagne, les cabanes étant trop étroites pour tout le monde. Ce fut une belle prairie proche du bourg qu'on choisit pour ce grand conseil, et qu'on orna à la façon du pays, la couvrant de nattes et de peaux d'ours, et le Père ayant fait étendre sur des cordes diverses pièces de taffetas de la Chine, il y attacha quatre grandes images de la Sainte-Vierge, qui étaient vues de tous côtés. L'auditoire était composé de 500, tant chefs que vieillards, assis en rond autour du Père, et de toute la jeunesse qui se tenait debout au nombre de plus de 1,500 hommes, sans compter les femmes et les enfants, qui sont en grand

nombre, le bourg étant composé de cinq à six cents feux.

Le Père parla à tout ce peuple, et leur porta dix paroles par dix présents qu'il leur fit, leur expliqua les principaux mystères de notre religion, et la fin pour laquelle il était venu en leur pays. Surtout il leur prêcha Jésus crucifié, la veille même de ce grand jour auquel il était mort en croix pour eux, aussi bien que pour tout le reste des hommes, et dit ensuite la sainte messe. Trois jours après, qui était le dimanche de Pâques, les choses étant disposées de la même manière que le jeudi, il célébra les saints mystères pour la seconde fois, et par ces deux sacrifices qu'on y eût jamais offerts à Dieu, il prit possession de cette terre au nom de Jésus-Christ, et donna à cette mission le nom de la Conception Immaculée de la Sainte-Vierge.

Il fut écouté avec une joie et une approbation universelles de tous ces peuples, qui le prièrent avec de grandes instances, qu'il eût à revenir au plus tôt chez eux, puisque sa maladie l'obligeait de s'en retourner. Le Père, de son côté, leur témoigna l'affection qu'il leur portait, la satisfaction qu'il avait d'eux, et leur donna parole que lui ou un autre de nos Pères reviendrait pour continuer cette Mission si heureusement commencée. Ce qu'il leur promit encore à diverses reprises en se séparant d'avec eux pour se mettre en chemin; ce qu'il fit avec tant de

marques d'amitié de la part de ces bonnes gens, qu'ils voulurent l'accompagner par honneur pendant plus de trente lieues de chemin, se chargeant à l'envi l'un de l'autre de son petit bagage.

SECTION II

Le Père est contraint de quitter sa Mission des Illinois; sa dernière maladie; sa précieuse mort au milieu des forêts.

Après que les Illinois eurent pris congé du Père, remplis d'une grande idée de l'Évangile, il continua son voyage et se rendit peu après sur le lac des Illinois, sur lequel il avait près de cent lieues à faire par une route inconnue, et où il n'avait jamais été, parce qu'il était obligé de prendre du côté du sud de ce lac, étant venu par celui du nord. Mais ses forces diminuèrent de telle façon, que ses deux hommes désespérèrent de le pouvoir porter en vie jusqu'au terme de leur voyage; car, de fait, il devint si faible et si épuisé, qu'il ne pouvait plus s'aider, ni même se remuer, et il fallait le manier et le porter comme un enfant.

Cependant, il conservait dans cet état une égalité d'esprit, une résignation, une joie et une douceur admirables, consolant ses chers compagnons, et les encourageant à souffrir courageusement toutes les

fatigues de ce voyage, dans l'assurance qu'il leur donnait que Notre-Seigneur ne les abandonnerait pas après sa mort. Ce fut pendant cette navigation qu'il commença à s'y préparer plus particulièrement : il s'entretenait par divers colloques, tantôt avec Notre-Seigneur, tantôt avec sa sainte Mère, ou avec son Ange gardien, ou avec tout le paradis ; on l'entendait souvent répéter ces paroles : *Credo quod Redemptor meus vivit,* ou bien : *Maria Mater gratiæ, Mater Dei, memento mei.* Outre sa lecture spirituelle qu'on lui faisait tous les jours, il pria sur la fin qu'on lui lût sa méditation de la préparation à la mort, qu'il portait sur soi ; il récitait tous les jours son bréviaire, et quoiqu'il fût si bas que sa vue et ses forces étaient beaucoup diminuées, il ne cessa point, jusqu'au dernier jour de sa vie, après que ses gens lui en eurent fait scrupule.

Huit jours avant sa mort, il eut la pensée de faire de l'eau bénite, pour lui servir pendant le reste de sa maladie, à son agonie et à sa sépulture, et il instruisit ses compagnons comment ils en devaient user.

La veille de son trépas, qui fut un vendredi, il leur dit tout joyeux que ce serait pour le lendemain. Il les entretint pendant tout ce jour de ce qu'il y avait à faire pour son enterrement, de la manière dont il fallait l'ensevelir, de la place qu'il fallait choisir pour l'enterrer, comment il lui faudrait ac-

commoder les mains, les pieds et le visage ; comme ils élèveraient une croix sur son tombeau ; jusque-là même qu'il les avertit, trois heures avant que d'expirer, que sitôt qu'il serait mort, ils prissent la clochette de sa chapelle, pour la sonner pendant qu'ils le porteraient en terre ; parlant de toutes ces choses avec tant de repos, et une si grande présence d'esprit, qu'on eût cru qu'il s'agissait de la mort et des funérailles de quelque autre, et non pas des siennes.

Ainsi les entretenait-il toujours en chemin faisant sur le lac, jusqu'à ce qu'ayant aperçu l'embouchure d'une rivière [1], sur le bord de laquelle il y avait une éminence qu'il trouvait bien propre pour y être enterré, il leur dit que c'était le lieu de son dernier repos. Ils voulurent pourtant passer outre, parce que le temps le permettait, et le jour n'étant pas bien avancé; mais Dieu suscita un vent contraire, qui les obligea de retourner et entrer dans la rivière que le Père leur avait désignée.

Ils le débarquent donc ; ils lui allument un peu de feu; ils lui dressent une méchante cabane d'écorce; ils l'y couchent le moins mal qu'ils peuvent, mais ils étaient si saisis de tristesse, qu'ils ont dit depuis qu'ils ne savaient presque ce qu'ils faisaient.

Le Père étant ainsi couché à peu près comme saint François-Xavier, ce qu'il avait toujours sou-

1. Cette rivière porte aujourd'hui le nom du Père.

haité avec tant de passion, et se voyant seul au milieu de ces forêts, car ses compagnons étaient occupés à débarquer, il eut le loisir de répéter tous les actes auxquels il s'était entretenu pendant ces derniers jours.

Ses chers compagnons s'étant ensuite approchés de lui, tout abattus, il les consola, et leur fit espérer que Dieu aurait soin d'eux après sa mort, dans ces pays nouveaux et inconnus. Il leur donna les dernières instructions, les remercia de toutes les charités qu'ils avaient exercées en son endroit pendant tout le voyage, leur demanda pardon des peines qu'il leur avait données, les chargea de demander aussi pardon de sa part à tous nos Pères et Frères, qui sont dans le pays des Outaouais, et voulut bien les disposer à recevoir le sacrement de pénitence, qu'il leur administra pour la dernière fois, il leur donna aussi un papier dans lequel il avait écrit toutes ses fautes depuis sa dernière confession, pour le mettre entre les mains du Père supérieur, afin de l'obliger à prier Dieu pour lui plus particulièrement. Enfin, il leur promit qu'il ne les oublierait point dans le Paradis, et comme il était très-compassif, sachant qu'ils étaient bien las par les fatigues des jours précédents, il leur ordonna d'aller prendre un peu de repos, les assurant que son heure n'était pas encore si proche, qu'il les éveillerait quand il en serait temps; comme de fait, deux ou trois heures

après, il les appela, étant tout près d'entrer dans l'agonie.

Quand ils se furent approchés, il les embrassa encore une fois pendant qu'ils fondaient en larmes à ses pieds, puis il leur demanda de l'eau bénite et son reliquaire, et ayant lui-même ôté son crucifix qu'il portait toujours pendu au col, il le mit entre les mains d'un de ses compagnons, le priant de le tenir toujours vis-à-vis de lui, élevé devant ses yeux, et sentant bien qu'il ne lui restait que fort peu de temps à vivre, il fit un dernier effort, joignit les mains, et tenant toujours les yeux doucement attachés à son crucifix, il fit à haute voix sa profession de foi, et remercia la divine majesté de la très-grande grâce qu'elle lui faisait de mourir dans la Compagnie, d'y mourir missionnaire de Jésus-Christ, et surtout d'y mourir comme il l'avait toujours demandé, dans une chétive cabane, au milieu des forêts et dans l'abandon de tout secours humain.

Après quoi il se tut, s'entretenant en lui-même avec Dieu. Il laissait néanmoins échapper de temps en temps ces mots : *Sustinuit anima mea in Verbo ejus;* ou bien celles-ci : *Mater Dei*, *memento mei*, qui sont les dernières paroles qu'il prononça, avant que d'entrer dans l'agonie, qui fut toujours très-douce et très-tranquille.

Il avait prié ses compagnons de le faire souvenir, quand ils le verraient près d'expirer, de prononcer

souvent les noms de Jésus et de Marie, s'il ne le faisait pas de lui-même ; ils n'y manquèrent pas, et lorsqu'ils le crurent près de passer, un d'eux cria tout haut : Jésus, Maria, ce que le mourant répéta distinctement et plusieurs fois; et comme si, à ces noms sacrés, quelque chose se fut présenté à lui, il leva tout d'un coup les yeux au-dessus de son crucifix, les tenant comme collés sur cet objet qu'il semblait regarder avec plaisir, et ainsi, le visage riant et enflammé, il expira sans aucune convulsion, et avec une douceur qu'on peut appeler un agréable sommeil.

Ses deux pauvres compagnons, après avoir bien versé des larmes sur son corps et l'avoir accommodé de la manière qu'il leur avait prescrite, le portèrent dévotement en terre, sonnant la clochette, comme il le leur avait dit, et dressèrent une grande croix proche de son tombeau pour servir de marque aux passants.

Quand il fut question de s'embarquer pour partir, un des deux qui, depuis quelques jours avait tellement le cœur saisi de tristesse et si fort accablé d'une douleur d'estomac, qu'il ne pouvait plus ni manger ni respirer que bien difficilement, s'avisa, pendant que l'autre préparait toutes choses pour l'embarquement, d'aller sur le tombeau de son bon Père, pour le prier de l'aider auprès de la glorieuse Vierge, comme il lui avait promis, ne doutant point qu'il ne

fût dans le ciel ; il se mit donc à genoux, fait une courte prière, et ayant pris avec respect de la terre du sépulcre, il la mit sur sa poitrine, et aussitôt son mal cessa et sa tristesse fut changée en une joie qu'il a depuis conservée pendant son voyage.

SECTION III

Ce qui s'est passé au transport des ossements du feu P. Marquette, qui ont été retirés du sépulcre, le 19 mai 1677, qui est le même jour qu'il mourut l'an 1675 ; abrégé de ses vertus.

Dieu n'a pas voulu permettre qu'un dépôt si précieux demeurât au milieu des bois, sans honneur et dans l'oubli. Les Sauvages nommés Kiskaskons, qui font profession publique du Christianisme depuis près de dix ans, et qui ont été instruits par le P. Marquette, lorsqu'il demeurait à la pointe du Saint-Esprit, à l'extrémité du lac Supérieur, ont fait leur chasse l'hiver passé aux environs du lac des Illinois, et comme ils s'en retournaient au commencement du printemps, ils furent bien aises de passer proche du tombeau de leur bon Père qu'ils aimaient tendrement, et même Dieu leur donna la pensée d'enlever ses ossements pour les transporter en notre église de la Mission de Saint-Ignace à Michillimakinac, où ils font leur demeure.

Ils se rendirent donc sur le lieu, et délibérèrent ensemble d'agir à l'égard du Père, suivant ce qu'ils ont coutume de faire envers ceux pour qui ils ont bien du respect; ils ouvrent donc la fosse, ils développent le corps, et quoique la chair et les intestins fussent tous consommés, ils le trouvent entier, sans que la peau fût en aucune façon endommagée; ce qui n'empêcha pas qu'ils n'en fissent la dissection à leur ordinaire; ils lavèrent les os, et les exposèrent à l'air pour les sécher, après quoi les ayant bien arrangés dans une caisse d'écorce de bouleau, ils se mirent en chemin pour nous les apporter en notre maison de Saint-Ignace.

Ils étaient près de trente canots qui faisaient ce convoi avec un très-bel ordre. Il s'y trouva même bon nombre d'Iroquois qui s'étaient joints à nos Sauvages algonquins pour faire plus d'honneur à cette cérémonie. Quand ils approchèrent de notre maison, le P. Nouvel, qui y est supérieur, fut au devant d'eux avec le P. Pierson, accompagné de ce qu'il y avait de Français et de Sauvages; et ayant fait arrêter le convoi, il fit les interrogations ordinaires pour vérifier que c'était véritablement le corps du Père qu'ils apportaient; et avant que de le descendre à terre, on entonna le *De profundis*, à la vue de ces trente canots qui étaient toujours à l'eau, et de tout le peuple qui était à terre. Après cela, on porta le corps à l'église, gardant tout ce que le rituel

marque en semblables cérémonies. Il demeura exposé tout ce jour-là sous sa représentation, qui fut la deuxième fête de la Pentecôte, 8 juin; et le lendemain, après qu'on lui eût rendu tous les devoirs funèbres, il fut mis dans un petit caveau au milieu de l'église, où il repose comme l'ange tutélaire de nos Missions des Outaouais. Les Sauvages viennent souvent prier sur son tombeau, et, pour n'en pas dire davantage, une jeune fille, âgée de dix-neuf à vingt ans, que le feu Père avait instruite, et qui fut baptisée l'an passé, étant tombée malade, et s'étant adressée au P. Nouvel pour être saignée et prendre quelques remèdes, le Père lui ordonna pour toute médecine de venir pendant trois jours dire un *Pater* et trois *Ave* sur le tombeau du P. Marquette, ce qu'elle fit, et avant le troisième jour, elle fut guérie sans saignée et sans aucuns autres remèdes.

Le P. Jacques Marquette, de la province de Champagne, est mort à l'âge de trente-huit ans, dont il en a passé vingt et un en la Compagnie, savoir : douze en France et neuf en Canada. Il fut envoyé dans les Missions des Algonquins supérieurs qu'on nomme Outaouais, et y a travaillé avec tout le zèle qu'on doit attendre d'un homme qui s'était proposé saint François-Xavier pour le modèle de sa vie et de sa mort. Il a imité ce grand saint, non-seulement par la diversité des langues barbares qu'il a apprises, mais aussi par l'étendue de son zèle qui lui a fait porter

la Foi jusqu'à l'extrémité de ce nouveau monde, et à près de 800 lieues d'ici, dans les forêts où jamais le nom de Jésus-Christ n'avait été annoncé.

Il a toujours demandé à Dieu de finir sa vie dans ces laborieuses Missions, et de mourir au milieu des bois comme son cher saint Xavier, dans un abandon général de toutes choses. Il employait tous les jours pour cela, et les mérites de Jésus-Christ et l'intercession de la Vierge Immaculée pour laquelle il avait une rare tendresse.

Aussi a-t-il obtenu par de si puissants médiateurs ce qu'il a demandé avec tant d'instance, puisqu'il a eu le bonheur de mourir, comme l'apôtre des Indes, dans une méchante cabane, sur le rivage du lac des Illinois, abandonné de tout le monde.

Nous aurions bien des choses à dire des rares vertus de ce généreux missionnaire; de son zèle qui lui a fait porter la Foi si loin et annoncer l'Évangile à tant de peuples qui nous étaient inconnus; de sa douceur qui le rendait aimable à tout le monde, et qui le faisait tout à tous, Français avec les Français, Huron avec les Hurons, Algonquin avec les Algonquins; de sa candeur d'enfant pour se découvrir à ses supérieurs et même à toute sorte de personnes avec une ingénuité qui gagnait tous les cœurs; de sa chasteté angélique, de son union avec Dieu continuelle.

Mais celle qui a comme prédominé était une dévotion tout à fait rare et singulière à la sainte Vierge,

et particulièrement envers le mystère de l'Immaculée Conception. Il y avait plaisir de l'entendre parler ou prêcher sur cette matière; toutes ses conversations et ses lettres avaient quelque chose de la sainte Vierge Immaculée, c'est ainsi qu'il la nommait toujours. Il a jeûné depuis l'âge de neuf ans tous les samedis, et, dès sa plus tendre jeunesse, il a commencé à dire tous les jours le petit office de la Conception, inspirant cette dévotion à tout le monde. Quelques mois avant sa mort, il disait tous les jours avec ses deux hommes une petite couronne de l'Immaculée Conception qu'il avait inventée de cette sorte; après le *Credo*, on dit une fois le *Pater* et l'*Ave*, et puis quatre fois ces paroles : *Ave filia Dei Patris, Ave Mater Filii Dei, Ave sponsa Spiritus Sancti, Ave templum totius Trinitatis ; per Sanctam Virginitatem, et Immaculatam Conceptionem tuam, purissima Virgo, emunda cor et carnem meam, In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti;* et enfin le *Gloria Patri*, et le tout se répétait trois fois.

Il n'a jamais manqué de dire la messe de la Conception, ou du moins l'oraison quand il l'a pu. Il ne pensait presque à autre chose jour et nuit; et pour nous laisser une marque éternelle de ses sentiments, il a voulu donner le nom de la Conception à la Mission des Illinois.

Une si tendre dévotion envers la Mère de Dieu méritait quelque grâce singulière; aussi lui a-t-elle

accordé la faveur qu'il avait toujours demandée, de mourir un samedi, et ses deux compagnons ne doutent point qu'elle ne se soit fait voir à lui à l'heure de la mort, lorsque, après avoir prononcé les noms de Jésus et Marie, il haussa tout d'un coup les yeux au-dessus de son crucifix, les tenant attachés sur un objet qu'il regardait avec tant de plaisir et avec une joie qui paraissait sur son visage; et ils eurent alors cette impression, qu'il avait rendu son âme entre les mains de sa bonne Mère.

Une des dernières lettres qu'il a écrites au Père supérieur des Missions, avant son grand voyage, montre assez quels étaient ses sentiments. Voici comme il l'a commencée : « La sainte Vierge-Immaculée m'a obtenu la grâce d'arriver ici en bonne santé, et dans la résolution de correspondre aux desseins que Dieu a sur moi, m'ayant destiné pour le voyage du sud. Je n'ai point d'autre pensée, sinon de faire ce que Dieu veut. Je n'appréhende rien; ni les Nadouessis, ni l'abord des nations ne m'étonnent pas. De deux choses l'une : ou Dieu me punira de mes crimes et de mes lâchetés, ou bien il me fera part de sa croix, que je n'ai point encore portée depuis que je suis en ce pays, mais peut-être qui m'est obtenue par la sainte Vierge Immaculée, ou peut-être une mort pour cesser d'offenser Dieu; c'est à quoi je tâche de me tenir prêt, m'abandonnant tout à fait entre ses mains. Je prie Votre Révérence de ne me

point oublier, et de m'obtenir de Dieu que je ne demeure point ingrat des grâces dont il m'accable. »

On a trouvé parmi ses papiers un cahier intitulé la *Conduite de Dieu sur un missionnaire,* où il fait voir l'excellence de cette vocation, les avantages qu'on y trouve pour s'y sanctifier, et le soin que Dieu prend des ouvriers évangéliques. On voit, dans ce petit abrégé, l'esprit de Dieu dont il était possédé.

CHAPITRE III

RÉCIT D'UN TROISIÈME VOYAGE FAIT AUX ILLINOIS PAR LE P. CLAUDE ALLOUEZ.

SECTION I

Le P. Allouez part sur les glaces; un jeune homme tué par un ours et la vengeance qu'on en a prise; diverses raretés qui se présentent sur les chemins.

Pendant que je me préparais pour mon départ, le temps n'étant pas encore propre, je fis quelques visites dans la baie, où je baptisai deux adultes malades, dont l'un mourut le lendemain; l'autre vécut encore

un mois. C'était un pauvre vieillard, qui, pour être déjà caduc, demi-sourd, était la risée et le rebut de tout le monde, même de ses enfants; mais Dieu ne le rebuta pas, et lui fit la grâce de le mettre au nombre de ses enfants par le baptême et de le recevoir en son paradis, comme j'ai tout sujet de le croire. En une autre visite que je fis à la nation des Outagamis, j'y baptisai six enfants, presque tous à l'extrémité. Je fus beaucoup consolé de voir un notable changement dans l'esprit de ces peuples; Dieu les visite par ses fléaux pour les rendre plus dociles à nos instructions.

Après ces courses, le temps étant propre pour partir, c'était sur la fin du mois d'octobre 1676, je m'embarquai en canot avec deux hommes, pour tâcher d'aller hiverner aux Illinois, mais je ne fus pas loin; car l'hiver a tant avancé cette année, que les glaces nous ayant surpris, nous fûmes contraints de relâcher et attendre qu'elles fussent assez fortes pour nous porter. Ce ne fut que dans le mois de février que nous entreprîmes une navigation bien extraordinaire; car, au lieu qu'on met le canot à l'eau, nous le mîmes sur les glaces, sur lesquelles le vent favorable le faisait aller à la voile comme sur l'eau; quand le vent nous manquait, au lieu d'avirons, nous nous servions de cordes pour le traîner, comme les chevaux traînent les chariots. Passant proche de la nation des Pouteouatamis, j'appris qu'un jeune

homme avait été depuis peu tué par des ours. Je l'avais autrefois baptisé à la pointe du Saint-Esprit, et ses parents étaient de ma connaissance, ce qui m'obligea à me détourner un peu de mon chemin pour les aller consoler. Ils me racontèrent que les ours, s'étant engraissés pendant l'automne, conservent tout l'hiver et même augmentent leur embonpoint, quoiqu'ils ne mangent rien, ainsi que les naturalistes ont remarqué; ils se cachent dans des creux d'arbre, surtout les femelles, pour y faire leurs petits; ou bien ils se couchent sur des branches de sapin, qu'ils coupent exprès pour s'en faire un lit sur la neige, d'où ils ne sortent point tout l'hiver, sinon lorsque les chasseurs les découvrent par le moyen de leurs chiens, qu'ils façonnent à cette chasse. Ce jeune homme en ayant aperçu un, caché dans les branches de sapin, lui décoche toutes les flèches de son carquois; mais l'ours, se sentant frappé et n'étant pas blessé à mort, se lève, se jette sur lui, lui arrache la chevelure, lui tire les entrailles, et lui déchire et démembre tout le corps. Je trouvai sa mère fort désolée; nous fîmes ensemble des prières pour le défunt, et, bien que ma présence eût redoublé sa douleur, elle essuyait ses larmes et se consolait en me disant : « C'est Paulin qui est mort; c'est ce bon Paulin que tu venais toujours appeler pour prier Dieu. »

Ensuite pour venger, disent-ils, cette mort, les parents et les amis du défunt vont faire la guerre aux

ours, pendant qu'ils sont encore bons, c'est-à-dire en hiver ; car en été ils sont maigres, et si affamés qu'ils mangent même des crapauds et des serpents. La guerre fut si bonne, qu'en peu de temps ils en tuèrent plus de cinq cents, dont ils nous firent part, nous disant que Dieu livrait les ours entre leurs mains afin qu'ils satisfissent pour la mort de ce jeune homme, qui avait été si cruellement traité par un de leur nation.

A douze lieues de la bourgade des Pouteouatamis, nous entrâmes dans une anse fort profonde, d'où nous transportâmes notre canot par dans le bois jusqu'au grand lac des Illinois; ce transport est d'une lieue et demie.

La veille de Saint-Joseph, patron de tout le Canada, nous trouvant sur ce lac des Illinois, nous lui donnâmes le nom de ce grand saint; ainsi nous l'appellerons désormais le lac Saint-Joseph.

Nous nous y embarquâmes donc le 23 mars, et nous eûmes bien à combattre contre les glaces, qu'il fallait rompre devant nous pour nous faire passage. L'eau était si froide qu'elle gelait sur les avirons, et au côté du canot où le soleil ne donnait pas; il plut à Dieu nous tirer du danger où nous nous trouvâmes au débarquement, lorsqu'un grand coup de vent nous jetait les glaces contre notre canot d'un côté, et poussait de l'autre notre canot sur les glaces qui étaient au rivage.

Notre grande peine fut que les rivières étant encore gelées nous n'y pûmes entrer que le 3 avril. Nous consacrâmes celle dans laquelle nous entrâmes enfin, dans le temps de la semaine sainte, par une grande croix que nous plantâmes sur son rivage, afin que quantité de Sauvages qui s'y rendent pour leur leur chasse, les uns en canot sur le lac, les autres à pied dans les bois, se souviennent des instructions que nous leur avons données sur ce mystère, et qu'à sa vue ils soient excités à prier Dieu.

Le lendemain, nous vîmes un rocher de sept à huit pieds hors de l'eau, et qui avait deux ou trois brasses de tour, nommé le rocher au Brai; en effet, nous voyions qu'il coulait par petits filets du côté que le soleil l'échauffait. Nous en prîmes, et nous trouvâmes qu'il était bon à brayer les canots; je m'en sers pour cacheter mes lettres.

Nous vîmes aussi le même jour un autre rocher un peu moindre, dont une partie était dans l'eau et l'autre dehors; celle qui était arrosée des flots avait la couleur d'un beau rouge très-vif et très-éclatant. Quelques jours après, nous rencontrâmes un ruisseau qui sortait d'un coteau dont les eaux paraissaient minérales; le sable en est rouge, et les Sauvages disent qu'il vient du petit lac, où ils ont trouvé des morceaux de cuivre rouge.

Nous avancions toujours, en côtoyant de grandes prairies à perte de vue; on voit des arbres de temps

en temps, mais qui sont tellement rangés, qu'ils semblent avoir été plantés à dessein pour faire des allées plus agréables à la vue que celles des vergers. Le pied de ces arbres est souvent arrosé de petits ruisseaux, où nous voyons de grandes troupes de cerfs et de biches se rafraîchir et paître paisiblement la petite herbe. Nous suivons ces vastes plaines pendant vingt lieues, et nous disons souvent : *Benedicite opera Domini Domino.*

Après que nous eûmes fait soixante et seize lieues sur le lac Saint-Joseph, enfin nous entrâmes dans la rivière qui mène aux Illinois. J'y fis rencontre de quatre-vingts Sauvages du pays, de qui je fus accueilli d'une belle manière. Le capitaine vint au-devant de moi à environ trente pas, portant d'une main un tison de feu et de l'autre un calumet empanaché. Il s'approche, il me le présente à la bouche, et allume lui-même le pétun, ce qui m'obligea de faire semblant de fumer ; il me fait ensuite entrer dans sa cabane, et m'ayant donné la place la plus honorable, il me parla de la sorte :

« Mon Père, aie pitié de moi ; souffre que je retourne avec toi, pour t'accompagner et te faire entrer dans mon village, la rencontre que j'ai faite aujourd'hui de ta personne me sera fatale, si je ne m'en sers avantageusement. Tu nous portes l'Évangile et la Prière ; si je perds l'occasion de t'écouter, j'en serai puni par la perte de mes neveux,

que tu vois en si grand nombre, qui sans doute seront défaits par nos ennemis. Embarquons-nous donc de compagnie, afin que je profite de ta venue dans notre terre. » Cela dit, il s'embarque en même temps que nous, et, peu après, nous arrivâmes chez lui.

SECTION II

Le Père Allouez arrive à la bourgade des Illinois; description de ce bourg et du pays; la Foi est publiée à toutes les nations.

Nonobstant tous les efforts que nous fîmes pour nous hâter, je ne pus me rendre que le vingt-septième avril à Kaskaskia, grande bourgade des Illinois. J'entrai d'abord dans la cabane, où avait logé le Père Marquette, et les anciens s'y étant assemblés avec toute la populace, je leur déclarai le sujet pour lequel j'étais venu chez eux, à savoir pour leur prêcher le vrai Dieu, vivant et immortel, et son fils unique Jésus-Christ. Ils écoutèrent fort attentivement tout mon discours, et me remercièrent de la peine que je prenais pour leur salut.

J'ai trouvé cette bourgade bien augmentée depuis un an; elle n'était auparavant composée que d'une nation, qui est celle des Kaskaskia, et il y en a huit à présent; la première ayant appelé les autres qui demeuraient aux environs de la rivière Mississipi,

on ne peut pas bien se persuader le nombre du peuple qui compose ce bourg. Ils sont logés dans trois cent cinquante et une cabanes, qui sont aisées à compter, parce qu'elles sont rangées pour la plupart sur les bords de la rivière.

Le lieu qu'ils ont choisi pour leur demeure, est situé par les quarante degrés quarante-deux minutes; il a d'un côté une prairie d'une grande étendue, et de l'autre quantité de marais, qui rendent l'air malsain et souvent couvert de brouillards, ce qui cause bien des maladies, et de grands et fréquents coups de tonnerre. Ils aiment cependant ce poste, parce qu'ils peuvent aisément de là découvrir leurs ennemis.

Ces Sauvages sont fiers de leur naturel, hardis et vaillants. Ils ont guerre avec huit ou neuf sortes de nations; ils ne se servent pas de fusils, parce qu'ils les trouvent trop embarrassants et trop lents; ils en portent néanmoins, quand ils vont contre des nations qui n'en savent pas l'usage, pour les épouvanter par le bruit et les mettre en déroute. Ils ne portent ordinairement que la massue, l'arc et le carquois plein de flèches, qu'ils décochent si adroitement et si promptement, qu'à peine donnent-ils loisir à ceux qui ont des fusils de coucher en joue. Ils portent aussi un grand bouclier fait de peaux de bœuf sauvage, à l'épreuve des flèches, dont ils se couvrent tout le corps.

Ils ont plusieurs femmes, et ils en sont extrêmement jaloux. Ils les quittent pour le moindre soupçon ; elles se gouvernent bien pour l'ordinaire et sont honnêtement vêtues, non pas les hommes qui n'ont pas honte de leur nudité.

Ils vivent de blé d'Inde et d'autres fruits de la terre qu'ils cultivent dans les prairies, comme les autres Sauvages ; ils mangent de quatorze sortes de racines qu'ils trouvent dans les prairies ; ils m'en ont fait manger, et je les trouve bonnes et fort douces. Ils cueillent sur les arbres ou sur des plantes des fruits de quarante-deux espèces différentes, qui sont tous excellents ; ils pêchent vingt-cinq sortes de poissons, entre lesquels est l'anguille ; ils font la chasse aux bœufs, au chevreuil, au coq d'Inde, au chat, à une espèce de tigre et à d'autres animaux ; ils en comptent de vingt-deux sortes, et de quarante sortes de gibier et d'oiseaux. On m'a dit qu'au bas de la rivière il y a des fontaines salées, et qu'ils en font du sel ; je n'en ai pas encore vu l'expérience. On m'assure aussi, qu'assez proche de leur bourgade, il y a des pierres d'ardoise aussi belles que les nôtres. J'ai vu, en ce pays comme chez les Outaouais, du cuivre rouge, qu'on trouve comme ailleurs en morceaux sur les bords des rivières. Enfin on m'assure qu'il y a ici des rochers à bray, semblables à ceux que j'ai vus au bord du lac Saint-Joseph. Les sauvages les coupent, et trouvent des veines comme argentées

qu'ils pilent, et dont ils font une fort belle peinture rouge. Ils rencontrent aussi d'autres veines d'où distille le bray, lequel étant jeté dans le feu brûle comme le nôtre.

Voilà tout ce que j'ai pu remarquer en ce pays, pendant le peu de temps que j'y ai demeuré; voici ce que j'y ai fait pour le Christianisme.

Comme j'avais peu de temps à rester ici, n'étant venu que pour prendre les connaissances nécessaires à l'établissement parfait d'une Mission, je m'appliquai aussitôt à donner tout ce que je pourrais d'instruction à ces huit nations différentes, desquelles, par la grâce de Dieu, je me suis fait entendre suffisamment. J'allais pour cela dans la cabane du chef de la nation que je voulais instruire, et là, y préparant un petit autel avec les ornements de ma chapelle, j'exposais le crucifix, à la vue duquel je leur expliquais les mystères de notre Foi. Je ne pouvais pas souhaiter un plus grand nombre d'auditeurs, ni une attention plus favorable. Ils m'apportaient leurs plus petits enfants pour être baptisés; ils m'amenaient les plus grands pour être instruits. Ils répétaient eux-mêmes toutes les prières que je leur enseignais; en un mot, après que j'eusse fait la même chose dans toutes les huit nations, j'eus la consolation de voir Jésus-Christ reconnu par tant de peuples, auxquels il ne manquait plus que d'être bien cul-

tivés pour devenir bons chrétiens. C'est ce que nous espérons faire désormais à loisir.

J'ai donné commencement à cette Mission par le baptême de trente-cinq enfants et d'un adulte malade, qui peu de temps après mourut, aussi bien qu'un de ces enfants, pour aller prendre possession du paradis au nom de toute la nation.

Et nous, pour prendre aussi possession de ces peuples au nom de Jésus-Christ, le 3 mai, fête de Sainte Croix, nous plantâmes, au milieu de la bourgade, une croix haute de vingt-cinq pieds, chantant le *Vexilla* en présence d'un grand nombre d'Illinois de toutes les nations, de qui je peux dire en vérité qu'ils ne prirent point Jésus-Christ crucifié pour une folie, ni pour un scandale; au contraire, ils assistèrent à cette cérémonie avec grand respect, et écoutèrent tout ce que je leur dis sur ce mystère avec admiration. Les enfants même allaient baiser la croix par dévotion, et les grands me recommendaient avec instance de la si bien placer qu'elle ne pût jamais tomber.

Le temps de mon départ étant venu, je pris congé de tous ces peuples, et je les laissai dans un grand désir de me revoir au plus tôt, ce que je leur ai fait espérer d'autant plus volontiers que, d'un côté j'ai sujet de remercier Dieu des petites croix dont il m'a fait part en ce voyage, et de l'autre que je vois la

moisson toute prête et très-abondante. Le diable sans doute s'y opposera, et peut-être se servira-t-il de la guerre que les Iroquois veulent faire aux Illinois. Je prie Notre-Seigneur de la détourner, afin que de si beaux commencements ne soient pas entièrement ruinés.

L'année d'après, en 1678, le Père Allouez partit pour retourner dans cette Mission et pour y demeurer deux ans de suite, afin d'y travailler plus solidement à la conversion de ces peuples. Nous avons appris depuis que les Iroquois ont fait une excursion jusque là, mais qu'ils ont été battus par les Illinois; c'est ce qui va bien échauffer la guerre entre ces nations, et est pour beaucoup nuire en cette Mission si Dieu n'y met la main.

LETTRE

ET JOURNAL

DU

P. JACQUES MARQUETTE

MON RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Ayant été contraint de demeurer à Saint-François tout l'été, à cause de quelque incommodité, en ayant été guéri dès le mois de septembre, j'y attendais l'arrivée de nos gens au retour de là bas pour savoir ce que je ferais pour mon hivernement, lesquels m'apportèrent les ordres pour mon voyage à la Mission de la Conception des Illinois; ayant satisfait aux sentiments de Votre Révérence pour les copies de mon journal touchant la rivière de Mississipi, je partis avec Pierre Porteret et Jacques.

Le 25 octobre 1674, sur le midi, le vent nous contraignit de coucher à la sortie de la rivière, où les Pouteouatamis s'assemblaient, les anciens n'ayant

pas voulu qu'on allât du côté des Illinois, de peur que la jeunesse, amassant des robes avec les marchandises qu'ils ont apportées de là bas, et chassant le castor, ne voulût descendre, le printemps, qu'ils croient avoir sujet de craindre les Nadouessis.

26 octobre. Passant au village, nous n'y trouvâmes plus que deux cabanes, qui partaient pour hiverner à la Casparde; nous apprîmes que cinq canots de Pouteouatamis et quatre d'Illinois étaient partis pour aller aux Kaskaskia.

27. Nous fûmes arrêtés le matin par la pluie; nous eûmes beau temps et calme l'après-dînée que nous rencontrâmes dans l'anse à l'Esturgeon les Sauvages qui marchaient devant nous.

28. On arrive au portage; un canot qui avait pris le devant est cause qu'on ne tue point de gibier; nous commençons notre portage et allons coucher de l'autre bord, où le mauvais temps nous fait bien de la peine. Pierre n'arrive qu'à une heure de nuit, ne s'égarant pas d'un sentier où il n'avait jamais été. Après la pluie et le tonnerre, il tombe de la neige.

29. Ayant été contraints de changer de cabanage, on continue de porter les paquets; le portage a près d'une lieue, et assez incommode en plusieurs endroits; les Illinois s'étant assemblés le soir dans notre cabane demandent qu'on ne les quitte pas. Comme nous pouvions avoir besoin d'eux, et qu'ils connaissent mieux le lac que nous, on leur promet.

30. Les femmes illinoises achèvent le matin notre portage, on est arrêté par le vent ; il n'y a point de bêtes.

31. On part par un assez beau temps, et l'on vient coucher à une petite rivière ; le chemin de l'anse à l'Esturgeon par terre est très-difficile ; nous n'en marchions pas loin, l'automne passé, lorsque nous entrâmes dans le bois.

1er Novembre. Ayant dit la sainte messe, on vient coucher dans une rivière, d'où l'on va aux Pouteouatamis par un beau chemin ; Chachagouestiou, Illinois, fort considéré parmi sa nation, à raison en partie qu'il se mêle des affaires de la traite, arrive la nuit avec un chevreau sur son dos, dont il nous fait part.

2. La sainte messe dite, nous marchons toute la journée par un fort beau temps ; on tue deux chats qui n'ont quasi que de la graisse.

3. Comme j'étais par terre, marchant sur beau sable, tout le bord de l'eau était d'herbes semblables à celles qu'on pêche aux rets, à Saint-Ignace ; mais ne pouvant passer une rivière, nos gens y entrent pour m'embarquer ; mais on n'en put sortir à cause de la lame. Tous les autres canots passent, à la réserve d'un seul qui vient avec nous.

4. On est arrêté. Il y a apparence qu'il y a quelque île au large, le gibier y passant le soir.

5. Nous eûmes assez de peine de sortir de la

rivière ; sur le midi, on trouva les Sauvages dans une rivière, où je pris occasion d'instruire les Illinois, à raison d'un festin que Naouaskingoue venait de faire à une peau de loup.

6. On fit une belle journée ; les Sauvages, étant à la chasse, découvrirent quelques pistes d'homme, ce qui oblige d'arrêter le lendemain.

9. On mit à terre sur les deux heures, à cause d'un beau cabanage où l'on fait arrêt cinq jours, à cause de la grande agitation du lac sans aucun vent, ensuite par la neige, qui fut le lendemain fondue par le soleil et un vent du large.

15. Après avoir fait assez de chemin, on cabane dans un bel endroit où l'on est arrêté trois jours. Pierre racommode le fusil d'un Sauvage. Neige tombe la nuit et fond le jour.

20. On couche aux équors assez mal cabanés. Les Sauvages demeurent derrière durant qu'on est arrêté pendant un à deux jours et demi. Pierre, allant dans le bois, trouve la prairie à vingt lieues du portage ; il passe aussi sur un beau canal comme en voûte, haut de la hauteur d'un homme, où il y avait un pied d'eau.

23. Étant embarqués sur le midi, nous eûmes assez de peine de gagner une rivière. Le froid commença pour lors, et plus d'un pied de neige couvrit la terre qui est toujours depuis demeurée ; on fut arrêté là trois jours, durant lesquels Pierre tua un chevreau ,

trois outardes et trois coqs d'Inde qui étaient fort bons ; les autres passèrent jusqu'aux prairies. Un Sauvage ayant découvert quelques cabanes, nous vint trouver. Jacques y alla le lendemain avec lui ; deux chasseurs me vinrent aussi voir ; c'étaient des Maskoutens, au nombre de huit ou neuf cabanes, lesquels séparés s'étaient les uns des autres pour pouvoir vivre. Avec des fatigues presque impossibles à des Français, ils marchent tout l'hiver dans des chemins très-difficiles, les terres étant pleines de ruisseaux, de petits lacs et de marais ; ils sont très-mal cabanés, et mangent ou jeûnent, selon les lieux où ils se rencontrent ; étant arrêtés par le vent, nous remarquâmes qu'il y avait de grandes battures au large, où la lame brisait continuellement ; ce fut là que je sentis quelque atteinte d'un flux de ventre.

27. Nous eûmes assez de peine de sortir de la rivière, et ayant fait environ trois lieues, nous trouvâmes les Sauvages qui avaient tué des bœufs, et trois Illinois qui étaient venus du village ; nous fûmes arrêtés là d'un vent de terre, des lames prodigieuses qui venaient du large, et du froid.

1er Décembre. On devance les Sauvages pour pouvoir dire la première messe.

3. Ayant dit la première messe, étant embarqués, nous fûmes contraints de gagner une pointe pour pouvoir mettre à terre à cause des bourguignons.

4. Nous partîmes heureusement pour venir à la

rivière du portage, qui était gelée d'un demi-pied, où il y avait plus de neige que partout ailleurs, comme aussi plus de piste de bêtes et de coqs d'Inde.

La navigation du lac est assez belle d'un portage à l'autre, n'y ayant aucune traverse à faire, et pouvant mettre à terre partout, moyennant qu'on ne soit point opiniâtre à marcher dans les lames et de grand vent. Les terres qui le bordent ne valent rien, excepté quand on est aux prairies; on trouve huit ou dix rivières assez belles; la chasse du chevreau est très-belle à mesure qu'on s'éloigne desPouteouatamis.

12. Comme on commençait hier à traîner pour approcher du portage, les Illinois ayant quitté les Pouteouatamis arrivèrent avec bien de la peine. Nous ne pûmes dire la sainte messe le jour de la Conception, à cause du mauvais temps et du froid. Durant notre séjour à l'entrée de la rivière, Pierre et Jacques tuèrent trois bœufs et quatre chevreaux, dont l'un courut assez loin, ayant le cœur coupé en deux. On se contenta de tuer trois ou quatre coqs d'Inde de plusieurs qui venaient autour de notre cabane, parce qu'ils mouraient quasi de faim. Jacques apporta une perdrix qu'il avait tuée, semblable en tout à celles de France, excepté qu'elle avait comme deux ailerons de trois ou quatre ailes, longues d'un doigt proche la tête, dont elles couvrent les deux côtés du col, où il n'y a point de plumes.

14. Étant cabanés proche le portage, à deux lieues dans la rivière, nous résolûmes d'hiverner là, étant dans l'impossibilité de passer outre, étant trop embarassés, et mon incommodité ne me permettant pas de beaucoup fatiguer. Plusieurs Illinois passèrent hier pour aller porter leur pelleterie aux Naouaskingoues, auxquels on donne un bœuf et un chevreau, que Jacques avait tués le jour d'auparavant. Je ne pense pas avoir vu de Sauvages plus affamés de pétun français qu'eux; ils vinrent jeter à nos pieds des castors pour en avoir quelque bout; mais nous leur rendîmes en leur en donnant quelques pipes, parce que nous n'avions pas encore conclu si nous passerions outre.

15. Chachagouessiou et les autres Illinois nous quittèrent pour aller trouver leurs gens, et leur donner les marchandises qu'ils avaient apportées pour avoir leur robes; en quoi ils se gouvernent comme les traiteurs, et ne donnent guère plus que les Français; je les instruisis avant leur départ, remettant au printemps de tenir conseil quand je serais au village. Ils nous traitèrent trois belles robes de bœuf pour une coudée de pétun, lesquelles nous ont beaucoup servi cet hiver; étant ainsi débarrassés, nous dîmes la messe de la Conception : depuis le 14, mon incommodité se tourna en flux de sang.

30. Jacques arriva du village des Illinois, qui n'était qu'à six lieues d'ici, où ils avaient faim, le froid et la neige les empêchant de chasser. Quelques-uns

ayant averti la toupine et le chirurgien que nous étions ici, et ne pouvant quitter leur cabane, avaient tellement donné la peur aux Sauvages, croyant que nous aurions faim demeurant ici, que Jacques eut bien de la peine d'empêcher quinze jeunes gens de venir pour emporter toute notre affaire.

16 janvier 1675. Aussitôt que les deux Français surent que mon mal m'empêchait d'aller chez eux, le chirurgien vint ici avec un Sauvage pour nous apporter des bluets et du blé. Ils ne sont qu'à dix-huit lieues d'ici, dans un beau lieu de chasse pour les bœufs et les chevreuils et les coqs d'Inde, qui y sont excellents. Ils avaient aussi amassé des vivres en nous attendant, et avaient fait entendre aux Sauvages que leur cabane était à la Robe noire, et on peut dire qu'ils ont fait et dit tout ce qu'on pouvait attendre d'eux. Le chirurgien ayant ici séjourné pour faire ses dévotions, j'envoyai Jacques avec lui pour dire aux Illinois qui étaient proche de là, que mon incommodité m'empêchait de les aller voir, et que j'aurais même de la peine d'y aller, le printemps, si elle continuait.

24. Jacques retourna, avec un sac de blé et d'autres rafraîchissements que les Français lui avaient donné pour moi. Il apporta aussi les langues et de la viande de deux bœufs qu'un Sauvage et lui avaient tués proche d'ici; mais toutes les bêtes se sentent du mauvais temps.

26. Trois Illinois nous apportèrent de la part des anciens trois sacs de blé, de la viande sèche, des citrouilles et douze castors : 1° pour me faire une natte, 2° pour me demander de la poudre, 3° pour que nous n'eussions pas faim, 4° pour avoir quelque peu de marchandises. Je leur répondis premièrement que j'étais venu pour les instruire, en leur parlant de la Prière, etc.; deuxièmement que je ne leur donnerais point de poudre, puisque nous tâchions de mettre partout la paix, et que je ne voulais qu'ils commençassent la guerre avec les Miamis; troisièmement que nous n'appréhendions point la faim ; quatrièmement que j'encouragerais les Français à leur apporter des marchandises, et qu'il fallait qu'ils satisfissent ceux qui étaient chez eux pour la rassade qu'on leur avait prise, dès que le chirurgien fut parti pour venir ici. Comme ils étaient venus de vingt lieues, pour les payer de leur peine et de ce qu'ils m'avaient apporté, je leur donnai une hache, deux couteaux, trois jambettes, dix brasses de rassade, et deux miroirs doubles, et leur disant que je tâcherais d'aller au village seulement pour quelques jours si mon incommodité continuait ; ils me dirent de prendre courage de demeurer et de mourir dans leur pays, et qu'on leur avait dit que j'y resterais pour longtemps.

9 février. Depuis que nous nous sommes adressés à la sainte Vierge Immaculée, que nous avons commencé une neuvaine par une messe à laquelle Pierre

et Jacques, qui font tout ce qu'ils peuvent pour me soulager, ont communié pour demander à Dieu la santé, mon flux de sang m'a quitté, il ne me reste qu'une faiblesse d'estomac; je commence à me porter beaucoup mieux et à reprendre mes forces; d'une cabane d'Illinois qui s'était rangée proche de nous depuis un mois, une partie ont repris le chemin des Poux, et quelques-uns sont encore au bord du lac, où ils attendent que la navigation soit libre. Ils emportent des lettres pour nos PP. de Saint-François-Xavier.

20. Nous avons eu le temps de remarquer les marées qui viennent du lac, lesquelles haussent et baissent plusieurs fois par jour, et quoiqu'il n'y paraisse aucun abri dans le lac, on a vu les glaces aller contre le vent; ces marées nous rendaient l'eau bonne ou mauvaise, parce que celle qui vient d'en haut coule des prairies et de petits ruisseaux. Les chevreuils, qui sont en quantité vers le bord du lac, sont si maigres qu'on a été contraint d'en laisser quelques-uns de ceux qu'on avait tués.

23 mars. On tue plusieurs perdrix, dont il n'y a que les mâles qui aient des ailerons au cou, les femelles n'en ayant point. Ces perdrix sont assez bonnes, mais non pas comme celles de France.

30. Le vent du nord ayant empêché le dégel jusqu'au 25 de mars, il commença par un vent de sud. Dès le lendemain le gibier commença de paraître.

On tua trente tourtres que je trouvai meilleures que celles de là-bas, mais plus petites, tant les vieilles que les jeunes. Le 28 les glaces se rompirent et s'arrêtèrent au-dessus de nous; le 29 les eaux crurent si fort, que nous n'eûmes que le temps de décabaner au plus tôt, mettre nos affaires sur des arbres, et tâcher de chercher à coucher sur quelque butte, l'eau nous gagnant presque toute la nuit; mais ayant un peu gelé, et étant diminuée, comme nous étions auprès de nos paquets, la digue vient de se rompre, et les glaces à s'écouler; et parce que les eaux remontent déjà, nous allons nous embarquer pour continuer notre route.

La sainte Vierge Immaculée a pris un tel soin de nous durant notre hivernement, que rien ne nous a manqué pour les vivres, ayant encore un grand sac de blé de reste, de la viande et de la graisse; nous avons aussi vécu fort doucement, mon mal ne m'ayant point empêché de dire la sainte messe tous les jours; nous n'avons point pu garder du carême que les vendredis et samedis.

31. Étant hier parti, nous fîmes trois lieues dans la rivière en remontant sans trouver aucun portage, on traîna peut-être environ un demi-arpent. Outre cette décharge, la rivière en a une autre par où nous devons descendre, il n'y a que les terres bien hautes qui ne soient point inondées; celle où nous sommes a cru plus de douze pieds. Ce fut d'ici que nous com-

mençâmes notre portage, il y a dix-huit mois. Les outardes et les canards passent continuellement, on s'est contenté de sept; les glaces qui dérivent encore nous font ici demeurer, ne sachant pas en quel état est le bas de la rivière.

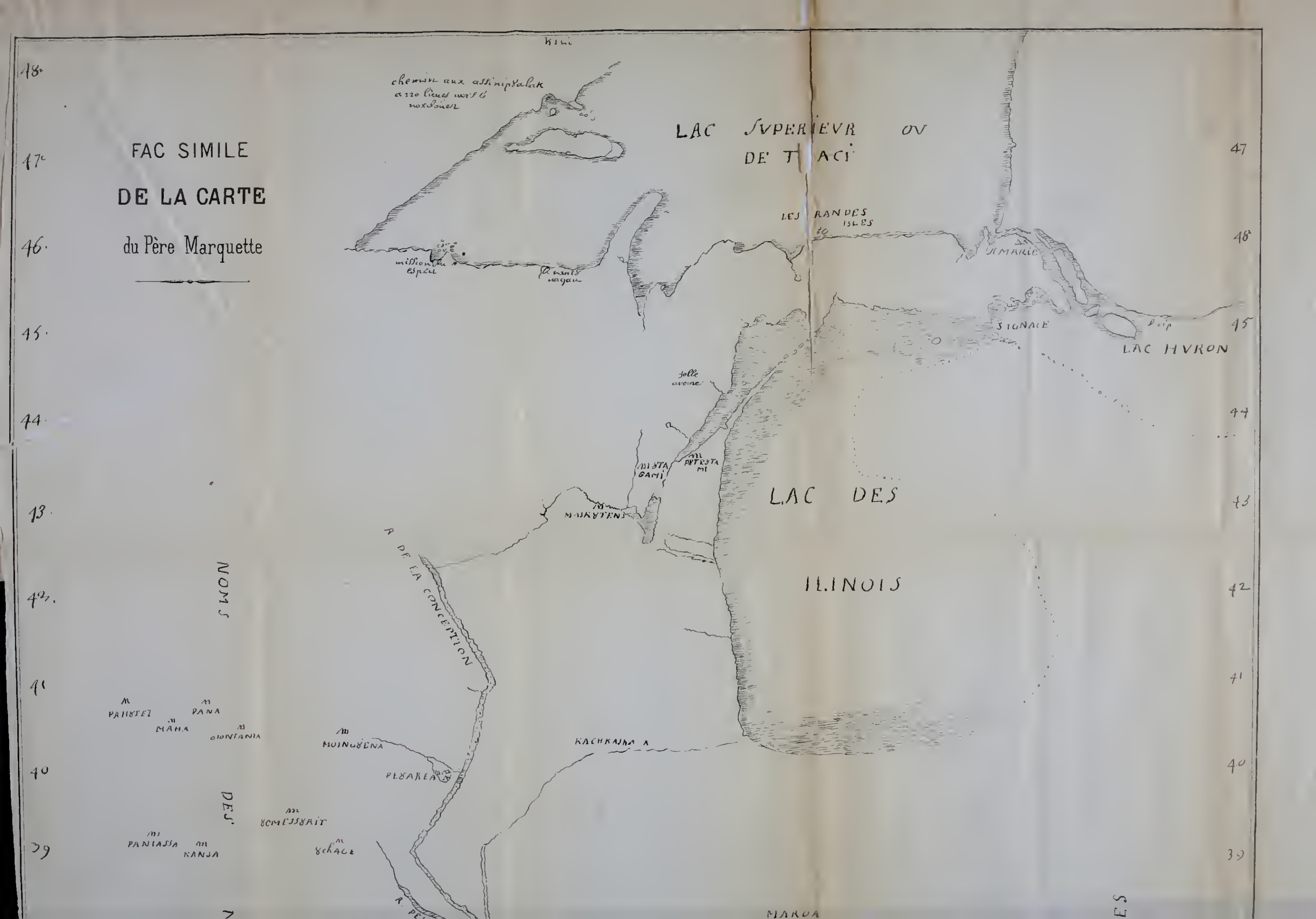
1er avril. Comme je ne sais point encore si je demeurerai cet été au village ou non, à cause de mon flux de ventre, nous laissons ici une partie de ce dont nous pouvons nous passer, et surtout un sac de blé, tandis qu'un grand vent de sud nous arrête; nous espérons aller demain où sont les Français, distant de quinze lieues d'ici.

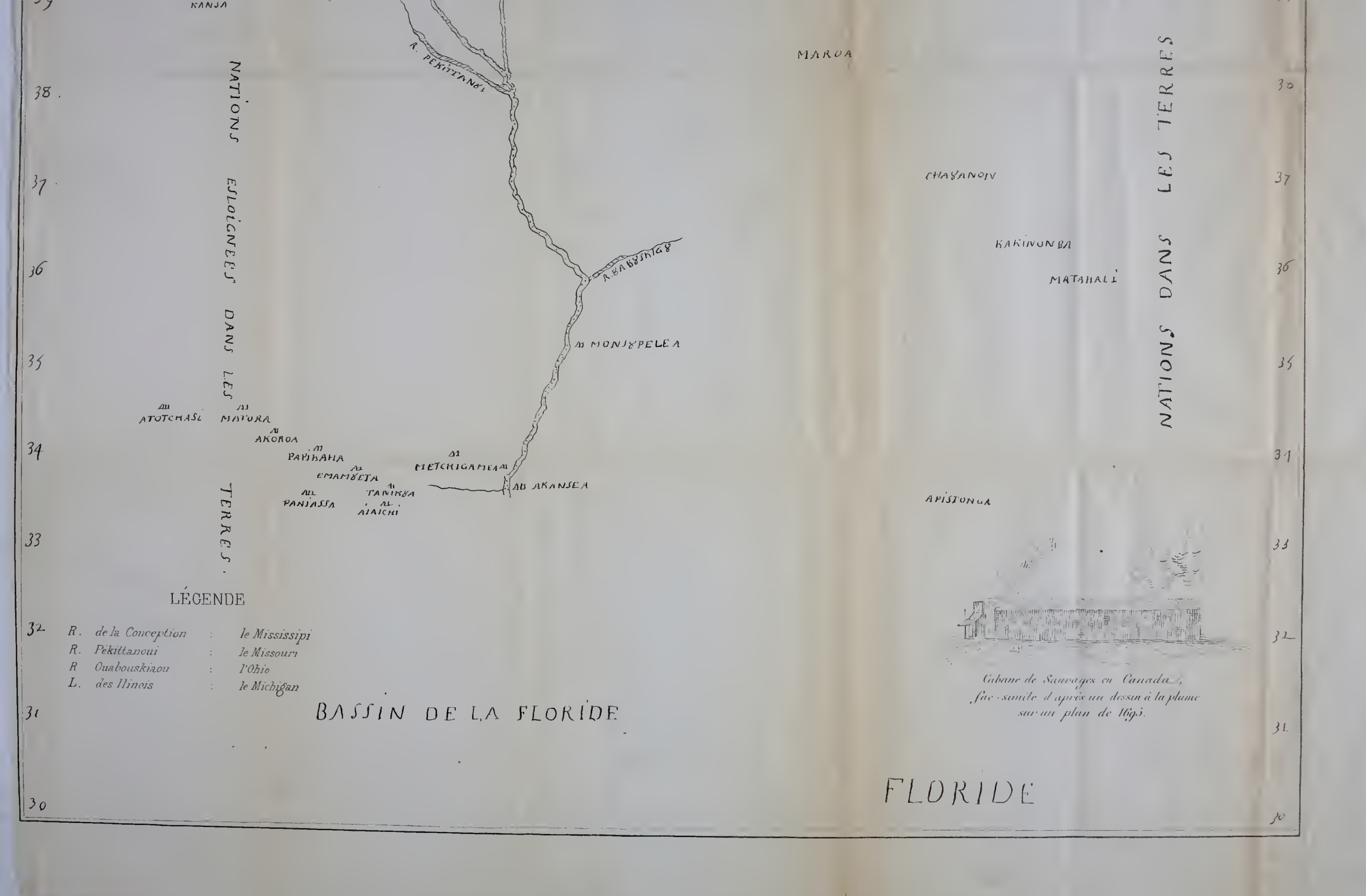
6. Les grands vents et le froid nous empêchent de marcher; les deux lacs par où nous avons passé sont pleins d'outardes, d'oies, de canards, de grues et d'autres gibiers, que nous ne connaissons point. Les rapides sont assez dangereux en quelques endroits; nous venons de rencontrer le chirurgien avec un Sauvage qui montait avec une canotée de pelleterie; mais le froid étant trop grand pour des personnes qui sont obligées de traîner les canots dans l'eau, il vient de faire cache de son castor et retourne demain au village avec nous. Si les Français ont des robes de ce pays ici, ils ne les dérobent pas, tant les fatigues sont grandes pour les en tirer.

Suscription du P. Marquette.

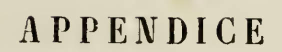
A mon Révérend Père
le P. Claude Dablon
supérieur des Missions
de la compagnie de Jésus
en la nouvelle France
à Québec.

FIN DU TOME SECOND.


FAC SIMILE
DE LA CARTE
du Père Marquette
LAC SVPERIEVR OV
DE T ACI
LES RANDES ISLES
LAC HVRON
LAC DES
ILINOIS
R. DE LA CONCEPTION
NOMS
DES
KACHKASKA R
MISSILIMAKINAC
PEOUAREA
MONGOVENA
PANIASSA
KANSA
PANA
MAHA
PAHOVTET
OVMESSOVRIT
OVCHAGE
MAROA
MAKOUTENS
MISKOUTENS
folle avoine
mission du S. Esprit
47
46
45
44
43
42
41
40
39



Cabane de Sauvages en Canada,
fac-simile d'après un dessin à la plume
sur un plan de 1695.



APPENDICE

APPENDICE

OU

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU TOME SECOND.

LES MISSIONNAIRES DE LA NOUVELLE-FRANCE AU POINT DE VUE RELIGIEUX, POLITIQUE, SCIENTIFIQUE.

On peut considérer les missionnaires de la Compagnie de Jésus, au Canada, sous trois points de vue différents : au point de vue religieux; au point de vue politique, ou, pour parler plus exactement, dans leurs rapports avec l'administration ou le gouvernement du Canada; et enfin au point de vue scientifique, c'est-à-dire linguistique, géographique, mathématique, etc.

1. *Les missionnaires de la Nouvelle-France au point de vue religieux.*

Notre dessein n'est pas d'entreprendre ici la justification ou l'apologie des apôtres du Canada; ils n'ont besoin, ce nous semble, ni de l'une ni de l'autre. L'histoire seule leur suffit. L'évidence des faits est telle que, — sauf quelques esprits haineux et que la passion aveugle, — tous les hommes modérés, amis et ennemis des Jésuites, s'accordent à rendre justice à ces héros de l'humanité non moins que de la religion.

Après avoir rapporté quelques-uns de ces témoignages,

nous répondrons à plusieurs difficultés, ou plutôt nous éclaircirons certains faits, qui, mal présentés ou mal entendus, pourraient laisser une impression défavorable.

Parmi les écrivains qui ont parlé de la Nouvelle-France et de ses missionnaires, nous mettrons en première ligne M. Garneau, qui a composé, il y a quelques années, une histoire estimée du Canada[1]. Cet auteur, qui est tout à la fois français et canadien, se plaît, en plus d'un endroit de son livre, à rendre hommage aux vertus et au dévouement surnaturels « de ces hommes qui ont rempli, dans les forêts du nouveau monde, une *tâche noble et sainte,* en soutenant la lutte de l'esprit contre la matière, de la civilisation contre la barbarie!!... Dans leur héroïsme religieux, continue-t-il, les Jésuites allèrent jusqu'aux extrémités du monde pour soumettre les infidèles à la foi, non pas, comme les Croisés, par le fer et la flamme, mais comme le Christ et ses apôtres, par une éloquence persuasive, versée à flots au milieu des multitudes étonnées. Ils firent briller la croix depuis les rives du Japon jusqu'aux points les plus reculés de l'Amérique, depuis les glaces de l'Islande jusqu'aux îles de l'Océanie.

« C'est ce dévouement héroïque et humble tout à la fois qui a étonné le philosophe et conquis l'admiration des protestants. C'est cette admiration qui a inspiré sur le Canada de si belles pages à Bancroft, l'habile historien des colonies anglaises [2]. »

Un autre écrivain, qui a publié récemment un travail intéressant sur le Canada[3], M. Dussieux, trace, d'après Charlevoix, « *un tableau touchant de la vie de ces hardis apôtres* (pp. 23 et 24); » et plus loin, il invoque à l'appui de son témoignage celui de l'historien américain et protestant Bancroft. « Les missionnaires Jésuites, dit cet écrivain, savaient résister avec une invincible constance et une profonde tran-

1. *Histoire du Canada,* par F.-X. Garneau, 3 vol. in-8, 3e édition, Québec, 1859.

2. *Ibid.,* t. I, pp. 223, 224.

3. *Le Canada sous la domination française,* par L. Dussieux, in-8o, Paris, 1855.

quillité d'âme aux horreurs d'une vie entière passée dans les déserts du Canada. Loin de tout ce qui fait le charme de la vie, loin de toutes les occasions de s'acquérir une vaine gloire, *ils mouraient entièrement au monde, et trouvaient au fond de leur conscience une paix que rien ne pouvait altérer*. Le petit nombre de ceux qui arrivaient à un âge avancé, quoique courbés sous les fatigues d'une mission pénible, n'en travaillaient pas moins avec toute la ferveur d'un zèle apostolique[1].»

M. Sheridan-Hogan, dont l'*Essai sur le Canada* a été couronné, en 1855, par le Comité canadien de l'exposition de Paris, cite, à la page 19 de son Mémoire, les paroles de lord Elgin, qui avoue que « les privations et les souffrances des missionnaires Jésuites constituent la partie vraiment héroïque des annales américaines[2]. » Enfin, un des rédacteurs de l'*Univers pittoresque*, qui a publié dans ce recueil l'article intitulé : *Possessions anglaises dans l'Amérique du Nord*, M. Frédéric Lacroix est obligé, malgré ses préventions non dissimulées contre les Jésuites, de parler avec éloge des missionnaires du Canada[3], et il ne peut s'empêcher « d'admirer le courage surhumain avec lequel ces *vénérables ouvriers* se livraient à un travail qui, pour salaire, ne leur rapportait qu'un douloureux martyre[4]. »

Après avoir entendu des hommes du monde, peu favorables à l'institut de Saint-Ignace ou tout au plus indifférents, écoutons des personnes plus compétentes en cette matière, et dont la parole doit avoir plus de poids auprès des catholiques, soit à raison de leur position dans l'Église, soit à cause de leur haute sagesse et piété. Je ne dis rien de Mgr de Laval-Montmorency, premier évêque de Québec; son attachement pour les Jésuites, dont il avait été disciple, et sa vénération pour leurs missionnaires au Canada sont assez connus. Mgr de Saint-Vallier, son successeur

1. *Le Canada sous la domination française*, par L. Dussieux, in-8°, Paris, 1855, p. 34.

2. Dépêche du comte Elgin du 5 septembre 1853.

3. *Univers pittoresque*, Amérique, t. V, *possessions anglaises*, pp. 75-78, 94 *et passim*.

4. *Ibid.*, p. 83.

dans l'épiscopat, ne leur témoigna pas moins d'estime et de bienveillance.

Ce prélat, dans un ouvrage où il expose l'état de l'Église en la Nouvelle-France, s'exprime ainsi : « Le supérieur de la Mission est à présent le P. d'Ablon, homme de mérite et d'une expérience consommée : plus on le voit, plus on l'estime... » Et parlant ensuite des missionnaires : « Il faut avouer, poursuit-il, que parmi ces Pères de la Nouvelle-France, *il y a un certain air de sainteté si sensible et si éclatant* que je ne sais s'il peut y avoir quelque chose de plus en aucun autre endroit du monde où la Compagnie de Jésus soit établie. J'ai parlé à ceux qui sont à Québec, et j'ai reçu des lettres de ceux qui sont en Mission : tous m'ont paru d'une vertu et d'une soumission dont je suis encore plus édifié que je ne suis satisfait de leurs talents, et je ne puis, sans injustice, supprimer le témoignage que je rends ici en leur faveur[1]. »

La première supérieure des Ursulines de Québec, la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, que Bossuet appelle la *Thérèse du Canada*, a laissé, dans ses *lettres spirituelles* et *historiques*, de nombreux témoignages de la vénération qu'elle portait aux hommes apostoliques qui évangélisaient les Sauvages de la Nouvelle-France. « C'est une chose ravissante, écrivait-elle à la supérieure des Ursulines de Tours, de voir tous nos Révérends Pères prodiguer leur vie pour attirer tous ces peuples au troupeau de Jésus-Christ ; c'est à qui ira aux lieux les plus éloignés et les plus dangereux, et où il n'y a aucun secours humain... Dieu ayant permis que leur maison et leur église de Québec aient été entièrement brûlées avec tous leurs meubles et ceux qui devoient être envoyés dans les autres maisons, en sorte qu'il ne leur est resté que ce qu'ils avaient sur eux, c'est-à-dire des habits d'été fort simples et usés. Ils regardaient ce désastre sans s'émouvoir, disant qu'ils en ressembloient mieux à Jésus-Christ d'être ainsi dépourvus de tout. Ne sont-ce pas là en

1. *État présent de l'Église de la Nouvelle-France*, par M. l'évêque de Québec, in-8°, Paris, 1688, pp. 16 et 17.

effet de vrais imitateurs de ce divin Maître. Je ne vous puis exprimer leur charité en notre endroit, tant au spirituel qu'au temporel, non plus qu'au regard de tout le Canada, où il n'y a personne qui ne se ressente de leurs bienfaits[1]. »

Dans une autre lettre, elle se plaît à raconter ce qu'elle appelle, et à juste titre, les *actions héroïques* des missionnaires, ces *admirables ouvriers de l'Évangile*. « Je ne crois pas, dit-elle, que la terre porte des hommes plus dégagés de la créature que les Pères de cette Mission. On n'y remarque aucun sentiment de la nature; ils ne cherchent qu'à souffrir pour Jésus-Christ et à lui gagner des âmes. » — Et après avoir raconté quelques traits de ce courage surhumain, elle conclut : « Nous voyons tous les jours de semblables actions de vertu, qui montrent combien ces hommes apostoliques sont ennemis d'eux-mêmes et de leur repos pour le service de leur Maître[2]. » Enfin, dans une lettre adressée à son fils, religieux bénédictin, elle écrivait : « Le Père supérieur des Missions va passer en France..... C'est le père des pauvres, tant Français que Sauvages; c'est le zélateur de l'Église... Enfin, c'est le plus saint homme que j'aie connu depuis que je suis au monde. Et n'estimez pas que ce soit l'affection que j'ai pour ces RR. Pères qui me fasse vous en dire des louanges; non, je n'exagère rien; mais plutôt je vous assure que je ne dis encore rien qui approche de l'excellence de leurs vertus et de leurs mérites[3]. »

Il ne faut pas oublier que la Vénérable Marie de l'Incarnation n'était pas une femme ordinaire; que c'était une âme très-élevée, un esprit distingué et nourri dans la spiritualité la plus sûre comme la plus sublime. Elle était donc bien en état de discerner la vraie et solide sainteté. On remarquera, en outre, que les éloges dont elle comble les missionnaires autorisent en même temps qu'ils confirment le jugement favorable que le P. Dablon portait de ces mêmes Pères, qui travaillaient sous sa conduite au salut et à la conversion des Sauvages.

1. *Lettres historiques*, lettre XV, p. 334.
2. Lettre XIX, p. 342
3. Lettre LXIII, p. 451.

Il nous serait facile d'ajouter ici d'autres témoignages non moins honorables; deux nous suffiront. Le premier est celui de la Mère Juchereau de Saint-Ignace, supérieure, pendant de longues années, de l'Hôtel-Dieu de Québec, et qui a écrit l'histoire de cet hôpital depuis l'année 1639, époque de sa fondation, jusqu'à l'année 1716. Partout cette femme, remarquable non moins par sa prudence et sa sagesse que par sa haute piété, parle avec vénération des missionnaires Jésuites; tantôt elle exalte le grand zèle avec lequel ils se dévouent à la conversion des Sauvages, tantôt les souffrances et les rudes travaux qu'ils ont à endurer dans ce périlleux apostolat; mais elle s'attache encore plus particulièrement à faire l'éloge de plusieurs de ces fervents religieux. Les PP. Chastelain, Frémin, Ragueneau, de Crépieul, Chaumonot, etc., etc., ont chacun leur place dans cette galerie de tableaux; nous donnons pour exemple quelques traits empruntés à celui du P. Chaumonot : « Le P. Jean Chaumonot, écrit-elle, est mort le 21 février de l'année 1692; son nom seul rappelle le souvenir de sa sainteté, et toutes les personnes qui l'ont connu ont admiré en lui ce qu'on a vu dans les plus grands saints, une humilité profonde, une douceur inaltérable, une charité sans bornes, un zèle infatigable, une union continuelle avec Dieu, une tendresse pour la sainte Vierge qu'il inspirait à tous ceux qui l'approchaient. Une confiance en Dieu et une foi vive lui ont fait opérer plusieurs miracles [1]. »

Enfin, l'autre témoignage nous est fourni par la Mère Duplessis de Sainte-Hélène, qui a été aussi, pendant plusieurs années, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec. Dans une correspondance inédite, qui se conserve aux archives de l'Empire, cette sainte religieuse a souvent occasion de parler des Missions qui sont parmi les Sauvages et des zélés religieux qui en sont les apôtres. Voici ce qu'elle en écrivait à la date du 7 novembre 1718 : « Ceux des Sauvages qui ont des missionnaires sont extrêmement fervents. On voit des villages plus assidus à la prière aux heures marquées, et

1. *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, in-12, Paris, 1751, p. 391.

plus soumis à leurs prêtres que les religieux ne le sont à leurs supérieurs; aussi ceux qui s'emploient à les instruire s'y appliquent avec de grands soins. Ils ne passent pas de jour sans les prêcher et leur expliquer la doctrine chrétienne; ils prennent occasion de tout pour les porter à Dieu, et je ne doute point que la vie mortifiée qu'ils mènent n'attire sur leur Mission des bénédictions du Ciel très-abondantes. »

Et dans une autre lettre, écrite en 1740, la Mère de Sainte-Hélène s'exprimait ainsi : « Parmi nos Sauvages, il y a de fervents chrétiens dans les Missions qui sont *instruites*..... Mais tout le fruit que font les Missionnaires qui sont en certaines contrées, c'est de baptiser beaucoup d'enfants qui meurent en bas âge, et de donner à ces barbares une bonne idée de notre religion par la pureté de leur vie. Ils s'y sanctifient ordinairement beaucoup, et nous en avons connu plusieurs qui en revenant de là, cassés de travaux et de vieillesse, étaient si unis à Dieu, que de les voir et de les entendre on était parfaitement édifié et embrasé du désir de la vertu [1]. »

Cependant ces missionnaires, qui jouissaient en Canada d'une réputation si bien acquise de sainteté, et qui inspiraient le respect et la vénération à tous ceux qui les approchaient, ces hommes vraiment apostoliques n'ont pas été à l'abri des atteintes de la calomnie de la part de ceux qui étaient loin d'eux. A diverses époques, on les a accusés de faire le commerce, et de se livrer à un trafic profane que les canons interdisent aux personnes consacrées à Dieu. Cette accusation, toutefois, a eu peu d'écho, et surtout elle a fait peu de conquêtes parmi les hommes éclairés et impartiaux. Il va sans dire que le docteur Arnauld fait peser le reproche de commerce illicite aussi bien sur les missionnaires du Canada que sur ceux de partout ailleurs. (*Morale pratique*, t. VII, p. 312.) L'auteur de l'article de l'*Univers pittoresque* déjà cité prend un biais pour justifier ou excuser

1. *Collection de lettres de madame Duplessis de Sainte-Hélène, religieuse de l'Hôtel-Dieu de Québec, à madame Hecquet de Villers, à Abbeville*, de 1717 à 1756. (*Archives de l'Empire*, Canada.)

les Jésuites de la Nouvelle-France, sans vouloir toutefois absoudre l'Ordre entier, auquel il ne craint pas d'attribuer *un but mondainement intéressé.* « Cette accusation, poursuit-il, peut être fondée en ce qui concerne les chefs, le conseil de cet ordre religieux ; mais il y aurait de l'injustice, disons plus, il y aurait une insigne mauvaise foi à la faire peser sur le missionnaire proprement dit [1]. »

Non, répondons-nous avec assurance, ni les supérieurs n'ont commandé, ni les missionnaires n'ont exercé aucun trafic mondain dans les forêts et dans les solitudes du Canada. Bien loin de là : les supérieurs ont veillé avec une attention scrupuleuse pour interdire et retrancher non-seulement le commerce, mais tout ce qui pourrait en présenter quelque ombre.

Le P. Paul Lejeune, supérieur des Missions de la Nouvelle-France, adressait, en 1636, à son provincial, à Paris, une lettre pour justifier les missionnaires du Canada, qu'on avait accusés auprès de lui de se livrer à un trafic défendu. Nous ne craignons pas de mettre sous les yeux des lecteurs un extrait de cette pièce importante. Ils jugeront par là avec quelle délicatesse de conscience, supérieurs et inférieurs, dans la Compagnie de Jésus, envisageaient et traitaient cette question du négoce, prohibé par les canons aux clercs et aux religieux.

« A propos de ces traictes [2], Votre Révérence m'écrit et me cite l'ordonnance de la septième congrégation générale de nostre Compagnie, qui défend absolument toute sorte de commerce et de négociation sous quelque prétexte que ce soit. Quelques autres de nos Pères me mandent qu'il ne faut pas mesme regarder du coin de l'œil, ou toucher du bout du doigt la peau d'aucun de ces animaux, qui sont icy de prix. D'où peuvent venir ces advis? Sans doute, ce n'est pas que nostre Compagnie se défie de ces ceux qu'elle envoye en ces quartiers en ce qui est de ce point, non plus qu'en beaucoup d'autres. Il me semble que j'ay eu le vent qu'en France quelques-uns qui ne nous cognoissent, ni ne nous veulent co-

1. *Univers pittoresque*, déjà cité, p. 82.
2. La traite des pelleteries.

gnoistre, crient que nous n'avons pas les mains nettes de ce trafic : Dieu les bénisse, et leur fasse recognoistre la vérité telle que je m'en vay la dire quand il sera à propos pour sa gloire; car il ne faut pas s'attendre de servir longtemps le Maistre que nous servons sans être calomnié; ce sont ses livrées; il ne nous recognoistroit pas luy-même, pour ainsi dire, si nous ne les portions.

« Voicy donc ce que j'en puis écrire avec la même sincérité dont je voudrais rendre un jour compte à Dieu de toutes mes actions. » — Le P. Le Jeune explique ensuite la différence qu'il y a entre l'usage des pelleteries au Canada, et la vente de ces pelleteries hors des limites de la Colonie. Les pelleteries, au vu et au su de Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France, ont deux usages sur les terres du Canada, qui ne constituent aucunement le commerce proprement dit. On s'en sert comme de monnaie courante pour se procurer, à meilleur marché et plus commodément, les objets de première nécessité; on s'en sert aussi temporairement comme de vêtements ou comme partie de vêtements; mais dans l'un ni dans l'autre cas il n'est permis de faire sortir ces pelleteries ou de les vendre à des étrangers. Elles doivent toujours finalement revenir dans les mains de la Compagnie, qui a seule le droit d'en faire le commerce. « Et le bon est, dit le P. Le Jeune, qu'après qu'on s'en est servi, ou comme monnaie ou comme vêtements, ces peaux de castor, de loutre, de renard, n'ont rien perdu de leur valeur, et qu'on *trouve que c'est de l'or et de l'argent tout fait* [1]. Voilà pourquoi Messieurs de la Compagnie permettent raisonnablement cette pratique à un chacun... Moyennant qu'après tout, ces peaux reviennent dans leur magasin et ne passent la mer que sur leurs vaisseaux. » — Le bon missionnaire convient qu'ils ont jusqu'à présent suivi la pratique commune, puis il ajoute : « Si l'on juge sans passion qu'il y ait quelque espèce de trafic, ou même, si Votre Révérence,

1. Bien plus, les peaux de castor qui ont servi comme vêtements sont plus estimées et se vendent plus cher que les autres. (*Lettre de la Mère Duplessis de Sainte-Hélène à madame Hecquet du Villers*, octobre 1751).

trouve plus à propos de retrancher tout cela, pour ne donner aucun ombrage, nous sommes tous prests de nous en déporter entièrement; je dis tous tant que nous sommes icy, et si j'ose espérer de la bonté de nostre Seigneur que ceux qui viendront après nous garderont la mesme loy. Quel aveuglement nous serait-ce de venir icy pour désobéir à nos Supérieurs ou pour scandaliser ceux à qui nous voudrions avoir immolé nos vies! Que si au contraire on nous escrit que tout cela est selon Dieu, sans aucune apparence de trafic, bien que quelques médisants, dont il ne faut point se mettre en peine, en fomentent leur passion et le tournent en venin, nous ne laisserons pas de continuer, après avoir supplié ces mesmes esprits noirs et ombrageux de croire que s'il leur plaist de nous obliger à quitter cette pratique innocente; il faut qu'ils ouvrent leurs coffres pour nous secourir en ces païs éloignés, quand ils nous auront retranché par caprice une partie de ce qui nous y estoit nécessaire.

« Voilà ce que j'avais à dire sur ce point, m'en remettant après tout à ce que l'obéissance en jugera ou que l'édification y réglera, comme j'ay déjà protesté. Car, de vouloir répondre à ceux qui nous calomnient, comme si nous faisions sous-main quelque autre employ de ces peaux, et en envoyons en France, ce serait se rendre ridicule. Il faut bien leur laisser quelque chose à dire, et s'ils trouvent des oreilles susceptibles à des niaiseries, je serois coupable de penser les trouver ouvertes à la vérité. Quoy donc? des hommes qui ont quitté plus de biens au monde qu'ils n'en sauroient espérer dans les imaginations de ces calomniateurs, se seront finalement résolus de changer la France en Canada, pour y venir chercher deux ou trois peaux de castor et en trafiquer à l'insu de leurs supérieurs; c'est-à-dire aux dépens de leur conscience et de la fidélité qu'ils doivent à Celuy pour lequel imiter ils se sont réduits à ne pouvoir pas disposer librement d'une épingle?

Credite posteri!

Au surplus, je scay mauvais gré à toute cette très-honorable Compagnie de la Nouvelle-France, si elle aperçoit

quelque chose de semblable en nous, et le dissimule ; quel fruict peut-elle espérer de nos travaux pour le ciel, si elle nous voit attachez à la terre par quelque sorte d'avarice ? Quelque autre avancera aussi pour nous que, si nous trempions dans ces infamies sans que ces Messieurs en eussent cognoissance, ils seroient bien peu vigilants en leurs affaires et au poinct principal de leur traicte. Mais j'abuse de mon loisir et de vostre patience d'estre si long sur ce qui ne méritait pas de réponse[1]. »

Cette réclamation si énergique et si concluante n'empêcha pas que, quelques années après, on en réveilla les mêmes accusations contre les missionnaires du Canada. Vers 1642 ou 1643, au moment ou Urbain VIII condamnait le jansénisme naissant dans l'*Augustinus* de l'évêque d'Ypres, il y eut, d'autre part, recrudescence de haines et d'attaques contre les enfants de saint Ignace. Louis XIII venait de mourir, les rênes de l'État se trouvaient entre les mains d'une femme, les ennemis des Jésuites en profitèrent. Ces religieux furent accablés sous le poids des *factums* de l'Université de Paris, chargés d'injures et d'outrages dans les rues et sur les places publiques; enfin on renouvela les vieilles imputations du négoce exercé par eux dans les Missions de la Nouvelle-France. Les missionnaires du Canada ne crurent pas devoir laisser déchirer leur réputation et compromettre ainsi le fruit de leurs travaux. Ils publièrent, à la fin de la relation de l'année 1643, une réclamation également ferme et modeste; et comme ils n'ignoraient pas d'où partait le coup, ils concluaient en faisant appel aux sentiments de foi et de zèle chrétien qu'ils supposaient dans leurs adversaires. « Si ceux, disent-ils, qui parlent des missionnaires avec liberté pour ne les connoistre pas, se trouvoient avec eux en ce nouveau monde, ils changeroient bien de langage, et se faisant compagnons de leurs souffrances et de leur zèle, ils se trouveroient unis et liés de mèmes affections, et ces chaînes pourroient estre éternelles, puisque le

1. *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année* 1636, pp. 173 et suiv.

vrai amour et la vraie charité passent au delà des temps » — Puis, afin qu'on n'eût point leur seul témoignage pour garantie de leur innocence, ils apportaient le témoignage non suspect des directeurs et associés de la Compagnie de la Nouvelle-France. C'est une déclaration par laquelle ces Messieurs qui, plus que personne, avaient intérêt à n'avoir point de concurrents dans leur commerce, attestent qu'il est faux que les Pères de la Compagnie de Jésus aient aucune part au commerce de pelleteries qui se fait dans le Canada. En foi de quoi leur déclaration a été signée desdits directeurs et associés, et scellée du sceau de ladite Compagnie, à Paris, 1er décembre 1683. (Suivent les signatures.)

« Collationné à l'original par moy conseiller, secrétaire du Roy, maison et couronne de France. Jolly[1]. »

Cependant les passionnés détracteurs de ces hommes apostoliques ne se lassaient pas de les poursuivre de leurs calomnies. L'année où parurent les *Provinciales*, en 1656, ils renouvelèrent l'imputation de commerce, et avec tant d'éclat que le bruit en vint jusqu'à Rome. Le P. Nickel, général des Jésuites, s'en émut; il écrivit à ce sujet au P. Cellot, provincial de la Compagnie en France, et ordonna qu'on fît de rigoureuses informations.

Enfin, au bout de quelques mois, le 16 octobre 1656, il mandait au même P. Cellot que le résultat de ces informations avait abouti à le convaincre que l'accusation intentée contre les missionnaires du Canada n'avait aucun fondement : « *Inquisivi in mercaturam illam..... et inveni rem minime subsistere*[2]. »

Cette sollicitude du Général et des autres supérieurs de la Compagnie à éloigner de son sein tout commerce, et même l'ombre de commerce, devrait suffire, ce semble, pour détruire des préventions aussi injustes qu'elles sont

1. *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en* 1642-1643, pp. 308 et suivantes.

2. *Archives du Gesù, à Rome.* — Le même jour le P. Général écrivait au P. Lejeune, procureur des Missions du Canada à Paris : « Je vois avec grand plaisir que l'accusation de commerce contre nos Pères du Canada est fausse et sans fondement. »

ridicules. Qu'il nous soit permis de le dire en passant; il nous semble que, de tous les reproches qu'on a faits aux Jésuites, celui-ci est un de ceux qui peut le moins subsister devant les faits et devant un examen impartial et sérieux.

Lors de l'abolition de la Compagnie de Jésus, sous Clément XIV, on chercha avec soin, parmi toutes les accusations soulevées contre les enfants de saint Ignace, celles qui pourraient leur attirer un juste condamnation. Il ne fut pas question de négoce. La chose avait été tentée quelques années auparavant, sous Benoît XIV; elle avait complétement échoué, et l'accusateur des Jésuites, le P. Norbert, quoiqu'il fût appuyé de tout le crédit du cardinal Passionei, un des principaux ministres du pape, fut convaincu de fausseté et contraint de s'enfuir de Rome pour éviter le châtiment dû à ses impostures [1].

Nous conclurons cette digression sur le commerce par les paroles si touchantes du P. le Jeune, pendant plusieurs années supérieur de cette Mission : « Si quelqu'un, dit-il, trouve ces narrés un peu longs, je le prie d'avoir égard que *de gagner quelque pauvre Sauvage à Dieu et à l'Église, c'est tout notre trafic en ce nouveau monde,* toute la manne que nous recueillons en ces déserts; que nous ne chassons qu'à cela dans ces grands bois, et que ne faisons autre pêche sur ces larges fleuves. » (*Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France,* en l'année 1635, p. 73.) — Voir dans l'ouvrage déjà cité du P. de Ravignan la note 2 de l'*Appendice sur le prétendu commerce des Jésuites* (pp. 219 et suiv.). La matière y est traitée à fond et victorieusement.

II. *Les missionnaires de la Nouvelle-France, considérés au point de vue politique, c'est-à-dire dans leurs rapports avec le gouvernement et l'administration du Canada.*

A ce seul mot de *politique,* il nous semble voir ces vieux missionnaires, ces généreux apôtres des Sauvages, s'agiter

1. P. de Ravignan, de l'*Existence et de l'Institut des Jésuites* (7e édition, Paris, 1855), note II de l'Appendice, pp. 330 et suiv.

dans la poussière du tombeau et réclamer contre une imputation si injurieuse à leur foi et à leur piété, et si opposée au but surnaturel de leurs travaux évangéliques.

A Dieu ne plaise que nous ne voulions aussi, avec certains hommes que la prévention aveugle, attribuer au zèle et aux travaux de ces pieux missionnaires aucune vue humaine, aucun dessein de politique mondaine ou purement naturelle. L'unique but des missionnaires, et qui ressort évidemment de tous leurs actes et de leur dévouement héroïque jusqu'au sacrifice de leur vie, ce but est entièrement spirituel et apostolique : la gloire de Dieu, le salut des âmes. On ne peut nier cependant que, pour atteindre ce but surnaturel, les missionnaires n'aient pu et n'aient dû travailler, dans les bornes de leur ministère, au bien temporel et matériel de la Colonie. Et de fait, tout le monde en convient, leur intervention ou leur influence ont contribué puissamment à la conservation de la domination française dans le Canada. Et dût-on leur en faire un crime, ils se sont montrés en ce point vraiment français, et ils ont prouvé hautement, par leurs œuvres, qu'ils avaient à cœur les intérêts de la France et de ses colonies.

Les pièces officielles du dix-septième et du dix-huitième siècle en font foi, et pour n'apporter ici qu'un témoignage qui résume et renferme tous les autres, Louis XIV, envoyant au Canada M. de Frontenac avec le titre de gouverneur général, lui recommandait *d'avoir beaucoup de considération* pour les missionnaires Jésuites : « Ce sont eux, disait le roi, qui ont porté les lumières de la foi et de l'Évangile en la Nouvelle-France, et qui, *par leur vertu et leur piété, ont contribué à l'établissement et à l'augmentation de cette colonie*[1]. »

Nous remarquons, dans la dépêche royale, que ce sont les moyens surnaturels, le zèle des missionnaires, leur vertu, leur piété, qui ont amené des résultats si avantageux pour le bien temporel de la Colonie.

1. *Mémoire du roi pour servir d'instructions données à M. de Frontenac, que Sa Majesté a nommé gouverneur du Canada* (Dépêches concernant le Canada, année 1672; *Archives de la Marine*, à Paris.)

Un auteur moderne énumère et expose brièvement les principaux services que les Jésuites ont rendus au gouvernement du Canada.

« Les missionnaires, dit M. Moreau[1], ont été, depuis Champlain, les instruments les plus actifs et les plus utiles de la colonisation. Nous leur avons dû nos plus importantes découvertes, nos expéditions les plus heureuses, nos traités de paix les plus avantageux. Souvent ils ont réussi, par l'ascendant qu'ils avaient pris sur les Sauvages, à détourner la guerre qui menaçait la Colonie ; et toujours ce sont eux qui nous ont concilié les amitiés les plus fidèles, les plus inaltérables dévouements des tribus indigènes. Le gouvernement canadien les employait dans toutes les circonstances difficiles : ici pour ménager l'alliance d'une nation indienne, là pour en maintenir une autre dans une neutralité nécessaire ; ailleurs, pour apaiser des querelles, terminer des différends ou pour assurer l'exécution d'un traité. Quand la paix se négociait avec les Sauvages, c'étaient les missionnaires qui portaient la parole au nom du gouverneur. Ainsi, dans la grande assemblée de 1701, à Québec, les Abénaquis furent harangués par le P. Bigot, les Hurons par le P. Garnier, les Iroquois par le P. Bruyas, les Outaouais et les Algonquins par le P. Angelran. Il y avait à cela deux raisons : la première, c'était que les missionnaires parlaient presque seuls toutes les langues indiennes ; la seconde, qu'ils avaient, par leur caractère et par leurs services, la plus grande autorité parmi les tribus. Quand la paix était faite, on donnait aux indigènes, devenus nos alliés, un missionnaire : il n'y avait pas de garantie plus sûre et mieux acceptée des deux côtés[2].

« A une époque où la guerre était allumée entre les Français et les Iroquois, le gouverneur général, M. de Dénonville, écrivait à M. de Seignelay, le 8 août 1688 : « Il n'y a que « Dieu qui ait pu garantir cette année le Canada. Je n'y ai « aucun mérite. M. de Callières vous dira mieux que je ne « puis vous l'écrire combien le P. de Lamberville a été né-

1. Moreau, *article sur l'Histoire du Canada de M. Garneau*, inséré dans le *Correspondant*, t. XXXIII, pp 343-354.

2. *Ibid.*, p. 354.

« cessaire, avec quelle habileté il a détourné l'orage qui « nous menaçait, de quelle manière il gouverne l'esprit de « ces Sauvages, qui sont plus clairvoyants qu'on ne peut « s'imaginer. Si vous ne trouvez moyen de faire retourner « ces Pères dans leur ancienne Mission, vous devez attendre « beaucoup de malheurs pour cette Colonie; car je dois vous » dire que jusqu'ici c'est leur habileté qui a soutenu les af- « faires du pays, par le nombre d'amis qu'ils se sont acquis « chez tous les Sauvages, et par leur savoir-faire à gouverner « l'esprit de ces barbares, qui ne sont sauvages que de nom. »

« L'année précédente, deux missionnaires, le P. Angelran et le P. Garnier, avaient rallié à la grande expédition du marquis de Dénonville les deux chefs des Hurons et des Outaouais. Par là ils avaient, pour répéter les propres expressions de la lettre à M. de Seignelay, *détourné le plus grand malheur qui pût arriver à la colonie.* Ce furent, dans l'Acadie, les deux PP. Bigot qui conservèrent à la France l'alliance des Abénaquis.

« Ce respect des Sauvages pour les ministres de l'Évangile, cette confiance, cette soumission, pourrions-nous dire, constituaient une des principales forces du gouvernement de la Nouvelle-France. Par quel zèle, par quel dévouement, par quels travaux, par quels sacrifices ils avaient été acquis ! La vie du missionnaire était une vie vraiment apostolique. Il n'y avait pas, dans les tribus, un seul prêtre qui n'eût pu se rendre à lui-même le témoignage que le grand Apôtre s'est rendu dans la seconde épître aux Corinthiens : « J'ai fait un « grand nombre de voyages et j'ai couru divers périls : pé- « rils sur les rivières, périls de la part des païens, périls dans « les déserts, périls sur la mer, périls parmi les faux frères. « J'ai souffert toutes sortes de peines et de fatigues, les « veilles fréquentes, la faim, la soif, le froid, la nudité[1]. »

Malgré ce dévouement désintéressé et héroïque, les missionnaires du Canada ont cependant été accusés de s'être mêlés de politique, et d'avoir voulu entrer trop avant dans les affaires de gouvernement ou de l'administration civile.

1. Moreau, *article sur l'Histoire du Canada de M. Garneau*, inséré dans le *Correspondant*, t. XXXIII, p. 356.

Cette imputation, on la lit en plus d'un endroit; mais la preuve, nulle part. Il est vrai que dans les premiers jours de la Colonie, où l'on était souvent à la veille de périr de faim ou d'être égorgés par les Sauvages, tous les Français qui se trouvaient en Canada ne composaient, pour ainsi dire, qu'une seule famille, famille chrétienne, unie par les liens d'une même foi et d'une véritable charité; et qu'ainsi chaque particulier tâchait, en ce qui dépendait de lui, de contribuer au bien public. Or, dans cette position critique, les missionnaires qui par l'ascendant qu'ils avaient pris sur les tribus indigènes étaient pour l'ordinaire les intermédiaires entre ces peuples et les Français, jouissaient par là même d'une certaine autorité dans la Colonie qu'ils avaient plus d'une fois arrachée à une ruine imminente. Ont-ils jamais abusé de cette autorité, qui, du reste, n'était qu'une autorité morale? Je ne sache pas; je n'en ai trouvé aucun exemple. Quand, plus tard, le gouvernement du Canada reçut une forme plus régulière, que les différents pouvoirs furent constitués chacun avec ses attributions spéciales, les Jésuites furent les premiers et les plus fidèles à obéir.

Il est ici, toutefois, deux points à éclaircir : 1° la part d'autorité que le premier évêque de Québec s'attribua dans l'administration de la colonie; 2° le débit des boissons enivrantes par rapport aux Sauvages. L'autorité de l'évêque était grande; il est vrai, à un nom distingué, celui de Montmorency-Laval, il joignait une haute vertu et de rares qualités; il n'est pas étonnant qu'on lui ait accordé une part assez large dans l'administration d'une colonie naissante et qui s'appuyait tout particulièrement sur la religion. M. de Laval a-t-il cherché à étendre son autorité au delà des bornes, a-t-il été trop arrêté à ses idées, comme on le lui a reproché? Ce n'est pas à nous d'en juger; quoiqu'à vrai dire il nous semble que la présomption soit en faveur du vénérable prélat. Du reste, il était seul responsable de ses actes; bien qu'il fût l'ami des Jésuites, il est incontestable que ces religieux n'exerçaient sur lui aucune influence, et qu'au contraire ils lui devaient et lui rendaient obéissance en ce qui regardait le gouvernement ecclésiastique.

Ceci nous mène au second point que nous avons indiqué, le débit des boissons enivrantes. Cette triste affaire a longtemps occupé et partagé la colonie. Les uns, les hommes religieux, condamnaient cette vente de boissons faites aux Sauvages par les Français ; elle était, à leurs yeux, une violation de la loi évangélique, et même de la loi naturelle. D'autres, c'étaient les politiques, tâchaient de la justifier sous le prétexte d'utilité et de nécessité ; ils pensaient qu'on pouvait la tolérer et en empêcher les plus graves inconvénients. L'expérience est venue confirmer le jugement des premiers. Écoutons ce qu'en écrivait, en 1690, un homme d'une probité à toute épreuve et d'une piété sincère, l'ami de Montlausier, le marquis de Dénonville, qui avait été gouverneur du Canada. Dans un mémoire adressé à M. de Seignelay, il trace le tableau suivant des ravages qu'avaient causé en ce pays les boissons enivrantes :

« Il y a bien longtemps que l'on se plaint avec raison des maux que l'eau-de-vie fait, et des empêchements qu'elle porte au progrès de la religion. L'avarice seule a fait dire le contraire à ceux qui croyoient s'enrichir par ce malheureux trafic, qui, assurément, est la perte non-seulement des Sauvages, mais des Français et de tout le commerce. La preuve est dans l'expérience que, depuis plusieurs années, l'on n'a vu personne s'enrichir dans ce négoce et que l'on a vu périr tout ce grand nombre de Sauvages, nos amis, que nous avions autour de la colonie ; et dans le peu de vieillards que l'on voit parmi les Français, qui sont vieux et usés à l'âge de quarante ans. La débauche d'eau-de-vie est fréquente en ce pays-là comme celle du vin en Allemagne ; les femmes même en boivent.

« J'ai l'expérience des maux que cette boisson cause parmi les Sauvages, c'est l'horreur des horreurs ; il n'y a crime et infamie qui ne se commettent entre eux dans leurs excès. Une mère jette son enfant dans le feu ; ils se mangent le nez, c'est ce qui se voit communément. L'image de l'enfer est chez eux dans ces débauches. Il faut avoir vu ce qui en est pour le croire tel. Très-souvent ils s'enivrent exprès pour avoir le droit d'exercer leurs vieilles rancunes ; les

châtiments ne se peuvent pas faire comme on le feroit par rapport aux Français qui tomberoient en faute. Les remèdes sont impossibles tant qu'il sera permis à tout le monde de vendre et trafiquer de l'eau-de-vie, quelque peu que chacun à la fois en puisse donner, les Sauvages s'enivreront toujours; il n'y a artifice dont ils ne servent pour en avoir et pour s'enivrer, outre que chaque maison est un cabaret. Ceux qui disent que si on ne donne de l'eau-de-vie à ces Sauvages, ils iront aux Anglais en chercher, ne disent pas vrai, car il est certain qu'ils ne se soucient pas de boire tant qu'ils ne voient point l'eau-de-vie, et que les plus raisonnables voudroient qu'il n'y en eût jamais eu, car ils se ruinent en donnant leurs pelleteries et leurs hardes pour boire, et se brûlent les entrailles [1]. »

Dans l'origine, les gouverneurs avaient interdit la vente de ces boissons; plus tard même, quand l'administration de la province eut été établie sur des bases plus régulières, le Conseil Supérieur de Québec portait en 1663, 1664, 1667, des arrêts pour *défendre* de *vendre, traiter* ou *donner aux Sauvages aucune boisson enivrante*. Mais les plus hautes autorités du pays, le gouverneur et l'intendant s'étant prononcés en faveur des boissons, le même Conseil Souverain rendait, en 1868, un arrêt aussi contradictoire dans les termes qu'il devint funeste dans ses effets; il *permettait* à toute personne de vendre des boissons aux Sauvages, et *défendait* à ceux-ci de s'enivrer sous les peines portées dans ledit arrêt du 10 novembre 1668. Déjà, dès l'année 1661, l'évêque de Petrée [2] avait défendu absolument la vente de l'eau-de-vie, et avait porté contre les infracteurs les censures de l'église. Le clergé du Canada et les Jésuites, autant par soumission à leur évêque, que par conviction et pour obéir à leur conscience, avaient secondé de tout leur pouvoir le zèle du pieux prélat.

Cet acte de vigueur, si nécessaire dans l'intérêt spirituel

1. *Mémoire du marquis de Dénonville pour M. de Seignelay* (*Archives des Colonies*, année 1690).

2. M. de Laval n'était encore que vicaire apostolique sous le titre d'évêque de Pétrée; il ne fut évêque en titre de Québec qu'en 1670.

et temporel de la Colonie, avait soulevé bien d'injustes réclamations contre M. de Laval et ses fidèles coopérateurs. Sous M. de Courcelles, administrateur habile, mais peu prévenu en faveur du clergé, les accusations redoublèrent et devinrent plus menaçantes. On taxa les ecclésiastiques d'ambition, on leur reprocha d'envahir l'autorité civile et administrative. La V. Mère Marie de l'Incarnation semble faire allusion à ces menées sourdes et à ces persécutions ouvertes dans une lettre qu'elle adresse à Dom Martin son fils, en 1665 :

« On ne sauroit croire, dit-elle, combien il s'est trouvé de calomniateurs contre Mgr notre prélat, contre les RR. Pères... L'on a écrit des lettres diffamatoires qui sont allées jusqu'au Roy, qui a découvert les fourberies des calomniateurs et l'innocence des serviteurs de Dieu. M. de Tracy, qui porte le nom de Vice-Roy de l'Amérique, étant arrivé, a vu si clair dans ces affaires, qu'il en a donné un second avis au Roy, ensuite de quoy ceux qu'on avoit voulu abaisser par pure envie, sont estimés plus que jamais, et leurs ennemis humiliés par la privation de leurs charges [1] »

En effet, l'évêque et les Jésuites avaient été déférés au tribunal du Roi comme des hommes ambitieux qui prétendaient étendre leur domination jusque sur le pouvoir temporel. Il paraît que M. de Tracy, envoyé dans l'Amérique du Nord en qualité de vice-roi, et M. Talon, nommé intendant du Canada, furent chargés par la Cour de prendre des informations à ce sujet, et que leur réponse fut la pleine justification de M. de Laval et des Jésuites. On le voit par une lettre que Colbert écrivait à Talon, en date du 5 avril 1666 : « Sa Majesté, y est-il dit, est fort contente d'apprendre, et par M. de Tracy et par vous, que l'évêque de Petrée et les Jésuites n'ont pour but de leur dessein que l'avancement du Christianisme dans le pays, de maintenir les habitants dans la pureté de la foi et des mœurs, et de bien élever les enfants dans la crainte de Dieu en leur inspirant de travailler et de fuir l'oisiveté [2]. »

1. *Lettres historiques.* Lettre CIII, p. 239.
3. *Archives des Colonies.* — Nouvelle France, année 1666.

Cependant, dès l'année suivante, un homme à qui on ne peut refuser d'éminentes qualités comme administrateur, mais qui s'était laissé séduire par les avantages prétendus du commerce de l'eau-de-vie, M. Talon lui-même renouvelait les plaintes contre le clergé du Canada. Dans un mémoire qu'il adressait à Colbert, il convenait d'abord que la vie des ecclésiastiques était fort réglée et pouvait servir de modèle aux séculiers, puis il ajoutait : « Mais comme ceux qui composent cette Colonie ne sont pas tous d'égale force ni de vertu pareille et n'ont pas les mêmes dispositions au bien, quelques-uns tombent aisément dans leur disgrâce pour ne pas se conformer à leur manière de vivre, ne pas suivre leurs sentiments, ne pas s'abandonner à leur conduite qu'ils *étendent jusques sur le temporel, empiètant même sur la police extérieure* qui regarde le seul magistrat [1]. »

Jusqu'ici on ne voit pas en quelle matière l'évêque, ses prêtres et les Jésuites étendent leurs prétentions sur le temporel et empiètent sur les droits de l'autorité civile et du magistrat. M. Talon le donne à comprendre dans les paroles suivantes : il conseille au Ministre de faire revenir en France quelques-uns de ces ecclésiastiques (de ceux qui empiètent sur les droits du Magistrat) et d'en envoyer d'autres séculiers ou réguliers, les *faisant autoriser pour l'administration des Sacrements, autrement ils deviendraient inutiles, parce que s'ils ne se conformaient à la pratique de ceux qui y sont aujourd'hui, Mgr l'évêque leur défendrait d'administrer les Sacrements.*

Dans un autre mémoire, M. Talon explique encore mieux sa pensée, il veut qu'on fasse passer au Canada quatre bons religieux qui ne *contraignent et ne gêhennent pas les consciences.* Nous demandons de quel côté est ici l'empiétement. Est-ce du côté de l'évêque qui, pour obéir à sa conscience, ne veut pas tolérer des désordres manifestes ; et qui, usant de son pouvoir spirituel pour les arrêter, défend aux confesseurs d'absoudre les infracteurs de ses ordonnances, qui le sont en même temps de toutes les lois divines et humaines ? L'em-

1. *Archives des Colonies,* — Nouvelle-France, année 1667.

piétement et l'usurpation du pouvoir ne serait-il pas ici plutôt de la part du magistrat laïc qui veut forcer le bras et la conscience des ministres de l'Église?

Du reste, quoique les docteurs de l'Université de Toulouse, consultés par M. de Frontenac, aient répondu selon ses désirs, qu'un évêque ne pouvait pas prohiber, sous peine de censures ecclésiastiques, une chose indifférente en elle-même, comme était la vente de boissons enivrantes; cependant la Sorbonne, interrogée par M. de Laval, répondit que dans le cas présent la défense de vendre ces boissons aux Sauvages, et l'excommunication portée contre les violateurs de ce précepte étaient fondée sur le droit naturel et ecclésiastique; que l'évêque de Petrée avait pu et avait dû interdire ce commerce, qui devenait la cause de la perte d'un nombre infini d'âmes et parmi les Indigènes et parmi les Français de la Colonie.

Enfin, pour terminer ce différend qui durait depuis plusieurs années, le roi chargea l'archevêque de Paris et le Père de la Chaize d'examiner et de décider la question. Ils jugèrent que l'évêque était dans son droit, qu'il avait agi avec sagesse et piété, et que les autorités civiles et ecclésiastiques devaient prohiber également la vente de l'eau-de-vie, comme étant la ruine spirituelle et temporelle de la Colonie. Il y eut donc une ordonnance du roi qui appuya ce jugement, elle fut envoyée à M. de Frontenac, à qui il fut expressément enjoint de la faire exécuter; l'évêque avait de son côté engagé sa parole de réduire le cas réservé aux termes dans lesquels l'ordonnance était exprimée. [1] »

Voilà la seule circonstance où nous avons pu rencontrer les Jésuites en conflit avec l'autorité séculière, encore y étaient-ils à la suite de leur évêque; et cette affaire, quoique mixte au fond, intéressait directement la conscience dans le point contesté, et était par conséquent du ressort de l'autorité spirituelle. Je défie qu'on puisse citer un autre fait purement civil ou politique. Toutes les allégations vagues et sans preuve dont on remplissait les mémoires adressés à

1. *Archives de la marine,* année 1671.

la Cour ne prouvaient que le mauvais vouloir et l'impuissance des ennemis de ces pieux missionnaires.

Un homme d'un grand mérite, et auquel le P. de Charlevoix s'est plu à rendre justice, M. de Frontenac s'imaginant, quoique à tort, que les Jésuites lui étaient contraires[1], essaya plus d'une fois de faire partager ses préventions aux ministres du roi; mais il n'obtint en dernier résultat que des reproches sévères et des recommandations très-expresses d'accorder aux missionnaires toute la liberté que demandaient les fonctions de leur apostolat. Exposons quelques-unes des plaintes que le gouverneur du Canada fait des Jésuites auprès du ministre. D'abord il trouve mauvais que leurs missionnaires entreprennent des courses parmi les Sauvages sans prendre de passe-port. A ce sujet il se plaint du P. de Crépieul; « ayant fait connaître, dit-il, au supérieur que cela n'était pas dans l'ordre, il me renvoya aussitôt ce Père. Je crois que vous approuverez que j'en ai agi de la sorte et qu'il est bon d'empêcher qu'ils ne s'attribuent quelques priviléges particuliers[2]. » Quelle fut en cette occurrence la conduite des Jésuites? On exigeait d'eux ce qu'on n'avait jamais demandé, ils se soumettent sur-le-champ et sans mot dire. Le supérieur envoie aussitôt le P. de Crépieul; celui-ci prend un passe-port. Et comme pour témoigner qu'il n'en éprouvait aucune peine ni aucun ressentiment, le pieux missionnaire ayant usé du passe-port pour faire une course lointaine sur les terres du Mistassins et des Papinachois, ramenait l'année suivante une députation nombreuse de de ces peuples sauvages qui venaient de la part de leurs compatriotes rendre leurs hommages au gouverneur de la Nouvelle-France[3].

D'un autre côté quelle fut la réponse du ministre ou plutôt

1. Une autre raison du mauvais vouloir de M. Frontenac à l'égard des Jésuites était que ces religieux, à la suite de leur pieux évêque, ne toléraient pas la vente des boissons enivrantes. (Voir l'*Avant-Propos*.)

2. Lettre de M. de Frontenac à M. Colbert, novembre 1672 (*Archives des Colonies*).

3. Voir au tome I, *Relation* de 1673, pp. 332-334.

du roi lui-même aux exigences de M. de Frontenac. Dans une dépêche adressée, au nom du roi, au gouverneur on lit :

« Vous devez laisser à tous les ecclésiastiques la liberté d'aller et venir dans tout le Canada, sans les obliger de prendre aucun passe-port, et en même temps leur donner une entière liberté pour leurs lettres, les laissant dans leur séjour ordinaire sans les obliger de venir à Québec, si ce n'est pour des raisons indispensables qui doivent être rares [1]. »

Le roi réitérait le même ordre en 1677 ; il désirait seulement que les missionnaires fissent connaître au gouverneur le lieu où ils allaient, lorsqu'ils partaient pour des Missions lointaines et hors de l'étendue de l'empire où il commandait au nom du roi.

Un autre grief de M. de Frontenac, c'est que les Jésuites ne francisaient pas les Sauvages et même qu'ils les éloignaient de la compagnie des Français ; il revient plusieurs fois sur ce sujet, et toujours avec une égale injustice. Car il est certain, comme on le voit dans les relations des premiers missionnaires, qu'ils se mirent d'abord à cette œuvre avec zèle et grand courage, et qu'ils tâchèrent même d'unir par des alliances les Indigènes avec les colons français ; mais qu'ils furent, après bien des efforts inutiles, obligés d'y renoncer. D'abord parce que la chose était moralement impossible ; nous n'en donnerons qu'une seule preuve, elle est péremptoire. Pendant que les Jésuites travaillaient à l'éducation des jeunes Sauvages pour en faire des hommes, et s'il se pouvait des Français ; les religieuses Ursulines avaient entrepris la même tâche auprès des jeunes filles Sauvages, naturellement plus faciles à amener à une vie réglée et sédentaire. Or, quel fut le résultat des soins, des veilles, des travaux de ces habiles institutrices de l'enfance ?

La Vénérable Marie de l'Incarnation donne à ce sujet des détails fort curieux. Elle écrivait à dom Martin, son fils, à la date du 2 septembre 1668 : « C'est une chose très-difficile, pour ne pas dire impossible, de franciser ou de civiliser les

1. *Registre des dépêches*, année 1675.

Sauvages, nous en avons l'expérience plus que tout autre... Nous avons eu des Huronnes, des Algonquines, des Iroquoses; celles-ci sont les plus jolies et les plus dociles de toutes. Je ne sais si elles seront plus capables d'être civilisées que les autres; je n'attends pas cela d'elles, *car elles sont Sauvages*, et cela suffit pour ne pas l'espérer[1]. » Dans une autre lettre à son fils, du 26 octobre de la même année, elle lui mandait : « Monseigneur notre prélat entretient en sa maison un certain nombre de jeunes garçons Sauvages et autant de Français, afin qu'étant élevés et nourris ensemble, les premiers prennent les mœurs des autres et se francisent. Les Révérends Pères font de même; messieurs du séminaire de Montréal vont imiter. Et quant aux filles, nous en avons aussi de Sauvages avec nos pensionnaires françaises pour la même fin. Je ne sais à quoi tout cela se terminera, car, pour vous parler franchement, cela me paroit très-difficile. Depuis tant d'années que nous sommes établies en ce pays, nous n'en avons *pu civiliser que sept ou huit qui aient été francisées*; les autres, qui sont en grand nombre, sont toutes retournées chez leurs parents, quoique très-bonnes chrétiennes. La vie sauvage leur est si charmante, à cause de sa liberté, que c'est un miracle de les pouvoir captiver aux façons d'agir des Français, qu'ils estiment indignes d'eux, qui font gloire de ne point travailler qu'à la chasse, ou à la navigation ou à la guerre... Tout autre ouvrage leur paroit bas et indigne d'eux. Les enfants apprennent tout cela quasi dès la naissance. Les femmes et les filles canotent comme les hommes. Jugez de cela s'il est aisé de les changer, après des habitudes qu'ils contractent dès l'enfance et qui leur sont comme naturelles[2]. »

Un autre empêchement à la civilisation des Sauvages, le plus grand et le plus insurmontable, se trouvait précisément dans leur communication avec les Français. Au lieu d'apprendre à leur école à devenir des hommes, ils n'y apprenaient tout au contraire qu'à devenir des furieux ou des brutes.

1. *Lettres historiques*; lettre LXXVIII, p. 627.
2. *Ibid.*, lettre LXXX, p. 632.

La Mission de Sauvages Algonquins, établie par les Jésuites à Sillery, en avait fait la triste expérience. Les communications fréquentes que ces indigènes, devenus chrétiens, avaient avec les colons, ruinèrent entièrement cette chrétienté naissante. Les mauvais exemples des Français, et surtout les liqueurs fortes qu'ils livraient aux Sauvages, les démoralisèrent et les abrutirent tout à fait. Le plus grand nombre de ces malheureux périrent par suite d'excès dans l'usage de l'eau-de-vie; les autres se sauvèrent dans les bois, où ils reprirent leur vie errante et sauvage. Les Jésuites français du Canada, comme leurs confrères espagnols du Paraguay, agissaient donc avec sagesse, lorsque, instruits par l'expérience, ils tâchaient de rendre difficiles les rapports de leurs néophytes avec les Européens.

Un des successeurs de M. de Frontenac dans le gouvernement du Canada, M. de Dénonville, donnait en peu de mots une réfutation complète des reproches faits à ce sujet aux Jésuites. Il écrivait au ministre de la marine, en 1685 : « On a cru longtemps qu'il falloit approcher les Sauvages de nous pour les franciser; on a tout lieu de reconnoître qu'on se trompoit. Ceux qui se sont approchés de nous ne se sont pas rendus François, et les François qui les ont hantés sont devenus Sauvages [1]. »

Le projet d'amener les Sauvages à vivre à l'européenne avait été plusieurs fois repris et abandonné. Voici comment l'historien du Canada, M. Garneau, en raconte le dernier résultat. « Il avait été, dit-il, souvent question à Paris de franciser les Sauvages; Talon avait été chargé d'engager les missionnaires d'entreprendre cette œuvre difficile, en enseignant le français aux enfants des aborigènes et en les accoutumant à vivre à la manière des Européens [2]. »

M. de Frontenac poursuivit ce dessein avec zèle, et reprocha plus d'une fois aux Jésuites leur froideur à le seconder. Cependant, en la même année 1679, où le gouver-

1. *Archives des Colonies.* — Voir *le Canada sous la domination française*, par M. Dussieux. p. 39.

2. *Histoire du Canada*, t. I, p. 195.

neur portait ses plaintes à la Cour contre les missionnaires, l'intendant, M. Duchesneau, tenait un langage tout différent. Il écrivait au ministre, le 19 novembre 1679 : « Les Jésuites, outre la Mission des Iroquois retirés à la prairie de la Magdeleine, près de Montréal, qui est très-florissante, très-nombreuse, et où, suivant les intentions de Sa Majesté et les ordres que vous m'avez envoyés, ils ont aussi établi une école pour instruire et franciser les enfants Sauvages, ont encore celle des Hurons de Lorette, proche de Québec, et une autre commencée à Sillery pour les Abénaquis, et toutes celles des nations montagnaises, algonquines, huronnes, iroquoises, outaouaises, illinoises, parmi lesquelles ils demeurent [1]. »

Quoi qu'il en soit, malgré les instances du gouverneur et les efforts des missionnaires, « toutes les tentatives échouèrent, conclut M. Garneau, et on abandonna un projet qui ne présentait que des dangers, parce que la barbarie est aussi tenace que la civilisation dans ses usages [2]. »

Reprenons la suite des accusations de M. de Frontenac. « Pour vous parler franchement, écrivait-il au ministre, ces missionnaires *songent autant à la conversion du castor qu'à celle des âmes, car la plupart de leurs Missions sont de pures moqueries, et je ne crois pas qu'on leur dût permettre de les étendre plus loin, jusqu'à ce que l'on vît en quelque lieu une Église mieux formée* [3]. »

Pour le reproche de commerce, il ne nous reste rien à dire; il faut seulement pardonner à M. de Frontenac un

1. *Archives des Colonies*, année 1679.

2. M. Garneau ajoute que ce fut *sur la représentation de M. de Tracy, dont Colbert reconnut la sagesse.* Il nous semble que l'historien, ordinairement si exact, confond ici les temps et les personnes. Ce ne fut point sous M. de Tracy, en 1667, ni sous le grand Colbert, alors ministre de la marine, mais sous Colbert de Seignelay, qui remplaça son père dans ses fonctions de ministre, que l'on renonça au projet de franciser les Sauvages, et ce fut probablement sur les représentations de M. de Dénonville.

3. Les mots en caractères italiques sont écrits en chiffres dans la lettre originale qui se conserve aux archives des colonies.

mouvement d'humeur[1]. Il n'en est pas de même de l'insinuation perfide et cruellement injuste contre les Missions des Jésuites, qui ne seraient que *de pures moqueries.* Il ne s'agit pas ici de savoir si le succès a toujours répondu aux efforts des missionnaires; il suffit de constater que ces hommes apostoliques n'épargnaient rien, et surtout ne s'épargnaient pas eux-mêmes, pour gagner les Sauvages à Dieu et par suite à la Colonie. Personne ne peut le nier. Si maintenant on cherche le résultat de leurs travaux, certes il n'est pas à dédaigner[2]. Plus tard, M. de Frontenac pourra s'en convaincre. Lorsqu'en 1690, renvoyé au Canada pour en être de nouveau le gouverneur, M. de Frontenac se vit tout à la fois attaqué par les Anglais, les Iroquois et d'autres tribus sauvages, sans pouvoir obtenir aucun secours de la Mère-patrie; qui lui vint en aide dans ce danger imminent, qui l'aida puissamment non-seulement à faire tête à tous ces ennemis, mais même à reprendre l'offensive et à rétablir en ces contrées la réputation du drapeau français? Ce fut sans nul doute la constante coopération des Sauvages chrétiens, et surtout des Abénaquis, que les Jésuites venaient de convertir et d'attacher pour jamais à la cause de la France dans l'Amérique du Nord[3].

Le reste de l'accusation, malgré quelques correctifs, ne tendait à rien moins qu'à paralyser les efforts des missionnaires dans la conversion des Sauvages; car comment voulait-on qu'ils établissent *des Églises mieux formées,* si cela devait se faire au milieu des Français, quand les Français, par leurs mauvais exemples et la vente des liqueurs fortes, détrui-

1. M. de Frontenac n'avait-il pas à se reprocher lui-même un commerce illicite, plutôt que d'en accuser injustement de pieux missionnaires qui avaient quitté, la plupart, de grands biens pour venir se dévouer à une vie de privations et de sacrifices? (Voir aux *Archives de la marine les dépêches du roi et les lettres des ministres à M. de Frontenac* à ce sujet.)

2. On peut consulter dans le premier volume les *Relations* des années 1672, 1673, qui est précisément l'époque où M. de Frontenac écrivait ces lignes inqualifiables.

3. Voir M. Garneau, tome I, liv. v, chap. 2 et 3.

saient tout le bien que ces hommes apostoliques pouvaient faire? Du reste, la Cour en jugea au fond comme les missionnaires. M. de Seignelay, répondant à la demande que faisaient les Jésuites de continuer leurs Missions dans les pays éloignés, écrivait de la part du roi à M. de Frontenac que, bien qu'il doive engager les Jésuites à s'appliquer à ce qui est proche, et à attirer les Sauvages à la vie civile, Sa Majesté n'estime pas, toutefois, que ces bons *Pères doivent être gêhennés dans leurs fonctions* [1]. »

De plus, dans la même lettre, et comme pour répondre à tout ce que M. de Frontenac reprochait aux missionnaires, le ministre se contentait de lui dire en deux mots : « Pour ce qui est des Jésuites, Sa Majesté se remet de ses intentions à ce qu'elle vous a assigné avant votre départ [2]. » Or, on se rappelle que, dans les *Instructions* données alors par le roi à M. de Frontenac, on insistait beaucoup sur les services rendus à la Colonie par les missionnaires de la Compagnie, et on recommandait au nouveau gouverneur *d'avoir beaucoup de considération pour eux*. Et cependant, dans la lettre à laquelle on donnait une réponse aussi significative, M. de Frontenac avait pris à tâche d'exagérer le grand pouvoir que les Jésuites exerçaient sur le clergé et par le clergé sur tout le gouvernement du Canada. Voici comment il exprimait son grief : « Il y a une autre chose qui me déplaît, c'est l'entière dépendance dans laquelle les prêtres du séminaire de Québec et le grand vicaire de l'évêque sont pour les PP. Jésuites; car ils ne font pas la moindre chose sans leur ordre, ce qui fait qu'indirectement ils sont les maîtres de ce qui regarde le spirituel, qui, *comme vous le savez, est une grande machine pour remuer tout le reste*. Ils ont même, si je ne me trompe, gagné le gardien des Récollets, qui n'a plus que trois ou quatre religieux dans son couvent!!... »

Plus loin, M. de Frontenac se plaint de l'ascendant que les Jésuites ont sur quelques membres du Conseil; il nomme entre autres M. de Villeray. « M. de Villeray, dit-il, est un

1. *Archives des Colonies*, Dépêches du Roi, 1674.
2. *Ibid.*

de ceux qui, sans porter l'habit de Jésuite, ne laissent pas d'en avoir fait les vœux[1]. »

Il faut avoir les yeux fascinés par une singulière préoccupation pour voir, dans la bonne intelligence des Jésuites avec les prêtres du séminaire et le gardien des Récollets, une preuve de leur domination sur le clergé et de leur empiétement sur l'autorité séculière. On doit se rappeler ici que les prêtres du séminaire de Québec appartenaient au séminaire des Missions Étrangères de Paris qui, à cette époque, n'étaient pas en parfait accord avec les religieux de la Compagnie, et que le gardien des Récollets était là précisément, au Canada, pour y balancer la prétendue influence des Jésuites; on ne pourra donc qu'être très-édifié de l'union de sentiments qui existaient entre tous ces pieux ecclésiastiques, séculiers et réguliers, puisqu'elle ne pouvait résulter que d'une conformité de vue et de principes dans les matières religieuses, et d'un désir sincère du bien spirituel de la Colonie.

Pour ce qui concernait M. de Villeray, le ministre répondait en en faisant un bel éloge comme d'un homme très-probe, très-capable, qui avait rendu de grands services au Canada, et qui, après avoir beaucoup travaillé, ne s'était point enrichi et se contentait d'une honnête médiocrité. Il reprochait donc à M. de Frontenac d'avoir renvoyé du Conseil Souverain de Québec M. de Villeray, et de lui avoir de plus enlevé une fonction lucrative, *sous prétexte que ce magistrat était attaché aux Jésuites*... Enfin, il lui ordonnait de le rétablir sur-le-champ dans la charge de premier conseiller du Conseil Souverain, en cas qu'il n'eût pas encore été remis dans ses fonctions[2].

1. *Archives des Colonies* — M. Louis de Villeray était membre du Conseil Supérieur de Québec. Il avait déjà été, en 1663, l'objet de la persécution de M. de Mésy, mais la Cour lui avait rendu justice. En 1670, il fut aussi renvoyé avec le Conseil par M. de Courcelles. Rétabli ensuite avec le Conseil, il fut de nouveau persécuté par M. de Frontenac.

2. Dépêches de l'année 1674 (*Archives des colonies*).

Plus tard, dans la dépêche du 29 avril 1680, le roi témoignait n'approuver pas l'abus que le gouverneur avait fait de son autorité, en exilant deux conseillers et le procureur général [1], et il ajoutait que « sans les sollicitations de ses amis [2], il l'aurait fait revenir pour avoir commis des fautes de cette qualité. »

Nous ferons remarquer ici deux choses : en premier lieu, que les protecteurs des Jésuites au Canada ont été les hommes les plus vertueux et les plus recommandables par leur religion et leur probité ; en deuxième lieu, que depuis M. de Frontenac, nous ne voyons aucun gouverneur se plaindre des Jésuites ; au contraire, s'ils en parlent, c'est pour leur rendre les témoignages les plus honorables et les plus bienveillants. Nous n'en citerons que deux. Le premier est du marquis de Dénonville, qui, dans un mémoire adressé à M. de Seignelay, s'exprime ainsi : « Quand l'intérêt de l'Évangile ne nous engageroit pas à tenir des missionnaires dans tous les villages sauvages, iroquois et autres, l'intérêt du gouvernement civil pour le bien du commerce nous doit engager à faire en sorte d'y en avoir toujours avec ces peuples sauvages, qui ne se peuvent gouverner que par les missionnaires; seuls ils sont capables de les maintenir dans nos intérêts et les empêcher de se révolter tous les jours contre nous.

« Je suis convaincu par expérience que les Jésuites sont les plus capables de gouverner l'esprit de toutes les nations sauvages..... »

Et plus loin : « J'ai déjà marqué qu'il est de conséquence que les Sauvages ne soient gouvernés que par les missionnaires, et que le gouverneur général et l'intendant soient toujours de concert avec eux pour le gouvernement général du pays, sans quoi on sera tous les jours exposé à mille

1. Ces deux conseillers et le procureur général avaient entre autres torts celui d'être affectionnés aux Jésuites. — M. de Frontenac s'était, en outre, arrogé le droit de présider le Conseil, contre les intentions expresses du roi.

2. Entre autres, Madame de Maintenon.

inconvénients dans lesquels on est entraîné par les intérêts des particuliers qui ne sont conduits que par l'avarice [1]. »

Le second témoignage est de M. de Vaudreuil, dans un mémoire envoyé au conseil de marine, en 1717 : « Comme les PP. Jésuites sont ceux qui réussissent le mieux dans les Missions et qu'ils ont un talent particulier pour gouverner les Sauvages, j'ai représenté au conseil la nécessité qu'il y a d'en faire passer en ce pays au moins six l'année prochaine, et je le prie, de rechef, de vouloir bien faire attention à ma demande. »

Plus loin, dans la même lettre, appuyant une requête des missionnaires, concernant la terre du Sault-Saint-Louis, où était la Mission de Saint-François-Xavier, le Gouverneur ajoutait :

« Il me paraît donc que les Jésuites ayant fait beaucoup de dépenses, et en faisant encore tous les jours, tant pour l'entretien de quatre religieux qui sont dans cette Mission, et l'assistance qu'ils donnent continuellement aux pauvres Sauvages, aux nouveaux venus des Iroquois, aux veuves, aux vieillards et aux malades, que pour leur nouvel établissement qui est considérable, puisqu'ils ont fait bâtir une maison de pierre avec d'autres bâtiments, sur leur terrain particulier, qu'ils doivent clore d'une enceinte de muraille, sans que cette Mission ait aucun fonds, et sans qu'ils tirent aucun profit de leur terre, ni qu'ils en puissent retirer de longtemps; ils doivent, pour toutes cés considérations, être gratifiés de cette concession à perpétuité, sans être tenus de faire la dépense du fort qu'on devait y bâtir [2]. »

Il résulte de tous ces faits que les missionnaires du Canada sont toujours restés dans les limites de leurs obligations comme ministres de l'Évangile, et que si certains actes auxquels ils ont pris part, certaines fonctions qu'ils ont remplies pourraient sembler en dehors de l'état religieux, ils n'y ont point eu d'autre but que le bien spirituel et temporel de la Colonie et des Sauvages, au service desquels ils s'é-

1. *Mémoire pour M. de Seignelay*, 1690. (*Archives de la marine.*)

2. *Mémoire de M. de Vaudreuil.* (*Dépôt de la marine, à Paris.*)

taient dévoués, en vue de plaire à Jésus-Christ, et auxquels ils ont pu dire avec l'apôtre : *Nos servos vestros per Jesum.*

III. — *Les missionnaires de la Nouvelle-France considérés au point de vue scientifique.*

Quoique la Mission de la Nouvelle-France n'ait point été, comme d'autres Missions, un théâtre où la science fut appelée à jouer un rôle important, elle n'a pas laissé cependant de compter parmi ses apôtres un certain nombre de savants versés en divers genres des connaissances humaines : dans la linguistique, les mathématiques, l'histoire naturelle, et spécialement dans les études géographiques. Le temps et l'espace ne nous permettent guère que de tracer un tableau bien incomplet de leurs travaux en ce genre.

Les missionnaires linguistes.

Les premiers missionnaires du Canada, les Paul le Jeune, les Jean de Brébeuf, les Jérôme Lallemant, etc., n'étaient pas des hommes ordinaires, et ils auraient pu briller en Europe par leurs talents non moins que par leurs vertus. Mais au Canada, surtout dans les commencements de la Mission, il y avait peu de temps à donner à la science. Il fallait, avant tout, se livrer à l'étude des langues, dans un pays où les idiomes étaient très-difficiles et n'avaient aucun rapport avec les langues connues en Europe. Nous voyons donc, dès l'origine, les Pères le Jeune et de Noue s'appliquer à l'étude de la langue montagnaise ou algonquine, tandis que le P. de Brébeuf continuait des études déjà commencées sur la langue des Hurons, « la plus abondante, dit Charlevoix, la plus noble et la plus énergique » de toutes celles qu'on parle dans l'Amérique du Nord. Malheureusement, ces hommes apostoliques, qui songeaient bien plus à gagner et à sauver des âmes qu'à se faire un nom ou à contenter la curiosité des savants, n'ont guère travaillé que pour leur propre usage, et n'ont rien ou presque rien communiqué au public du fruit de leurs études. On trouve,

il est vrai, dans les quelques *Relations*, des considérations générales sur plusieurs idiomes sauvages; le P. le Jeune, dans la *Relation* de l'année 1634, présente un tableau très-curieux de la richesse et de la pauvreté, des avantages et des inconvénients de la langue montagnaise; et dans la *Relation* de l'année 1636, le P. de Brébeuf, tout en promettant pour l'avenir une grammaire et un dictionnaire complet, donne, ce sont ses expressions, *quelque petit avant-goût* et *quelques particularités de la langue huronne*. Il est probable que le P. de Brébeuf a tenu sa parole. Cependant, nous n'avons point connaissance qu'il ait composé de dictionnaire ; mais il a écrit, pour l'utilité des missionnaires, une grammaire ou traité sur la langue huronne, que l'honorable Albert Gallatin a traduit et publié dans le 2e volume des *Mémoires des Antiquités américaines*.

Le P. de Brébeuf a, de plus, laissé un catéchisme en langue huronne, qui a été imprimé plusieurs fois. On y joint, ordinairement, le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* et autres principales prières du chrétien, traduits en langue montagnaise par le P. Ennemond Masse, un des premiers missionnaires de ces contrées, où il avait accompagné le P. Pierre Biard en 1611. On trouve aussi dans les *Relations* plusieurs pièces en langue huronne, qui sont données comme des *échantillons* de cet idiome américain : *Entretiens avec Dieu de Joseph Chihouatenkoua* (Relation de l'année 1641, p. 96); et *Lettre d'un néoyhyte huron à son bienfaiteur en France* (Relation de l'année 1643, p. 56). Le P. Chaumonot, qui a demeuré cinquante ans parmi les Hurons, est l'auteur d'une grammaire qui, dit le P. Rasles, était fort utile à ceux qui arrivent nouvellement dans cette Mission. Et le même P. Rasles a composé un dictionnaire de la langue abénaquise, dont les Américains de l'État du Maine conservent encore un exemplaire relié avec magnificence.

Le P. Jacques Bruyas, longtemps supérieur des Missions chez les Iroquois, a beaucoup travaillé sur les langues de ces Sauvages; il a composé un *Catéchisme iroquois* et un *Dictionnaire agnier*, *des Racines agniéres* (Radical words of the Mohawk language), un *Dictionnaire français-agnier* et un

Catéchisme agnier (voir J. G. Shea, *History of the catholic missions among the indian tribes*... New-York, in-8°. 1855. p. 274).

Il n'est pas douteux qu'il n'existât de semblables travaux sur les différentes langues usitées dans ces Missions; mais ces ouvrages manuscrits ont été égarés pour la plupart lors de la suppression de la Compagnie de Jésus. Nous pouvons cependant signaler les *Racines de la langue montagnaise* (Radicum montanarum Sylvæ), 2 vol. in-4°, par le P. J. B. Labrosse; Dictionnaire montagnais-latin; une *Grammaire montagnaise*, in-8°, par le même. On a aussi réuni sous le nom du P. Pierre Potier, plusieurs ouvrages dont on ignore les auteurs, mais qu'il avait recopiés avec un très-grand soin.

Éléments de grammaire huronne, 1 vol., 470 pages.

Dictionnaire français-huron, in-8°, 11 gros cahiers.

Sermons, instruction, catéchisme hurons...

On a conservé du P. Vincent Bigot un manuscrit assez volumineux, qui porte la date de 1686. Il se compose de prières et instructions religieuses en plusieurs langues sauvages, mais surtout en langues abénaquise et algonquine.

Enfin, nous citerons deux missionnaires, dont les noms ne doivent pas rester dans l'oubli. Le premier est le Père Lafitau; après avoir passé plusieurs années dans la Mission du Canada, ce Père retourna en Europe, où il a composé un ouvrage estimé sur les mœurs des Sauvages. Il y consacre un chapitre à l'examen des langues des indigènes de l'Amérique du nord; il en signale les différents caractères, leurs rapports avec les langues anciennes, leurs difficultés, leurs beautés (Voir *Mœurs des Sauvages*, t. II, p. 458 et suivantes).

Le second est le P. de Carheil; quoiqu'il n'ait rien écrit, — du moins il ne nous est rien parvenu de lui, — il a beaucoup étudié les langues de ces contrées, et il est cité par plusieurs écrivains comme faisant autorité en cette matière.

Ce Père jouissait en France de la réputation d'excellent littérateur; il aurait pu prendre place à côté des Vavasseur,

des Commire, des Jouvancy, des La Rue, mais il ne soupirait qu'après les Missions pénibles de la Nouvelle-France. Le recteur du collége de Vannes, où il professait les humanités, s'opposait au départ du jeune régent; et il existe dans les archives du Gesù, à Rome, une lettre du P. général des Jésuites, qui permettait au Provincial de la province de France de laisser encore le P. de Carheil au collége de Vannes, mais sans que cela dût tirer à conséquence, et qu'on pût croire que des talents distingués étaient un motif d'exclusion pour les missions lointaines. Ce fut probablement pour entrer dans les vues de son Général que le P. Provincial, accédant aux pieux désirs du jeune religieux, lui permit l'année suivante de partir pour le Canada.

Là, le P. de Carheil acquit l'estime universelle, autant par ses vertus que par ses rares talents. Mais, chose remarquable, ce zélé missionnaire, qui avait reçu en partage les dons les plus précieux de la nature et de la grâce, ne fit jamais grand fruit auprès des Sauvages. Tant il est vrai, dit à ce propos le P. de Charlevoix, « que la conquête des âmes est uniquement l'ouvrage de la grâce; que non-seulement les talents naturels, mais les vertus même les plus sublimes, n'ont d'efficace pour toucher les cœurs qu'autant que Dieu veut bien leur en donner [1]. » Il ne faudrait pas croire toutefois que le zèle et les travaux du P. de Carheil aient été tout à fait infructueux. Les hommes vraiment apostoliques font toujours du bien dans les âmes, au moins un bien intérieur et que Dieu seul connaît. D'ailleurs, la réputation dont jouissait le P. de Carheil auprès des Français et des Sauvages, qui, dit encore Charlevoix, « s'accordaient à le regarder comme un saint et un génie de premier ordre, » et la connaissance parfaite qu'il avait des langues, lui donnaient de l'autorité sur les esprits cultivés. Aussi le célèbre huron Le Rat, cet homme extraordinaire qui réunissait les qualités les plus éminentes, avait une estime singulière pour le P. de Carheil, qui l'avait gagné à Dieu et au Christianisme. « Dans le commencement, Le Rat disait qu'il ne

1. *Histoire de la Nouvelle-France*, t. I, p. 403.

connaissait, parmi les Français, que deux hommes d'esprit, le comte de Frontenac et le P. de Carheil. Il est vrai qu'il en connut d'autres dans la suite, auxquels il rendit la même justice [1]. »

On ne cherchera pas, sans doute, des littérateurs parmi les apôtres du Canada. Et de fait, ils n'avaient ni le besoin, ni la volonté, ni le loisir de l'être. On ne lira pas toutefois sans intérêt quelques passages de leurs relations, pleines de fraîcheur et de naïveté, qui, par la fermeté et la netteté du style, sembleraient indiquer une époque où le goût était plus épuré et la langue mieux formée. Le P. le Jeune écrivait, en 1632, environ vingt-cinq ans avant les *Provinciales* :

« Je suis devenu régent en Canada. J'avois, l'autre jour, un petit Sauvage d'un costé et un petit nègre ou Maure de l'autre, auxquels j'apprenois à cognoistre les lettres. Après tant d'années de régence me voilà enfin retourné à l'A B C, mais avec un contentement et une satisfaction si grands, que je n'eusse pas voulu changer mes deux escoliers pour le plus bel auditoire de France. Ce petit Sauvage est celuy qu'on nous laissera bientôt tout à fait ; ce petit nègre a esté laissé par les Anglois à ceste famille françoise qui est icy ; nous l'avons pris pour l'instruire et le baptiser, mais il n'entend pas encor bien la langue, voilà pourquoy nous attendrons encor quelque temps. Quand on luy parla du baptesme, il nous fit rire : sa maistresse luy demandant s'il vouloit estre chrestien, s'il vouloit estre baptisé, et qu'il seroit comme nous, il dit qu'ouy ; mais il demanda si on ne l'escorcheroit point en le baptisant. Je croy qu'il avoit belle peur, car il avoit veu escorcher ces pauvres Sauvages. Comme il vit qu'on se rioit de sa demande, il repartit en son patois comme il put : « Vous dites que par le baptesme « je seray comme vous ; je suis noir et vous estes blancs ; il « faudra donc m'oster la peau pour devenir comme vous. »

1. *Univers pittoresque ; Possessions anglaises dans l'Amérique du Nord*, p. 105. — Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, t. II, p. 278.

Là-dessus, on se mit encor plus à rire, et luy, voyant bien qu'il s'estoit trompé, se mit à rire comme les autres [1]. »

Et dans la relation suivante, en 1633, il mandait : « Le 10 janvier, le froid estoit fort violent. Je ne voy le jour, la plus part de l'hyver, qu'au travers des glaces. Il se fait une crouste de glace sur les châssis de ma cellule ou chambrette, laquelle tombe comme une losange ou carreau de verre quand le froid se vient à relascher; c'est au travers de ce crystal que le soleil nous communique sa lumière. »

Il n'est pas inutile de remarquer que plus l'époque où le missionnaire avait quitté la France s'éloignait, plus il perdait quelque chose de la facilité à parler sa langue maternelle. On en conçoit facilement la raison. Du reste, quoi qu'il n'en fût pas de même dans le collége que les Jésuites avaient à Québec, et que l'étude des langues modernes et le goût de la bonne littérature s'y conservassent dans tout leur éclat, cependant leurs écoles ne furent jamais bien fréquentées. C'est un fait que M. de Saint-Vallier, évêque de Québec, constatait en 1688, et il avouait que leurs classes étaient peu nombreuses « quoique les régents fussent des hommes choisis et pleins de capacité et de zèle, qui remplissaient leurs devoirs par esprit de grâce, et qui, par la fidélité qu'ils apportent à cet emploi passager, tâchent de se rendre dignes d'être appliqués à quelque Mission de Sauvages [2]. »

En effet, les jeunes professeurs du collége de Québec étaient ordinairement de futurs apôtres des Sauvages. On y joignit bientôt d'autres jeunes Jésuites qui vinrent de France achever leurs études au Canada et s'y préparer plus prochainement aux fonctions de missionnaire. On compta parmi eux F.-X. de Charlevoix, qui devint plus tard l'historien de la Colonie et des Missions de la Nouvelle-France. Un autre élève du collége de Québec fut le P. Xavier Duplessis, qui a jeté un grand éclat par les missions qu'il a données en France pendant le dix-huitième siècle. Il était né en 1694, dans la capitale du Canada, où son père était trésorier du roi. Après avoir fait ses premières études en sa

1. *Relation de l'année* 1632. Paris, chez Cramoisy, 1632, p. 57.
2. *Estat de l'Église en la Nouvelle-France*, p. 16.

patrie, il alla se perfectionner au collége de La Flèche, d'où il entra dans la Compagnie. Ce missionnaire a parcouru presque toute la France en évangélisant les villes et les campagnes, et ne pouvait suffire à l'empressement du clergé et des peuples. L'évêque de Laon annonçait ainsi la venue du P. Duplessis : « C'est par un effet singulier de la divine miséricorde, N.-T.-C.-F., que nous possédons un missionnaire célèbre que tous les diocèses s'empressent d'avoir, et dont Dieu a béni les travaux et par des conversions innombrables et par des prodiges inouis. »

On conçoit que, vu l'état de la Colonie, les études des jeunes Canadiens se dirigeaient bien plus vers les sciences naturelles que vers les belles-lettres; il en résultait que, sauf les premières classes de grammaire, les professeurs du collége de Québec avaient bien moins à s'occuper de littérature que des connaissances mathématiques, hydrographiques et géographiques, etc.

Missionnaires explorateurs, mathématiciens, géographes, etc.

Les Jésuites du Canada n'ont guère manqué de publier, dans leurs *Relations*, diverses observations d'histoire naturelle, d'astronomie et de géographie, autant que l'occasion s'en présentait et que les progrès de la science pouvaient le permettre. Nous renverrons donc le lecteur aux relations imprimées, et il nous suffira d'indiquer les noms des missionnaires qui, en ce point, ont rendu le plus de services à la science.

Les premiers qui se présentent, ce sont les Jésuites *explorateurs*, ceux qui, dans leurs courses apostoliques, ont découvert des contrées jusqu'alors inconnues. Leur but principal était de gagner à Dieu les Sauvages; mais ces Sauvages errant dans les forêts, il fallait les aller chercher dans les bois, sur les bords des lacs, et jusqu'aux extrémités glaciales de l'Amérique du Nord. « L'histoire des travaux des missionnaires, dit Bancroft, se rattache à l'origine de toutes les villes de l'Amérique française; pas un cap n'a été doublé,

pas une rivière n'a été découverte sans qu'un Jésuite en ait montré le chemin [1]. » Quand on ne prendrait pas à la lettre ce témoignage enthousiaste de l'historien protestant, il n'en reste pas moins que les Jésuites ont mérité ou ont partagé la gloire des principales découvertes faites en ce nouveau monde. Nous empruntons à M. Garneau des détails intéressants tels qu'il les a tracés dans son *Histoire du Canada* [2]. « Tandis que Champlain, dit-il, agrandissait le champ de la géographie américaine vers l'Occident, le Père Dolbeau parcourait les pays montagneux et pittoresques du Saguenay, et visitait les Betsiamites ainsi que les autres tribus qui erraient vers le nord du golfe Saint-Laurent. En 1647, le lac Saint-Jean, que traverse le Saguenay, avait été découvert par le P. de Quen... Au sud du Saint-Laurent, le P. Dreuillettes est le premier européen qui se soit rendu de ce fleuve à l'Atlantique, en remontant la rivière de la Chaudière (ou des Etchemins) et en descendant celle de Kénébec jusqu'à la mer. Il exécuta ce voyage en 1646. Il fut l'apôtre des Abénaquis, dont il gagna l'estime et la vénération. Il rendit un grand service à la colonie, en cimentant l'amitié qui unit ensuite les Français à cette nation intrépide, que les Iroquois eux-mêmes n'osèrent jamais attaquer.

« Dans une autre direction, les traitants et les missionnaires étaient parvenus à l'extrémité supérieure du lac Huron. Les PP. Brébeuf, Daniel, Lallemant, Jogues, Raimbault avaient fondé dans ces contrées éloignées les villages chrétiens de Saint-Joseph, Saint-Michel, Saint-Ignace, Sainte-Marie. Ce dernier, placé sur la décharge du lac Huron dans le lac Érié, y fut longtemps le point central des Missions. En 1671, quelques débris de Hurons se fixèrent à Machillimackinac, sous la conduite du P. Marquette, qui commença le premier établissement européen qui ait été fondé dans l'État du Michigan.... Dans l'espace de 13 ans, de 1634 à 1647, ces vastes contrées furent visitées par dix-

1. *History of the United States*, t. I.
2. *Histoire du Canada*, t. I, liv. IV, ch. II, pp. 252 et suiv.

huit Jésuites, outre plusieurs laïques attachés à leur ministère. En 1640, on envoya chez la nation neutre, au sud du lac Érié, les PP. Chaumonot et Brébeuf, dont le voyage compléta la reconnaissance de la grande vallée du Saint-Laurent jusqu'au pied du lac Supérieur. Les deux Jésuites, Charles Raimbault et Isaac Jogues, envoyés vers ce lac, atteignirent le Sault-Sainte-Marie, après une navigation de dix-sept jours. Ils y trouvèrent un rassemblement de deux mille Sauvages, qui les accueillirent avec bienveillance. A mesure que les Français avançaient vers le couchant, les bornes de l'Amérique semblaient reculer; ils apprirent au Sault-Sainte-Marie les noms d'une foule de nations dont ils n'avaient jamais entendu parler. « Ainsi observe un auteur « américain, le zèle religieux des Français avait porté la « croix sur les bords du Sault-Sainte-Marie et sur les con- « fins du lac Supérieur, d'où elle regardait déjà la terre « des Sioux dans la vallée du Mississipi, cinq ans avant « qu'Elliot, de la Nouvelle-Angleterre, eût seulement « adressé une parole aux Sauvages qui étaient à six mille « du havre de Boston. »

« Dans l'année 1660, le P. Mesnard partit pour aller prêcher l'Évangile aux Outaouais et autres peuplades répandues sur les bords du lac Supérieur. Il s'arrêta huit mois dans une baie qu'il nomma la baie Sainte-Thérèse, peut-être celle de Kiwina, sur la côte méridionale de ce lac, où il n'eut pour nourriture que du gland et de l'écorce d'arbre pilés. Invité par les Hurons, il se rendit à la baie de Chagouamigong, dite du Saint-Esprit, à l'extrémité occidentale de ce grand lac... Un jour, tandis que son compagnon de voyage était occupé, le P. Mesnard entra dans le bois et ne reparut plus. Ce vénérable missionnaire jouissait d'une grande réputation de sainteté parmi les Sauvages. Plusieurs années après sa mort, on retrouva sa soutane et son bréviaire chez les Sioux, qui les conservaient comme des reliques, et leur rendaient une espèce de culte.

« Le Père Allouez, parti pour le lac Supérieur en 1665, atteignit Chagouamigong, où il trouva un grand village de Chippaouais que les Jésuites ont nommé Outchibouec. Il y

bâtit une chapelle, et prêcha en langue algonquine devant douze ou quinze tribus, qui entendaient cet idiome. Sa réputation se répandit au loin. Les guerriers de différentes nations s'ébranlèrent pour aller voir l'homme blanc : les Pouteouatamis, des profondeurs du lac Michigan, les Outagamis et les Sakis, des déserts qui s'étendent du lac Michigan au Mississipi, les Kristinots, nommés Criques par les Canadiens, des forêts marécageuses du Nord, les Illinois des prairies, aujourd'hui couvertes d'abondantes moissons, et enfin les Sioux. Tous admirèrent l'éloquence du saint missionnaire. Ils lui fournirent des renseignements sur les mœurs, la puissance et la situation de leurs différentes contrées. Les Sioux, armés d'arcs et de flèches, lui dirent qu'ils couvraient leurs huttes de peaux de cerfs, et qu'ils occupaient de vastes prairies sur les bords d'un grand fleuve nommé Mississipi. Pendant son séjour dans cette contrée, Allouez, qui fit plus de deux mille lieues dans ce voyage, poussa ses courses fort loin dans le Nord [1]. »

En 1661, les PP. Dreuillettes et Dablon accompagnèrent quelques explorateurs laïques chargés par M. d'Argenson de se rendre par terre à la baie d'Hudson. L'expédition, partie de Québec dans le mois de mai, remonta le Saguenay, passa le lac Saint-Jean et le lac Nekoubau, et après avoir traversé plusieurs lacs et rapides, elle revint sur ses pas. Une nouvelle tentative, qui eut lieu en 1671, obtint un résultat plus décisif. Le P. Albanel, dans la compagnie de M. de Saint-Simon [2], parvint à la baie d'Hudson le 28 juin 1672 ; on y arbora les armes du roi de France, pour marquer la prise de possession de cette contrée.

« Dès l'année 1669, le P. Dablon avait résolu de tenter la découverte du Mississipi ; mais ses travaux évangéliques l'empêchèrent d'exécuter complétement son dessein, quoiqu'il se fût approché bien près de ce fleuve. Il pénétra avec

1. *Histoire du Canada*, t. I, liv. IV, ch. II, p. 250.

2. M. Talon écrivait à Colbert le 2 novembre 1671 : « Il y a trois mois que j'ai fait partir avec le P. Albanel, Jésuite, le sieur de Saint-Simon ; ils doivent pousser jusqu'à la baie d'Hudson. » (*Archives de la Marine*, année 1671.)

le P. Allouez, de 1670 à 1672, jusque dans le Ouïsconsin et chez les Illinois ; ils visitèrent les Mascoutins, les Kikapous[1] et les Outagamis, sur la rivière des Renards, qui prend sa source du côté du Mississipi, et se décharge dans la grande baie des Puants.

C'était à M. Jolliet et au P. Marquette que devait revenir la gloire de cette importante découverte. M. Jolliet, né à Québec en 1645, et élève des Jésuites, était lié particulièrement avec le P. Marquette. L'un avait été choisi par MM. de Frontenac et Talon pour cette grande entreprise, l'autre y était poussé par le zèle et le désir de conquérir de nouvelles nations à Jésus-Christ. Partis au printemps de l'année 1673, ils atteignirent le Mississipi le 17 juin, puis ils descendirent le fleuve près de deux cents lieues, traversèrent en passant le pays des Illinois et arrivèrent jusqu'aux Arkansas, vers le 33e degré de latitude. Là ils s'arrêtèrent, revinrent sur leurs pas, et remontant la rivière et le lac Michigan, ils regagnèrent le Canada. Jolliet reçut de magnifiques récompenses ; pour le P. Marquette, il mourut deux ans après, sur les bords du lac Michigan, au retour d'un second voyage qu'il avait entrepris chez les Illinois. « Ainsi, dit M. Garneau, se termina, dans le silence des forêts, la vie d'un homme dont le nom retentit aujourd'hui plus souvent dans l'histoire que celui de bien des personnages qui faisaient alors du bruit sur la scène du monde, et qui sont pour jamais oubliés[2] « Ici M. Garneau fait observer que M. Guérin prétend que, suivant certaines autorités, la Salle aurait descendu, de l'an 1669 à l'an 1671, le Mississipi jusqu'aux Arkansas par l'Ohio. Mais, ajoute l'historien du Canada, « il ne peut y avoir de doute à ce sujet[3]. »

1. Les anciens missionnaires disaient *Kikabons*.

2. *Ibid.*, p. 236.

3. *Ibid.*, note. — Le P. Hennepin raconte que dès l'année 1679 la Salle se disposait à visiter le Mississipi, mais que, étant arrivé sur la rivière Seignelay (rivière des Illinois), des raisons graves l'obligeant à retourner au fort de Frontenac (Katarakoui), il chargea le P. Hennepin de reconnaître le Mississipi. (*Description de la Louisiane, etc.*, par le P. Hennepin, in-12, Paris, 1683,

Et en effet, comment pourrait-on supposer raisonnablement que la Salle ait vu les rives du Mississipi avant l'année 1682, qui est, comme on le sait, l'époque de son premier voyage sur cette rivière ? Comment, s'il avait le premier découvert ce grand fleuve dont on s'occupait tant alors, n'en aurait-il parlé à personne? Eh bien ! il n'en dit mot; pas même à M. de Frontenac, son protecteur déclaré; et celui-ci a pu écrire au ministre, en 1674, que le sieur Jolliet, qu'il avait envoyé à la découverte de la mer du Sud, avait *trouvé* une grande rivière qui va du nord au sud et qui est aussi large que celle du Saint-Laurent vis-à-vis de Québec [1]. La Salle ne dit mot de sa prétendue découverte au ministre du roi, quand il est en instance pour obtenir de grands priviléges, une commission importante; et certes, c'était bien le cas d'en parler. Or, maintenant, de quel droit, à quels titres vient-on revendiquer, en faveur de M. de la Salle, la possession d'un bien très-précieux, c'est-à-dire la gloire et les profits d'une découverte si importante, tandis que lui-même ne l'a jamais revendiquée de son vivant, quand il était opportun et facile de le faire? Du reste, ce n'est pas ici seulement un argument négatif; il est très-positif, au contraire, que la Salle et ses amis ont gardé le silence sur un fait dont il est moralement certain qu'ils eussent parlé s'ils eussent pu le faire avec justice et vérité. Concluons donc, d'accord avec l'impartiale histoire, que le mérite des entreprises et des découvertes de l'immortel de la Salle est déjà assez certain, assez relevé, pour qu'il ne soit pas nécessaire de lui en attribuer un qui soit faux et controuvé, et qu'il aurait certainement répudié lui-même.

Un autre prétendant s'est mis sur les rangs pour la découverte du Mississipi, c'est le P. Louis Hennepin. Voici ce qu'écrit à ce sujet un auteur impartial, l'historien protestant des États-Unis : « Pendant l'absence d'Iberville, dit

p. 172). Ce ne fut qu'en 1682, raconte le même auteur, que la Salle atteignit ce grand fleuve et le descendit jusqu'à son embouchure (*Ibid.*, p. 311. — Garneau, *Histoire du Canada*, t. I, p. 244).

1. *Lettre de M. de Frontenac au ministre de la marine*, 14 novembre 1674.

Bancroft, on vit se manifester les premiers symptômes de la jalousie que son entreprise causait à l'Angleterre. Déjà Hennepin, devenu le pensionnaire de Guillaume III, avait publié son nouvel ouvrage dans lequel, afin d'enlever aux Français leur droit à la priorité dans la découverte du Missisipi, il réclamait pour lui-même, par le plus impudent mensonge, l'honneur de l'avoir descendu le premier, et introduisait frauduleusement, dans sa relation précédente, le récit de ce prétendu voyage sur le grand fleuve... Si Hennepin n'eût eu d'autre amour que celui de la vérité, il eût laissé dans l'histoire un nom glorieux et respecté; tandis qu'aujourd'hui ce nom ne rappelle que le souvenir, non-seulement d'un explorateur joyeux, ambitieux et intrépide, mais aussi d'un menteur vantard et fanfaron [1]. »

Une autre découverte importante, celle d'un courant d'eau ou d'une grande rivière par laquelle la Nouvelle-France pût communiquer avec l'océan Pacifique, occupa pendant plus d'un siècle les esprits et fut l'objet de plusieurs entreprises qui n'obtinrent leur entier résultat que vers la fin du dix-huitième siècle. Ce ne fut guère, en effet, que depuis l'année 1791 que l'on connut bien l'Orégon ou la Colombia, et que l'on put suivre son cours assez avant dans les terres. Mais alors les Jésuites n'existaient plus. Il faut cependant avouer qu'ils avaient donné à ce projet si avantageux pour la France une coopération aussi zélée et aussi active que leurs fonctions apostoliques avaient pu le permettre.

M. de la Véranderie s'étant chargé d'explorer la partie occidentale de l'Amérique jusqu'à l'océan Pacifique, il trouva des auxiliaires toujours dévoués dans les missionnaires Jésuites. Ce fut le P. de Gonnor qui, en 1732, se chargea de présenter et de faire agréer à la Cour les mémoires de la Véranderie. Celui-ci, d'après les renseignements qui lui avaient été donnés touchant une rivière qui coulait vers le couchant, croyait qu'en en suivant le cours on parviendrait à l'océan Pacifique. Il appuyait son opi-

1. Bancroft, *Hist. of the United States*, tome II, chap. XXI, p. 842. London, 1856.

nion sur l'autorité du P. de Gonnor qui pensait comme lui, et sur le sentiment du P. Guignas, habile mathématicien [1], qui était d'avis que ce n'était point par le pays des Sioux, en allant au midi, mais par le pays des Cristinaux et des Assiniboëls, qui sont au Nord, qu'on réussirait mieux à trouver cette mer occidentale si désirée [2].

Dans les diverses excursions que fit à ce dessein M. de la Véranderie, il eut assez souvent des missionnaires pour associés à ses recherches et pour compagnons de ses voyages. Les PP. de Bonécamp et Messaiger lui prêtèrent leur concours; et le P. Auneau ayant accompagné en 1736 un des fils de M. de la Véranderie dans une de ces expéditions aventureuses, ils furent rencontrés par les Sioux qui les massacrèrent tous impitoyablement. Quelques jours après, cinq Canadiens trouvèrent leurs restes. Le missionnaire avait un genou en terre, une flèche dans la tête, la main gauche baissée contre terre, la droite élevée vers le ciel [3]. »

M. de Beauharnais, pendant son gouvernement, avait cherché à imprimer un élan vers l'étude intérieure du pays, surtout en ce qui regardait la géographie et la topographie; plusieurs Jésuites s'associèrent à cette utile entreprise. On trouve encore des traces de leurs travaux dans plusieurs *Voyages scientifiques*, composés par des missionnaires, entre autres par le P. de Bonécamp, qui avait été professeur d'hydrographie au collége de Québec [4].

Dans le même but, le P. Laure traçait, en 1731, la carte du Saguenay et celle du *Domaine du roi au Canada*, c'est-à-dire de toute la contrée qui se trouve au nord du fleuve Saint-Laurent jusqu'au lac des Mistassins [5]. Quelques années auparavant, le P. Joseph Aubery avait composé une carte renfermant les pays situés au midi du Saint-Laurent, d'après le traité d'Utrecht, en 1713 [6].

1. Le P. Guignas avait été professeur au collége de Québec.
2. *Mémoire de M de la Véranderie*, 1753 (dépôt de la marine).
3. Archives du dépôt de la marine, *Mémoires*.
4. Dépôt de la marine, à Paris.
5. *Ibid.*, Dépôt des cartes.
6. Dépôt des cartes.

Ce que le P. Aubery avait tracé sur le papier, il avait conseillé de le rendre obligatoire par des conventions réciproques entre le gouvernement du Canada et celui de la Nouvelle-Angleterre. « Il avait proposé, dit M. Garneau, de fixer la délimitation de cette frontière en tirant une ligne depuis Beaubassin jusqu'à la source de la rivière Hudson [1]. Il paraît qu'il n'en fut plus question jusqu'à la guerre de 1744. Ce missionnaire canadien, illustré par la plume de Châteaubriand et par le pinceau de Girodet, écrivait, en 1718, que l'Acadie se bornait à la Péninsule, et que si l'on ne soutenait point les Sauvages, les Anglais porteraient bientôt leurs frontières jusque dans le voisinage de Québec et de Montréal. L'humble prédicateur avait prévu les prétentions du cabinet de Londres vingt-six ans avant qu'elles fussent mises au jour. Le gouvernement français avait commis une faute en ne distinguant pas, dès le principe, par une ligne de démarcation, chacune de ces provinces. Il n'y avait pas de limites tracées et connues entre l'Acadie et le Canada; les autorités canadiennes et celles de l'Acadie avaient fréquemment fait acte de juridiction pour les mêmes terres [2]. »

Enfin, parmi les Jésuites qui ont illustré la Mission du Canada, et comme historiens et comme naturalistes, nous ne pouvons omettre les PP. Lafitau et Charlevoix. Le premier est connu par son savant ouvrage sur *les mœurs des Sauvages Américains comparés aux mœurs des premiers temps*, dans lequel les indigènes de la Nouvelle-France tiennent toujours la principale place. Ce missionnaire avait aussi acquis un autre droit à la reconnaissance publique par la découverte qu'il fit, en 1716, du Gin-Seng dans les forêts du Canada [3].

Le Gin-Seng, que les Chinois tiraient à grands frais du

1. Autrement, rivière d'Orange.

2. Ibid., *Histoire du Canada*, t. II, page 111.

3. On peut consulter l'ouvrage intitulé : *Mémoire... concernant la précieuse plante du Ging-Seng de Tartarie découverte en Canada* par le P. François-Joseph Lafitau, de la Compagnie de Jésus, missionnaire des Iroquois du Sault de Saint-Louis. Paris, chez Joseph Monge, 1718, in-8°.

nord de l'Asie, fut porté des bords du Saint-Laurent à Canton. Il fut trouvé excellent et vendu très-cher ; une livre de ce tonique, qui ne valait à Québec que deux francs, y monta jusqu'à vingt-cinq. Il en fut exporté une année pour cinq cent mille francs [1].

Le second, l'historien de la Nouvelle-France, le P. de Charlevoix, n'a pas négligé dans son livre la partie scientifique qui concerne la zoologie et surtout la botanique. Et quoique la science ait depuis lors fait bien des progrès, on peut toujours le consulter avec fruit, et il est encore cité dans des ouvrages récents d'histoire naturelle.

Les Jésuites continuèrent, tant qu'il leur fut donné, à faire le bien dans la Nouvelle-France ; et comme si le sort de la Colonie eût semblé attaché à celui des enfants d'Ignace, il arriva, par un concours de circonstances très-singulier, qu'au même moment où ces religieux cessaient de jouir, dans la mère patrie, de leurs droits et du titre même de Français, le Canada passait sous une autre domination et cessait d'être une province française.

1. *Histoire du Canada*, t. II, p. 155.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DU TOME SECOND.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Impr. Bailly, Divry et Ce, rue N.-D. des Champs, 49.



